



ÉGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE
communions luthérienne et réformée

VIVRE L'ÉGLISE

LE CONSEIL PRESBYTÉRAL

UN GUIDE

Editions
Olivétan

ÉGLISE DU CHRIST,
RÉJOUIS-TOI POUR
LES MINISTÈRES QUE
LE SEIGNEUR TE DONNE.

ET VOUS, MEMBRES DU
CONSEIL PRESBYTÉRAL,
VOUS N'ÊTES PAS SEULS.

RÉJOUISSEZ-VOUS D'AVOIR
PART À L'ANNONCE DE
L'ÉVANGILE.

LE SEIGNEUR EST FIDÈLE !

*(Dernières paroles de la liturgie de
reconnaissance du conseil presbytéral)*

VIVRE L'ÉGLISE

LE CONSEIL PRESBYTÉRAL

UN GUIDE

© **Église protestante unie de France**

47 rue de Clichy

75 311 Paris Cedex 09

www.eglise-protestante-unie.fr

© **Éditions Olivétan, 2013**

20 rue Calliet - B.P. 4464

69 241 Lyon Cedex 04

www.editions-olivetan.com

ISBN

978-2-35479-199-5

Dépôt légal

4^e trimestre 2013

Impression

Beta, Valence

Design graphique

Jérémy Vey

www.jeremyvey.net



VIVRE L'ÉGLISE

LE CONSEIL PRESBYTÉRAL

UN GUIDE

SOMMAIRE

INTRODUCTION

8

PARTIE 1 UNE ÉGLISE EN MOUVEMENT

CHAPITRE 1	UNE ÉGLISE DE TÉMOINS	Laurent Schlumberger	13
CHAPITRE 2	UNE HISTOIRE QUI À DE L'AVENIR	Jean-Claude Deroche	19
CHAPITRE 3	ÊTRE DANS UN MONDE QUI BOUGE	Laurent Schlumberger	25

PARTIE 2 LA VOCATION DU CONSEIL PRESBYTÉRAL

CHAPITRE 1	LE CONSEIL PRESBYTÉRAL, UN MINISTÈRE DOCUMENT • Article 4 Constitution	Michel Bertrand	43 58
CHAPITRE 2	LE CONSEIL ET LE PASTEUR FICHE PRATIQUE • L'accueil d'un nouveau ministre	Marie-Hélène Wieczorek Marie-Françoise Escot	61 66
CHAPITRE 3	LA MISSION DU CONSEIL TÉMOIGNAGE • Le gouvernail FICHE PRATIQUE • Discerner des ministères locaux FICHE PRATIQUE • Comment ne pas déléguer des tâches ! DOCUMENT • Liturgies de reconnaissance/d'installation	Gilles Pivot Philippe Sautter	69 76 78 80 83

PARTIE 3 LA VIE DU CONSEIL PRESBYTÉRAL

CHAPITRE 1	CRÉER UNE ÉQUIPE L'unité dans la diversité TÉMOIGNAGE • En chantier... vers une diversité dans l'unité	Marie-Hélène Bonijoly Corinne Charriau	89 92
CHAPITRE 2	VIVRE LA FOI L'individu et le groupe Le conseil et la prière FICHE PRATIQUE • Comment animer un moment spirituel ?	Mayanga Pangu Olivier Filhol Agnès Von Kirchbach	96 100 104
CHAPITRE 3	LE CONSEIL : LIEU D'ÉCOUTE ET DE PARTAGE FICHE PRATIQUE • Comment préparer et animer une séance du CP	Eric Serfass	107 110
CHAPITRE 4	ÉTABLIR UNE FEUILLE DE ROUTE	Laurent Schlumberger	113

PARTIE 4 ■ LE CONSEIL ET LA DYNAMIQUE PAROISSIALE

CHAPITRE 1	LE CULTE		
	La communauté se retrouve devant Dieu	Jean-Frédéric Patrzynski	123
	Le culte, la vie dans toute son épaisseur	Frédéric Keller	126
CHAPITRE 2	LA VIE COMMUNAUTAIRE		
	Vivre la communauté	Andy Buckler	131
	Les 3 piliers de la communauté locale	Olivier Raoul-Duval	135
	TÉMOIGNAGE • Intégrer les différences interculturelles en Église	Françoise Sternberger	139
CHAPITRE 3	L'ANIMATION BIBLIQUE	Florence Blondon	141
	DOCUMENT • Quand la Bible libère la parole...		144
CHAPITRE 4	LA DIACONIE AU CŒUR DE L'ÉGLISE	Lluís Caballé	147
	FICHE PRATIQUE • Propositions concrètes pour une diaconie au cœur de l'Église		150
	TÉMOIGNAGE • Quand l'Église reconnaît sa vocation diaconale	Douglas Nelson	153
CHAPITRE 5	L'ÉVANGÉLISATION		
	Des défis à relever	Gilles Boucomont	155
	TÉMOIGNAGE • Rendre compte de sa foi, tout simplement	Patrice Fondja	158
	Faites des disciples... la mission aujourd'hui	Andy Buckler	161
CHAPITRE 6	LA CATÉCHÈSE ET LA JEUNESSE		
	Une grande famille	Marc Schaefer	165
	La catéchèse	Luc-Olivier Bosset	167
	La jeunesse	Marc Schaefer	171
	FICHE PRATIQUE • Propositions concrètes jeunesse		174
	FICHE PRATIQUE • Camps, week-end, journée : une responsabilité partagée		176
CHAPITRE 7	L'ŒCUMÉNISME	Gwenaël Boulet	179
	FICHE PRATIQUE • Des exemples d'actions œcuméniques		182
CHAPITRE 8	LES FINANCES		
	...dans l'Église protestante unie de France	Denis Richard	183
	Qu'est-ce que le don ?	Etienne Pfender	193
	FICHE PRATIQUE • Comment présenter les finances à l'AG ?	Alain Clavel	196
CHAPITRE 9	LA COMMUNICATION		
	Une Église qui ne communique pas – est-ce encore une Église ?	Gérald Machabert	199
	FICHE PRATIQUE • Je cherche une Église...	Benjamin Bories	202
	Une Église sans présence sur internet – est-ce imaginable ?	Christian Apel	203

PARTIE 5 CONTINUITÉ ET INNOVATION

CHAPITRE 1	DÉCOUVRIR LE MINISTÈRE Je viens d'être élu... ! Notre foi nous pousse à nous engager Premiers pas d'un président	Jean-Nicolas Bazin Michèle Merlet Émile Genouvrier	209 211 214
CHAPITRE 2	ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET RÉOLUTION DU CONFLIT TÉMOIGNAGE • Prendre le risque	Bernard Dugas Françoise Vivien	217 220
CHAPITRE 3	RENOUVELER L'ÉGLISE Pour un changement plus radical, les équipes pastorales missionnaires (Est) Évangélisation centre Bretagne (Ouest) Repenser la structure paroissiale – les ensembles (CLR)	Christian Tanon Jean-Pierre Le Guillou Sophie Zentz-Amedeo	223 224 227 229
CHAPITRE 4	UN CONSEIL SANS PASTEUR TÉMOIGNAGE • La vacance pastorale : une difficulté, mais une chance à saisir FICHE PRATIQUE • Le poste pastoral est vacant : comment le pourvoir ?	Annick Bainier Christian Bauvais Bertrand de Cazenove	233 238 240

PARTIE 6 UNE ÉGLISE EN PLUSIEURS DIMENSIONS

CHAPITRE 1	LES STRUCTURES DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE	Joël Dautheville	245
CHAPITRE 2	VIVRE LA SOLIDARITÉ AU-DELÀ DU LOCAL	Valérie Mitrani	251
CHAPITRE 3	UNE PRÉSENCE DANS LA CITÉ	Pierre-Yves Debrenne	255
CHAPITRE 4	UNE ÉGLISE EN RELATION Le protestantisme français Les liens internationaux	Bernard Dugas Didier Crouzet	259 263
CHAPITRE 5	DES RESSOURCES POUR NOS ÉGLISES	Andy Buckler	267
CHAPITRE 6	LE CADRE JURIDIQUE DOCUMENT • Sommaire de la Constitution	Jean-Daniel Roque	275 282

GLOSSAIRE	284
-----------	-----

ILS ONT MARQUÉ NOTRE HISTOIRE... 12 PORTRAITS

Vous trouverez au cours de ce livre, de courtes présentations de personnages du passé dont la pensée ou l'action a fortement marqué notre Église à un moment précis dans son histoire, et dont l'influence se fait sentir encore aujourd'hui.

Un grand merci au professeur Jean-François Zorn, qui a préparé les notices.

JEAN-FRANÇOIS ZORN EST PASTEUR ET
MINISTRE RETRAITÉ, PROFESSEUR ÉMÉRITE
D'HISTOIRE DU CHRISTIANISME À L'ÉPOQUE
CONTEMPORAINE, AYANT ENSEIGNÉ À
L'INSTITUT PROTESTANT DE THÉOLOGIE —
FACULTÉ DE MONTPELLIER DE 1994 À 2011.

MARTIN LUTHER (1483-1546)	17
PHILIPP MELANCHTHON (1497-1560)	33
JEAN CALVIN (1509-1564)	51
JOHN WESLEY (1703-1791)	75
TOMMY FALLOT (1844-1904)	95
ALBERT SCHWEITZER (1875-1965)	117
KARL BARTH (1886-1968)	129
SUZANNE DE DIETRICH (1891-1981)	145
MADELEINE BAROT (1909-1995)	151
MARC BOEGNER (1881-1970)	177
JACQUES ELLUL (1912-1994)	215
PAUL RICŒUR (1913-2005)	235

INTRODUCTION

ANDY BUCKLER

Ce livre se présente comme un guide pratique pour comprendre le sens d'un ministère qui est au cœur de l'organisation de l'Église protestante unie de France.

Être conseiller presbytéral est un ministère passionnant que l'on vit avec d'autres et qui fait appel à notre inventivité, notre créativité, notre sens des responsabilités et notre désir d'être au service du Dieu de Jésus-Christ. La vie du conseil est nourrie de l'Évangile, au sein de la communauté, par la grâce de Dieu. La vocation du conseil est de gouverner l'Église locale dans sa mission de vivre et d'annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ dans un monde qui est, nous le savons, en pleine mutation.

Ce monde changeant nous interroge. Parfois il nous décourage. Mais il offre aussi de nouvelles opportunités à saisir.

Dans beaucoup de paroisses, la vie de l'Église locale s'enrichit de l'arrivée de nouvelles personnes d'origines culturelles et de parcours spirituels extrêmement divers. Certains d'entre eux (c'est peut-être vous !) sont appelés par la suite à exercer le ministère de conseiller presbytéral... Mais l'Église ne se limite pas à la dimension locale. La paroisse est membre d'une union qui a défini son mode de fonctionnement dans sa constitution, avec ses synodes et ses différents niveaux local, régional et national. Et là aussi, l'Église connaît le changement.

En 2013, luthériens et réformés se sont unis pour former l'Église protestante unie de France, avec comme objectif de rendre ensemble un meilleur témoignage à l'Évangile.

C'est dans ce contexte-là que ce livre voit le jour. Réalisé avec l'aide de nombreux collaborateurs, il présente le fonctionnement et l'organisation de l'Église protestante unie, dans lequel le conseil presbytéral exerce son ministère. Mais il offre aussi une réflexion sur le sens théologique et spirituel du ministère qu'exerce le conseil presbytéral au cœur de l'Église locale.

Ce livre est complété par des modules d'animation pratique à vivre collectivement au sein même du conseil. Ces animations, plus d'autres ressources de formation et d'information, sont disponibles sur le site internet dédié : www.conseilpresbyteral.fr

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à ce travail collectif, et notamment aux membres du Pôle national de formation (devenu en 2013 la Coordination nationale évangélisation et formation) qui a réalisé cet ouvrage.

Nous espérons que chacun trouvera dans cet ouvrage des éléments de réflexion et de partage pour que le conseil presbytéral auquel il appartient soit un lieu joyeux de service et de ressourcement spirituel.

Que Dieu, qui donne l'espérance, vous remplisse de paix et de joie à cause de votre foi ! Alors, vous serez pleins d'espérance par la puissance de l'Esprit Saint ! (Rom 15,13). ■

ANDY BUCKLER EST PASTEUR, SECRÉTAIRE NATIONAL À L'ÉVANGÉLISATION
ET À LA FORMATION, ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE

PARTIE 1

**UNE
ÉGLISE
EN
MOUVE-
MENT**

SEIGNEUR, PUISSENT TES PAROLES,
SI FORTES ET MYSTÉRIEUSES,

NOUS AIDER À REPRENDRE UN NOUVEL ÉLAN

AFIN DE POURSUIVRE LE CHEMIN,
ENCORE ET TOUJOURS.

PLUTÔT QUE DE NOUS LAISSER
HABITER PAR L'INQUIÉTUDE,

OUVRONS GRAND LA PORTE À CETTE PAIX
QUE TU NOUS OFFRES, LA PAIX DU CŒUR.

VIENS, SEIGNEUR, TE FAIRE PROCHE POUR LIBÉRER
EN NOUS CETTE FORCE D'AMOUR.

VIENS NOUS AIDER À NOUS PACIFIER NOUS-MÊMES
AFIN DE PORTER LA PAIX AUX AUTRES.

AVEC TOI, APPRENONS À DEVENIR DES
PORTEURS DE CONFIANCE.

Jean-Claude Noyé



UNE ÉGLISE DE TÉMOINS

LAURENT SCHLUMBERGER

QU'EST-CE QUI DONNE À MA VIE SON SENS ?
QU'EST-CE QUI LUI DONNE SON SEL, SA SAVEUR, SON POIDS ?
QU'EST-CE QUI FAIT QU'ELLE VAUT LA PEINE D'ÊTRE VÉCUE ?

Cette question n'a rien d'original. Mais elle nous taraude, nous et notre époque, avec une insistance très particulière. De nombreux signes le montrent. Dans un registre extrême, la recherche de l'exploit – du saut en parachute depuis l'espace jusqu'aux ultra-trails par exemple – ou, à l'inverse, l'explosion du nombre de dépressions. Plus banalement, l'accélération de nos rythmes, la frénésie de consommation, le désir de « vivre plusieurs vies en une seule » en sont des indicateurs quotidiens. C'est comme s'il fallait aller chercher toujours plus loin la réponse à cette question, dans le registre de l'action ou celui de la possession. La question de la valeur ou encore de la signification

de l'existence est comme un défi, parfois angoissant, adressé à chacun et à tous.

Il y a de quoi. Car les réponses du passé à cette question du sens de la vie, celles qui étaient traditionnellement fournies et par rapport auxquelles on se déterminait, quitte à les contester, ne sont plus pertinentes. La réponse par le travail ? Elle s'est fracassée sur la précarité et le chômage. La réponse par l'utopie politique ? Elle s'est effondrée à la fin du siècle dernier. La réponse par la religion ? Elle est démentie par l'étroitesse institutionnelle ou la violence intégriste. Il n'y a plus de réponse toute faite à cette question, qui pourrait nous soutenir dans notre quête de sens.

SE DÉTOURNANT DES NORMES DE TOUTE NATURE, QUI ÉCHOUENT À RÉPONDRE, VERS QUI SE TOURNERA-T-ON ? VERS L'INDIVIDU.

Puisque les points de vue collectifs et prédéterminés sont disqualifiés, seul l'individu demeure : à lui d'assumer sa réponse personnelle et singulière à cette question du sens de la vie.

Mais voilà qui est singulièrement difficile et épuisant ! Nous ne sommes pas tous des philosophes détachés des contingences de la vie. Nous avons toujours plus urgent à faire. Alors, nous cherchons des individus à imiter ou rejeter, qui susciteront en nous admiration ou dérision. C'est la raison pour laquelle, me semble-t-il, tout ce qui concerne les people rencontre tant de succès, mais aussi les émissions de télé-réalité, les radios qui donnent la parole aux auditeurs presque en continu, ou les écrans des réseaux sociaux tendus comme des sortes de miroirs.

Chaque fois, il s'agit de mettre en scène des individus offerts à notre admiration ou à notre rejet, et qui renvoient à la question : et moi, quel individu serai-je ? Nous rejetons les systèmes globaux auxquels nous ne croyons plus. Nous ne voulons pas de modèles normatifs qui brident notre autonomie.

Mais nous cherchons des témoins. Des individus qui témoignent, souvent de manière spectaculaire, de la réponse qu'ils donnent à cette question du sens et de la valeur de l'existence, par leur volonté inflexible, leur enthousiasme d'airain, leur succès éclatant. Ou au contraire qui me rassurent en me montrant que, comme moi, ils n'arrivent pas à se dépêtrer de cette question. Nous cherchons des témoins qui s'affichent et nous parlent d'eux, pour que nous puissions mieux nous parler de nous-mêmes. Le témoin est une figure majeure de notre société désenchantée et angoissée.

LE TÉMOIN EST AUSSI UNE FIGURE BIBLIQUE CENTRALE. MAIS IL L'EST DIFFÉREMMENT.

Rappelons-nous par exemple les propos de Jésus à ses disciples : « C'est vous qui êtes les témoins de tout cela » (Luc 24,48), ou : « Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'au bout du monde » (Actes 1,8). Promesse ici, constat là, et l'on n'en finirait pas d'égrener, Ancien et Nouveau testaments confondus, tout ce qui dans la Bible suscite la figure du témoin. Mais autant nous sommes aujourd'hui friands de ces témoins d'une volonté propre qui stimule la nôtre, d'une réussite qui inspire la nôtre, autant le témoin biblique n'est pas témoin des succès et des difficultés de sa propre existence. Il ne se donne pas lui-même en référence, voire en spectacle; il attire l'attention sur ce qu'un autre que lui a fait et dit. Le témoin biblique est témoin du Dieu vivant, qui a sauvé son peuple; il est témoin du Christ libérateur; il est témoin de la parole et des œuvres du Seigneur.

Il ne l'est pas seulement au passé. C'est dans le présent de son existence qu'il témoigne de celui qui en substance lui dit : je te connais par ton nom. Tu as du prix à mes yeux. Indépendamment de tes réussites et de tes échecs, je te reconnais et je t'aime, inconditionnellement. Il est bon que tu existes et que tu sois là. Et si toi tu ne sais pas toujours le sens de ta vie, la saveur de ton existence, elle compte pour moi plus que tout, tu peux me croire.

Être témoin, selon les Écritures, ce n'est pas se mettre soi-même en avant. Ce n'est pas se placer en surplomb au-dessus des autres, pour leur donner de nouvelles normes. C'est recevoir avec d'autres et au milieu d'eux cette parole qui dit une confiance première. Recevoir cette parole en la partageant. Vivre de cette confiance en la rendant contagieuse.

L'ÉGLISE EST LE « LIEU » DE RÉCEPTION PARTAGÉE DE CETTE PAROLE.

Elle n'est pas une institution, même si, bien entendu, elle se donne des institutions pour s'organiser et pour durer. Elle n'est pas même définissable comme un ensemble de personnes puisque, étant appelée pour témoigner, elle existe d'une certaine manière pour celles et ceux qui n'y sont pas. L'Église est ce lieu, ce moment, ce rassemblement, cette occasion, où les classements sociaux de toute nature se dissolvent, y compris entre gagnants et perdants, admirés et relégués, grands et petits quelle que soit la toise. Où la valeur de la vie n'est plus indexée à nos réussites et nos échecs. Où il n'est plus nécessaire de se justifier d'exister. L'Église se découvre là où l'on reçoit du Dieu vivant, en la partageant, cette parole qui dit une confiance. Cette parole, si ténue, qui dit une confiance, inconditionnelle. Cette parole qui naît au souffle de l'Esprit.

L'Église devient dès lors une sorte de terrain d'entraînement, dans un double sens. Un terrain où l'on s'entraîne, au sens sportif du terme, à placer et replacer cette confiance au cœur de notre vie. Où l'on expérimente les mots pour la dire et la redire. Où l'on apprend à l'exprimer pour devenir à son tour témoin. Elle est aussi un terrain où l'on se laisse entraîner, où l'on se laisse emporter par la joie reçue et partagée. Car il existe un signe – le Nouveau Testament dit parfois : un fruit de l'Esprit – qui manifeste qu'une Église est portée par ce désir de recevoir et de partager la confiance de Dieu, et c'est la joie.

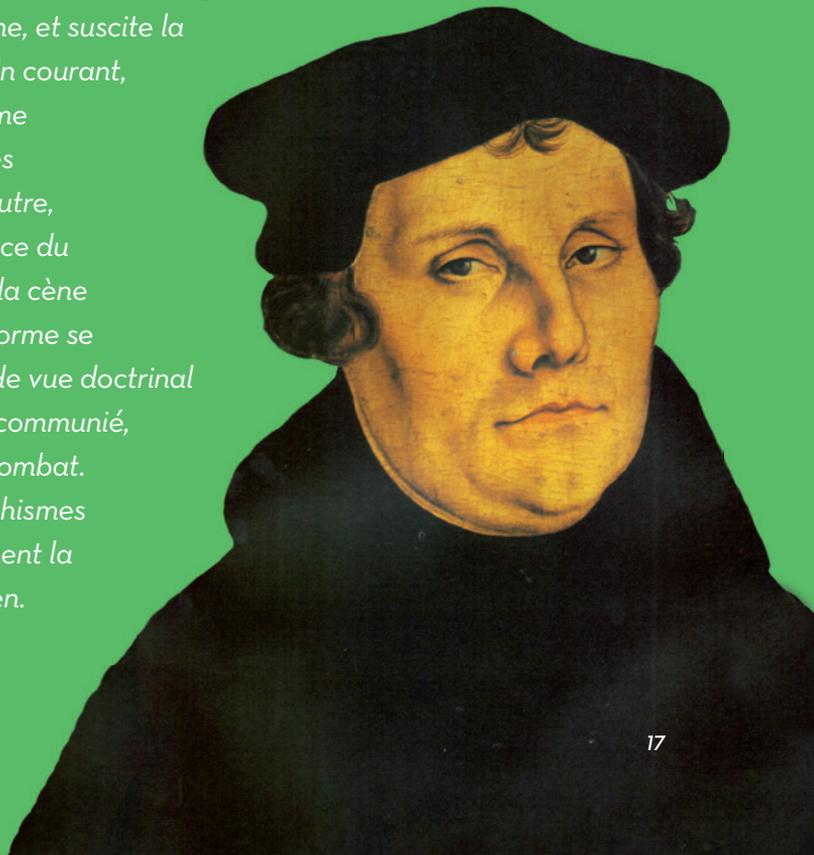
Tel est le mouvement, le chemin, qui est aussi une joie, où l'Église protestante unie se découvre entraînée : être dans son temps une Église de témoins. ■

LAURENT SCHLUMBERGER EST PASTEUR, PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE.

MARTIN LUTHER

(1483-1546)

Luther est le premier réformateur dont les idées se répandent dans toute l'Europe à partir de 1517, grâce à ses 95 thèses. Il est porteur d'une redécouverte évangélique fondamentale : Dieu accepte l'homme malgré sa condition de pécheur et le justifie malgré ses actions, par la foi seule en Christ (Romains 1,17). Luther souhaitait que l'Église médiévale se réforme selon ces principes ; mais, contestant l'autorité des papes et des conciles, il est excommunié en 1521. La Réforme se déroule alors en dehors de l'Église, désormais catholique romaine, et suscite la naissance d'autres Églises. Un courant, anabaptiste refuse le baptême des enfants et le port d'armes (mennonisme), alors qu'un autre, spiritualiste, refuse la présence du Christ dans les éléments de la cène (zwinglianisme). Ainsi la Réforme se diversifie d'un double point de vue doctrinal et territorial. Avant d'être excommunié, Luther publie des écrits de combat. En 1529 il produit deux catéchismes qui vont structurer durablement la réformation du croire chrétien.





L'Église comme... peuple choisi

Vous êtes le peuple que Dieu a choisi pour annoncer les grandes choses qu'il a faites. Il vous a appelés à sortir de la nuit, pour vous conduire vers sa lumière magnifique. Autrefois, vous n'étiez pas le peuple de Dieu, mais maintenant, vous êtes son peuple.

1 PIERRE 2,9-10

UNE HISTOIRE QUI A DE L'AVENIR

JEAN-CLAUDE DEROCHE

« SI C'EST DES HOMMES QUE VIENT LEUR ENTREPRISE, ELLE DISPARAITRA D'ELLE-MÊME ; SI C'EST DE DIEU, VOUS NE POURREZ PAS LA FAIRE DISPARAÎTRE. »

ACTES 5,38 SS

L'Église protestante unie de France, née officiellement le 1^{er} janvier 2013, est riche de plusieurs histoires quelque peu différentes qui se sont rencontrées. Elle est le produit de l'union de deux Églises, elles-mêmes déjà produits d'unions antérieures, l'Église évangélique luthérienne de France (EELF) et l'Église réformée de France (ERF). Ce mouvement d'union est profondément nourri par le mouvement œcuménique né au début du xxe siècle après la Conférence missionnaire mondiale d'Édimbourg en 1910. Ainsi dès le départ, le mouvement d'union des Églises est principalement motivé par le souci du témoignage des chrétiens, tout comme l'Église unie que nous formons maintenant.

L'EEFL, DEUX SENSIBILITÉS DANS UNE SEULE ÉGLISE

L'EELF est née des conséquences de la guerre de 1870 et de la séparation des luthériens de France après cette guerre de ceux d'Alsace et de leur centre ecclésial à Strasbourg. Le premier synode eut lieu à Paris en juillet 1872 et sa Constitution fut reconnue par la loi du 1^{er} août 1879. Cette Église fut constituée par la réunion de deux régions à l'histoire et à la sensibilité religieuse fort différentes qui formèrent donc deux Inspections ecclésiastiques : l'inspection de Montbéliard qui comprend

l'ensemble du « Pays » et Belfort qui n'a pas été annexé, et l'Inspection de Paris qui regroupe la région parisienne et deux extensions à Lyon et Nice.

Montbéliard fut au bénéfice d'une réforme locale particulière au XVI^e siècle, notamment avec Pierre Toussain. Mais sa dépendance au duché de Wurtemberg la contraignit au luthéranisme. On y vit donc un protestantisme marqué à la fois par le calvinisme, le luthéranisme et aussi le piétisme qui imprègne les esprits. Le luthéranisme parisien, né dans les ambassades scandinaves sous l'ancien régime, fut nourri ensuite par les immigrations allemandes du milieu du XIX^e siècle puis par les réfugiés alsaciens après 1870. Les deux inspections, qui se vivent d'ailleurs plutôt comme deux Églises, qui sont de sensibilités différentes, furent réunies par la volonté de la République en une seule Église luthérienne.

DÉJÀ UNE UNION, MAIS VENUE DE LA CONTRAINTÉ EXTÉRIEURE.

L'ERF, UNE HISTOIRE PLUS ANCIENNE

Née en 1559 de la prédication de Calvin, l'Église réformée de France grandit dans le contexte tumultueux des guerres de religion. En 1598, l'Édit de Nantes autorise les réformés à vivre leur foi sous certaines conditions. Cet édit est révoqué en 1685, ce qui provoque le départ d'un tiers des réformés. Après un siècle de persécution, l'Édit de Tolérance et la révolution française vont donner aux protestants la liberté de conscience et de culte. Au XIX^e siècle, une nouvelle dynamique se développe, grâce au mouvement du Réveil avec son accent sur l'évangélisation, et au développement du christianisme social. En même temps, les réformés français se divisent entre « évangeliques » et « libéraux » sur des questions théologiques.

Ces divisions sont surmontées lorsque l'ERF est fondée par l'Assemblée constituante de Lyon en 1938 de la réunion de plusieurs unions d'Églises : « évangelique », « réformée », « libérale », « méthodiste », certaines Églises restant en dehors de cette union. Tout comme pour l'EELF, l'ERF est déjà une union de chrétiens qui vivent leur foi de manières diverses mais à la différence de l'EELF ceux-ci ont choisi de se rassembler sans que cela ne leur soit imposé par l'histoire du pays.

EN ROUTE POUR L'UNION !

Pouvait-on en rester là ? Certainement pas ! C'est pourquoi au cours des années soixante, une première tentative d'union des Églises luthériennes et réformées d'Alsace-Moselle et de France se met en place. Curieusement intitulée « Esquisse pour une Église évangélique unie », cette tentative de rassemblement des quatre Églises échoue en 1969.

Rétrospectivement on peut imputer cet échec à la difficulté de rassembler en une seule structure des Églises concordataires et des Églises séparées de l'État, difficulté renforcée par les attitudes variées de ces Églises devant les événements de 1968, et peut-être aussi à des questions de personnes.

Cette tentative ne fut cependant pas vaine puisqu'il en naquit un Conseil permanent qui coordonna les actions que ces Églises pouvaient entreprendre ensemble, comme la catéchèse ou la formation permanente des pasteurs par exemple. Mais l'exigence spirituelle de l'unité ne pouvait s'arrêter là d'autant plus qu'intervenait en 1973 la Concorde de Leuenberg, concorde européenne dans laquelle les Églises luthériennes, réformées, vaudoise, et les Frères moraves « constatent... qu'elles ont une compréhension commune de l'Évangile... cela leur permet de déclarer entre elles la communion ecclésiale et de la réaliser »¹.

C'est dans ce contexte, qu'au printemps 2001, au début du troisième millénaire de l'ère chrétienne, une paroisse de la banlieue parisienne (Bourg-la-Reine), membre de l'EELF, interpella les directions des deux Églises, EELF et ERF, en leur demandant de « mettre en route un dialogue approfondi en vue d'aboutir à une Église unie... en accord avec les recommandations émises par la Concorde de Leuenberg ». Cette interpellation fut reprise par un vœu du Synode de Soissons (2001) qui lancera ainsi le processus d'union.

L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE EST DONC LA CONSÉQUENCE CONCRÈTE DES ACCORDS THÉOLOGIQUES DE LA CONCORDE DE LEUENBERG.

¹ Le texte complet de la Concorde de Leuenberg est disponible sur www.leuenberg.net

UNIS POUR TÉMOIGNER

On peut constater que dans ce processus d'une douzaine d'années personne n'est resté au bord de la route. Souvent on a pu malheureusement voir, et des sites d'humour protestant s'en sont gaussés, que la constitution d'une Église unie aurait pour résultat de faire trois Églises là où il y en avait deux, une Église unie et une Église maintenue de chacune des précédentes. Ceci car l'union mal maîtrisée entraînerait en fait des ruptures et séparations internes à chacune des Églises. Dans notre cas cela ne s'est pas passé et il faut en chercher les raisons.

- L'accord théologique était déjà réalisé par la Concorde de Leuenberg, ce qui n'existait pas au temps de l'Esquisse.
- Les deux Églises avaient déjà énormément en commun ; formation initiale et permanente des pasteurs avec l'Institut protestant de théologie (IPT) et la Communion protestante luthéro-réformée (CPLR), action missionnaire avec le Service de Mission-DEFAP, outils catéchétiques, publications avec *Paroles protestantes*, mouvements de jeunesse avec les Éclaireuses et éclaireurs unionistes (EEUdF), recueils de cantiques et liturgies d'installation.

- Au cours du processus tous ont pu exprimer leurs avis et propositions, particuliers, paroisses ou Églises locales, pastorales, synodes régionaux, synodes nationaux. Ceci a été la conséquence d'une initiative partie du terrain d'une paroisse et non d'organes directeurs.
- Mais surtout, dès le début le but recherché n'était pas la constitution d'une structure, mais l'efficacité du témoignage évangélique comme à Édimbourg en 1910. L'union n'est donc pas un but en soi mais un moyen pour le témoignage. Ceci se voit par la simultanéité avec l'animation "*Écoute! Dieu nous parle...*" car avant le témoignage il faut d'abord écouter la Parole, celle qui envoie.

Le déroulement positif du processus d'union montre aussi que tous les acteurs au long de ces années n'ont pas seulement agi d'eux-mêmes, mais ont été des outils avec lesquels le Seigneur a fait avancer le projet (cf. Actes 5,38 ss). Pour avoir été impliqué personnellement pendant toute cette période j'en tire le sentiment que nous avons tous été « agis » par celui qui peut tout et à qui seul revient la gloire.

Ce n'est pas un hasard sans signification qu'au synode de Sochaux (2007) après les premières décisions communes prises au niveau national les synodaux ont entonné spontanément « À toi la gloire...! ».

ET APRÈS ?

Jusqu'ici, les Églises de France étaient marquées par leur histoire, les difficultés rencontrées dans les siècles passés qui avaient forgé leur sensibilité et qui les ont souvent poussés à protester (pour défendre les droits de l'Homme en particulier) plus qu'à proposer. Leurs membres étaient issus de familles protestantes qui transmettaient « l'héritage des pères ». Aujourd'hui, la transmission de la foi ne s'effectue plus de la même manière à l'intérieur de l'Église. La foi n'est plus héréditaire. Il y a désormais plus de membres des Églises qui viennent de l'extérieur que de gens nés dans une famille protestante. Nous ne vivons

plus un protestantisme « ethnique » hérité mais bien plutôt un protestantisme de choix personnel. Ce changement nous rapproche finalement de la situation des premières Églises, comme celles du livre des Actes, celles qui avaient tout l'avenir devant elles.

D'autre part, nos Églises locales et paroisses sont vivifiées par l'apport de chrétiens venus de loin qui forment des ressources très dynamiques pour le témoignage. Leur histoire personnelle ne s'inspire pas de la Révocation de l'Édit de Nantes mais bien plutôt de l'œuvre missionnaire des siècles précédents. Nos Églises seront de plus en plus multiculturelles et c'est une chance.



UNE ÉGLISE POUR DEMAIN

D'ailleurs, cette union dépasse de beaucoup les deux Églises qui la réalisent pour ne faire qu'une Église unie. La preuve, l'intérêt que l'événement rencontre à l'extérieur.

- Les instances internationales luthériennes et réformées, la Fédération Luthérienne Mondiale (FLM) et la Communion Mondiale d'Églises Réformées (CMER), ont fait connaître leur intérêt et leur soutien tout au long du processus.
- Les sociologues des religions ont été surpris de la solidité de la démarche et en ont étudié les raisons, les significations et les effets.
- L'attitude des autres Églises est très significative, depuis celles qui à l'intérieur du protestantisme se posent la question de la possibilité éventuelle de rejoindre l'union, jusqu'aux paroles de prêtres de l'Église catholique romaine qui s'interrogent sur la possibilité de s'inspirer de la démarche d'une union sans confusion pour l'œcuménisme.

→ Dans une société dont l'éclatement et le manque de projet d'avenir provoquent peurs et replis identitaires, l'union montre que tout cela peut être dépassé. Vivre dans une même Église des identités confessionnelles diverses est déjà un témoignage à l'extérieur du christianisme comme cela a été souligné par exemple, par des enseignants du service public confrontés à des oppositions identitaires.

Comme on le voit, les effets de cette union dépassent largement déjà le but initial... et ce n'est qu'un début... L'Église protestante unie n'est pas seulement l'héritière de l'EELF et de l'ERF, c'est aussi l'Église pour aujourd'hui, et pour demain. L'union étant désormais réalisée, l'outil étant en place, la suite va pouvoir être mise en œuvre. La tâche est devant nous. ■

**LE TÉMOIGNAGE
C'EST MAINTENANT !
L'ÉGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE... UNE
ÉGLISE QUI A DE L'AVENIR !**

JEAN-CLAUDE DEROCHE EST PASTEUR RETRAITÉ, AYANT EXERCÉ UN
MINISTÈRE NOTAMMENT À BOURG-LA-REINE DE 1992 À 2010.

ÊTRE ÉGLISE DANS UN MONDE QUI BOUGE

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR NOTRE MISSION AUJOURD'HUI

LAURENT SCHLUMBERGER

EN FRANCE, LE PROTESTANTISME A TOUJOURS ÉTÉ
UNE SORTE D'ALTERNATIVE ULTRA-MINORITAIRE
AU CATHOLICISME DOMINANT.

On le sait, l'État-nation français s'est progressivement constitué en s'opposant aux puissances féodales. Et, dans cette lutte pour l'existence puis pour la suprématie, le pouvoir central s'est ajusté, par choix ou par nécessité selon les moments, à l'Église catholique. Numériquement et politiquement, socialement et culturellement, le catholicisme a pendant

des siècles occupé quasiment la totalité du terrain religieux français. La transmission du judaïsme se faisant par génération, le protestantisme a donc longtemps été la seule alternative religieuse au catholicisme. Une alternative minoritaire - les protestants n'ont jamais dépassé, et encore fort brièvement, le pic des 10 à 15% de la population - mais tenace.

Cette situation de « mouche du coche » fut souvent pour son malheur, mais aussi parfois pour son bonheur. Côté malheur, on pense bien sûr aux périodes de persécutions actives et à grande échelle, mais aussi au confinement et aux coups de force qui les ont précédées, ou à cette suspicion, voire à cette « haine oubliée » qui les ont suivies. Sur le versant du bonheur, et même de la fierté, on évoquera par exemple les débuts de la Troisième République, souvent perçus comme un Age d'or durant lequel l'influence des intellectuels, entrepreneurs ou hommes politiques protestants faisait classer ceux-ci du côté de la raison, de l'ouverture, de la liberté, en un mot du progrès.

Religieusement mais aussi socialement, dans les périodes d'ombre ou de lumière, l'opposition au catholicisme a par conséquent également été une formidable ressource identitaire pour le protestantisme français. Qu'est-ce qu'un protestant en France ? Un chrétien non catholique. Un dissident qui existe non seulement dans les interstices laissés entre l'action du sabre et celle du goupillon, mais donc aussi, en négatif, grâce à cette alliance.

Fort logiquement, les protestants français ont développé une manière d'être Église conforme à cette situation. La représentation majeure en est celle du « petit troupeau ». Inspirée par d'innombrables passages bibliques, l'image a fortement résonné avec la réalité d'une France

agricole – et cela jusqu'au milieu du XX^e siècle – et avec un imaginaire français nourri de terroirs plus que de cités. Qui dit troupeau dit aussi prédateurs, bergers parfois admirés et parfois honnis, importance de l'environnement et du temps qu'il fait, ou encore verts pâturages qu'on ne manquera pas de gagner après les traversées de déserts : l'image du « petit troupeau » offrait un cadre fécond pour interpréter les malheurs et les embellies, et pour transfigurer l'histoire en épopée.

Mais surtout, le petit troupeau est celui qui doit sa survie au fait de rester groupé. De se serrer les coudes quoiqu'il arrive, même et surtout lors des inévitables chamailleries internes. Le protestantisme français a donc développé une identité ecclésiale conforme à ses besoins, sur le mode de la famille, de l'entre-soi, parfois même du club. On y valorise les réseaux de cousinage et d'affinités. On développe un langage – le fameux « patois de Canaan » – qui permet de marquer une frontière symbolique. On retrouve de la vigueur par le biais de réveils.

Naturellement, cette esquisse de description a quelque chose de caricatural, donc d'excessif. On voudra bien l'excuser. Elle cherche à mettre en évidence un basculement récent, qu'il est capital de prendre en compte si l'on veut valablement s'interroger sur les défis et les opportunités qui s'offrent à la mission de notre Église aujourd'hui.

Le protestantisme français, tout au long de son histoire, a donc développé une manière d'être Église conforme à l'image du « petit troupeau ». Dans le monde d'alors, ce fut une option pertinente. mais aujourd'hui, ce monde a disparu.

Le paysage socioreligieux occidental, et notamment français, est sous nos yeux en train d'être bouleversé. Les motifs de ce bouleversement sont nombreux. Pour notre propos, et là encore de manière trop rapide, j'en relève trois.

1. LES RELIGIONS SONT DEVENUES MINORITAIRES, Y COMPRIS LA CONFESSION DE RÉFÉRENCE CATHOLIQUE.

Pour la première fois en 2008, les athées et sans religion déclarée sont devenus majoritaires en France.²

S'il fallait retenir une date pour situer le basculement que j'évoque, ce pourrait être celle-ci. Non

seulement les religions sont devenues socialement et culturellement excentrées, voire marginales, mais les croyants déclarés sont désormais une minorité, selon toute vraisemblance destinée à se rétracter encore fortement. Cette évolution frappe le culte catholique plus que tout autre. La France « fille aînée de l'Église » se rabougrit avec l'âge et n'est plus catholique.

Le protestantisme français, qui n'a pas d'autre expérience que celle de la minorité, peut dans un premier temps sourire de se retrouver en si bonne compagnie. Mais en même temps, il se découvre lui-même ringardisé, assimilé à tort ou à raison non plus au progrès mais à ces cultes que l'on range du côté du passé. Surtout, l'érosion catholique l'empêche désormais d'avoir recours à cette ressource

² Enquête European Value Survey de 2008, mentionnée dans Sébastien FATH et Jean-Paul WILLAUME dir., *La nouvelle France protestante*, Genève, Labor et Fides, 2011, pp. 370 s.

identitaire qu'était la position d'alternative au culte dominant : on n'existe pas en s'appuyant contre ce qui se dissout.

En outre, ce protestantisme est lui-même en recomposition : développement effervescent des Églises dites issues de l'immigration, hausse régulière des courants évangéliques et surtout charismatiques, dynamique luthéro-réformée moins visible mais réelle.

IL OFFRE UNE IMAGE EN MOSAÏQUE OU EN KALÉIDOSCOPE QUI, HORS ÉVÉNEMENTS ET FAITS DIVERS, TEND À LE RENDRE MOINS PERCEPTIBLE.

Le concept de société liquide a été développé par le sociologue Zygmunt BAUMANN.

3

2. LES MODES D’AFFILIATION SONT MOUVANTS ET PEU LISIBLES.

Il n'est sans doute guère besoin de s'appesantir sur ces évolutions, tant elles nous concernent quotidiennement. Les institutions enseignantes – école, Églises, etc. – sont en déclin et largement disqualifiées. Dans le domaine religieux comme dans tous les autres, le pluralisme est non seulement admis mais valorisé. Les spiritualités sont en situation de concurrence. Croire est devenu un chemin individuel et subjectif. Les transmissions se font de moins en moins verticalement, au fil des générations, mais transversalement, au gré des réseaux. Il ne s'agit pas ici de juger ces évolutions, qui ont sans doute autant de côtés positifs qu'inquiétants, mais d'en prendre acte. Plus encore, il nous faut constater qu'elles ne sont pas le fait d'autres, mais que nous y participons activement nous-mêmes.

Les appartenances sont devenues fluides, mouvantes, voire « liquides ».³ Il est devenu rare, presque louche, et en tous cas certainement signe d'un immobilisme de mauvais aloi, d'être membre sa vie durant du même parti, de la même Église, de la même entreprise!

Les mouvements identitaires ou communautaristes confirment a contrario cette évolution. Plus on a le sentiment

d'être dans un environnement liquide, dans lequel tout bouge tout le temps, plus on est tenté de se fixer sur des appartenances dont on espère qu'elles fourniront cette sécurité dont on manque si cruellement dans son quotidien. La vague celtique qui n'en finit pas, côté folklorique et souriant, ou l'instrumentalisation de l'islam dans les banlieues reléguées, côté politique et désespéré, en sont deux manifestations parmi tant d'autres.



3. LA SOCIÉTÉ N'A PLUS DE LUNETTES POUR LIRE CE PAYSAGE RELIGIEUX LIQUIDE.

Alors même que la culture générale religieuse se perd – le fameux « rapport Debray »⁴ l'a attesté du point de vue d'une stricte neutralité laïque – de nouveaux cultes se sont installés en France : islam, bouddhisme, évangélisme venu du Tiers-Monde. Les observateurs, globalement moins perspicaces,

Régis DEBRAY, L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque, Rapport au Ministre de l'Éducation nationale, Paris, Odile Jacob, 2002.

sont confrontés à un paysage plus vaste et plus complexe.

En outre, le religieux s'étend bien au-delà des cultes connus et estampillés comme tels. D'autres phénomènes sociaux ont pris une coloration religieuse, parfois forte. Des analyses l'ont montré de manière convaincante à propos du culte du corps, du sport de masse ou de l'utopie de la communication parfaite. Dans ces domaines, les prescriptions de croyances et de comportements, les communions et les « grand'messes », les « gourous » et les « fidèles », les promesses irrationnelles et les budgets impressionnants sont légion.

Mais en général, cette dimension religieuse s'impose à l'insu de ceux qui pratiquent et, lorsqu'on la souligne, ne suscite qu'incrédulité. S'il y a moins de croyants qu'autrefois, il y a plus de croyance.

Par inculture et par impensé, la société sécularisée peine donc à comprendre et même à repérer le religieux. Sans bien savoir pourquoi et sans vraiment s'en rendre compte, elle devient volontiers agressive avec ce qu'il reste des religions instituées, et en particulier les nouveaux cultes, car elle est affolée par un religieux faible mais disséminé, donc omniprésent. En France particulièrement, ce sont probablement cette ignorance et cette cécité qui infléchissent la laïcité dans un registre agressif, qui ne laisse pas d'étonner nos voisins étrangers, toujours surpris de constater combien les français prétendent laisser la religion au vestiaire alors qu'elle ressurgit sur le mode du pugilat à l'occasion de débats de société.

CES ÉVOLUTIONS METTENT LE PROTESTANTISME FRANÇAIS AU DÉFI DE RENOUVELER SA MANIÈRE D'ÊTRE ÉGLISE. ELLES LUI ENJOIGNENT, POUR ÊTRE FIDÈLE À SON HÉRITAGE, DE LE RECOMPOSER EN UNE CONFIGURATION NOUVELLE.

Ce défi est une épreuve, c'est-à-dire une difficulté et une chance à la fois. Une difficulté, car il lui faut tourner une page, prendre de la distance avec ce qui a tant contribué à le constituer et à le faire vivre jusqu'ici. Une chance, car il lui est possible d'écrire une page nouvelle, d'être fidèle à ce qu'il est profondément, dans un monde transformé. Du reste, le protestantisme « classique », luthéro-réformé, est déjà engagé dans cette recomposition et il y trace son chemin.

Ce chemin va de l'Église de « niche » – l'alternative ultra-minoritaire au catholicisme dominant – à l'Église du large – qui n'hésite pas à avancer en eaux profondes. De la communauté de distinction à la communauté de rapprochement. Du groupe qui se serre les coudes à celui qui tend les bras. De la connivence à la rencontre. Ou bien encore, de l'Église de membres à l'Église de témoins.

L'Église de membres est centrée sur ce qu'elle apporte à ceux qui ont choisi de la rejoindre. L'Église de témoins est décentrée d'elle-même pour rejoindre celles et ceux qui n'y sont pas. L'Église de membres se tient chez elle. L'Église de témoins est sur son propre seuil. L'Église de membres s'adresse aux abonnés et offre aux autres un signal brouillé. L'Église de témoins cherche à

manifeste ce qui la fait vivre en clair. Elle a le souci non pas de maintenir l'étendard d'un langage daté, mais de proposer l'Évangile de l'amour inconditionnel de Dieu d'une manière perceptible aujourd'hui par ceux qui le méconnaissent. Elle se sait appelée à être attestataire sans être identitaire. Elle se découvre appelée à être, à nouveaux frais, confessante.

Le protestantisme luthéro-réformé français est engagé sur ce chemin. Il a réalisé une union d'Églises en Alsace et en Moselle dans le cadre régional et juridique qui lui est propre. Il a réussi l'union de l'Église évangélique luthérienne de France et de l'Église réformée de France dans l'Église protestante unie de France, non pas pour d'hypothétiques et bien improbables économies d'échelle, mais parce que pour lui c'était la voie d'un « meilleur témoignage rendu de l'Évangile ».⁵

5 Synode général de l'Église évangélique luthérienne de France et Synode national de l'Église réformée de France réunis conjointement à Sochaux en 2007, décision 25.

C'est ainsi que la future Église unie a lancé la dynamique " Écoute! Dieu nous parle ... Depuis 2011, ce programme rappelle combien l'Église est une communauté d'écoute partagée avec le plus grand nombre. Le nous dont il est question dans ce mot d'ordre n'est pas un petit peuple d'élus chargé de répandre ensuite un message dont il

serait l'orgueilleux dépositaire. Il désigne la foule que les disciples ont rejointe, et avec laquelle ils se découvrent nourris en même temps qu'ils la servent.⁶

⁶ Voir l'épisode, habituellement mais mal nommé « la multiplication des pains », par exemple dans l'évangile selon Marc, chapitre 6.

C'EST DANS L'ÉCOUTE PARTAGÉE AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE QUE L'ÉGLISE SE DÉCOUVRE AU CŒUR DE LA MISSION QUI LA CONSTITUE ET QUI LA FAIT VIVRE.

L'Église protestante unie constituée poursuit ce chemin, dans la perspective de l'année 2017. On fêtera alors les cinq cents ans de l'affichage par Martin Luther de ses 95 thèses sur la porte de la chapelle du château de Wittenberg, événement que l'on s'accorde à désigner comme le point de départ de la Réforme protestante.

Loin de célébrer un homme, de grands ancêtres ou une époque, l'Église unie veut s'inspirer du geste de l'affichage et s'interroger : « quelles sont nos thèses pour l'Évangile aujourd'hui ? ».

Il s'agit, dans une dynamique offerte à toute l'Église, de se saisir de notre héritage pour le redire non pas avec les mots d'autrefois, mais avec nos mots d'aujourd'hui, des mots que nous aurons ensemble puisés dans les Écritures, échangés avec nos contemporains, polis dans la prière et dans le débat, pour y faire résonner avec confiance l'Évangile, cette bonne nouvelle venue du fond des âges et toujours neuve lorsqu'elle nous touche.

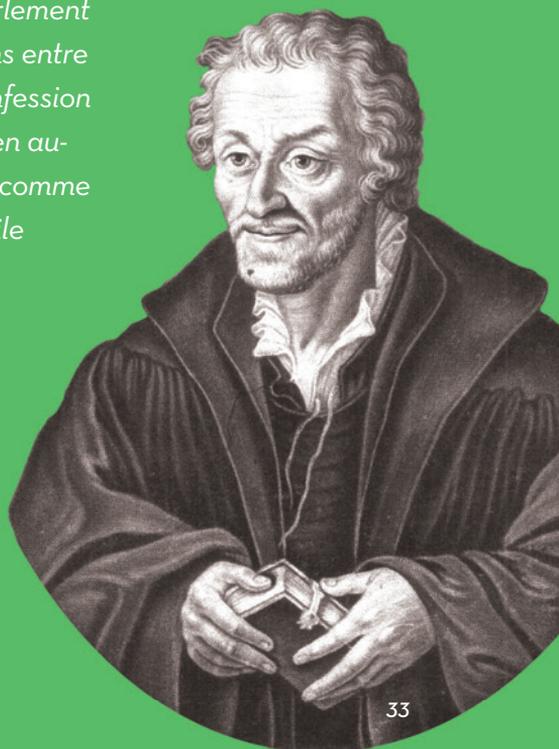
Confiance et langage. Ce sont au fond les deux axes de notre chemin, les deux lignes au long desquelles se déploie la mission de l'Église. La confiance reçue de Dieu, confiance partagée, confiance contagieuse. Et le langage renouvelé, pour que l'Évangile résonne aux oreilles de nos contemporains et aux nôtres comme une parole qui fait vivre debout. ■

LAURENT SCHLUMBERGER EST PASTEUR, PRÉSIDENT DU CONSEIL
NATIONAL DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE

PHILIPP MELANCHTHON

(1497-1560)

Proche de Luther, mais également des réformateurs de Bâle et de Constance, Melanchthon est le type même de théologien d'esprit européen ayant à cœur de systématiser la pensée réformatrice et d'organiser l'Église. En 1521 il publie un ouvrage, traduit en français en 1551, présentant la somme des idées théologiques communes de la Réforme. Conseiller politique des princes allemands, il participe à plusieurs séances du parlement de Saxe (diète) qui tentent de réguler les relations entre Églises diverses et États. En 1530, il rédige la Confession d'Augsbourg, centrale pour le luthéranisme et bien au-delà, avec son fameux article définissant l'Église comme « l'Assemblée des croyants dans laquelle l'Évangile est enseigné dans sa pureté et où les sacrements sont administrés dans les règles ». Son souhait de trouver à un accord doctrinal avec le catholicisme, et de tirer les conséquences pratiques de la doctrine de la justification, valent beaucoup d'oppositions à ce précurseur de l'union des luthériens et des réformés, et de l'œcuménisme.



PRÉAMBULE DE LA CONSTITUTION

PRÉFACE HISTORIQUE

L'Église protestante unie de France – Communion luthérienne et réformée se constitue en 2012-2013 en unissant l'Église évangélique luthérienne de France et l'Église réformée de France.

Elle est l'héritière de ces Églises dont les traditions ecclésiales et les identités confessionnelles demeurent en son sein et stimulent son témoignage commun par leur enrichissement mutuel.

L'Église évangélique luthérienne de France trouve son origine dans l'union, après la guerre de 1870-1871, du Consistoire de Paris et de l'Inspection de Montbéliard, alors séparés du Directoire de l'Église de la Confession d'Augsbourg. La Confession d'Augsbourg ⁷ et les autres livres symboliques luthériens demeurent toujours la référence des communautés, des synodes et des ministres de la famille luthérienne membres de l'Église protestante unie de France.

L'Église réformée de France s'est constituée en 1938 à partir de l'Union nationale des

Églises réformées évangéliques de France, dont les statuts avaient été préalablement modifiés, pour accueillir l'Union des Églises réformées de France, l'Église évangélique méthodiste de France ainsi que certaines Église évangéliques libres de France. L'acceptation de sa Déclaration de foi ⁸ reste le moyen par lequel les communautés, les synodes et les ministres de la famille réformée adhèrent à l'Église protestante unie de France.

En 2007, à Sochaux, les synodes des deux Églises ont ouvert le chemin vers la création d'une Église protestante unie. En 2009, à Bourg-la-Reine, les Synodes ont confirmé cette volonté en donnant leur approbation à un projet d'Église unie conçue comme une base commune de vie et de mission pour le témoignage et le service de l'Évangile. La reconnaissance mutuelle de la foi commune telle qu'elle est exprimée dans les différentes confessions de foi reconnues par l'EELF et l'ERF constitue le fondement de la Déclaration commune d'union de l'Église protestante unie de France.

7-8 <http://www.eglise-protestante-unie.fr/Echanger-des-convictions/confessions-de-foi>

Avec les Églises unies par la Concorde de Leuvenberg, l'Église protestante unie de France reconnaît que *l'exclusive médiation salvatrice de Jésus-Christ est le centre de l'Écriture et que l'annonce de la justification en tant qu'annonce de la libre grâce de Dieu est la norme de toute prédication de l'Église*. En affirmant que *la condition nécessaire et suffisante de la vraie unité de l'Église est l'accord dans la prédication fidèle de l'Évangile et l'administration fidèle des sacrements*, elle reconnaît que l'unité donnée en Jésus-Christ est toujours à construire et à manifester, petit à petit mais de la manière la plus visible possible, en vue du témoignage et du service de l'Église dans le monde.

PRINCIPES ECCLÉSIOLOGIQUES

Comptant sur Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit pour la conduire dans la vérité et dans la charité sur le chemin de l'unité visible de l'Église, l'Église protestante unie de France – Communion luthérienne et réformée est gouvernée selon le régime presbytérien synodal.

Le Seigneur Jésus-Christ, de qui procèdent toutes les charges et tous les pouvoirs, est le seul chef de l'Église. Par leur baptême, tous

sont appelés à prendre part à sa mission. Tous les ministères dans l'Église sont exercés au nom de Jésus-Christ, en soumission à son autorité souveraine, à l'écoute de la Parole de Dieu et sous la direction de l'Esprit saint.

La réalité visible de l'Église apparaît dans les assemblées des fidèles où la Parole de Dieu est droitement annoncée et reçue, les sacrements du baptême et de la Sainte Cène fidèlement administrés et reçus. Elle apparaît de même dans l'union de ces assemblées qui sont de véritables Églises lorsqu'elles confessent la foi de l'Église universelle.

Les assemblées locales sont constituées en Églises locales ou paroisses. Celles-ci sont gouvernées par les conseils presbytéraux nommés par leurs membres, et les synodes formés de leurs délégués. Égaux entre eux, les conseils presbytéraux sont ainsi subordonnés au synode national, gouvernement de l'Église protestante unie, ainsi qu'aux synodes régionaux pour ce qui concerne leur responsabilité propre.

De même, les ministres sont égaux entre eux, et sont soumis à l'autorité des synodes et à celle des corps ecclésiaux, conseils et ministres auxquels les synodes délèguent pour un temps les pouvoirs qu'ils jugent nécessaires.

DÉCLARATION D'UNION

En confessant sa foi de l'Église universelle : « Jésus Christ est le Seigneur », l'Église protestante unie de France se reconnaît comme l'un des visages de l'unique Église du Christ et participe à la mission d'annoncer l'Évangile au monde en paroles et en actes.

En 2017, on fêtera les 500 ans de la Réforme. Dès 2013, l'Église protestante unie s'engage dans une dynamique de réflexion et de partage, inspirée par le geste d'affichage de thèses par Luther, en 1517. « Quelles sont nos thèses pour aujourd'hui? », telle sera la question à laquelle chacun et tous ensemble dans l'Église, nous essaierons de répondre, pour donner élan à notre témoignage.

L'une des manières de répondre sera, en 2017, la rédaction et l'adoption d'une déclaration de foi de l'Église protestante unie de France. Cette déclaration de foi viendra s'insérer dans le préambule de la Constitution de l'Église, qui sera donc profondément remanié à cette occasion.

L'Église protestante unie de France s'inscrit dans la famille des Églises de la Réforme. Avec la Concorde de Leuenberg, elle reçoit leur témoignage commun, tel qu'il a été exprimé dans la Confession d'Augsbourg et les autres livres symboliques luthériens, comme dans la Confession de foi de La Rochelle et les autres confessions de foi de la tradition réformée :

- Unaniment, les Réformateurs ont confessé que le témoignage pur et originel de l'Évangile dans l'Écriture est la norme de la vie et de la doctrine.
- Unaniment, ils ont témoigné de la grâce libre et inconditionnelle de Dieu, manifestée dans la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ et offerte à quiconque met sa foi en cette promesse.
- Unaniment, ils ont confessé que seule la mission impartie à l'Église de proclamer ce témoignage dans le monde doit déterminer l'action et les structures ecclésiales, et que seule la parole du Seigneur demeure souveraine par rapport à toute organisation humaine de la communauté chrétienne.

En même temps, ils ont reçu et confessé à nouveau la foi exprimée dans les symboles de l'Église ancienne, foi au Dieu trinitaire ainsi qu'à la divinité et à l'humanité de Jésus-Christ.

L'Église protestante unie de France écoute et proclame l'Évangile de Jésus-Christ, message libérateur et générateur de confiance. L'Esprit saint la conduit dans des chemins nouveaux pour faire face aux questions d'aujourd'hui. En affirmant son unité, elle entend maintenir la pluralité vivante des formes de la prédication, de la vie culturelle et ecclésiale, et de l'activité diaconale et sociale.

Elle assume sa part de responsabilité dans le monde et appelle à la liberté, nécessaire pour penser et pour agir.

À CELUI QUI PEUT, PAR LA
PUISSANCE QUI AGIT EN
NOUS, FAIRE INFINIMENT
AU-DELÀ DE TOUT CE QUE
NOUS DEMANDONS OU
PENSONS, À LUI SEUL SOIT
LA GLOIRE, DANS L'ÉGLISE
ET EN JÉSUS-CHRIST,
DE GÉNÉRATION EN
GÉNÉRATION ET AUX
SIÈCLES DES SIÈCLES!
AMEN!

TITRE 1 DE LA CONSTITUTION • ÉGLISE LOCALE OU PAROISSE ET CONSISTOIRE

ARTICLE 1

§1 • L'Église protestante unie de France

L'Église protestante unie de France – Communion luthérienne et réformée professe qu'aucune Église particulière ne peut prétendre délimiter l'Église de Jésus-Christ, car Dieu seul connaît ceux qui lui appartiennent.

Elle a pour raison d'être d'annoncer au monde l'Évangile. Elle est donc ouverte à toute personne qu'elle appelle à croire en Jésus-Christ, à approfondir sa foi par la lecture de la Bible et l'écoute de la prédication, à recevoir le baptême s'il ne lui a pas déjà été donné et à participer à la Sainte Cène.

§2 • L'Église locale ou paroisse

L'Église locale ou paroisse accueille comme membres, avec leur accord, ceux qui reconnaissent que « Jésus-Christ est le Seigneur ».

Elle participe à la mission de l'Église, notamment par la proclamation de la Parole de Dieu, l'administration des sacrements, la catéchèse, la diaconie et les différents services et activités de la communauté et elle en assure les besoins financiers.

§3 • Projet de vie

Chaque paroisse ou Église locale établit un « projet de vie » qui définit son identité, ses priorités et les axes principaux de sa mission. Ce texte, adapté à l'issue des bilans de vie de la paroisse ou Église locale et de l'évaluation du ministère, est transmis au conseil régional.

§4 • Conformité avec la loi du 9 décembre 1905

Pour mettre son régime traditionnel en accord avec la loi du 9 décembre 1905, l'Église protestante unie de France invite les membres d'une paroisse ou Église locale à adhérer et à participer à une association culturelle, régie par le titre IV de cette loi, ainsi qu'à une ou plusieurs associations à vocation diaconale.

ARTICLE 2 – ASSOCIATION CULTUELLE

§1 • Principes généraux d'organisation

Au sein des Églises locales ou paroisses sont constituées des associations culturelles, chacune se gouvernant par l'intermédiaire d'un comité qui porte le nom de conseil presbytéral. Ces associations forment une Union nationale.

§2 • Membres

Les membres de l'Église locale ou de la paroisse qui désirent être membres de l'association culturelle, doivent en faire la demande écrite au conseil presbytéral. Ceux qui sont inscrits sur la liste des membres de l'association culturelle sont appelés à participer financièrement au service de l'Évangile et à la vie matérielle et financière de l'Église ainsi qu'à son gouvernement.

PARTIE 2

**LA
VOCATION
DU
CONSEIL
PRESBY-
TÉRAL**



SEIGNEUR DIEU, À TRAVERS L'HISTOIRE,

TU AS APPELÉ DES HOMMES ET DES
FEMMES À TON SERVICE.

PAR TON ESPRIT, TU LEUR AS ACCORDÉ
LES DONS NÉCESSAIRES.

À L'ÉCOUTE DE TA PAROLE QU'ILS
NOUS ONT TRANSMISE,

NOUS Y RECONNAISSONS TON AMOUR.

QUE TON ESPRIT NOUS GUIDE
SUR CE CHEMIN DE VIE,

PAR JÉSUS-CHRIST, TON FILS, NOTRE SEIGNEUR.

AMEN.

Prière du jour, liturgie luthérienne de l'installation du conseil presbytéral



LE CONSEIL PRESBYTÉRAL, UN MINISTÈRE

MICHEL BERTRAND

D'UN POINT DE VUE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE, LE CONSEIL PRESBYTÉRAL CONSTITUE LE COMITÉ DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION CULTUELLE. EN MÊME TEMPS, DANS UNE APPROCHE THÉOLOGIQUE ET ECCLÉSIOLOGIQUE, IL FAUT COMPRENDRE LE CONSEIL PRESBYTÉRAL COMME UN MINISTÈRE COLLÉGIAL, EXERCÉ EN RELATION AVEC LES AUTRES MINISTÈRES, NOTAMMENT CELUI DES PASTEURS, ET AVEC CELUI DE TOUTE L'ÉGLISE.

Avec cette double approche, nous sommes à l'articulation du théologique et du juridique. L'un ne contredit pas l'autre. En effet, l'organisation de la vie de l'Église est tributaire des règles que lui impose l'État et de celles qu'elle se donne elle-même à travers sa constitution en particulier, qui est la charte de sa vie commune et qui exprime ses convictions,

ecclésiologiques notamment. Il y a toujours une certaine tension entre les dispositions juridiques et le point de vue spirituel et théologique, mais les premières ne doivent pas être méprisées au profit du second.

Les aspects institutionnels de notre vie d'Église ne sont pas sans signification théologique !



Ils sont la marque de l'incarnation, de la dimension historique du dessein de Dieu. C'est en effet dans un contexte

historique particulier que Dieu appelle l'Église à organiser son existence commune, conformément à la vocation qu'il lui adresse.

LE SACERDOCE UNIVERSEL

DÉFINITION

La doctrine du sacerdoce universel signifie que c'est le peuple de Dieu en son ensemble (et en son sein chaque chrétien) qui, à l'image du Christ, rend Dieu présent au

Œuvres complètes,
Labor et Fides, Genève
1986, t.2 pp 79-156.

¹ cœur du monde par ses paroles et ses actes, et présente ce monde à

Dieu dans la louange et l'intercession. C'est là sa tâche spécifique, sa mission première et essentielle ; comme Martin Luther l'écrit :

« Tous les chrétiens appartiennent à l'état ecclésial. Il n'existe entre eux aucune différence, si ce n'est celle de la fonction comme le montre saint Paul en écrivant que nous sommes tous un seul corps, mais que chaque membre a sa fonction propre par laquelle il sert les autres. Ce qui provient de ce que nous avons tous un même baptême, un même Évangile, une même foi qui seuls forment l'état ecclésiastique et le

peuple chrétien. En conséquence nous sommes absolument consacrés tous par le baptême ».¹

On peut tirer de cette doctrine du sacerdoce universel trois conséquences :

- Tous les chrétiens sont égaux : dans l'Église, il n'y a pas deux catégories de croyants, d'une part des ministres disposant de pouvoirs particuliers et d'un statut privilégié, et, d'autre part, de simples fidèles qui devraient obéir et suivre. Il n'existe ni distinction, ni hiérarchie ; nous sommes tous égaux devant Dieu.
- Nous sommes tous, y compris les pasteurs, des laïcs. Tous les fidèles appartiennent au même ordre. Le pasteur n'a pas de relations privilégiées avec le sacré, il n'est pas un intermédiaire entre Dieu et les hommes. Personne n'est revêtu d'une autorité et de pouvoirs sacerdotaux qui le distingueraient des autres fidèles.

→ Donc nous sommes tous des prêtres, y compris les laïcs. Par son baptême, chaque chrétien a une responsabilité, une mission envers les autres.

Cette doctrine du sacerdoce universel entraîne une ecclésiologie, non de soumission, mais de communion dans laquelle l'autorité est partagée.

UNE AUTORITÉ PARTAGÉE

Il faut en effet toujours réaffirmer contre tous les cléricatismes renaissants, que le ministère d'autorité n'est pas réservé à quelques-uns, mais qu'il est l'affaire de toute l'Église. Nous appartenons à une Église qui a choisi de n'avoir aucune instance pour décider de la vérité, que celle de notre écoute et de notre annonce commune de la Parole. Et donc, contrairement à ce qui est dit parfois, le peuple protestant n'est pas sans magistère, mais celui-ci est disséminé dans l'ensemble du peuple de l'Église, pour autant qu'il ne se dérobe pas à sa tâche théologique.

LEVER LES MALENTENDUS

Il faut pourtant lever trois malentendus concernant cette doctrine du sacerdoce

universel et les conséquences que nous en tirons pour justifier certaines de nos idées ou pratiques personnelles.

L'individualisme

Tout d'abord, sans doute à cause de l'histoire du protestantisme et, plus près de nous, sous l'influence de l'individualisme contemporain, on utilise, souvent à tort, le principe du sacerdoce universel pour justifier l'individualisme et se soustraire aux exigences de la vie communautaire. Or il n'en est rien. Même si le sacerdoce universel souligne très clairement la responsabilité individuelle de chaque croyant devant Dieu, il implique aussi, en Christ, la relation avec les autres dans la communauté qui jouent ce rôle sacerdotal. D'où l'importance de la parole de chacun mais aussi de l'écoute de chacun à l'égard des autres, car seule la diversité des points de vue peut faire surgir le plein relief du Christ et nous garder des prétentions individuelles et des dérives sectaires. C'est pourquoi la participation du plus grand nombre au ministère de l'autorité est décisive, afin qu'il ne devienne jamais le magistère de quelques-uns !

Ce sacerdoce universel permet à chaque fidèle de prendre sa part du ministère de toute l'Église, non de prétendre imposer



à tous son point de vue, aussi convaincu et sincère soit-il. Si aucun clerc, aucune hiérarchie ne saurait nous confisquer la Parole ou prétendre dire seule la vérité, ce n'est pas pour que tout un chacun s'en arroe le droit, et parfois ignore ou disqualifie les décisions des pasteurs, des conseils, commissions, assemblées et synodes, dès lors qu'ils ont décidé autre chose que ce qu'il croit vrai.

La démocratie

C'est dire aussi, autre malentendu à lever, que le sacerdoce universel ne fonde pas la démocratie dans l'Église, contrairement à ce qui se dit parfois. Certes l'affinité entre protestantisme et démocratie n'est pas sans fondement : la place des assemblées, le rôle important des conseils presbytéraux, la proportion équilibrée de laïcs et de ministres dans les conseils et les synodes, la participation des fidèles à tous les niveaux de l'Église, le recours au vote pour choisir ses représentants et prendre les décisions dans les diverses instances de gouvernement. Une telle affinité a pu nous flatter et nous permettre de nous sentir à l'aise dans la France laïque et républicaine !

Pour autant le sacerdoce universel n'est pas le suffrage universel. Il ne relève pas en effet du droit de l'individu, mais de la vocation de la communauté. L'exercice de l'autorité repose sur une conception organique du corps qu'est la communauté des croyants, corps différencié et uni par sa vocation au service de tous. C'est en Christ et devant lui que les uns et les autres s'efforcent de se déterminer.

L'uniformité

D'autant, et c'est le troisième malentendu, qu'il y a parfois dans les Églises protestantes un contresens sur la notion du sacerdoce universel quand elle est comprise comme concernant directement la théologie des ministères. Or, si ce principe indique que tous les baptisés sont égaux en dignité devant Dieu, il ne signifie en rien que cette égalité soit uniformité. Une chose est le sacerdoce universel qui fait de toute l'Église et de chaque baptisé un prêtre entre Dieu et le monde, autre chose sont les ministres reconnus, donnés à l'Église afin de contribuer à son édification et l'aider à exercer sa responsabilité missionnaire.



LE RÉGIME PRESBYTÉRIEN SYNODAL

Dans la première phrase du préambule de la Constitution, il est indiqué que :

« L'Église Protestante unie de France appartient au groupe d'Églises qui sont gouvernées par le régime presbytérien synodal ».

Pourtant, avant d'entrer plus avant dans la définition de ce régime, il faut rappeler d'une part que toutes les Églises de la Réforme ne sont pas régies par lui et d'autre part que l'on ne peut tirer des Écritures un seul type d'organisation de l'Église. Leur étude montre au contraire que différents modèles peuvent exister et prétendre les uns les autres à une légitimité scripturaire.



Ainsi on peut en repérer au moins trois principaux :

- Le système « hiérarchique », ou épiscopal (tel qu'il apparaît dans l'Église catholique romaine, par exemple) :

Citations de la Constitution, préambule. ²

l'autorité vient d'en haut et se trouve déléguée

des échelons supérieurs vers la base. L'Église manifeste et assure son unité par la structure hiérarchique qui est considérée comme d'institution divine.

- Le système « congrégationaliste » : chaque assemblée est l'Église. Elle s'organise et se gouverne librement, et noue des liens fraternels avec les autres assemblées. Une structure fédérative peut exister pour assurer des tâches communes, mais elle n'a pas d'autorité sur les Églises locales ; elle peut tout au plus formuler des recommandations (exemple : Fédération des Églises évangéliques baptistes).

- Enfin, le régime « presbytérien synodal » ; l'étude du texte du préambule montre qu'il repose sur trois principes. D'abord, le mot Église s'applique à la fois à l'Église locale et à l'Union de ces Églises locales.

« La réalité visible de l'Église apparaît dans les assemblées des fidèles où la Parole de Dieu est droitement annoncée et reçue, les sacrements du baptême et de la Sainte Cène correctement administrés et reçus »².

Mais en tant qu'Église elle ne peut rester isolée. La réalité visible de l'Église « apparaît de même dans l'union de ces assemblées qui sont de véritables Églises lorsqu'elles confessent la foi de l'Église universelle ». Ensuite le gouvernement de l'Église ne peut être confié aux seuls pasteurs ou ministres.

« Le Seigneur Jésus-Christ, de qui procèdent toutes les charges et tous les pouvoirs, est le seul chef de l'Église. Par leur baptême, tous sont appelés à prendre part à sa mission. Tous les ministères dans l'Église sont exercés au nom de Jésus-Christ, en soumission à son autorité souveraine, à l'écoute de la Parole de Dieu et sous la direction de l'Esprit saint. »

Tous les membres de l'Église sont ainsi appelés à participer au gouvernement de l'Église en discernant la volonté de Dieu. Enfin il y a égalité des Églises et des ministres.

« Égaux entre eux, les conseils presbytéraux sont subordonnés aux synodes régionaux et ceux-ci au synode national. De même les ministres sont égaux entre eux, et sont soumis à l'autorité des synodes et à celles des corps ecclésiastiques auxquels les synodes peuvent

déléguer temporairement les pouvoirs qu'ils jugent nécessaires. »

Il n'y a donc pas de hiérarchie ayant un caractère sacré, mais des fonctions électives, des délégations, des mandats limités dans le temps.

LA DIVERSITÉ DES MINISTÈRES

Si nous regardons rapidement du côté des Écritures bibliques, la plupart des exégètes sont d'accord pour constater la grande diversité ecclésiologique du Nouveau Testament. L'Église naissante a eu une extraordinaire liberté pour organiser les ministères en fonction de sa mission, et de manière plus précise par rapport à l'annonce de l'Évangile. Ainsi les premiers chrétiens de Jérusalem semblent s'être donné une organisation collégiale, reprenant ce modèle du judaïsme où le mot ancien désigne traditionnellement les responsables d'un conseil de communauté (Actes 11,30 ; 14,23 ; 15,2-6).

En Actes 20,28, Paul précise aux anciens d'Éphèse que leur rôle est de « paître l'Église de Dieu », de « prendre soin du troupeau » dont

l'Esprit-Saint les a établis « gardiens » (en grec épiscopos : c'est le mot qui donnera évêque). L'ensemble de ce discours montre qu'il s'agit d'un ministère pastoral au sens propre.

Le terme « ancien » n'apparaît pas dans les lettres de Paul, sauf dans les lettres « pastorales ». Les anciens y sont chargés de la prédication et de l'enseignement (1 Tim 5,17). Ensemble ils gouvernent collégalement l'Église (1 Tim 3,1-7). La responsabilité de leur désignation n'apparaît pas clairement. Elle semble déléguée par l'apôtre Paul à Timothée (1 Tim 1,1-7) ou à Tite (Tite 1,5), sans qu'il soit question d'élection par la communauté locale.

Au moment de la Réforme, la question de l'organisation de l'Église a surtout



été reprise par Calvin, qui distingue les « ... quatre ordres d'office que notre Seigneur a institués pour le gouvernement de son Église : premièrement les pasteurs, puis les docteurs, après les anciens et quartement les diacres »³.

Jean CALVIN, *Le registre de la compagnie des Pasteurs*, Genève, Droz, 1964, p.1.

3 Il réserve aux pasteurs de prêcher la Parole de Dieu, aux

docteurs le soin d'étudier les Écritures, aux anciens celui de veiller à la discipline, aux diacres celui de secourir les pauvres.

Pour Calvin, les anciens avaient la charge de veiller sur le troupeau avec le pasteur, de faire que le peuple s'assemble, que chacun se trouve aux saintes congrégations, de faire rapport des scandales et des fautes, et d'en connaître et juger avec les pasteurs, et en général d'avoir soin avec eux de tout ce qui concerne l'ordre, l'entretien et le gouvernement de l'Église.

Pour ce qui est de l'Église protestante unie de France, la constitution distingue trois types de ministères :

→ Ceux qui s'exercent dans le cadre et sous la responsabilité de l'Église locale (les paroisses). Ces services divers sont discernés, organisés et contrôlés par les conseils presbytéraux, responsables

du gouvernement de la vie paroissiale. Ils varient d'une Église à l'autre, selon les ressources et les besoins de chaque communauté. Ceux qui les assument le font de façon toujours révocable. Ce sont les ministères locaux.

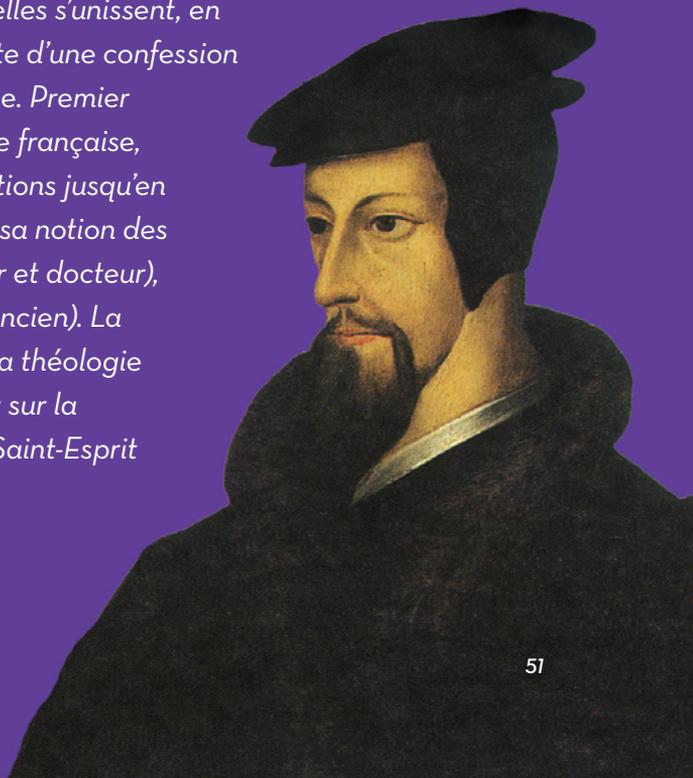
→ Ceux qui s'exercent sous forme collégiale et dont la responsabilité est en relation avec le gouvernement de l'Église : conseils presbytéraux, synodes et conseils régionaux et nationaux. Ceux qui les exercent sont élus pour un mandat limité dans le temps (4 ans). Leur ministère est reconnu liturgiquement au cours d'un culte public.

→ Les ministères qu'assument personnellement des hommes et des femmes, dûment habilités par le synode national, au service et sous la responsabilité de l'Église protestante unie de France et que nous appelons les ministres de l'Union. Parmi eux, celles et ceux qui exercent le ministère de la Parole et des Sacrements, portent le titre de « pasteurs de l'Église protestante unie de France ».

JEAN CALVIN

(1509-1564)

Calvin, réformateur de la deuxième génération, est l'inspirateur de la Réforme en France. Il œuvre depuis Genève où il va demeurer de 1541 jusqu'à sa mort, après avoir fui la France en 1534, être passé par Bâle en 1536, où il publie la première édition de l'Institution de la religion chrétienne, et par Strasbourg en 1538. De son exil en Suisse, il adresse une correspondance apostolique nourrie avec les Églises locales de France ralliées à la Réforme. Il les soutient et les conseille jusqu'à ce qu'elles s'unissent, en 1559, en un Synode national qui se dote d'une confession de foi et d'une discipline ecclésiastique. Premier grand ouvrage de théologie en langue française, l'Institution va connaître plusieurs éditions jusqu'en 1560. Calvin y développe notamment sa notion des ministères : deux de la parole (pasteur et docteur), et deux de gouvernement (diacre et ancien). La justification par la foi se trouve dans la théologie de Calvin, qui met également l'accent sur la sanctification du croyant, l'action du Saint-Esprit et la visibilité de l'Église dans la cité.





LE MINISTÈRE DU CONSEIL PRESBYTÉRAL

Dans notre Église, le conseil presbytéral (comme le conseil régional ou le conseil national) est un élément essentiel du dispositif mis en place pour structurer notre vie commune. Il n'est pas, comme on le croit trop souvent, à tort, un simple rouage administratif mais un lieu de négociations, de débats et de décisions communautaires qui permettent l'élaboration permanente du consensus de foi et l'expression concrète de la communion, un lieu où se confrontent les convictions diverses et se construisent les convictions communes.

LE CONSEIL PRESBYTÉRAL EXERCE UN MINISTÈRE AU SERVICE DE L'ÉVANGILE ET DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE.

On trouvera exprimés ailleurs dans ce livre les différentes responsabilités de ce ministère. Je souligne ici quatre caractéristiques indispensables.

La confiance

Ce ministère a été confié aux membres du conseil presbytéral par leurs sœurs et frères dans la foi. Et dans « confier », il y a confiance.

Confiance envers ceux que l'on a discernés et appelés pour assumer cette charge.

Confiance qu'ils sauront être attentifs à tous, discrets dans leur propos et sur leurs débats internes.

Confiance que dans l'exercice de ce ministère, l'assistance du Saint-Esprit leur est promise et qu'ils sont au bénéfice de la prière de toute l'Église.

Cela ne signifie pas que ces instances soient infaillibles et que leurs décisions ne puissent être discutées. Elles peuvent et doivent l'être, et elles le sont. Mais une responsabilité et donc une autorité particulière est attachée à leur charge qui doit être reconnue et respectée dès lors qu'elle leur a été confiée. Sans doute faut-il parfois redécouvrir dans notre Église cette notion d'obéissance au sens de soumission mutuelle pour le service de l'Évangile. Car cette charge, s'ils l'exercent à l'écoute de ceux qui les ont désignés, c'est

toujours dans l'écoute de la Parole qu'ils chercheront à se déterminer. Exerçant un ministère pastoral au sens large, ils sont au service du seul vrai pasteur de l'Église.

C'est dire que, malgré des allures collégiales et démocratiques, notre fonctionnement n'est pas la démocratie et ne prétend pas l'être. S'il doit y avoir un lien entre la communauté et le conseil et le synode, il ne saurait se traduire par la pratique du mandat impératif. Chacun se détermine toujours en conscience devant Dieu.

Le discernement

C'est bien pourquoi l'élection du conseil presbytéral par l'assemblée générale n'obéit pas à un processus démocratique selon lequel des personnes solliciteraient les suffrages sur un programme. Mais c'est plutôt un processus de discernement qui amène à choisir des personnes en fonction de leurs compétences, de leurs charismes, de leur consécration à l'Évangile et au service de l'Église. La communauté les appelle parce qu'elle les croit capables d'assumer le ministère de conseiller presbytéral de manière collégiale. Il s'agit donc d'un choix, d'un discernement, ratifiés ensuite par le vote de l'assemblée générale. Il découle de tout cela qu'être conseiller ou conseillère presbytéral(e) n'est ni une dignité,

ni un honneur. Ce n'est pas davantage un siège auquel on a droit en vertu de la famille à laquelle on appartient ou de la position que l'on occupe dans la société. C'est un service qui suppose une disponibilité, de la discrétion et une ouverture aux autres.

**ON NE VIENT PAS AU
CONSEIL UNIQUEMENT
POUR DÉFENDRE LES
INTÉRÊTS DU LIEU OÙ L'ON
HABITE OU DE LA TENDANCE
QUE L'ON REPRÉSENTE OU
DU SECTEUR D'ACTIVITÉ
DANS LEQUEL ON
EST ENGAGÉ.**

Il est important que les secteurs d'activités, les lieux et les tendances qui composent la paroisse soient représentés au conseil, mais leurs porte-parole doivent garder une vue d'ensemble de leur ministère de gouvernement de l'Église locale, c'est-à-dire avoir comme objectif essentiel la fidélité à l'Évangile et la recherche du bien commun.



C'est dire que la recherche de nouveaux conseillers est souvent une difficulté, surtout lorsque les possibilités de choix sont limitées. On n'oubliera toutefois pas qu'être conseiller ou conseillère presbytéral(e) est une tâche spécifique pour laquelle tout le monde n'est pas qualifié. Ainsi l'idée évoquée parfois que l'on va rapprocher quelqu'un de la paroisse en l'élisant au conseil presbytéral n'est pas bonne. Les ministres sont donnés à l'Église par le Christ et établis par l'Esprit-Saint. Rechercher des conseillers presbytéraux revient donc à discerner les dons conférés par l'Esprit.

La collégialité

Une autre caractéristique essentielle du conseil presbytéral est sa collégialité. Cette collégialité s'exerce d'autant mieux que le conseil tend à être lui-même une communauté dont les membres se connaissent, s'estiment, se respectent et ont du plaisir à se retrouver et travailler ensemble.

Le conseil est aussi un lieu où l'on peut partager ses joies, ses peines, ses difficultés, recevoir et exercer une entraide fraternelle.



À l'intérieur du conseil, et pendant les séances, on veillera à ce que chacun trouve sa place, à ce que chaque tendance, s'il y en a, ne devienne pas un clan. Il importe qu'elles s'acceptent les unes les autres, et que toutes puissent s'exprimer sans se sentir jugées ou écartées. Ne pas éviter d'avoir des débats de fond qui s'imposent, afin d'assumer les différences et parfois les différends et grandir ainsi dans la vraie communion. Dans nos Églises, on croit trop souvent, au nom d'un amour mal compris, devoir dissimuler les divergences et les tensions. Mais comme elles existent de toute façon, il arrive qu'on laisse pourrir des situations de façon dommageable pour tout le monde.

**POUR LES DÉCISIONS À
PRENDRE ON VISERA PAR
LE DÉBAT APPROFONDI
AU CONSENSUS SINON À
L'UNANIMITÉ. SI CE N'EST
PAS POSSIBLE, LA MAJORITÉ
VEILLERA À RESPECTER
LA MINORITÉ.**

LES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL

Selon la Constitution, le conseil presbytéral a la responsabilité de discerner, reconnaître et coordonner les ministères locaux ⁴, de veiller notamment à l'organisation d'une formation biblique, spirituelle et ecclésiale ⁵ et à la célébration régulière du culte ⁶, de se tenir en liaison avec tous les groupes locaux et les institutions ecclésiales ⁷.

Il prend garde à ce que la paroisse ou Église locale « assure l'équilibre de ses recettes et dépenses », en versant tant la contribution régionale que celle pour l'action apostolique ⁸, et « a les pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de l'association et la représenter au regard des tiers », sauf en ce qui concerne les décisions relatives d'une part aux ministres, pour lesquelles l'accord avec le conseil régional est nécessaire ⁹, et d'autre part le patrimoine de l'association, pour lequel toute décision nécessite l'accord du conseil régional et de l'assemblée générale ¹⁰.



La solidarité

Une fois que les débats auront eu lieu et que les décisions auront été prises, les membres du conseil presbytéral feront preuve de solidarité. Chaque membre du conseil est entièrement libre et responsable des interventions qu'il fait sur les questions abordées en réunion du conseil. Mais une fois la décision prise, cette décision s'impose à tous et chaque conseiller en est solidaire, particulièrement dans la présentation des décisions du conseil presbytéral aux membres de l'Église locale.

Si les décisions du conseil sont destinées à être connues, tout conseiller est tenu à une totale discrétion quant au déroulement des débats au sein du conseil presbytéral, et une discrétion plus totale encore (si cela est possible) au sujet des personnes.

Sinon il n'y a plus de liberté de parole au sein de nos conseils ou commissions.

Solidarité aussi avec l'ensemble de l'Église protestante unie de France. En effet toute décision prise par le conseil presbytéral doit être conforme à la constitution et aux décisions des synodes. C'est pourquoi le ministère du conseil presbytéral est une pièce essentielle de notre régime presbytérien synodal, car il est à la charnière de l'Église locale et de l'Église

dans son expression synodale. Le conseil assure l'ouverture de l'Église locale sur l'universalité, c'est-à-dire sur tout ce avec quoi cette Église est en solidarité. Le conseil prépare les travaux des synodes et fait appliquer leurs décisions. Il est signe et artisan de l'unité de l'Église.

Solidarité enfin avec la communauté. On ne le dira jamais assez, le conseil doit veiller à ne pas se couper de la communauté. Il est en échange constant avec elle, se faisant l'écho des tendances et des aspirations qui s'y manifestent. Dans sa composition même, le conseil doit être le reflet de la paroisse : sexes, âges, options. Il ne devrait pas représenter une seule tendance, même si elle est majoritaire dans la paroisse. Il veille à la communion entre tous.

Toutes ces caractéristiques du conseil presbytéral comme ministère sont bien exprimées dans les engagements que prennent les conseillers lors de la liturgie de reconnaissance :

« Vous serez responsables de vos frères et de vos sœurs. Vous les encouragerez par votre vie. Vous vous garderez de tout ce qui pourrait faire tomber les plus petits. Vous serez discrets dans vos propos. Vous serez vigilants dans la

« prière, persévérants dans l'écoute de la Parole, fidèles au repas du Seigneur, assidus aux assemblées de l'Église. Vous poursuivrez votre formation spirituelle, théologique, humaine. Ainsi, vous aurez à cœur de renouveler l'élan de votre ministère ».

C'est dire que pour accomplir au mieux leur mission les conseillers presbytéraux auront le souci de leur formation, de leur ressourcement spirituel et biblique.

Ils chercheront à connaître leur Église, et la manière dont elle vit. Ils seront attentifs au monde qui les entoure, en vue d'assurer l'actualité du message évangélique annoncé par la communauté dont ils sont responsables.

C'est une lourde tâche. Mais elle est au bénéfice de la promesse du Christ. Elle n'est possible qu'enracinée dans des convictions théologiques, l'amour de l'Église, une vie spirituelle et communautaire, nourrie de la Parole et portée par la prière. ■

MICHEL BERTRAND EST PASTEUR RETRAITÉ, AYANT ÉTÉ PROFESSEUR DE THÉOLOGIE PRATIQUE À L'INSTITUT PROTESTANT DE THÉOLOGIE DE 2006 À 2013, ET PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE DE 1992 À 2001.

4 Constitution, art. 4 § 5

5 art. 33 § 1

6 art. 30

7 art. 4 § 6

8 art. 17 § 2

9 art. 25 et 26

10 Statuts de l'association culturelle, article 7



ARTICLE 4 DE LA CONSTITUTION

CONSEIL PRESBYTÉRAL ET MINISTÈRES LOCAUX

§1 • Principes généraux

La paroisse ou l'Église locale se gouverne par l'intermédiaire d'un conseil presbytéral dans le cadre général de la Constitution, des statuts, des règlements et des décisions du synode national de l'Église protestante unie de France.

§2 • Composition

Le conseil presbytéral est composé d'au moins six membres de l'association culturelle, élus pour quatre ans par l'assemblée générale au scrutin secret. Le ou les ministres, titulaires ou intérimaires, ainsi que le ou les proposants en fonction au sein de l'association culturelle, en sont membres de droit. (...)

§3 • Renouvellement

Le conseil est renouvelé tous les quatre ans. Les membres sortants sont rééligibles.

Nul ne peut effectuer plus de trois mandats entiers consécutifs, sauf dérogation pour un mandat supplémentaire accordée préalablement par le conseil régional saisi par décision du conseil presbytéral prise par vote à bulletin secret.

Par dérogation, et après approbation par le conseil national, les statuts de l'association culturelle peuvent prévoir un renouvellement par moitié tous les deux ans.

§4 • Impossibilité d'interruption du mandat par l'assemblée

L'assemblée générale ne peut pas décider de mettre fin au mandat d'un conseiller presbytéral ou de l'ensemble du conseil presbytéral.

§5 • Ministères locaux

Le conseil presbytéral discerne, reconnaît et coordonne les ministères exercés par les membres de l'Église locale ou paroisse, au sein de celle-ci ou ailleurs en son nom. Lorsque le conseil presbytéral a discerné des

ministères locaux, il lui appartient d'organiser leur reconnaissance liturgique en adaptant la liturgie mentionnée à l'article 18 de la constitution.

§6 • Rôle de liaison

Le conseil presbytéral se tient en liaison tant avec les groupes d'études et d'action de l'Église locale ou paroisse (notamment en ce qui concerne les activités diaconales) qu'avec les institutions ecclésiales.

RÈGLEMENT D'APPLICATION DU §3 DE L'ARTICLE 4 : RENOUVELLEMENT

3.1 • Propositions

Il appartient au conseil presbytéral de faire des propositions pour son renouvellement. Ces propositions sont communiquées aux membres de l'association culturelle avec la convocation à l'assemblée générale. Elles ne font pas obstacles à l'élection par l'assemblée générale, d'autres membres de l'association culturelle, pourvu qu'ils soient éligibles.

3.2 • Élections complémentaires

Dans le cas où le conseil presbytéral a perdu le tiers de ses membres, il est procédé, dans le délai de trois mois, à des élections partielles.

3.3 • Transmission de la liste des conseillers

La liste des membres du conseil presbytéral est transmise au conseil régional et au conseil national dans le mois qui suit toute élection.

RÈGLEMENT D'APPLICATION DU §5 DE L'ARTICLE 4

§5 • Dénomination des ministères locaux

Pour reconnaître le ministère exercé par un membre de l'Église locale, le conseil presbytéral ne peut en aucun cas employer ni le titre de ministre, ni celui de pasteur, ces titres ne pouvant être utilisés dans l'Église protestante unie de France que dans les conditions prévues à l'article 21 de la constitution.



L'Église comme... champ à labourer

Celui qui plante n'est rien, celui qui arrose n'est rien. Mais celui qui fait pousser est tout, et c'est Dieu. Entre celui qui plante et celui qui arrose, il n'y a pas de différence. Mais Dieu donne à chacun sa récompense, selon son travail. Car nous travaillons ensemble au service de Dieu, et vous êtes le champ de Dieu.

1 CORINTHIENS 3,7-9

LE CONSEIL ET LE PASTEUR

MARIE-HÉLÈNE WIECZOREK

RECETTE D'UNE MAYONNAISE À RÉUSSIR

Vous mettez en présence un homme ou une femme, avec sa personnalité, ses attentes, son caractère, son histoire mais aussi sa vocation et sa formation, et un groupe humain constitué, fait de personnes qui se côtoient parfois depuis très longtemps et qui habitent la même ville ou le même secteur géographique, qui sont la mémoire de l'Église locale et qui sont souvent installées dans des habitudes de vie d'Église. Vous mélangez

précautionneusement et vous goûtez. Si les individus construisent ensemble un groupe, c'est réussi et votre Église va progresser, travailler dans la joie du service au nom de Jésus Christ. Si les deux parties restent chacune de son côté, il faudra que le temps fasse son œuvre pour construire la confiance. Le groupe uni tant espéré de part et d'autre finira sans doute par se constituer, mais le chemin sera plus difficile.

VOILÀ EN RÉSUMÉ CE QUE PEUVENT ÊTRE LES RELATIONS
ENTRE UN PASTEUR ET UN CONSEIL PRESBYTÉRAL !



Le ministère du pasteur et celui du conseil presbytéral sont différents. Le pasteur exerce un ministère personnel, reconnu par le synode national, qui « comporte principalement l'annonce publique de la Parole de Dieu, la célébration des sacrements et le ministère de communion, qui implique la vigilance sur la communauté, l'attention à l'égard de chacun de ses membres et le souci de l'unité entre les paroisses ou Églises locales »¹¹. Le conseil presbytéral, quant à lui, a la responsabilité de gouverner la paroisse ou Église locale

Constitution, article 21 § 7. 11 dans le cadre des décisions des synodes.

L'articulation de ces deux ministères est une spécificité de la tradition luthéro-réformée. Le pasteur est membre de droit du conseil presbytéral de la paroisse dans laquelle il exerce son ministère ; il participe donc à ce ministère collégial. Son ministère personnel ne se déroule pour sa part pas sans le lien avec le conseil presbytéral.

NI PATRON NI EMPLOYÉ

Le pasteur est membre de droit du conseil presbytéral, tandis que les membres du conseil presbytéral sont élus par l'assemblée générale de l'association cultuelle. Les conseillers presbytéraux sont tous des bénévoles, alors que le pasteur est rémunéré par l'union nationale. Un écueil serait de considérer que le pasteur est le patron du conseil, ou bien son employé, alors qu'il en est membre à part entière. Cela signifie que le pasteur et les conseillers presbytéraux vont avoir, ensemble, à exercer un ministère collégial qui implique que toutes les personnalités soient respectées, que chacun puisse s'exprimer et se sentir pleinement partie prenante de ce qui sera fait au service de l'Église et de ses membres. Pasteur et conseil devront être à l'écoute des attentes de la paroisse, en assurer la cohésion, sans oublier qu'ils sont ensemble garants de la bonne ligne à suivre, de la qualité des relations avec le conseil régional et son président, de l'application des décisions des synodes, des bonnes relations œcuméniques et inter-religieuses.

VIE SPIRITUELLE ET TÂCHES MATÉRIELLES

Un deuxième écueil serait de cantonner le pasteur dans la vie spirituelle de l'Église et le conseil dans son organisation matérielle ; ils portent ensemble ces deux dimensions ¹². L'inverse, tout aussi faux, serait d'attendre du pasteur qu'il assure toutes les tâches matérielles de la vie d'Église. Il peut avoir, comme chacun des membres du conseil, des charismes particuliers et des affinités pour certaines tâches (communication, organisation, bricolage par exemple), mais ce n'est pas le cœur de sa mission. L'Église doit lui apporter les outils pour qu'il puisse se centrer sur son rôle d'édification, de formation, de témoignage, sur ses visites, ses prédications, bref, tout ce qui l'aidera à être porteur, transmetteur et interprète de la Parole de Dieu. Pour sa part, le pasteur veillera à apporter au conseil l'accompagnement spirituel dont celui-ci a besoin. C'est au conseil presbytéral que revient la tâche de discerner en son sein ou dans l'Église, avec l'aide du pasteur, les personnes qui pourront apporter leur collaboration au service de celle-ci ¹³.

DES ATTENTES À EXPRIMER

Chaque Église exprime des attentes particulières vis-à-vis de « son » pasteur. Dans bon nombre de cas, l'Église locale a élaboré un projet de vie dans lequel le pasteur s'inscrit et qui précise ce qui est attendu de lui. L'idéal est, bien entendu, que ce document soit élaboré avant l'arrivée du pasteur, puis discuté avec lui, et qu'il soit périodiquement revu, collégialement, pour tenir compte des charismes des uns et des autres, de leur expérience, de leurs envies aussi, mais surtout de l'évolution de l'Église.

Dans le cadre de ce projet de vie, le conseil presbytéral va devoir aider le pasteur à discerner les priorités de son ministère. Le conseil presbytéral doit être capable d'entendre et de tenir compte des forces et des faiblesses du pasteur.

¹² « Avec les autres membres du conseil presbytéral, le pasteur veille à la formation théologique ; il partage avec eux le souci de l'édification et de la conduite de la paroisse ou Église locale, notamment le soin de son administration et de sa gestion » (Constitution, article 21 § 7).

¹³ « Le conseil presbytéral discerne, reconnaît et coordonne les ministères exercés par les membres de l'Église locale ou paroisse, au sein de celle-ci ou ailleurs en son nom » (Constitution, article 4 § 5).



C'est dans une relation de confiance, dans laquelle la parole circule, sans sous-entendu, sans le silence dangereux du non-dit, que le conseil va pouvoir progresser avec le pasteur et se placer délibérément dans la dynamique de l'Église qui veut grandir. Dans cette démarche, le conseil presbytéral aussi s'engage. Par exemple, si le pasteur ne se sent pas à l'aise devant un ordinateur, un membre de l'Église l'aidera ou le suppléera. Le conseil presbytéral est un tout, fait de personnes complémentaires qui, par leur engagement, concourent ensemble à la mission de l'Église. C'est dans ce contexte que l'exercice pastoral pourra se déployer au mieux.

Le conseil n'oubliera pas que le pasteur, ministre de l'union nationale, est appelé à avoir d'autres engagements au service de l'Église, aux plans régional ou national ; il veillera à lui laisser cette disponibilité et à l'encourager dans ces autres responsabilités.

DES CAS PARTICULIERS

Dans certains lieux, le pasteur peut partager son ministère entre plusieurs Églises ou lieux de culte, ou être pasteur référent d'une autre paroisse. Il ne doit pas être l'otage dans un débat sur la répartition de son temps entre les différentes communautés. C'est l'affaire de tous les conseils, entre eux, et du président du conseil régional.

Dans d'autres lieux, plusieurs pasteurs peuvent être au service de la même Église locale, dans un travail d'équipe. Le conseil veillera à l'équilibre de cette équipe, à une juste répartition des responsabilités tenant compte des charismes et compétences de chaque pasteur.

UNE CONFIANCE À ENTRETENIR

Une attention particulière doit être portée sur la relation entre le président du conseil presbytéral et le pasteur. Le président n'exerce pas un ministère personnel, mais il a une fonction importante. Sans complicité fusionnelle qui abolirait le discernement, ni méfiance qui paralyserait les engagements, une bonne relation entre pasteur et président doit être cultivée : rendez-vous réguliers pour faire le point ensemble sur la vie de l'Église, partage sur des questions de fond comme sur des détails... pour cheminer ensemble au bénéfice de la vie et du témoignage de la paroisse. Gageons que si chacun respecte la personnalité de l'autre, son rôle spécifique, et donne du sens à son engagement, tout se passera bien.

Plus les relations de confiance seront de qualité entre le pasteur et le conseil, plus l'Église locale sera portée et motivée pour agir, se faire connaître, évoluer, progresser

et s'ouvrir. Le conseil devra permettre au pasteur (l'inciter même, parfois) de poursuivre sa formation théologique ou d'approfondir certains points de sa formation initiale. Dans le feu de l'action, il peut se faire que le pasteur ait une certaine difficulté à s'extraire pour une semaine de la paroisse pour suivre un stage dont, pourtant, tous profiteront ensuite. Du coup, il est de la responsabilité du conseil de le libérer pour cela.

Dans la confiance, le pasteur est entièrement libre et responsable du message de sa prédication. C'est aussi dans la confiance qu'il a droit à une vie personnelle et qu'elle doit être respectée. Il a droit aussi à ses moments de repos et de ressourcement.

Le conseil presbytéral devra veiller à ce qu'il ne s'essouffle pas, à ce qu'il garde intacts son énergie et l'élan qui l'a amené à ce ministère, bref à ce que son équilibre soit préservé.

EN GUISE DE CONCLUSION

Le maître mot de l'articulation entre le ministère du pasteur et celui du conseil presbytéral est et reste « confiance ». Les engagements des uns et des autres sont si forts que la mayonnaise évoquée au début est le plus souvent très réussie et qu'ainsi, elle rend plus parlante et vivante la transmission de la Parole, plus présente la prière, pour l'édification de tous et surtout à la gloire de Dieu. ■

MARIE-HÉLÈNE WIECZOREK EST MEMBRE DE LA COMMISSION DES MINISTÈRES.



L'ACCUEIL D'UN NOUVEAU MINISTRE

LE DÉROULEMENT D'UN PROPOSANAT

Le « proposanat » est une période de deux ans au cours de laquelle le candidat à l'exercice du ministère pastoral découvre la réalité du ministère et approfondit sa formation. Il se déroule en pleine responsabilité dans un poste de l'Église protestante unie de France.

Avant d'être nommé à ce poste, le proposant a effectué cinq années d'études de théologie et est titulaire d'un master professionnel de l'Institut protestant de théologie. Il a rencontré plusieurs fois la Commission des ministères qui l'a suivi pendant ses études et l'a autorisé à entrer en proposanat.

Le proposanat se déroule sous la responsabilité de la Commission des ministères. Cette dernière nomme un accompagnateur, organise trois sessions de formation et conduit une évaluation du proposanat.

En lien avec le conseil régional concerné, elle rencontre trois fois le conseil presbytéral, au début du proposanat lors d'une visite de mise en place pour s'assurer que tout se présente bien, au milieu pour un bilan intermédiaire destiné à apporter les ajustements nécessaires, et à la fin pour un bilan final au cours duquel elle recueille l'avis du proposant et celui du conseil presbytéral sur la manière dont le ministère se déroule. Informée par son propre regard, par cet avis et par celui du conseil régional, la Commission des ministères se prononce alors sur l'admission du proposant comme pasteur de l'Église protestante unie de France.

Après l'admission, un culte d'ordination - reconnaissance de ministère a lieu, le pasteur est accueilli au synode national qui suit et son ministère se poursuit plusieurs années dans ce poste.

LE RÔLE DU CONSEIL PRESBYTÉRAL DANS L'ACCOMPAGNEMENT D'UN PROPOSANT

L'accueil d'un proposant est une belle expérience pour un conseil presbytéral. Il s'agit d'accueillir une personne portée par un amour de l'Évangile et de l'Église, qui va faire ses premiers pas dans un ministère pour lequel elle se prépare depuis plusieurs années. Le proposant dispose d'un savoir théologique et d'un savoir-faire à développer et vient exercer un ministère en pleine responsabilité.

Il n'a jamais été pasteur, il a beaucoup à découvrir et à apprendre. Il va s'inscrire dans un projet de vie déterminé et devenir membre du conseil presbytéral. Le conseil

presbytéral, lui, a la connaissance de la paroisse. Il facilite l'insertion, donne toutes les indications et les outils nécessaires à l'exercice d'un ministère serein.

S'il s'agit d'activités ecclésiales dans lesquelles collaborer, c'est aussi tout un état d'esprit : accompagner, c'est écouter un proposant qui à la fois « sait » et « découvre », a des compétences mais aussi des interrogations.

C'est être disponible sans être trop présent, c'est respecter un cheminement et une fonction sans être trop distant, c'est expliquer certains modes relationnels, certains usages et parfois certaines tensions sans être indiscret. C'est aussi parler vrai de façon constructive, pouvoir être critique, mais avec estime et bienveillance, dans la confiance réciproque.

MARIE-FRANÇOISE ESCOT EST MEMBRE DE LA COMMISSION DES MINISTÈRES.



LA MISSION DU CONSEIL

GILLES PIVOT

LE CONSEIL PRESBYTÉRAL A UNE MISSION TOUT À FAIT SINGULIÈRE À LAQUELLE IL EST APPELÉ PAR DIEU AU SEIN DE SON ÉGLISE. AU-DELÀ DES TÂCHES DE GESTION ET DE DISCERNEMENT QU'IL ASSURE, IL IMPRIME À LA PAROISSE, AU SEIN DE L'ÉGLISE UNIE, L'ÉLAN SPIRITUEL D'AMOUR ET D'ESPÉRANCE QUE L'ESPRIT LUI INSPIRE DANS LA FOI AU CHRIST RESSUSCITÉ.

La Constitution de l'Église protestante unie prévoit la reconnaissance du ministère du conseil presbytéral après chaque renouvellement de son mandat. Ce moment liturgique trouve sa place au cours du culte communautaire. Pour le présider il est souvent fait appel à un membre du conseil régional, du consistoire ou encore du conseil presbytéral d'une Église voisine afin de signifier la communion qui lie toutes les Églises locales entre elles et le principe de solidarité mutuelle qui fonde et structure notre vie commune.

Après la lecture de la Déclaration d'union par laquelle l'Église protestante unie confesse sa foi, la liturgie de reconnaissance invite les conseillers à prendre les engagements communs à toutes celles et tous ceux qui sont appelés à exercer un ministère personnel ou collégial au sein de l'Union. Elle affirme de cette manière que la fonction de conseiller presbytéral s'inscrit pleinement parmi les fonctions spécifiques que l'Église distingue pour son édification et le service de l'Évangile. Être conseiller presbytéral ce n'est donc pas seulement organiser la vie quotidienne



d'une Église locale ou gérer ses finances, c'est assurer en premier lieu, avec l'ensemble du conseil, un ministère qui porte le souci de la fidélité de toute l'Église et de son unité, au niveau local, régional et national.

L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE RECONNAIT UNE DIVERSITÉ DE MINISTÈRES QUI NE SE CONFONDENT PAS, MÊME S'ILS TROUVENT LEUR SOURCE DANS UNE MÊME VOCATION ET PARTICIPENT À LA MÊME MISSION.

C'est pourquoi la liturgie de reconnaissance appelle un engagement particulier pour chaque type de ministères et replace ceux qui les exercent devant les obligations et les responsabilités propres à leur fonction. Ainsi les hommes et les femmes qui composent un conseil presbytéral expriment, en comptant sur l'aide de Dieu, leur volonté d'assumer la charge qui leur a été confiée par la communauté locale dans trois domaines distincts.

1. PORTER LA RESPONSABILITÉ SPIRITUELLE ET MATÉRIELLE DE L'ÉGLISE LOCALE.

La dimension spirituelle et les aspects matériels sont deux éléments indissociables qui se croisent et s'entrecroisent dans la vie d'une Église locale. Il n'est pourtant pas toujours facile de les maintenir à une juste distance et en même temps de les garder dans leur interdépendance.

Les conseils presbytéraux en font fréquemment l'expérience : que de fois s'exprime le regret d'être trop accaparé par les tâches administratives et les préoccupations matérielles au détriment du temps qu'il conviendrait de passer à évoquer les activités de l'Église, la vie culturelle, la catéchèse, le témoignage dans la cité ou tout simplement à écouter les Écritures, à prier ensemble et à parfaire sa formation théologique ! Ce sont ces mêmes critiques que mettent en avant des personnes sollicitées pour rejoindre un conseil presbytéral et qui, marquées peut-être par l'image que celui-ci leur renvoie, veulent justifier leur hésitation ou leur refus.

Certes, constater chaque mois le retard de la contribution régionale qui s'accroît inexorablement ou rechercher des volontaires pour une journée de travaux urgents dans une salle paroissiale que l'on ne peut, faute de moyens, faire rénover par un professionnel, ne sont pas choses enthousiasmantes. Il n'est pas question de minimiser les difficultés matérielles auxquelles sont confrontés les conseils presbytéraux, ni les charges de gestion qui leur incombent et qui ne sauraient être négligées, mais ces préoccupations sont dévoreuses d'énergie et donnent souvent le sentiment d'être dépourvues de sens. Le risque est grand alors pour un conseil presbytéral d'abandonner à la responsabilité du seul pasteur l'animation spirituelle de l'Église locale et de s'en remettre à ses capacités créatrices, à son originalité ou à son imagination pour mettre en place des projets d'édification et de témoignage qui doivent pourtant être initiés et portés par tous dans le conseil.

Une exigence semble s'imposer, une exigence qu'indique bien la liturgie de reconnaissance du ministère dans la formulation d'engagement d'un conseil presbytéral : la responsabilité spirituelle précède la responsabilité matérielle.

CELA IMPLIQUE LA CONFIANCE, UNE MANIÈRE D'ÊTRE QUI MANIFESTE CONCRÈTEMENT L'ESPÉRANCE CHRÉTIENNE ET LA CERTITUDE DE LA FIDÉLITÉ DE DIEU.

Cette confiance, lorsqu'elle s'installe au sein d'un conseil presbytéral, remet non seulement les préoccupations matérielles à leur juste place mais elle encourage à les affronter avec lucidité et sérénité. Le conseil presbytéral est alors perçu comme un véritable lieu d'Église où la foi est réellement vécue et partagée.

La communauté locale en est elle-même édifiée spirituellement. Non seulement elle se trouve confortée dans sa propre confiance envers le conseil presbytéral qu'elle a élu mais de plus elle est renouvelée dans la conscience de ses responsabilités matérielles et financières.



2. DISCERNER, RECONNAÎTRE ET COORDONNER LES MINISTÈRES QUE DIEU DONNE À SON ÉGLISE POUR QU'ELLE GRANDISSE DANS L'AMOUR ET SOIT, AU SEIN DU MONDE, MESSAGÈRE DE L'ÉVANGILE.

Si le ministère collégial d'un conseil presbytéral comme le ministère personnel d'un pasteur sont des ministères de l'Union qui s'exercent au sein d'une Église locale, il revient à celles et ceux qui en sont investis de discerner parmi les membres de la communauté paroissiale, les hommes et les femmes qui vont participer avec eux à l'animation et au bien-être d'une Église fidèle, vivante et missionnaire. C'est une palette de ministères locaux que Dieu suscite pour le service de tous et l'annonce de l'Évangile.

Prédicateurs laïcs et animateurs de cultes, monitrices et catéchètes, visiteurs, responsables de jeunesse, personnes impliquées dans l'action diaconale, « petites mains » disponibles pour de simples tâches de secrétariat, et bien d'autres encore sont autant de ministères qui constituent, là où ils s'exercent, et avec une spécificité propre, ce que l'apôtre Paul désigne comme le corps du Christ.

Ces ministères locaux ne peuvent être figés dans une liste type qui s'imposerait de manière permanente dans le temps et à toutes les situations. Ce qui peut être utile ou nécessaire dans une Église ne l'est pas automatiquement dans une autre. Le conseil presbytéral a dans ce domaine un rôle essentiel de discernement et de vigilance. C'est lui qui va recenser les besoins en cohérence avec les choix du projet de vie de l'Église locale et repérer les richesses et les talents pour leur donner l'occasion de se mettre en valeur.

S'il confie à certains des tâches ou des responsabilités appropriées, il lui appartient aussi d'accueillir avec bienveillance et reconnaissance les offres de service tout en faisant preuve de clairvoyance et de sagesse car la bonne volonté n'est pas toujours suffisante.

Un désir individuel ne peut s'imposer aux attentes communautaires et un conseil presbytéral sera conduit, en certaines circonstances, à faire preuve d'autorité s'il estime devoir ne pas cautionner l'orientation d'un ministère local ou même y mettre fin.

C'est évidemment une fonction d'accompagnement fraternel de tous les acteurs de la vie paroissiale qui s'impose au conseil presbytéral. Il doit veiller à la formation des personnes qu'il a sollicitées et garder avec elles un lien étroit en les invitant de temps à autre à une réunion du conseil ou en désignant un correspondant en son sein, sans oublier de leur dire tout simplement : merci. Mais surtout il les soutiendra dans la prière et invitera l'Église à les porter dans l'intercession.

**C'EST AU CONSEIL
PRESBYTÉRAL QUE À
LA CONSTITUTION DE
L'ÉGLISE PROTESTANTE
UNIE CONFIE LE SOIN
D'ORGANISER UN CULTE
RÉSERVÉ À LA LOUANGE ET
À LA RECONNAISSANCE DES
MINISTÈRES LOCAUX. UN TEL
MOMENT EST TOUJOURS
UN TEMPS DE GRÂCE POUR
UNE ÉGLISE LOCALE.**

3. ÊTRE SOLIDAIRE DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL PRESBYTÉRAL, PRÉPARER ET APPLIQUER LES DÉCISIONS DES SYNODES.

À l'image de la communauté locale dont il est issu, un conseil presbytéral est un lieu de débats où s'expriment des opinions variées, nuancées, et parfois opposées. Il importe qu'elles soient toutes entendues, défendues et respectées. Mais dans l'Église protestante unie, le conseil presbytéral promeut le principe original de la soumission mutuelle. Il refuse que se forment en son sein des groupes constituant une majorité et une minorité. Au terme d'une discussion ouverte et d'une écoute réciproque, chaque membre du conseil fait sienne la décision prise collégalement et la soutient sans ambiguïté devant la communauté locale.

Cette façon de fonctionner peut surprendre et il arrive qu'elle soit mal comprise jusque dans l'Église tant elle diffère de la vie associative courante et même des codes démocratiques. Elle requiert de l'humilité, une liberté intérieure qui autorise certains renoncements sans culpabilité et un esprit de solidarité sans faille.



Cette pratique concrète de l'amour fraternel, fondée sur l'Évangile, préserve l'unité paroissiale et participe au témoignage de toute l'Église dans la société humaine qui peine à s'accorder sur quelques valeurs indispensables au vivre ensemble.

Mais la soumission mutuelle vécue pleinement dans un conseil presbytéral s'élargit encore dans la dimension synodale. Elle est au cœur du régime presbytérien-synodal sur lequel s'organise l'Église protestante unie de France. Par le biais de ses délégués aux synodes régional et national, le conseil presbytéral prend part au gouvernement de l'Église, il est impliqué dans ses décisions, concerné par ses engagements et solidaire des instances qu'elle se donne. ■

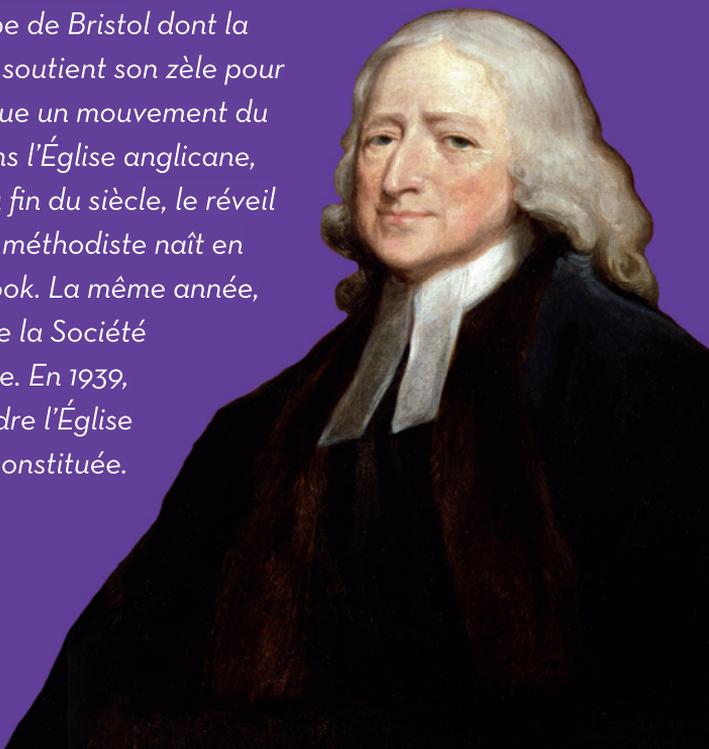
AINSI, LE CONSEIL
PRESBYTÉRAL INSCRIT
L'ÉGLISE LOCALE DONT IL
EST RESPONSABLE, DANS
L'ÉGLISE UNIVERSELLE
QUI ŒUVRE POUR QU'UNE
MULTITUDE D'HOMMES ET
DE FEMMES RENCONTRENT
JÉSUS-CHRIST, ET C'EST
TOUTE LA GRANDEUR DE
SON MINISTÈRE QUE LUI
RAPPELLE LA LITURGIE
DE RECONNAISSANCE.

GILLES PIVOT EST PASTEUR, PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL
DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CORSE-CÔTE D'AZUR.

JOHN WESLEY

(1703-1791)

Issu d'une famille anglicane puritaine, Wesley devient pasteur de l'Église d'Angleterre en 1728. Ne s'estimant spirituellement pas à la hauteur de sa tâche, il crée un Holy Club parmi les étudiants d'Oxford puis fait un séjour missionnaire en Amérique. Ces deux expériences ravivent encore son sentiment d'imperfection. Après s'être entretenu avec des moraves et découvert que la justification par la foi seule fondait la sanctification qu'il recherchait, il se découvre converti au Christ, le 24 mai 1738. Un an plus tard, Wesley rejoint le groupe de Bristol dont la piété rigoureuse dite « méthodiste » soutient son zèle pour l'évangélisation populaire et provoque un mouvement du réveil dans tout le pays, d'abord dans l'Église anglicane, puis à l'aide d'une Église à part. À la fin du siècle, le réveil se propage en France où une Église méthodiste naît en 1852 sous la conduite de Charles Cook. La même année, son fils Jean-Paul, pédagogue, fonde la Société et le Journal des Écoles du dimanche. En 1939, l'Église méthodiste décide de rejoindre l'Église Réformée de France nouvellement constituée.





TÉMOIGNAGE : LE GOUVERNAIL

PHILIPPE SAUTTER

*LE MINISTÈRE DE CONSEILLER PRESBYTÉRAL EST UN MINISTÈRE
COLLÉGIAL, LE CONSEIL PRESBYTÉRAL DANS SON ENSEMBLE
GOUVERNANT L'ÉGLISE LOCALE, SOUS L'AUTORITÉ DU SYNODE RÉGIONAL.*

Gouverner s'entend au sens du gouvernail, qui permet de tenir le cap, d'aller dans une direction bien définie, en définitive de savoir où l'on va : c'est parfois plus facile à dire qu'à faire ! En effet, tenir la barre à plusieurs n'est pas aisé, et même si l'on peut imaginer deux matelots s'arcboutant sur la roue pour gouverner un vaisseau dans la tempête, ils ne font que tenir un cap fixé par le commandant. Au conseil, nous devons à la fois fixer le cap et tenir ce cap. Notre Commandant nous parle, certes, mais pas toujours de manière audible, ou alors Il n'est pas compris de la même manière par tous les barreurs...

Fixer le cap c'est décliner chez nous, avec notre histoire, notre sociologie, nos forces

et nos faiblesses, la mission de l'Église : témoigner de l'Évangile aujourd'hui au niveau local, cela veut dire quoi ? Quel projet de vie ? Nous n'avons pas réussi à l'écrire à Grenoble, par contre nous avons détaillé le fonctionnement de notre grosse paroisse et rédigé le cahier des charges des quatre postes pastoraux.

Tenir le cap, c'est, semaine après semaine porter la vie matérielle et spirituelle de l'Église locale en accompagnant le ministère des pasteurs : la mission est aussi vaste que l'océan, c'est ce qui fait son charme. Pêle-mêle : que fait-on avec le SDF qui a élu domicile devant la porte des locaux de paroisse ?



Que fait-on de la trésorerie positive en fin d'année ? (Mais oui cela arrive !) Quel thème pour la journée de paroisse ? Qui choisir comme catéchètes ? Fait-on appel à un jeune allemand pour une « année diaconale » ? Accepte-t-on l'offre d'achat d'un presbytère (habité) par un promoteur immobilier ?

Prendre ces décisions, et bien d'autres, dans la collégialité, c'est possible quand le conseil presbytéral est un lieu d'Église, où se vit la communion dans le respect, l'amitié et la responsabilité, avec parfois quelques franches rigolades...

PHILIPPE SAUTTER EST PRÉSIDENT DU CONSEIL PRESBYTÉRAL DE GRENOBLE.



DISCERNER DES MINISTÈRES DANS LA PAROISSE

COMMENT SAVOIR OÙ
EST NOTRE PLACE, NOTRE
VOCATION ? ET COMMENT
AIDER D'AUTRES À TROUVER
LEUR PLACE, LEUR MINISTÈRE ?
EN SOMME, COMMENT BIEN
EXERCER LE DISCERNEMENT ?
D'ABORD, QUELQUES PRINCIPES :

1 • C'est Dieu qui appelle

L'erreur serait de penser qu'on choisit son service, son action, son ministère, son engagement dans l'Église, mais nous ne sommes pas au supermarché ! « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et institués... » dit Jésus (Jean 15,16). C'est donc Dieu qui choisit, décide et appelle ceux dont il a besoin.

2 • Tout métier est vocation

Il n'y a pas que dans l'Église où l'on peut être utile à Dieu ! Notre vocation n'est pas de nous retirer du monde, mais de servir les autres là où Dieu nous place avec les moyens qu'il nous donne.

« Quand Dieu donne, il donne toujours pour d'autres » (Calvin).

3 • Le discernement est indispensable pour le bon exercice d'un ministère dans l'Église

Celui que Dieu appelle n'est pas nécessairement celui à qui on pense tout de suite ! C'est là où le conseil presbytéral joue un rôle important pour discerner et encourager toutes formes de ministères (formellement reconnus ou non) dans l'Église locale, mais toujours dans la prière et l'écoute.

POUR DISCERNER UN MINISTÈRE, ON PEUT FAIRE APPEL À QUATRE CRITÈRES :

1 • L'utilité

Quels sont les besoins de la paroisse auxquels ce ministère veut répondre ? Comment est-ce qu'il s'articule avec le projet de l'Église ? Quel lien avec l'annonce de

l'Évangile ? Il est important de commencer par cette question même si l'on cherche simplement à « trouver » quelqu'un pour prolonger un ministère déjà existant (par exemple un moniteur de l'école biblique, ou un musicien pour contribuer à l'animation du culte), précisément parce que cette question permet de clarifier la pertinence du ministère concerné. Qui sait, c'est peut-être le moment de faire autrement, ou de lancer quelque chose de nouveau.

2 • La capacité

Tout le monde n'est pas apte à exercer tout ministère ! Plusieurs facteurs entreront en jeu : la formation (théologique ou pratique), la maturité spirituelle, les compétences objectives, la disponibilité, la capacité à entrer dans le projet global (plutôt que d'en faire une affaire personnelle). Le Nouveau Testament encourage l'exercice des « dons de la grâce » donnés par le Saint Esprit « pour l'utilité commune » (1 Cor 12,4-7).

3 • Le désir

L'envie subjective n'est pas une mauvaise chose – il y a bien une part de plaisir dans la vocation ! Il peut s'agir du désir du conseil d'appeler un tel à exercer un ministère local, ou du désir d'un autre

d'offrir librement ses services, son temps. Dans les deux cas, l'objectif est que les désirs se rencontrent ! Du côté du conseil, on prendra le temps d'expliquer le projet à la personne pressentie, ce qui permettra un retour initial. Mais on donnera surtout du temps à la personne pour réfléchir, pour prier, car ce désir est personnel, c'est une question pour chacun.

4 • La reconnaissance des autres

Le discernement se fait toujours à deux niveaux : au niveau individuel et au niveau public. Si le premier niveau correspond à la vocation « intérieure » et relève de l'individu, le deuxième niveau correspond à la vocation « extérieure » et concerne directement le conseil presbytéral. Un indicateur utile pour le conseil peut être la reconnaissance informelle par ses pairs : est-ce que d'autres accordent naturellement à la personne une place dans un domaine précis ?

« Discerner » ne veut pas dire préférer certains par rapport à d'autres, et encore moins juger des personnes. Il s'agit plutôt d'aider chacun à trouver sa 'bonne place' dans la communauté pour le bien de tous !



COMMENT NE PAS DÉLÉGUER LES TÂCHES

DÉLÉGUER DES TÂCHES EST PARFOIS SOURCE DE FRUSTRATION ! VOILÀ 10 RAISONS POUR NE JAMAIS DÉLÉGUER ET AVOIR LA VIE FACILE !

J'ai été élu au conseil presbytéral, il faut maintenant tout assumer et tout maîtriser !

- 1 Je dois toujours être là avant tout le monde pour préparer les salles de réunion,
- 2 Je prépare le café, j'anime toutes les réunions, je fais tous les comptes rendus,
- 3 J'instruis tous les dossiers, je contrôle toutes les dépenses,
- 4 J'allume le chauffage avant le culte et je commande le fuel pour le temple,
- 5 Je participe à toutes les activités de l'Église et je suis le seul à pouvoir la représenter à l'extérieur.



Je refuse le risque de la délégation car :

- | | |
|---|---|
| <p>6 les choses peuvent être faites différemment, or il ne faut pas que cela change,</p> <p>7 Je ne sais pas si les autres ont les compétences, mais moi j'ai le souci de la qualité,</p> | <p>8 Je n'ai pas de temps à perdre à former les autres,</p> <p>9 Les choses à faire ne se négocient pas,</p> <p>10 Je ne veux pas de conflit, moi je sais ce que je veux comme résultat et s'ils m'ont élu c'est qu'ils comptent sur moi !</p> |
|---|---|

ET SI ON VIVAIT CELA AUTREMENT ? « AIME TON PROCHAIN COMME TOI-MÊME » ET DONC :

- | | |
|---|---|
| <p>› L'Église est un lieu de partage, fais confiance !</p> <p>› Donne du sens, organise, explique, forme, responsabilise, aide à poser les problèmes,</p> | <p>› Accepte le risque, coache, développe des espaces d'initiatives et de libertés</p> <p>› L'échec n'est pas une faute, c'est un incident, un accident,</p> <p>› La négociation est un art de vivre basé sur le respect de l'autre...</p> |
|---|---|

DÉLÈGUE ! CHACUN A BESOIN DES AUTRES ; LE PIED NE PEUT PAS TOUT FAIRE POUR LE CORPS ET IL A BESOIN DE L'ŒIL POUR ÉVITER L'EMBUCHE !



L'Église comme... bateau

Jésus monte dans la barque et ses disciples l'accompagnent. Tout à coup, une grande tempête se met à souffler sur le lac. Les vagues vont bientôt recouvrir la barque, et Jésus dort. Les disciples s'approchent de lui, ils le réveillent en disant : « Seigneur, sauve-nous ! Nous allons mourir ! » Jésus leur dit : « Pourquoi est-ce que vous avez peur ? Vous n'avez pas beaucoup de foi ! » Alors, il se lève, il menace le vent et l'eau, et tout devient très calme.

MATTHIEU 8,23-26

EXTRAITS DES LITURGIES DE RECONNAISSANCE ET D'INSTALLATION DU CONSEIL PRESBYTÉRAL

LITURGIE RÉFORMÉE

Engagement du conseil

Officiant : Frères et sœurs, vous exercerez le ministère qui vous est confié en accord avec la foi de notre Église et selon les règles de sa vie commune.

Dans la soumission mutuelle, vous travaillerez fraternellement avec tous ceux qui ont part à l'œuvre du Seigneur.

Vous serez responsables de vos frères et sœurs. Vous les encouragerez par votre vie. Vous vous garderez de tout ce qui pourrait faire tomber les plus petits. Vous serez discrets dans vos propos.

Vous serez vigilants dans la prière, persévérants dans l'écoute de la Parole, fidèles au repas du Seigneur, assidus aux assemblées de l'Église.

Vous poursuivrez votre formation spirituelle, théologique, humaine.

Ainsi, vous aurez à cœur de renouveler l'élan de votre ministère.

Est-ce bien là ce que vous voulez ?

Conseillers : Oui, nous le voulons

Officiant : Vous qui êtes appelés à former le conseil presbytéral de cette Église, vous porterez ensemble la responsabilité spirituelle et matérielle de la communauté.

Vous discernerez, reconnaîtrez et coordonnerez les ministères que Dieu donne à cette Église pour qu'elle grandisse dans l'amour et soit au sein du monde messagère de l'Évangile.

Vous serez solidaires des décisions que prendra votre conseil et vous préparerez et appliquerez les décisions des Synodes.

Est-ce bien là ce que vous voulez ?

Conseillers : Oui, nous le voulons.

Jésus-Christ est Seigneur.
Qu'il nous soit en aide.



Engagements solidaires de la communauté

Officiant (à l'assemblée) : Frères et sœurs, vous venez de recevoir les engagements des membres du conseil presbytéral.

Ensemble, nous sommes appelés à travailler pour Dieu. Nous prions pour nos frères et nos sœurs et nous les soutiendrons.

Est-ce bien là ce que vous voulez ?
Manifestez-le en vous levant et en vous engageant à haute voix :

Assemblée : Oui, nous le voulons.
Jésus-Christ est Seigneur.
Qu'il nous soit en aide.

Imposition des mains

Officiant : J'invite à s'approcher ceux qui vont imposer les mains.

(Les membres du conseil s'inclinent ou s'agenouillent. Les officiants étendent les mains. L'imposition des mains peut se faire sous la forme d'une bénédiction.)

*Nous t'en prions, Dieu notre Père,
par Jésus-Christ, notre Seigneur,
accorde et renouvelle
ton Saint-Esprit
à nos frères et à nos sœurs
que nous recevons et établissons
comme conseillers presbytéraux
dans ton Église.*

*Donne à ce conseil d'accomplir
humblement et fidèlement
le service auquel tu l'appelles
pour qu'il garde ton peuple
dans la communion fraternelle,
l'unité du corps du Christ
et l'accomplissement de
sa mission. Amen.*

Accueil

Officiant : Église du Christ, réjouis-toi pour les ministères que le Seigneur te donne.

Et vous, membres du conseil presbytéral, vous n'êtes pas seuls.

Réjouissez-vous d'avoir part à l'annonce de l'Évangile.

Le Seigneur est fidèle !

LITURGIE LUTHÉRIENNE

Pasteur : Le conseil presbytéral partage avec le(s) pasteur(s) la responsabilité de la vie spirituelle et de la gestion matérielle d'une paroisse. Chacun des membres, individuellement, et le conseil, dans son ensemble, assurent ainsi au sein de l'Église un ministère auquel le Christ nous appelle, et pour lequel il veut vous bénir.

Engagements

Pasteur : Acceptez-vous cette responsabilité à laquelle vous avez été appelés ?

Conseillers : Oui. Je m'y engage. Jésus Christ est Seigneur, qu'il me soit en aide !

Pasteur (à l'assemblée) : Nous venons de recevoir ces frères et sœurs comme conseillers presbytéraux. Voulez-vous prier pour eux et travailler avec eux au service du Christ ?

Assemblée : Jésus Christ est Seigneur, qu'il nous soit en aide !

Prière et bénédictions

Pasteur (aux conseillers) : Nous vous assurons de notre affection et de notre prière pour que vous puissiez exercer votre ministère dans la joie, la reconnaissance et la paix.

Prions : Seigneur, notre Dieu, nous te rendons grâce pour ton fils Jésus-Christ, pour sa mort qui témoigne de son amour, pour sa résurrection qui nous libère et pour son entrée dans la gloire qui fonde notre espérance. Nous t'en prions, accorde et renouvelle le don du Saint-Esprit à ces frères et sœurs. Donne à notre conseil d'accomplir humblement et fidèlement le service auquel tu l'appelles. Amen.

Que Dieu tout-puissant et miséricordieux vous bénisse, le Père et le fils et le Saint-Esprit.

Assemblée : Amen.

PARTIE 3

LA
VIE

DU

CONSEIL

PRES-

BYTÉRAL

ACCORDEZ VOTRE VIE À L'APPEL
QUE VOUS AVEZ REÇU ;

EN TOUTE HUMILITÉ ET DOUCEUR,
AVEC PATIENCE,

SUPPORTEZ-VOUS LES UNS LES
AUTRES DANS L'AMOUR ;

APPLIQUEZ-VOUS À GARDER L'UNITÉ DE
L'ESPRIT PAR LE LIEN DE LA PAIX.

IL Y A UN SEUL CORPS ET UN SEUL ESPRIT,

DE MÊME QUE VOTRE VOCATION VOUS A
APPELÉ À UNE SEULE ESPÉRANCE...

Ephésiens 4,1-4



CRÉER UNE ÉQUIPE

L'UNITÉ DANS LA DIVERSITÉ

MARIE-HÉLÈNE BONIJOLY

LE CONSEIL PRESBYTÉRAL SE COMPOSE DE PERSONNES DIVERSES, RESPONSABLES ENSEMBLE DE LA VIE DE L'ÉGLISE LOCALE OU DE LA PAROISSE. AVEC LE SECOURS DE L'ESPRIT SAINT, ELLES EXERCENT UN MINISTÈRE COLLÉGIAL PRÉVU ET ORGANISÉ PAR LA CONSTITUTION DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE.

Le travail en équipe ne s'improvise pas ! D'autant plus que l'équipe est ici, par nature, constituée de membres très différents. Certains exercent un mandat depuis plusieurs années, d'autres sont nouveaux dans la vie de l'Église. Certains sont issus de vieilles familles protestantes quand d'autres découvrent depuis peu cette culture. Qu'ils soient ministres, laïcs, jeunes, vieux, retraités, sans emploi, tous ont été appelés et ont acceptés de se mettre au service.

De cette diversité naissent la fraternité et l'unité. Mais il ne suffit pas de l'écrire pour que cela soit effectif !

Il faut de chacun une réelle volonté (la liturgie de reconnaissance de ministère parle de « soumission mutuelle »¹).

¹ Liturgie de reconnaissance du ministère du conseil presbytéral (réformée).



L'AMBIANCE QUI PRÉSIDE AUX RÉUNIONS EST PRIMORDIALE !

Pensons à ce conseiller, père ou mère de famille, qui est venu à la réunion du conseil presbytéral après le repas du soir, laissant un des enfants malades à la maison, ou à ce responsable dont l'entreprise traverse des difficultés, ou encore à cette personne qui revient juste d'un déplacement de plusieurs jours. Tous sont là ce soir parce qu'ils ont à cœur de gérer au mieux les affaires de l'Église, d'engager des projets pour témoigner de la Bonne nouvelle, de partager une Parole. Ils acceptent de consacrer un temps toujours précieux de leur vie privée pour le service de tous. Et ils sont là, chaque mois !

JE + TU + IL =
NOUS !

Mais parfois, les préoccupations personnelles peuvent donner un relief étrange aux sujets abordés. Comment accepter de passer 30 minutes sur le menu du repas de paroisse à servir dans deux mois, ou tergiverser des heures sur les stands de la prochaine kermesse alors que d'autres soucis nous absorbent ? Il serait là certainement plus

sage de réserver les points importants à traiter pour les séances du conseil et de déléguer à des équipes ce qui relève de l'organisation matérielle.

Pensons aussi à ce conseiller, élu depuis deux mandats déjà, chargé d'une fonction qu'il assume avec bonne volonté et efficacité peut-être grâce à son expérience professionnelle antérieure (la communication par exemple) et qui se retrouve au sein de la nouvelle équipe remaniée mais dont la vision n'est plus la même qu'auparavant. Tensions et incompréhensions peuvent apparaître au détriment, non pas du conseil lui-même, ni des conseillers mais en réalité au détriment de la mission même de l'Église.

Chacun doit trouver sa place, oser s'exprimer, dans le respect des convictions des autres. Si les caractères sont différents, l'équipe se veut fraternelle.

L'important n'est pas de parvenir à l'unanimité pour la prise de décision, ni à la pensée unique et encore moins à la pensée d'un seul, fusse-t-il pasteur ou président ! C'est sûr que le consensus est plus confortable pour avancer et assumer les positions prises, mais si les opinions ont pu être exprimées dans leur diversité avec bienveillance alors les choix de la majorité seront respectables et respectés.

VIVRE LA SOLIDARITÉ

Les anciens conseillers s'enrichissent de la venue de nouveaux membres ; la variété des âges, des expériences, des horizons professionnels, des engagements sociétaux ouvrent à des échanges constructifs et permettent de vivre la solidarité. Solidarité les uns envers les autres, solidarité à l'égard des décisions adoptées. Le travail peut être préparé en amont, par le bureau notamment, afin qu'ensuite les débats soient riches et pertinents et que les décisions soient votées sereinement.

Cela sera facilité si les membres du conseil presbytéral ont appris à se connaître, à se respecter et ont plaisir à se retrouver. La convivialité est nécessaire mais elle se travaille autant lors des réunions qu'en dehors (repas avec les conjoints, sorties, échanges autour d'un verre, écoute...). Tout ce que nous organisons pour souder notre communauté ecclésiale trouve évidemment sa place pour unir le conseil presbytéral.

**CE TRAVAIL D'ÉQUIPE EST
PARFOIS UNE CONTRAINTE,
SOURCE DE LENTEUR, UNE
ÉCOLE DE PATIENCE. IL ÉTONNE
SOUVENT NOS PARTENAIRES,
MEMBRES D'AUTRES ÉGLISES,
MAIS IL EST BIEN NOTRE FORCE !**

Paul nous le dit dans son épître aux Éphésiens, chapitre 4, 1 à 4 et 16 : « Accordez votre vie à l'appel que vous avez reçu ; en toute humilité et douceur, avec patience, supportez-vous les uns les autres dans l'amour ; appliquez-vous à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix. Il y a un seul corps et un seul Esprit, de même que votre vocation vous a appelé à une seule espérance (...). Et c'est de Lui que le corps tout entier, coordonné et bien uni grâce à toutes les articulations qui le desservent, selon une activité répartie à la mesure de chacun, réalise sa propre croissance pour se construire lui-même dans l'amour ». ■

MARIE-HÉLÈNE BONIJOLY A ÉTÉ PRÉSIDENTE DU CONSEIL
PRESBYTÉRAL DE NÎMES DE 2006 À 2013.



TÉMOIGNAGE :

EN CHANTIER... VERS UNE DIVERSITÉ DANS L'UNITÉ

CORINNE CHARRIAU

TROIS PAROISSES ONT VENDU SUCCESSIVEMENT LEURS BÂTIMENTS, SE SONT RÉUNIES POUR FORMER LA PAROISSE DE L'EST LYONNAIS ET SE SONT INSTALLÉES EN 2008 DANS DE NOUVEAUX LOCAUX « L'ESPACE PROTESTANT THÉODORE MONOD ». ENSEMBLE, ILS ONT DÛ TROUVER UNE UNITÉ À PARTIR DE PERSONNES ET DE CONTEXTES TRÈS DIVERS. UN VRAI DÉFI À RELEVER, EN COMMENÇANT PAR... LE CONSEIL DE PAROISSE ² !

Pendant la phase initiale, il était essentiel que le conseil soit composé de conseillers venant des trois paroisses d'origine. Cette représentativité était nécessaire pour

respecter les histoires

2 communautaires, et indispensable à la cohérence du travail en équipe au service de ce nouveau projet.

Le temple fut construit et inauguré à Vaulx-en-Velin, commune de grande diversité socioculturelle mais où aucune des paroisses n'était auparavant présente.

Quatre années plus tard, pour renouveler le conseil de paroisse, ce critère de la représentation géographique n'est plus autant essentiel. En effet, les anciennes frontières se sont estompées au profit du

Pour plusieurs paroisses, il existe à Lyon un seul conseil presbytéral composé de délégués issus des conseils des paroisses. Dans le cas de l'est lyonnais, il s'agissait donc, dans un premier temps, de construire l'unité du nouveau conseil de paroisse.



nouveau « vivre ensemble ». Notre attention s'est donc portée sur la diversité humaine de ceux qui participent à la vie de la paroisse. Chaque année, nous choisissons un thème à partir duquel s'articulent les actions et les différents rendez-vous. C'est dans cette dynamique de « projet de vie annuel » que s'inscrit notre discernement. On prend en compte la personne et la résonance de son engagement avec le projet de vie, sa disposition à travailler en équipe pour y apporter son regard et sa contribution, et

sa capacité à respecter la différence tout en partageant sa richesse personnelle, sa singularité.

Ainsi notre conseil s'est renouvelé pour une part seulement. Nous avons consacré plusieurs séances de bureau et de conseil sur ce travail de discernement et d'appel. Chaque conseiller s'est aussi exprimé pour dire s'il souhaitait personnellement poursuivre ou bien s'arrêter. Des visites pastorales ont aussi accompagné l'un ou



l'autre dans sa réflexion. Il était également important que plusieurs conseillers poursuivent leur engagement : leur élan, leur connaissance de la paroisse et du fonctionnement de notre Église sont très précieux. Cependant, depuis plusieurs années, la communauté se diversifie avec des personnes protestantes arrivant de cultures bien différentes, ou d'autres découvrant depuis peu le protestantisme. Il devenait indispensable que le conseil s'ouvre à la diversité de cet éventail pour continuer de recevoir et partager l'Évangile avec ceux qui nous entourent, en lien avec notre projet de vie où témoignage et ouverture constituent les lignes de force.

Pour chaque conseiller, il s'agit bien de ne pas être dans la revendication de sa spécificité. Des conseillers d'Afrique, un conseiller venu du monde évangélique, des conseillers réformés d'origine française composent cette équipe qui est d'une grande diversité, et qui reflète ainsi l'image de la paroisse. Le conseil est un fruit de ce « vivre ensemble » qui exprime déjà l'unité lorsque jeunes et plus âgés s'enrichissent mutuellement, lorsque des expressions de

la foi bien différentes se conjuguent et que diverses conceptions de l'évangélisation sont en dialogue.

La diversité des lieux d'engagement des conseillers, voire de leurs ministères locaux, est un grand point d'appui pour le travail du conseil au fil du temps. Parmi eux, certains sont catéchètes, moniteurs/trices d'éveil à la foi et d'école biblique, prédicateurs laïcs, liturges, visiteurs, porteurs de tel ou tel événement, animateur biblique, bénévole dans une œuvre. Maintenant, nous prenons pleinement conscience que c'est cette unité vécue qui constitue la pertinence de cette diversité, et ce jusque dans la structure de gouvernement local qu'est le conseil.

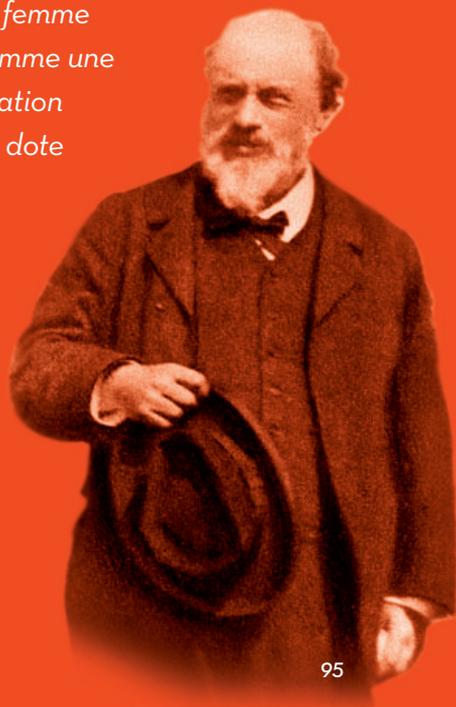
Et cette unité se construit entre autres dans la vie spirituelle que nous partageons dans le conseil. À chaque rencontre, un temps de prière, lié à la présidence de la séance, est animé par un membre du conseil à tour de rôle. Et puis, chacun est précieux et singulièrement appelé au service avec d'autres. L'unité grandit par cette attitude d'être des serveurs ensemble tout en assumant chacun et chacune humblement son engagement.

CORINNE CHARRIAU EST PASTEUR À L'ESPACE PROTESTANT
THÉODORE MONOD (LYON EST).

TOMMY FALLOT

(1844-1904)

Fils d'industriel alsacien, pasteur luthérien, Fallot refuse en 1875 de prier pour l'empereur allemand, démissionne et devient pasteur de la Chapelle du Nord de l'Église évangélique libre à Paris. Dans sa prédication, ce fils du réveil parle de « droit au salut » car le salut individuel rentre dans le plan collectif de Dieu pour le renouvellement de l'humanité. Le christianisme social était né. Parce que le milieu social conditionne l'individu, Fallot prône un socialisme protestant et milite pour que l'on ne considère plus la femme prostituée seulement comme une pécheresse mais comme une esclave. En 1888, avec quelques amis, il fonde l'Association protestante pour l'étude des questions sociales qui se dote de la Revue du christianisme social. Contesté, Fallot abandonne ses responsabilités et devient en 1892, pasteur de l'Église réformée dans la Drôme. Il précise sa conception de l'Église : une voie nouvelle cherchant à dépasser les « luttes ecclésiastiques » de l'époque entre orthodoxes et libéraux par un christianisme de fraternité et de solidarité.





VIVRE LA FOI

L'INDIVIDU ET LE GROUPE

MAYANGA PANGU

LE CONSEIL PRESBYTÉRAL N'EST PAS UN COMITÉ DIRECTEUR COMME LES AUTRES. BIEN SÛR IL A LA CHARGE DE LA GESTION MATÉRIELLE ET DE L'ANIMATION DE L'ÉGLISE LOCALE OU PAROISSE. MAIS IL EST AUSSI LE LIEU DE VIE ET D'ATTESTATION DE LA FOI DE CHACUN DE SES MEMBRES ET DE L'ENSEMBLE DU GROUPE. C'EST UN LIEU DE VIE SPIRITUEL AUTANT QUE MATÉRIEL, OÙ LA DIMENSION DU TÉMOIGNAGE EST AUSSI ESSENTIELLE QUE LES COMPÉTENCES PRATIQUES DANS TEL OU TEL DOMAINE. AUTREMENT DIT, ON EST AUTANT L'ÉGLISE EN CONSEIL PRESBYTÉRAL QU'ON NE L'EST AU CULTE !

Derrière cette affirmation se cache un défi important pour nos conseils presbytéraux. Que chacun vive sa foi individuellement va de soi, mais comment vivre cette foi ensemble ? Dans un contexte socio culturel où la religion fait partie du domaine privé, comment inscrire au cœur de la vie du conseil la dimension de la foi partagée ? Le conseil presbytéral est

composé d'hommes et de femmes venus d'horizons différents mais partageant la même foi en Jésus-Christ. Comment prendre en compte ces parcours divers, faire de la place aux sensibilités théologiques différentes, et les vivre comme une richesse pour le conseil et pour l'Église ? Comment refuser la séparation entre « temps spirituel » et « temps matériel » lors des



réunions, mais laisser le spirituel et le matériel s'informer mutuellement ? Comment vivre le débat comme un moment d'écoute mutuel, où l'on peut discerner dans la parole de l'autre une parole venant de l'Autre ? Ce défi de la foi partagée ensemble n'est pas limité au conseil presbytéral. Il se trouve au cœur de la vie de l'Église locale. Mais, vu sous cet angle, le conseil presbytéral constitue un premier lieu pour vivre et développer cette dynamique dans la paroisse.

L'ADDITION DE NOS INDIVIDUALITÉS

Le point de départ est nécessairement la foi personnelle et intimiste de chaque conseiller presbytéral. Ce n'est pas seulement pour donner bon exemple que les conseillers doivent être « vigilants dans la prière, persévérants dans l'écoute de la Parole, fidèles au repas du Seigneur, assidus aux assemblées de l'Église »³ ! C'est

Liturgie de reconnaissance
du ministère du conseil
presbytéral (ERF).

3 surtout pour leur propre bien être spirituel. La vocation

du conseiller presbytéral est le prolongement de sa vocation première à suivre le Christ.

En tant qu'individu, le conseiller presbytéral porte le souci de son témoignage personnel et celui de l'Évangile libérateur là où l'Église est présente. La lecture de la Bible lui permettra d'y puiser sans cesse une vigueur nouvelle. De

même que la prière sera le levier pour orienter toute l'Église et chacun vers la recherche de la volonté du Christ. Au sein d'un conseil presbytéral, l'addition des « individualités spirituelles » permet de mieux se saisir des enjeux de témoignage commun et des défis à relever. Chaque individu apporte donc aux séances du conseil presbytéral ses joies et ses peines, sa fatigue de la journée (lorsque le conseil a lieu le soir...), ses soucis familiaux ou professionnels. Mais il apporte aussi sa vie « spirituelle ». C'est pour cela qu'il est bien d'anticiper la séance du conseil non seulement en lisant des documents, mais aussi en ouvrant un espace pour Dieu dans la prière.

UN BASCULEMENT DE « JE » À « NOUS »

Cet espace symbolique est rendu explicite et collectif par le temps de méditation et de prière qui peut démarrer la séance du conseil. Cela peut être un moment pour faire le vide ensemble devant Dieu, pour ensuite recevoir sa force. Ou un moment pour faire le lien entre activités de la journée et le moment présent, par la lecture d'un texte ou par un échange de perspectives. Cela peut être aussi un moment pour faire le plein des perspectives offertes par les autres conseillers sur le sujet en question. Dieu sait parler aux hommes et aux femmes, à travers

des langages si divers, des expériences multiples ! C'est le moment pour l'affirmer !

C'est aussi dans ce sens que la prière en conseil peut être une source de richesse et d'inspiration commune. La prière ensemble est le prolongement de la prière de chacun déjà vécue avant la réunion. Elle est la réponse de chacun à une réflexion commune. En osant mettre en mots une prière personnelle (qu'elle soit écrite ou improvisée), le « je » et le « nous » se rencontrent, pour l'édification de tous.

Ce va et vient entre l'individu et le groupe, nécessite une écoute et un respect des autres. Parfois, c'est une vraie prise de risque ! Sortir la foi du domaine privée pour la partager avec d'autres, n'est pas facile. Cela implique un dévoilement, un lâcher prise. On ne prêche pas. On offre, on prie, on témoigne dans l'humilité et dans la simplicité. Mais c'est un acte de générosité spirituelle qui enrichit une fécondation mutuelle dans la foi au sein du conseil presbytéral. Cette mise « en commun » fait du conseil un lieu « communautaire », où peut naître la confiance et la vie.

C'est grâce à ce mouvement permanent du balancier entre l'individu et le groupe, et plus

encore lorsque la foi personnelle s'inscrit dans la trajectoire communautaire, que l'on pourra porter ensemble, efficacement, les défis de l'Église locale ou de la paroisse. Non pas que l'individu s'efface devant le groupe. C'est plutôt que l'engagement et la vie de chaque membre du conseil presbytéral participent à l'écriture d'une parole commune qui témoigne de la présence de Dieu au cœur des situations de vie dans le secteur paroissial.

CONCLUSION

La vie de groupe suppose un effort d'écoute, d'entraide et de communion fraternelle. Elle ne peut se vivre dans un conseil presbytéral sans qu'il y ait des moments de prière, de méditation et de lecture commune de la Bible. Vivre cela est une manière de revenir sans cesse à la source de notre foi et de confier à Dieu nos projets. Mais n'est-ce pas aussi une manière de ne pas passer tout notre temps dans la gestion des questions matérielles que nous impose l'urgence de la vie quotidienne de nos églises ou paroisses ? Individuellement ou en groupe, que notre foi soit vivante et que nos conseils presbytéraux demeurent des relais de l'amour de Dieu pour tous ! ■



LE CONSEIL ET LA PRIÈRE

OLIVIER FILHOL

« LA PRIÈRE EN COMMUN DOIT ÊTRE NOTRE PAROLE, NOTRE PRIÈRE POUR LE JOUR PRÉSENT, POUR NOTRE TRAVAIL, POUR NOTRE COMMUNAUTÉ, POUR TOUS LES HOMMES QUI NOUS SONT RECOMMANDÉS. »

DIETRICH BONHOEFFER

Nous pouvons entendre et recevoir ces paroles de Bonhoeffer comme une exhortation à vivre régulièrement la prière en conseil presbytéral et en tant que conseiller presbytéral. En effet accueillir et réaliser la joie de la prière, c'est la vivre comme une responsabilité choisie et partagée pour le service de Dieu et des autres.

Mais il n'est pas facile de prier, de prier ensemble, de prier à haute voix, de prier régulièrement. Alors bien souvent on fait l'économie de ce temps de dialogue, de cet instant de silence, de cette halte réconfortante.

Pourtant, au sein de la vie de l'Église, la prière est en elle-même une occasion de

formation : un lieu d'écoute, de rencontre et de dialogue avec Celui qui nous révèle et nous transforme. Prier, c'est toujours s'ouvrir à Dieu et aux autres, être décentré, inscrire dans sa vie autre chose que soi-même.

Cela nous invite à prendre conscience de l'importance de la prière au sein du ministère de conseiller presbytéral qui au sein de l'Église et du monde devient veilleur, accompagnateur de la vie, acteur solidaire des projets qui tissent la trame de l'histoire. La prière est en effet un lieu sans frontière qui permet de vivre au rythme de tout ce qui nous entoure. Elle est un espace de liberté, de partage par la pensée et dans la confiance ; elle est un engagement.



PRIER ENSEMBLE

Le conseil presbytéral est un groupe qui réunit des hommes et des femmes divers mais associés dans une responsabilité qui leur a été confiée pour le bien de la vie locale de l'Église, pour faire vivre le lien avec l'Église universelle, pour accompagner l'Église dans sa marche au sein du monde. Il est donc important que cette prière commune soit nourrie par le quotidien de chacun, celui de la communauté, du présent de celles et ceux qui ont confié cette tâche. Il y a donc la place pour un échange de nouvelles, d'actualités, un échange simple vécu dans la confiance et le respect de l'autre, un échange qui est partie intégrante

de la réunion. Cela demande un peu de temps, mais les minutes qui s'écoulent ne sont en rien perdues, elles sont un temps d'Église nécessaire pour vivre la fraternité et le souci de chacun, présent ou absent, qui se reconnaît partenaire du groupe réuni.

Le prière ensemble possède donc un préalable : le dialogue et l'échange entre hommes et femmes, de bonne volonté, porteurs d'un message, acteurs d'un service, responsables d'un projet. Cette prière ensemble est telle une fondation qui se pose sur le vécu et soutient tout l'à-venir ; elle intègre les nouvelles échangées et devient action de grâce, intercession ; elle ouvre à des horizons toujours nouveaux et devient



source de lumière, fontaine de vie. Elle n'est plus un rite, le passage obligé du début, ou de la fin de la rencontre, elle est un instant de foi partagée et d'espérance renouvelée.

PRIER AU QUOTIDIEN

Et lorsque la réunion est finie, et lorsque le/la conseiller(e) presbytéral(e) se retrouve dans son quotidien, dans sa solitude qu'advient-il de ce ministère de la prière ? Les distances ne permettent pas toujours de participer à tout. Les intérêts de chacun le focalisent sur telle ou telle activité. Les agendas surchargés privent de telle ou telle rencontre. La prière, elle, permet de rester solidaire de ce qui se vit ici et là-bas, elle nous évite de rester simple spectateurs aux regards des contemporains, des activités de la communauté, des rendez-vous de l'Église, de l'évolution de la société.

Une fois la rencontre mensuelle de conseil finie, réalisons-nous que nous sommes encore responsables devant les hommes et devant Dieu et par là-même acteurs du quotidien ? Nous ne pouvons pas en tant que conseiller presbytéral participer à tout, mais prenons-nous le temps d'être en communion avec ce qui se passe ?

Se tenir au courant, veiller, dans la discrétion et le respect, prendre le temps au fil des jours de porter la vie et les occupations diverses des uns et des autres : voilà une voie qui ouvre des horizons de profonde communion, qui conduit vers le partage vécu dans la confiance en Celui qui accompagne toute chose de son regard bienveillant.

La prière du conseil presbytéral, du conseiller presbytéral est donc plurielle. Elle s'enracine dans le vécu de la communauté du groupe. Elle s'incarne dans les gestes qui parlent, dans les paroles qui habitent le quotidien de chacun. La prière est aussi plurielle car elle peut tour à tour être louange, action de grâce et intercession :

LOUANGE, parce que tout nous invite à reconnaître la présence de Dieu avec nous, autour de nous.

LOUANGE, car chaque instant est celui de l'accueil du souffle qui anime, vivifie et le monde et l'Église.

ACTION DE GRACE, parce que tout est don pour ce qui sait recevoir le présent comme un signe de la présence de Dieu.

ACTION DE GRACE, car chaque instant est celui d'une nouvelle moisson, d'un nouvel échange, d'un nouveau projet.

INTERCESSION, parce qu'à chaque instant nous avons besoin de confier nos vies et les visages qui nous entourent ou qui sont au loin, à la bienveillance de Celui qui veille sur la vie, qui bénit, qui exauce, selon sa volonté, nos requêtes humaines.

Proposition est donc faite de vivre ce dialogue de la confiance et d'abandon qu'est la prière, pour nous-mêmes et pour l'Église, pour celles et ceux qui nous sont confiés et pour le monde.

**RECEVOIR CETTE
PROPOSITION, LA FAIRE VIVRE,
C'EST DEVENIR VEILLEUR.**

Accepter ce temps de parole avec Dieu devient alors source de paix et torrent d'amour pour la mission qui chaque fois prend naissance dans le creux de nos mains. Ainsi le veilleur n'est pas passif, c'est un veilleur actif du quotidien peuplé d'une multitude d'événements. Ainsi le veilleur n'est pas solitaire, mais reste bien solidaire par la pensée de ce qui se vit autour de lui et avec lui. Ainsi le veilleur n'est pas dans l'ombre, mais demeure dans la lumière et dans la joie d'être en communion avec celles et ceux qui sont partenaires, parce qu'engagés dans le même projet suscité par l'annonce de la Bonne Nouvelle.

Par la prière, le veilleur donne alors naissance à une liturgie qui dit le bonheur d'être et la joie de partager les cris du monde, les espoirs de chacun et l'espérance de toute l'Église. ■

OLIVIER FILHOL EST PASTEUR, PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL, NORD-NORMANDIE.



COMMENT ANIMER UN MOMENT SPIRITUEL ?

AU MOINS 3 À 4 JOURS AVANT LA RÉUNION :

Prendre du temps à part (environ 20 à 30 minutes) en silence pour :

- Mettre de côté les questions de la vie quotidienne et laisser se créer un espace d'écoute intérieure ; demander à Dieu de me guider, de m'inspirer.
- Déterminer quel thème ou quel texte biblique on veut proposer aux autres membres du conseil presbytéral.
- Laisser résonner en soi le texte/ le thème : quelles sont mes découvertes ? (Sur moi, sur Dieu, le Christ, le Saint-Esprit, la vie en Église...) Qu'est-ce qui me réjouit ? Qu'est-ce que cela construit ou déconstruit ? Qu'est-ce que cela change pour moi, pour nous ? Qu'est-ce que je peux affirmer ? Quelles sont mes questions ?
- Préparer avec des mots simples ce que l'on souhaite partager à partir de ses propres découvertes, interrogations, convictions, difficultés. Ne pas se contenter de généralités mais laisser entendre comment je reçois moi-même les questions, les joies, les espoirs évoqués par le texte/thème. Qu'est-ce qu'il stimule en moi ? En quoi est-ce que ma foi est touchée ? Quels liens avec ma propre vie (personnelle, familiale, citoyenne, professionnelle, ecclésiale...) ?
- Éventuellement préparer une ou deux questions ouvertes pour un partage entre tous (pas de discussion, ni un débat d'idées).
- Selon les habitudes de votre conseil, préparer un moment de prière pour terminer ce temps de méditation en choisissant un texte déjà publié, ou en cherchant soi-même des mots que l'on peut adresser à Dieu au nom de tous. On peut aussi chanter ; décidez alors à l'avance quel cantique vous voulez proposer.

LE JOUR MÊME :

- Respirez un bon coup et retrouvez pour vous-mêmes cette attitude intérieure que vous avez expérimentée pendant la préparation.
- Commencez par une phrase toute simple pour indiquer qu'ensemble nous laissons derrière nous les occupations de la journée pour nous présenter devant Dieu.
- Proposez ce que vous avez préparé : texte, réflexion et prière.

- Ne vous attendez pas à des réactions, à des commentaires ou à des questions. Ne vous laissez pas déstabiliser par le silence : il indique un accueil respectueux et reconnaissant de ce que vous aurez partagé (et non un désaveu ou une indifférence).

** Renoncez à faire des copier-coller à partir des pages d'internet. Ce qui nourrit le temps de méditation d'un conseil presbytéral ce n'est pas un exposé théologique savant mais l'ouverture personnelle au partage de ce que nous avons reçu, perçu nous-mêmes.*

AGNÈS VON KIRCHBACH EST PASTEUR À SAINT-CLOUD.



L'Église comme... corps bien articulé

Il n'y a pas de division dans le corps. Au contraire, toutes ses parties prennent soin les unes des autres. Si une partie du corps souffre, toutes les autres parties souffrent avec elle. Si une partie est à l'honneur, toutes les autres partagent sa joie. Vous, vous êtes le corps du Christ, et chacun de vous est une partie de ce corps.

1 CORINTHIENS 12,25-27

LE CONSEIL : LIEU D'ÉCOUTE ET DE PARTAGE

ERIC SERFASS

LE CONSEIL PRESBYTÉRAL EST CERTES GOUVERNEMENT DE L'ÉGLISE LOCALE, ORGANE DE DIRECTION ET DE GESTION DES AFFAIRES DE L'ÉGLISE, MAIS AUSSI UN GROUPE DE PERSONNES APPELÉES À ÉCHANGER, S'EXPRIMER, ÉCOUTER ET AVANCER ENSEMBLE.

La direction de l'Église locale ne se décrète pas. Elle se construit progressivement sur la base du partage des avis de chaque conseiller, lui-même ouvert à l'écoute des autres membres de l'Église. Si la responsabilité du conseil presbytéral est de prendre des décisions, sa façon de les élaborer repose sur le travail de groupe et la participation de tous.

Or la participation de chaque conseiller presbytéral à la discussion et à la fabrication d'une décision ne va pas toujours de soi ;

elle n'est ni innée ni spontanée. Cette pleine participation n'est pas naturelle pour tous. Elle dépend des personnalités présentes, des sujets abordés, parfois de l'histoire ou des histoires de l'Église locale.

Afin de la rendre réelle et enrichissante, la participation doit être sans cesse suscitée (voire ressuscitée) afin de favoriser la possibilité de s'exprimer pour chacun, oui, vraiment chacun. La parole suppose l'écoute. Et même, l'écoute précède la parole.



Surtout pour les personnes dont le point de vue est intéressant, réfléchi, profond, mais qui ne cherchent pas à l'imposer ou à s'imposer pour se faire entendre. Soit que le tumulte l'empêcherait, soit que le silence pèserait sur un sujet qui serait réservé à certains, à des spécialistes ou des personnes « autorisées ».

Écouter avec respect celui pour qui parler lui coûte, et chercher à le comprendre.

Donc, favoriser l'expression de chacun pour

construire le débat et garantir qu'une décision sera prise à partir des opinions les plus larges et les plus libres, c'est écouter celui qui parle ou qui voudrait parler... L'écouter sans préjugé et sans jugement, avec une patiente attention, sans s'arrêter aux imperfections de langage, aux éventuelles maladresses techniques.

Écouter en recherchant à comprendre ce que celui qui parle veut réellement exprimer. L'écouter, prendre en compte son point de vue, pour construire un avis ou une décision solide.



Écouter, et parler. Oser parler, pas seulement pour débattre, pour confronter les points de vue, mais aussi pour construire. Parler non pour contrer, mais pour faire avancer le débat en valorisant les avis déjà exprimés. Parler pour dire vraiment, et non pas pour ne rien dire. Respecter les opinions divergentes voire contraires et oser exprimer son propre avis, avec modération et conviction, quand bien même il ne rejoindrait pas l'opinion majoritaire. Parler aussi avec modération, parce que le temps de réunion est compté et que la longueur d'une intervention ne suffit pas à la rendre pertinente.

PARLER EN SACHANT DISTINGUER L'HUMOUR, QUI DÉTEND LE DÉBAT, DE LA DÉRISION QUI PEUT HUMILIER.

Certainement, la qualité du débat dépend de la faculté des conseillers à écouter et à parler utilement, à « jouer collectif » et non pas « perso ». Mais la bonne tenue du débat et son efficacité, tient également à son animation.

Pour chaque question débattue au conseil, un animateur doit y présider, qu'il s'agisse du président ou de la présidente du conseil ou de tel conseiller désigné soit ponctuellement soit à tour de rôle pour diriger les débats.

Il doit être bien identifié et respecté. Pour profiter de la dynamique de groupe, le rôle de l'animateur du débat est primordial. Il introduit succinctement la question, délimite son champ et recentre la discussion, distribue la parole, rappelle l'importance de l'écoute, limite utilement le temps consacré à chaque question, invite ceux qui se taisent à s'exprimer, modère ceux qui « occupent trop le terrain », synthétise les idées exprimées, clôture un point et passe au suivant.

Chacun trouvera son intérêt dans le respect des règles du débat. La décision prise en sera meilleure, les membres du conseil n'en seront pas frustrés et, finalement, l'intérêt de la communauté sera mieux garanti. ■

ANIMER, ÉCOUTER, PARLER, DÉCIDER : UN PETIT CREDO BIEN UTILE !

ERIC SERFASS EST MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL.



COMMENT PRÉPARER ET ANIMER UNE SÉANCE DU CONSEIL PRESBYTÉRAL ?

LE TRAVAIL PRÉPARATOIRE DU BUREAU EST NÉCESSAIRE

- Identification des sujets à traiter en réunion du conseil presbytéral.
- Définition de l'ordre du jour en précisant pour chaque sujet :
 - L'objectif de la discussion,
 - La nature de la décision à prendre,
 - Le temps imparti.
- Recommandation : les travaux d'analyse des sujets doivent être menés en amont des réunions par des personnes qui ont les compétences requises et dont les recommandations doivent faciliter les décisions à prendre.

- Préparation de l'invitation à la réunion et définition du travail préparatoire à faire par les conseillers presbytéraux.

Erreur à éviter : établir un ordre du jour intenable.

LE JOUR MÊME :

- Une réunion commence à l'heure et se termine à l'heure convenue : ces deux éléments sont des marques de respect des autres.
- Une réunion a besoin d'un animateur, gardien de l'ordre du jour, de la liberté de parole de chacun et de l'horaire prévu. Les conditions de travail doivent faciliter les échanges et l'utilisation d'outils de travail en groupe est une bonne chose. (tableau, post-it, ...). L'animateur aura le souci d'inviter chacun à s'exprimer, à reformuler ce qui est dit, à poser des questions qui faciliteront la compréhension, la participation et l'adhésion aux décisions proposées.

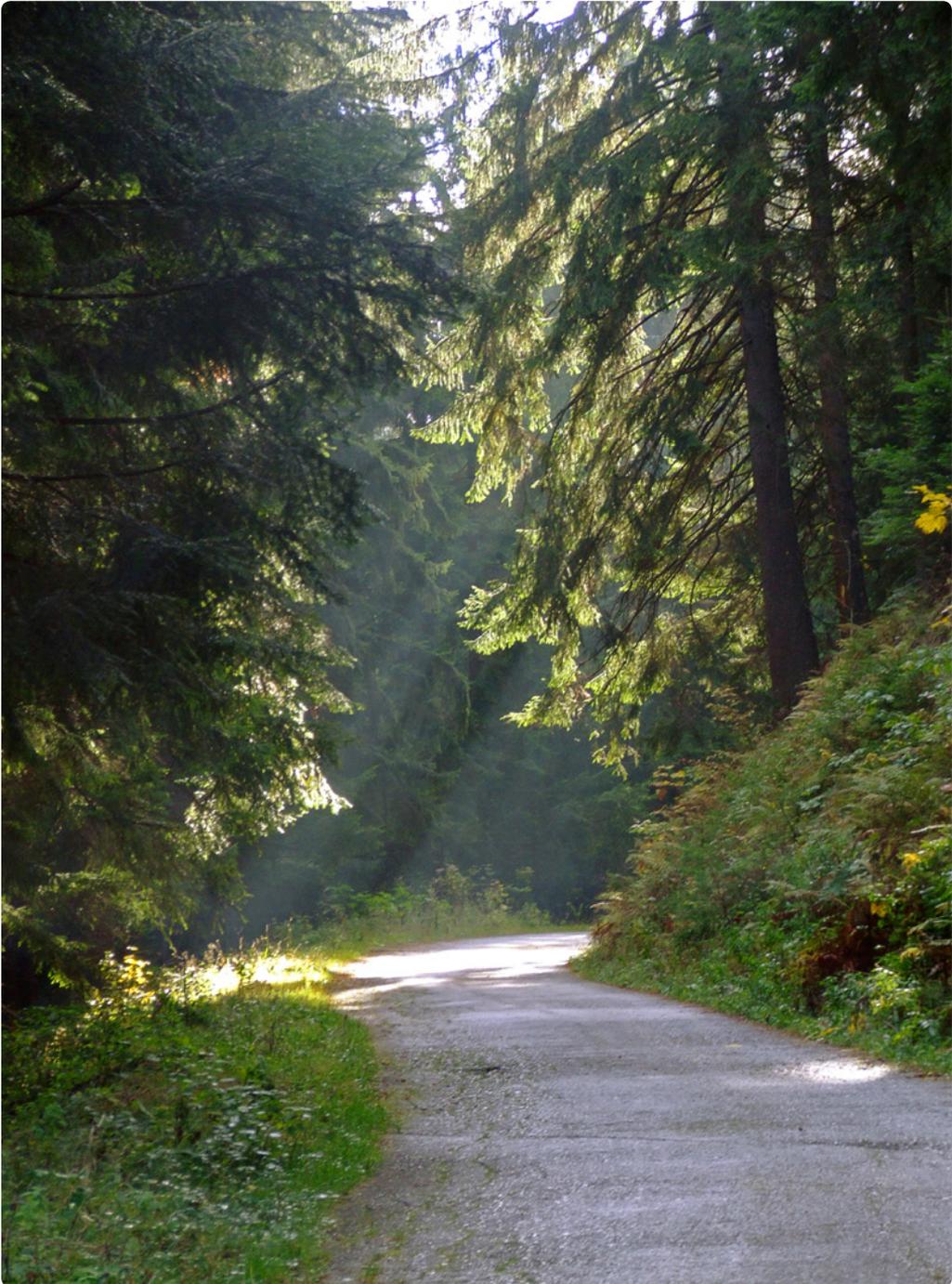
- Le travail du conseil est à remettre, pour tous les sujets, devant Dieu et la recherche de sens, de spiritualité doit être une préoccupation permanente : en quoi ce que nous faisons ou discutons, contribue à l'annonce de l'Évangile ?
- La formation du conseil presbytéral est une nécessité pour vivre un ministère collégial qui ne s'invente pas, qui contribue, en lien avec le synode, à la gouvernance de l'Église protestante unie de France, et dont le conseiller a besoin pour son propre resourcement.
- Les décisions se prennent en recherchant un consensus, pas un vote à la majorité ou un compromis pauvre où on a coupé la poire en

deux ; la recherche du consensus, à défaut d'unanimité, doit permettre à chacun de faire valoir son opinion, d'être écouté positivement, sereinement, et un travail créatif, avec la lumière de l'Esprit permettra de décider d'une solution, celle du conseil, qui pourra être solidairement défendue par tous les conseillers.

Deux erreurs à éviter : confondre conseil presbytéral et conseil d'administration, et laisser les décisions se prendre à la majorité, sans véritable recherche d'un vrai consensus.

La communication à la communauté se fera de manière adaptée aux différents sujets sur la base d'un compte-rendu comportant un relevé des décisions prises et un responsable de la mise en œuvre de chacune au temps prévu.

BERNARD DUGAS EST MEMBRE DE LA COORDINATION NATIONALE ÉVANGÉLISATION ET FORMATION



ÉTABLIR UNE FEUILLE DE ROUTE

LAURENT SCHLUMBERGER

L'ÉGLISE N'A PAS D'AUTRE MISSION QUE D'ÊTRE TÉMOIN ICI ET MAINTENANT DE LA BONNE NOUVELLE DE JÉSUS-CHRIST : VOILÀ SON UNIQUE PROJET DE VIE. L'ÉVANGILE SUFFIT ET L'HORIZON VERS LEQUEL L'ÉGLISE AVANCE, C'EST LE ROYAUME DE DIEU. EN REVANCHE, CE DONT LES ÉGLISES LOCALES MANQUENT PARFOIS CRUELLEMENT, C'EST DE QUELQUES OBJECTIFS À MOYEN TERME, CLAIRS ET MOBILISATEURS. IL PEUT DONC LUI ÊTRE UTILE DE FAIRE DE TEMPS À AUTRES LE POINT, COMME UN NAVIGATEUR QUI S'ASSURE QU'IL NE TOURNE PAS EN ROND. CE PETIT ARTICLE DÉCRIT UNE MÉTHODE SIMPLE ET ÉPROUVÉE POUR ÉLABORER UNE SORTE DE FEUILLE DE ROUTE À USAGE D'UNE ÉGLISE LOCALE.

LE BUT

Cette méthode repose sur trois étapes dont l'absence totale d'originalité garantit le bon sens :

Premièrement, où en sommes-nous ?

Deuxièmement, où voulons-nous aller ?

Troisièmement, comment y allons-nous ?

On peut bien sûr sophistiquer et détailler à l'infini chacune de ces étapes. Tout dépend de l'ampleur du document que l'on veut produire, du nombre de personnes qui s'attellent à la tâche. Mais au fond, on en reviendra toujours à ces trois étapes. D'ailleurs les choses peuvent aller assez vite : un animateur pourra aider le conseil presbytéral à aboutir à une « feuille de



route » efficace en consacrant une heure et demie lors de trois séances successives, avec quelques recherches et mises en forme entre chacune de ces séances.

Deux points de méthode, relatifs à l'animateur et aux restitutions, doivent être absolument respectés.

- D'abord, il ne doit pas y avoir de changement d'animateur : c'est la même personne qui doit accompagner le travail du début à la fin. De plus, il est préférable que cette personne soit extérieure à l'Église locale, car elle doit veiller uniquement à la qualité du travail au sein du groupe – qu'il s'agisse d'une commission, d'un conseil, d'une assemblée – et non à son contenu. Elle doit être tout-à-fait libre vis-à-vis des conclusions à venir : si elle essaie d'orienter le travail vers telle ou telle conclusion, ce sera l'échec.
- Ensuite, il est essentiel de restituer régulièrement au groupe qui travaille ce qu'il a accompli : c'est la condition de l'appropriation. Élaborer une feuille de route, ce n'est pas dire à une Église : « voici ce que vous devez faire dans les années qui viennent », mais c'est lui dire : « voici ce que vous avez décidé de faire dans les

années qui viennent ». Restituer régulièrement, en cours de séance et entre chaque séance, et bien sûr avec beaucoup d'ampleur à la fin du processus, permet à l'animateur de s'assurer qu'il a bien entendu, et au groupe qu'il est bien entendu, donc de bien s'entendre lui-même.

On l'a dit, l'élaboration de la feuille de route se fait en trois étapes. Il sera utile de préparer chaque étape en fournissant des documents qui apportent des faits, des données les plus objectives possibles, et non pas des opinions ou des jugements (par exemple, concernant le point 1.1 ci-dessous, des dates repères et des statistiques).

Voici les trois étapes, correspondant par exemple à trois séances.

1. OÙ EN SOMMES-NOUS ? OU : ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE.

1.1 Évolution de l'Église locale

Par exemple : ce qui a changé depuis vingt ans, ce qui n'a pas changé, l'évolution de la population paroissiale, l'évolution des finances, etc.

Travailler sur documents, rester objectif.

1.2 L'Église locale dans son environnement

Par exemple : évolutions de la population, de l'économie, de la vie culturelle dans notre secteur ; place de notre Église parmi les autres protestantismes, les autres christianismes, les autres courants ou mouvements religieux ; quel est l'impact concret et véritable de notre paroisse ? Etc.

Travailler sur documents, rester objectif.

1.3 Nos forces et nos faiblesses

Quelles sont aujourd'hui les trois principaux points forts et les trois principaux points faibles de l'Église ?

Recueillir l'avis de chaque participant sans en censurer aucun, puis regrouper et classer les points relevés.

2. OÙ VOULONS-NOUS ALLER ? OU : NOTRE OBJECTIF À MOYEN TERME.

2.1 Rêvons

Premier tour de table : « Mon rêve, ce serait que notre paroisse, d'ici trois à cinq ans, soit devenue... ». Deuxième tour de table : « Parmi tous les rêves exprimés lors du premier tour de table, le(s) rêve(s) que j'ai surtout aimé(s) c'était..., parce que... ».

À ce stade tous les rêves sont autorisés. Ne pas censurer, ne pas contester. S'en tenir, à la fin, à un bref débat de clarification.



2.2 Réfléchissons

Nous vivons dans un cadre (droit français par exemple), nous avons des contraintes (les tendances économiques globales par exemple), nous avons des points forts et des points faibles (voir 1.3) : traduisons en termes concrets et raisonnables chacun des rêves que nous venons d'énoncer, sans encore choisir parmi eux. Moment délicat. Attention à ne pas tuer complètement la part du rêve.

2.3 Choisissons

Parmi ces rêves raisonnables, éliminons ceux qui nous paraissent manifestement inadaptés, irréalistes ou non conformes à notre vocation. Ce dernier point est très important.

Précisons les rêves raisonnables qui restent et soit faisons une synthèse, soit choisissons entre eux ;

Ce moment peut être long, à fractionner éventuellement.

Formulons le(s) rêve(s) raisonnable(s) retenu(s) en termes d'objectif.

Un objectif est une phrase écrite et brève (qui se lit d'un coup d'œil), affirmative, vérifiable (à la date fixée, je dois pouvoir dire : l'objectif est atteint ou n'est pas atteint), adaptable selon l'évolution de la situation.

COMMENT Y ALLONS-NOUS ? OU : NOS PRIORITÉS POUR ATTEINDRE CET OBJECTIF

3.1 Déterminons nos priorités

Quelles sont et quelles ne sont pas nos priorités pour atteindre notre objectif ?

Expliciter les non-priorités, c'est-à-dire ce qu'on ne peut ou ne doit pas faire, est absolument capital.

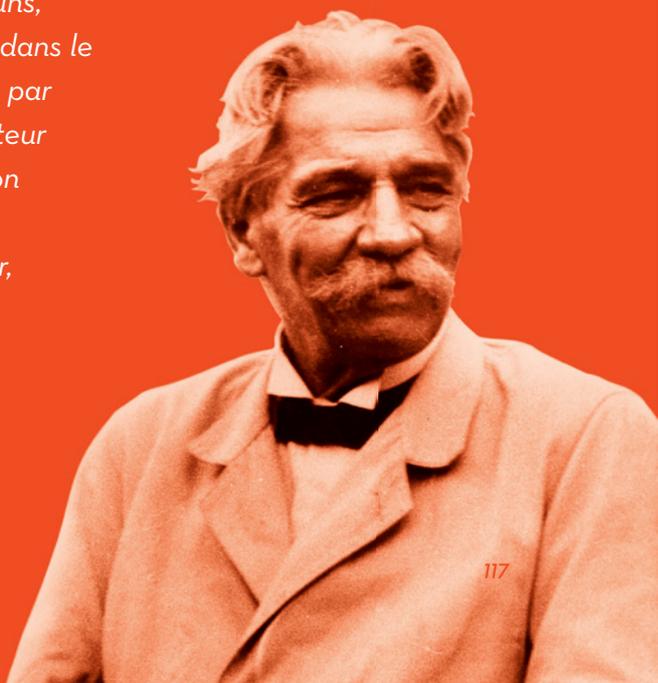
3.2 Anticipons les obstacles

Repérer et énoncer les difficultés, conflits et autres obstacles prévisibles sur ce chemin, et les moyens de les surmonter.

ALBERT SCHWEITZER

(1875-1965)

Figure emblématique du médecin en Afrique à l'époque coloniale, Schweitzer est également connu, à travers une trentaine d'ouvrages, comme théologien exégète et philosophe de la religion, musicologue et organiste, humaniste et pionnier de l'écologie. Se sentant appelé à servir la mission en 1905, il renonce à une carrière universitaire et part au Gabon début 1913. Il fonde un dispensaire à Lambaréné, agrandi en hôpital en 1924. Jusqu'à sa mort, il va pratiquer une médecine de type occidental adaptée aux réalités d'une population forestière pauvre et animiste. Ce choix sera critiqué par les uns, considérant qu'il maintient les Africains dans le sous-développement, soutenu et admiré par d'autres qui voient en Schweitzer l'initiateur de l'action humanitaire. Pour financer son entreprise et faire connaître ses idées, Schweitzer voyage dans le monde entier, donnant des conférences centrées sur son thème de prédilection : l'éthique du respect de la vie. En 1952, le prix Nobel de la paix vient couronner cette œuvre.





3.3 Décider de la prochaine étape

Quand et comment on fera le point pour mesurer le chemin parcouru, l'écart, les corrections à apporter, le chemin qui reste à faire.

3.4 En route !

Quels moyens nous faut-il ?

Concrètement, qui fait quoi, quand, comment ? Etc.

Un rapport qui rendra compte de l'élaboration de la feuille de route, rassemblera les données, explicitera les conclusions, sera chose utile. Mais rien ne remplacera l'équivalent de la carte géographique que l'on garde sans cesse à portée des yeux pendant la navigation. Il faut donc mettre l'essentiel des résultats sur un seul recto et de manière très visuelle, afin qu'il soit affiché dans le temple et les salles, distribué à tous les membres de l'Église locale, fréquemment rappelé dans le bulletin paroissial.

Le schéma de la page suivante en est un exemple.

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR NOTRE ÉGLISE

Voici les objectifs que nous nous sommes fixés

Nos objectifs :

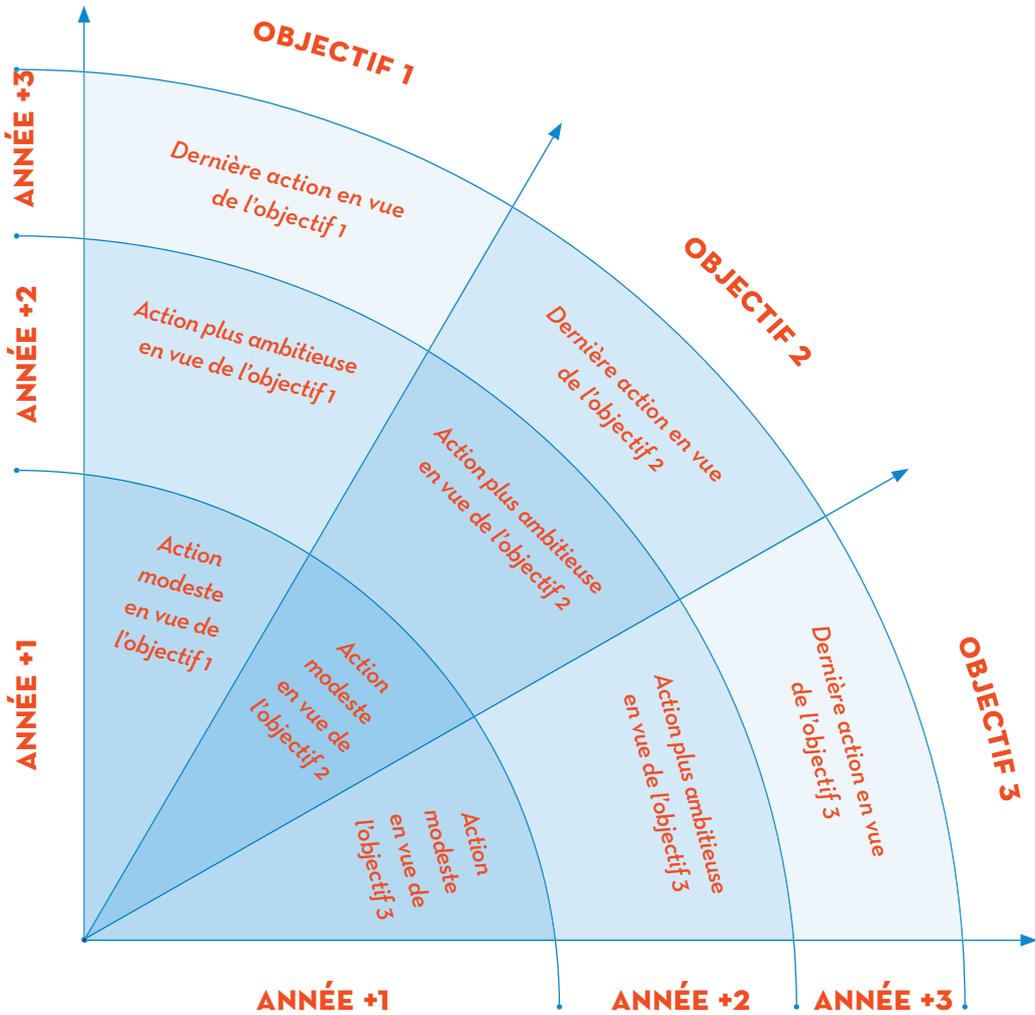
- objectif 1
- objectif 2
- objectif 3

Pour atteindre ces objectifs, nous allons entreprendre

Nos actions :

- action 1
- action 2
- action 3

En voici les étapes et le calendrier :



LAURENT SCHLUMBERGER EST PASTEUR, PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL. IL A RÉDIGÉ CETTE FICHE TECHNIQUE QUAND IL ÉTAIT PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉGION OUEST.

PARTIE 4

LE
CONSEIL
ET LA
DYNA-
MIQUE
PAROIS-
SIALE



C'EST PAR LA TÊTE, LE CHRIST, QUE
TOUTES LES PARTIES DU CORPS

TIENNENT ENSEMBLE ET SONT UNIES.

BEAUCOUP D'ARTICULATIONS
SERVENT À UNIR LE CORPS,

ET QUAND CHAQUE PARTIE DU
CORPS FAIT SON TRAVAIL,

LE CORPS GRANDIT ET SE CONSTRUIT
LUI-MÊME DANS L'AMOUR.

Ephésiens 4,16





LE CULTE

LA COMMUNAUTÉ SE RETROUVE DEVANT DIEU

JEAN-FRÉDÉRIC PATRZYNSKI

L'ÉGLISE EXISTE ET VIT GRÂCE À DIEU QUI L'A CRÉÉE EN APPELANT DES HOMMES ET DES FEMMES À LE SUIVRE ET À L'ÉCOUTER. TOUS SONT RÉUNIS PAR L'ESPRIT DU SEIGNEUR, CHEF DE L'ÉGLISE, POUR ANNONCER SON ÉVANGILE AU MONDE ENTIER. TOUS LES DISCIPLES DU CHRIST SONT APPELÉS À SE RETROUVER RÉGULIÈREMENT POUR L'ÉCOUTER, LE PRIER ET CHANTER SA GLOIRE. CE RASSEMBLEMENT RÉGULIER DE TOUS LES DISCIPLES EST LE CULTE.

S'il ne devait y avoir qu'une activité dans une communauté paroissiale, ce serait le culte : temps de prières diverses et variées, temps de catéchèse, temps d'exhortation et, même, temps d'évangélisation. C'est un cadeau que le Seigneur offre à la communauté de ses enfants rassemblés dans son amour. Le culte

est un donc un événement primordial, au sens premier du terme. C'est-à-dire que le culte est l'évènement premier de l'assemblée paroissiale. Elle peut en cet instant vivre en plénitude la communion à laquelle le Seigneur l'invite : communion par-delà le temps et l'espace humain pour vivre dans le



temps et l'espace de Dieu. En effet, lorsque la communauté vit ce moment si particulier, elle n'est plus tout à fait dans le monde et Dieu lui permet déjà de percevoir son temps et son espace, c'est-à-dire de vivre dans son Royaume où règnent l'harmonie, la paix et l'amour qui envahissent les cœurs, les âmes et les esprits. La communauté vit ce que l'Église confesse : la communion des saints.

Le culte est donc un temps communautaire qui permet à l'Église rassemblée de mettre en commun la foi de chacun, l'amour et la paix données par Dieu, la fraternité dans laquelle nous sommes tous appelés à nous reconnaître. Pendant le culte, il n'y a plus de jeunes et de moins jeunes, de riches ni de pauvres et la communauté est belle de toutes les couleurs de l'arc en ciel. Il n'y a plus que des enfants de Dieu, tous tendus vers une même direction et dans une même attention à ce que le Seigneur veut dire à chacun et à la communauté par sa Parole ici et maintenant.

Dans cette compréhension du culte, le symbole tient une place singulière et particulière. Même si l'on peut célébrer n'importe où un culte, comme le rappelle Jésus à la Samaritaine, nous serons attentifs à placer dans ce lieu, choisi par la communauté, quelques éléments qui lui permettront de discerner que ce lieu est désormais à part, sanctifié (c'est ce que veut dire le mot), et qu'il est ainsi destiné à un usage différent que celui qu'il avait précédemment.

Une bougie signifie que Dieu est la lumière du monde ; des fleurs rappellent que notre Seigneur est le Créateur du ciel et de la terre ; la table invite à partager le repas auquel le Seigneur nous invite. La Bible ouverte à la page que nous écouterons, redit l'importance de la Parole, des chaises ou des coussins sont disposés pour souligner l'aspect communautaire, ... ce sont là des éléments symboliques utiles qui donneront à ce lieu une dimension nouvelle.

Ces symboles ne sont pas là par magie. Il a fallu que des mains les portent et les placent à leurs justes places. Ce travail doit être l'affaire de tous au sein de la communauté. Chaque membre a une tâche particulière à accomplir. Et le conseil presbytéral a la responsabilité de coordonner les diverses tâches confiées aux membres de la paroisse. Il doit être attentif à ce que le culte puisse être célébré sereinement : c'est la responsabilité des conseillers presbytéraux d'être assidus lorsque la communauté se rassemble pour écouter la Parole et pour chanter la louange à Dieu. Ils ont été appelés pour accomplir un ministère ensemble, en collégialité, pour se préoccuper de la gestion matérielle et spirituelle de la paroisse. Le culte est ce temps privilégié pendant lequel se rejoignent le matériel et le spirituel de l'Église locale.

Avant le culte, parle à Dieu !

Pendant le culte, laisse Dieu te parler !

Après le culte, parle avec ton prochain !

*Invitation qui se trouve à la porte d'une
église luthérienne aux États-Unis.*

Le culte est l'affaire de tous les membres de la communauté. Les prières diverses peuvent également être préparées et prononcées par des personnes différentes. Il serait bon que chaque communauté se dote d'un groupe chargé, avec le pasteur, de l'organisation du culte qui choisirait également les chants afin que la communauté se rassemble aussi dans la prière par le chant.

Les divers intervenants pendant le culte sont autant de ministères nécessaires

au bien de la communauté rassemblée :
les musiciens, les lecteurs, les prieurs,
les prédicateurs et le pasteur.

Dans un culte de tradition luthérienne, il y a deux centres aussi importants l'un que l'autre : le centre de la Parole lue et prêchée qui fait appel à nos oreilles et à notre esprit et le centre de la Parole visible qui fait appel à notre corps tout entier et à notre esprit : la Cène. Nous pourrions dire, de façon symbolique et un peu caricatural, que le temps de la Parole lue, prêchée, entendue correspond au temps de l'Ancien Testament et que le temps de la Parole reçue dans le pain et le vin de la Cène correspond au temps de l'incarnation de Dieu en son Fils, Jésus le Christ, notre Sauveur. Ainsi le culte chrétien réunit l'Ancien et le Nouveau Testament, le Père et le Fils et par l'Esprit Saint, il nous est donné de comprendre l'unicité de la révélation de Dieu. ■

JEAN-FRÉDÉRIC PATRZYNSKI EST PASTEUR, INSPECTEUR
ECCLÉSIASTIQUE DE L'INSPECTION DE PARIS.



LA VIE DANS TOUTE SON ÉPAISSEUR

FRÉDÉRIC KELLER

SI LE CULTE HEBDOMADAIRE EST LE PREMIER LIEU VISIBLE DE L'UNITÉ DE LA COMMUNAUTÉ, SA LOGIQUE NE SE LIMITE PAS POUR AUTANT À UN RASSEMBLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ UN JOUR PRÉCIS, À UNE HEURE IMMUALE, DANS UN LIEU CONSACRÉ. L'ESPACE DU CULTE, LE TEMPS DU CULTE, C'EST LA VIE DANS TOUTE SON ÉPAISSEUR, C'EST LA VIE AVEC TOUT CE QUI LA CONSTITUE : RELATIONS, ENGAGEMENTS, TRAVAIL. LE CULTE C'EST, DANS L'ORDINAIRE DES JOURS, SE TENIR DEVANT DIEU, EN SA PRÉSENCE. MAIS, TOUTE RELATION A BESOIN DE SE CONSTRUIRE DANS DES RENDEZ-VOUS, DES PAROLES, DES GESTES, DES RITES.

Dans la tradition protestante le culte personnel à une très grande importance.

Quand nous ouvrons notre journée par la prière, le silence et la lecture de la Bible, c'est comme si, résolument, nous laissons une place en nous pour l'autre, Dieu d'abord, mais avec lui, indissociablement liés, tous les autres, mes semblables, les cris du monde.

Dans cette ouverture à Dieu au commencement de la journée, c'est une place que nous laissons vacante, dans notre vie et dans notre agenda, pour la rencontre, pour l'inattendu. C'est dans la chambre fermée à double tour, dans le face à face avec Dieu, dans la proximité avec le texte de la Bible, dans l'arrêt et le silence que la vitalité de l'Église prend sa source. C'est là, dans le secret des chambres, que bien des entreprises missionnaires ou sociales sont nées.

C'est là que les engagements ont retrouvé de la profondeur et que bien des crises ont trouvé leur dénouement.

Il y a un va et vient évident entre ce culte personnel et le culte communautaire, l'un dynamise l'autre. La vitalité du culte communautaire se nourrit de la vitalité du culte personnel et vice versa.

Il n'y a pas deux cultes différents ; il s'agit du même mouvement spirituel vécu dans des temps et des modes autres.

Le culte communautaire :

- C'est l'altérité, c'est la place pour une parole différente, nouvelle et dérangeante, celle de Dieu partagée ensemble. Elle brise mon monologue intérieur, casse mes projections et nourrit mon existence en l'inscrivant dans un dialogue.
- Le culte communautaire, c'est le frère qui est la solidité de ma foi quand je doute et pour qui je suis prière quand la sienne devient impossible, c'est le monde qui me pousse à l'engagement et à l'intercession.

- Le culte communautaire, c'est l'universel qui me rappelle l'héritage reçu de la nuée de témoins et la diversité culturelle dans laquelle s'inscrit aujourd'hui la Parole.
- Le culte communautaire constitué de multiples visages, c'est la mission de l'Église s'inscrivant dans des vies bien concrètes.

Dans une ville, un village, un quartier le culte est aussi le temps de la proclamation publique de l'Évangile. C'est la manifestation de la présence de Dieu par l'annonce de l'Évangile bien sûr mais aussi par la joie, la qualité de relation, la foi rayonnante.

Chaque communauté doit avoir cette exigence non pas de répliquer le culte d'hier et d'avant-hier mais d'être accessible à tous. Il est nécessaire de sortir des habitudes et des codes de communications pour s'ouvrir aux langages des personnes qui viennent au temple. Il est peut-être utile aussi de réaliser que le culte ne doit pas seulement être pensé pour des adultes ayant des enfants mais plus largement pour des familles composées de toutes les tranches d'âge. En fin, au cœur du culte il y a la Bonne Nouvelle c'est dire combien la joie doit être réelle !



Le culte doit être vécu les portes grandes ouvertes sur le monde et la société.

La communauté croyante n'est pas sourde aux inquiétudes, aux questions, aux souffrances et elle manifeste et participe à la recherche de sens, de justice, à la soif d'espérance qui habite tout un chacun.

Le culte n'est pas un temps que l'on offre à Dieu. Dieu n'a besoin ni de nos prières, ni de nos louanges. C'est un temps que Dieu nous donne parce que c'est lui qui agit dans nos vies à travers la communion fraternelle, la parole et les sacrements.

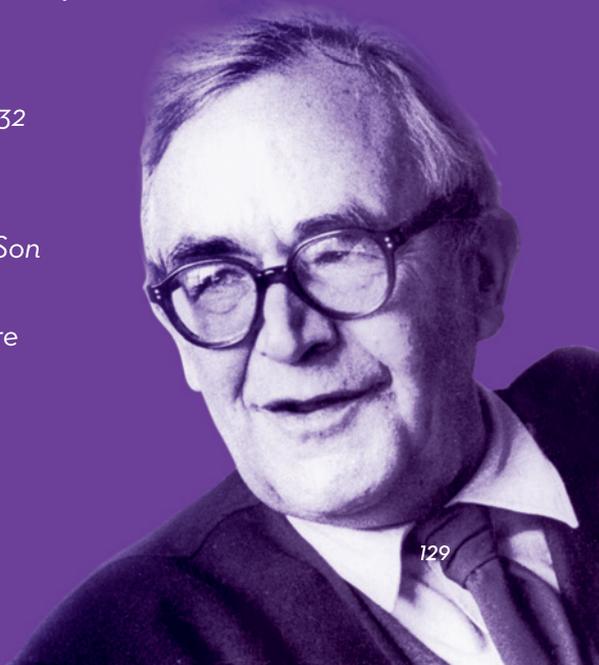
Le culte est lié à ce qu'il y a de plus fondamental. C'est une relation qui structure et qui façonne une identité croyante. ■

FRÉDÉRIC KELLER EST PASTEUR. ENCORE RÉCEMMENT À MARSEILLE,
IL EST MAINTENANT AU SERVICE DES ÉGLISES DE SUISSE.

KARL BARTH

(1886-1968)

Quand, pasteur en Suisse alémanique au début des années 1920, Barth apparaît sur scène publique, il semble avoir trois comptes à régler : avec l'exégèse scientifique qui, selon lui autopsie la Bible au lieu d'en laisser jaillir les questions : il écrit un commentaire théologique de l'épître aux Romains ; avec les théologiens libéraux qui cherchent à unir protestantisme et civilisation : il élabore une théologie dialectique susceptible de penser, dans cet ordre, promesse de Dieu et détresse de l'homme ; avec les chrétiens-sociaux qui posent un trait d'union entre christianisme et société : il esquisse une posture politique de type prophétique où le non de Dieu, l'emporte sur le oui de l'homme. Sa pensée se déploie dans quatre volumes de sa Dogmatique publiés entre 1932 et 1967. Révoqué par Hitler de sa chaire de théologie à Bonn en 1935, c'est de Bâle qu'il soutient le combat de l'Église confessante. Son influence en France est importante jusqu'au début des années 1960, avant de reconnaître un reflux au moment de la recomposition du religieux dans la société occidentale.





LA VIE COMMUNAUTAIRE

VIVRE LA COMMUNAUTÉ

ANDY BUCKLER

LA LECTURE DES CHRONIQUES LOCALES DANS LES JOURNAUX PROTESTANTS RÉGIONAUX MONTRE LE FOISONNEMENT DE LA VIE COMMUNAUTAIRE, MAIS VIVRE EN COMMUNAUTÉ DEMANDE UN EFFORT.

Cultes, repas, journée d'école biblique, week-end de jeunes, sortie d'Église, groupe de prière, activités diaconales : la liste pourrait s'allonger encore, et il faudrait y rajouter les baptêmes, les bénédictions de mariage, les services funèbres, qui sont autant d'occasions de rassemblement et de partage... Tant il est vrai qu'une Église locale, une paroisse, c'est d'abord une communauté humaine dont les membres se rassemblent

pour partager. Rassemblés à l'appel de Dieu pour partager les réalités humaines : des paroles, du pain, des joies, des soucis, des projets. Mais vivre en « communauté » ne coule pas toujours de source !

Comme tout autre lieu, la paroisse aujourd'hui souffre d'un individualisme ambiant, d'une multiplicité d'offres et de parcours, de rythmes de vie souvent frénétiques. Tout cela provoque



un désengagement qui peut facilement faire de nos Églises locales des lieux de consommation parmi tant d'autres ! Comment construire une communauté d'acteurs et non seulement de consommateurs ? Voilà un premier défi, qui n'est pourtant pas nouveau. Même Jésus a eu sa dose de « consommateurs » ! Pourtant, il ne les a pas repoussés. Au contraire, il les a accueillis en les invitant par une pédagogie active et dynamique à découvrir la réalité d'un engagement plus profond.

Du coup, peut-être que notre première réponse au défi de la communauté ne doit pas être la plainte (pourquoi les gens ne s'engagent-ils pas plus ? Pourquoi autant de difficulté à trouver des volontaires pour préparer le repas de paroisse ?), mais la confiance : dans sa grâce, Dieu appelle chacun à le suivre au rythme qui lui correspond.

LA PAROISSE EST UN LIEU OÙ CHACUN PEUT GRANDIR DANS SA DÉCOUVERTE DE L'ÉVANGILE ET DANS SON ENGAGEMENT ENVERS DIEU ET LES AUTRES.

La responsabilité du conseil est d'accompagner et d'encourager ce mouvement tout en respectant le parcours de chacun.

Mais un deuxième défi se profile aussi : la diversification croissante de nos parcours religieux et de nos origines culturelles. Comment construire une seule communauté, composée d'anciens et de nouveaux, de Français et d'étrangers, de jeunes et de vieux ? Comment ne pas seulement tolérer ces différences, mais nous en réjouir ? Encore une fois, ce défi n'est pas nouveau. L'Église primitive a failli se scinder en deux à cause de la question de l'accueil des païens. Face à cette crise, Paul a eu l'audace d'affirmer que la force de la vie communautaire était justement dans la tension créative entre unité de foi (nous sommes tous « en Christ ») et diversité d'origines et de capacités donnés par l'Esprit (1 Cor 12). Dans ce contexte, le conseil presbytéral est appelé à veiller à l'identité de la paroisse. Tout en valorisant le passé (sans lequel nous n'aurions pas de racines), il fera attention à ce que la vie présente s'exprime dans l'ouverture vers un avenir encore à définir. Nos paroisses ne sont pas figées : elles sont en mouvement. L'identité viendra de l'écoute commune de la Parole, telle qu'elle s'exprime dans le contexte précis qui nous est donné.

Le troisième défi que l'on peut identifier provient de notre situation française. Dans un contexte d'évolutions sociales et de mutations religieuses, et d'une laïcité parfois militante et anti religieuse, la peur des enfermements communautaires et des dérives sectaires peut freiner nos engagements envers

l'Église locale. Comment à la fois construire une communauté forte, et garder une ouverture vers l'extérieur ? Là encore, nous rejoignons l'expérience des toutes premières communautés chrétiennes, car si elles n'ont pas connu la laïcité (à la française !), elles ont dû trouver un équilibre entre ouverture au monde d'un côté et esprit communautaire de l'autre.

Déjà le jour de la Pentecôte, le Saint Esprit envoie les disciples vers les autres, mais constitue en même temps une communauté marquée par une mise « en commun » évangélique d'une rare intensité ! (Actes 2,42-47). Une des clés ici semble avoir été une vie communautaire vécue à plusieurs niveaux, entre moments ouverts à tous (dans les parcours du temple) et rencontres plus ciblées (dans les maisons). En son temps, le Réformateur Martin Bucer a cherché à suivre cette logique en construisant à Strasbourg une communauté ouverte sur la société et le monde (multitudiniste), mais construite aussi sur des groupes de partage (confessants). C'est une dynamique que l'on peut retrouver aujourd'hui avec les groupes de maison qui favorisent la convivialité et le partage, articulés avec le culte comme lieu d'unité de la paroisse.

Enfin, vivre « en communauté » pose le défi de notre rapport à l'autre. Il y a une interaction constante et nécessaire entre l'individu et la communauté, entre moi et les autres. Il y a des moments pour être seul, pour se construire seul devant Dieu. Et puis, il y a des temps où notre foi nous envoie vers les autres. Et là, alors que notre tendance « naturelle » serait de nous entourer de ceux qui nous ressemblent, en nous éloignant de ceux qui nous interpellent, l'Évangile nous envoie vers l'autre en respectant sa différence. Par conséquent, le défi lancé à nos paroisses aujourd'hui n'est pas seulement de construire une communauté dans une société fondée sur l'individu ; c'est d'oser construire une communauté qui dépasse les frontières et donne de la place à des personnes qui autrement n'auraient rien en commun les unes avec les autres.

Oui, cela demande un effort, mais c'est aussi ce qui peut faire de nos Églises locales, nos paroisses, des lieux rayonnants, porteurs de vie ! Dans un monde de solitude, quand l'Église locale découvre sa dimension communautaire, elle devient un lieu prophétique, un lieu d'invitation, d'espérance et d'amour. ■

ANDY BUCKLER EST PASTEUR, SECRÉTAIRE NATIONAL À L'ÉVANGÉLISATION ET À LA FORMATION. IL A ÉTÉ PASTEUR À MANTES-LA-JOLIE DE 2002 À 2011.



L'Église comme... grande famille

Le Christ est venu annoncer la Bonne Nouvelle de la paix pour vous qui étiez loin, et aussi pour ceux qui étaient proches. En effet, en passant par le Christ, Juifs et non Juifs, nous pouvons nous approcher du Père, grâce à l'unique Esprit Saint. C'est pourquoi vous n'êtes plus des étrangers, ni des gens de passage. Mais vous faites partie du peuple de Dieu, vous en avez tous les droits et vous êtes de la famille de Dieu.

EPHÉSIENS 2,17-19

LES TROIS PILIERS DE LA COMMUNAUTÉ

OLIVIER RAOUL-DUVAL

AU CŒUR DE LA VIE COMMUNAUTAIRE D'UNE ÉGLISE LOCALE, NOUS TROUVONS TROIS ÉLÉMENTS IMPORTANTS : LA BIBLE, LA PRIÈRE ET L'ACCUEIL.

Se retrouver autour de la Bible pour ensemble faire Église dans le partage et l'écoute du texte, de ce qui fait Parole de Dieu et qui permet une rencontre avec le Christ, voilà un premier pilier de la vie communautaire. Si la Bible, comme objet, est au centre de nos lieux de culte, c'est bien que sa lecture, sa méditation communautaire structure, façonne et construit l'Église locale. Elle interroge le croyant et la communauté paroissiale sur leur foi et leur façon de la vivre ensemble. Voilà pour la théorie ! Mais souvent la mise en pratique n'est pas facile. Comment redonner goût à la Bible, sortir la Bible de la main des spécialistes et des théologiens et la mettre au cœur de la communauté ?

Une première démarche peut consister à replacer la Bible au cœur de tous les groupes de l'Église locale. Laisser la Bible irriguer la vie de chacun est un enjeu pour toute la paroisse, des groupes de maison, aux groupes d'âge (catéchèse, jeunes, étudiants, jeunes actifs, plus anciens), en passant par le conseil et évidemment par le culte. Elle ne doit surtout pas être réservée au seul groupe d'étude ou de partage biblique !

Comme pour la lecture de la Bible, la pratique de la prière structure la vie de l'Église locale. Quelle que soit sa forme : intercession, louange, demande,

ACCUEILLIR SANS IMPOSER

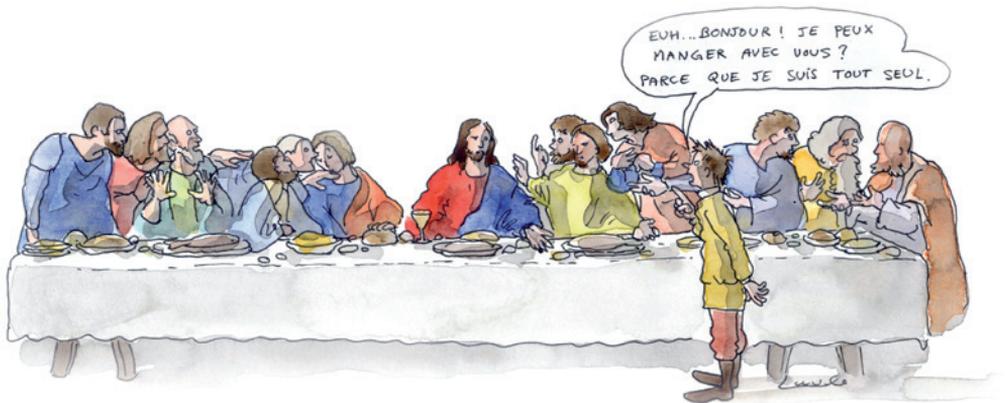
Dans la paroisse de la Vallée de Chevreuse, nous avons mis en place un accueil formalisé, en distribuant des cantiques et des feuilles de déroulement à l'entrée, en offrant un pot d'accueil à la fin du culte, et en prenant en compte particulièrement les enfants et les jeunes ménages.

Cette expérience a été très positive pour notre paroisse, même si quelques critiques ont été formulées : «ce sont les gens qui se connaissent déjà qui se retrouvent à la

fin du culte, on continue à ne pas vraiment accueillir... et puis, comment aller vers les nouveaux sans donner l'impression de les embrigader ?».

Sans doute avons-nous dans nos Églises trop de scrupules, et trop de modestie... Créons les conditions d'un accueil, manifestons en toute simplicité l'affection fraternelle qui nous unit, et cela apparaîtra clairement à ceux qui arrivent !

JEAN-JACQUES NERE A ÉTÉ PRÉSIDENT DU CONSEIL PRESBYTÉRAL DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE



pardon, repentance, délivrance, guérison, remerciement... elle place la communauté devant Dieu, active, à son écoute et permet de rendre vivante la lecture de la Bible.

Là encore, l'enjeu est faire de la place pour la prière dans les différents lieux de vie de la paroisse. Des visites aux réunions de l'entraide, du groupe sur les finances aux réunions de moniteurs d'école biblique. Prier ensemble crée des liens forts, rappelle ce qui nous unit, et nous ouvre à d'autres réalités, celles de Dieu. Dans la prière ensemble, on prend le temps de se poser et de retrouver le sens de nos actions. Pour favoriser la prière, on peut utiliser des supports connus (prières écrites, voire bibliques, éléments liturgiques...) mais on peut ici laisser libre cours à l'inventivité, à la création et à l'originalité !

Le troisième pilier est l'accueil, vécu comme une conséquence des deux premiers. Dès que le conseil commence à décliner une vision pour la communauté, il est vite question de l'accueil que l'on peut offrir aux anciens comme aux nouveaux. L'accueil peut être difficile à vivre concrètement car il implique souvent un changement de regard, une conversion parfois. Il s'agit de voir dans celui qui vient une personne qui reçoit le même appel que moi, et qui m'est peut-être envoyée par Dieu. Aimer, c'est recevoir. L'accueil est donc un état d'esprit, car il touche les personnes en

LE DÉFI DE LA DIFFÉRENCE !

Au sein même du conseil, l'expérience de la différence est un défi ! Il est révolu, le temps où nous étions tous plus ou moins issus du sésail protestant français. Protestants d'ici et d'ailleurs, d'origine catholique ou issus d'un milieu athée, les conseillers, à l'image des Églises locales qu'ils servent, sont divers. Ils n'ont pas le même bagage, les mêmes références, le même langage. Il leur faut donc apprendre à s'écouter et à se connaître, avec patience, et en laissant au vestiaire leurs préjugés.

Les Églises locales elles-mêmes accueillent en leur sein une diversité de plus en plus marquée. Le projet que porte le conseil pour la communauté devra donc tenir compte de ces différences, et favoriser l'intégration de toutes les sensibilités. Il sera de la responsabilité du conseil de prêter attention à ce que chacun trouve sa place et se sente accueilli, avec son histoire, sa culture, son héritage propre.

AGNÈS LEFRANC EST PASTEUR AU MANS.



recherche qui poussent les portes de l'Église pour la première fois, comme également celles qui ont l'habitude d'y entrer. Il s'articule à la fois avec l'évangélisation et avec les visites. L'accueil passe également par les permanences dans les lieux d'Église (temple, salles paroissiales...).

UN OUTIL CLÉ POUR DÉVELOPPER L'ACCUEIL EST LE REPAS COMMUNAUTAIRE. LÀ ENCORE, IL FAUT POUVOIR SE MONTRER INVENTIF !

Profitons des occasions particulières, des cultes et des fêtes chrétiennes, pour organiser des repas dans les locaux paroissiaux, mais n'hésitons pas à encourager l'hospitalité chez des membres de l'Église - on n'a pas besoin d'un moment formel

pour inviter d'autres à manger chez soi, ou pour répondre à une invitation offerte !

Le conseil presbytéral peut encourager cette dynamique par son exemple (pourquoi ne pas inviter des nouveaux à prendre un repas chez vous ?) et par la mise en place d'occasions particulières d'hospitalité (par exemple, proposer un dimanche où chacun invite ou se laisse inviter après le culte...). Enfin, nommons quelques écueils à éviter. Le premier serait de penser que la vie communautaire repose uniquement sur des techniques à mettre en place. Ce qui se vit en Église est de l'ordre du don, de la grâce. Il ne s'agit pas d'abord d'une stratégie humaine, fût-elle celle du conseil presbytéral ! Et puis, ne cherchons pas à aller trop vite. La vie communautaire se développe au rythme de tous. Soyons attentifs pour ne pas fatiguer et décourager les personnes déjà engagées ! Soyons dans l'invitation plutôt que l'obligation. Et surtout, soyons dans la joie ! ■

OLIVIER RAOUL-DUVAL EST PASTEUR À LYON.

TÉMOIGNAGE :

INTÉGRER LES DIFFÉRENCES INTERCULTURELLES EN ÉGLISE

FRANÇOISE STERNBERGER

En fin d'une rencontre de secteur sur la diaconie dans nos paroisses, l'un de nous avait dit, sans savoir que sa parole avait quelque chose de prophétique : - et si « nos plus pauvres », les petits de l'Évangile, que nous aidons viennent au culte, saurons-nous les accueillir et leur donner leur place dans nos assemblées ? Comment seront-ils acceptés avec leurs problèmes ?

Depuis, dans la paroisse de Houilles, ils sont là. Plusieurs personnes en grande précarité prennent leur place timidement au fond du temple.

Comment s'est fait ce passage de la diaconie au culte ?

Comment s'accompagne cette différence culturelle et sociale dans la paroisse ?

Je crois que l'entrée de ces paroissiens en grande précarité sociale, certains ne sachant ni lire ni écrire, d'autres vivant dans l'insalubrité, a été rendue possible par le fait qu'au préalable la greffe des cultures avait bien pris. La diversité d'origine et de culture confessionnelle et ethnique est devenue depuis quelques années une source de dynamisme et d'enrichissement spirituel de notre paroisse multicolore. Entrer dans le temple pour quelqu'un qui revient parfois de loin dans sa vie, est moins impressionnant quand l'assemblée est très diverse.



Le conseil presbytéral est aux premières loges de cet accueil. Au sein même du conseil sont représentées les diversités culturelles ou bien les personnes qui accompagnent au plus près ces nouveaux arrivants. C'est le résultat d'un projet de vie où la dominante est le mot « communion ». C'est le fruit d'une réflexion active sur

l'accueil. C'est un lien à entretenir toujours entre le groupe entraide, le groupe de prière et le conseil presbytéral.

C'est aussi l'importance donnée à la musique et au chant dans le culte. Des chants pour tous, qui permettent de s'unir dans la joie d'une louange vivante.

FRANÇOISE STERNBERGER EST PASTEUR À OULLINS,
PRÉCÉDEMMENT À HOUILLES DE 2004 À 2013.



L'ANIMATION BIBLIQUE

FLORENCE BLONDON

PRESQUE TOUS LES PROTESTANTS SONT D'ACCORD POUR METTRE EN AVANT LE PRINCIPE DE « L'ÉCRITURE SEULE », POURTANT LES SONDAGES POINTENT QUE LA LECTURE DE LA BIBLE EST EN PERTE DE VITESSE. LIRE LA BIBLE EN COMMUNAUTÉ EST LOIN D'ÊTRE AU CENTRE DE NOS PRÉOCCUPATIONS. À LA CROISÉE DE L'ÉTUDE BIBLIQUE CLASSIQUE ET DU PARTAGE BIBLIQUE, L'ANIMATION BIBLIQUE SE PROPOSE DE REVISITER NOS MANIÈRES, NOS HABITUDES DE LECTURE DE LA BIBLE, DE REDONNER LE GOÛT DE LA LECTURE DE LA BIBLE EN GROUPE.

ANIMATION BIBLIQUE, POURQUOI ?

Les études bibliques classiques ne semblent pas toujours répondre aux attentes. Il ne s'agit donc pas tellement dans ce propos de nous interroger sur pourquoi lire la Bible, mais sur comment.

Aujourd'hui, il est pertinent d'assortir les connaissances bibliques, théologiques,

historiques, etc. d'une **démarche pédagogique** de (re)découvrir que la Bible n'est pas réservée à une élite, et que nous sommes tous des lecteurs. L'animation biblique permet de donner la parole au texte et aux participants. D'un côté, le texte est un intervenant, il a une voix, une parole, il faut se mettre à son écoute. D'autre côté l'animation vise à valoriser les participants; elle favorise la liberté d'expression et la collaboration active de tous les membres.



POUR QUI ?

Pour tous ! Ce type de groupe biblique permet de lire la Bible avec des participants très variés : des fidèles, des personnes en recherche, des érudits, des béotiens...

Le groupe se construit en s'appuyant sur la richesse de chaque participant. Et, pour comprendre tout l'intérêt de cette approche il faut en faire l'expérience, c'est pourquoi osez en conseil vous lancer dans cette aventure. En favorisant l'empathie, la solidarité, la créativité, l'animation biblique permet également la cohésion d'un groupe.

Vous pouvez par exemple expérimenter une animation à partir d'un texte qui nous invite à réfléchir sur la communauté : 1 Corinthiens 12 ou bien 1 Pierre 2.

À QUEL MOMENT ?

Dans l'idéal, il faut un peu de temps pour vivre vraiment une animation biblique. Accepter parfois de consacrer une demi-journée, voire une journée, pour enclencher une dynamique de groupe qu'il est difficile à construire lors des

LA BIBLE EN GROUPE – TROIS MODÈLES

Dans une **étude biblique**, les personnes se concentrent sur le texte comme objet d'étude ; elles cherchent à acquérir des connaissances le concernant. Cette étude est menée par un expert qui enseigne les participants.

Dans un **partage biblique**, l'accent porte sur les personnes et la façon dont le texte résonne dans leur vie. Le texte stimule, nourrit l'échange d'expériences de vie et de

foi entre les participants. Chaque membre du groupe peut animer le partage.

L'**animation biblique** vise à faire dialoguer texte et lecteur/s, comme dialogueraient deux sujets se rencontrant, dans un esprit de découverte - qu'ils se connaissent ou non. L'animateur/trice, en mettant en œuvre des outils, méthodes d'animation et de lecture, est au service de la dynamique du groupe et de son implication dans la lecture.

traditionnelles séances mensuelles d'une heure ou deux. On peut également mixer les types de rencontres. Il est certainement judicieux de réfléchir sur les tous les temps que nous proposons dans nos communautés.

COMMENT ?

Animer un groupe biblique, c'est lui donner vie, faire découvrir le texte, et faciliter le dialogue entre le texte et les participants. Une belle place est faite à la lecture à haute voix du texte biblique.

La démarche repose sur 3 étapes :

- Une étape projective, où chacun exprime sa propre compréhension du monde et du texte.
- Une étape analytique : se mettre à l'écoute et à la découverte du texte.

- Une étape d'appropriation : essayer de faire sien de manière actuelle et existentielle la voix du texte. L'appropriation ne se fait pas en terme d'appropriation, mais en terme d'assimilation.

Ces trois étapes sont parfois difficiles à démêler. Il ne faut donc pas trop se figer sur les aspects théoriques. L'animation biblique nous invite à une grande disponibilité et une grande adaptabilité. Au terme du parcours, animateurs et participants auront tous fait des découvertes, opérer un déplacement.

Pour vous aider il existe de nombreuses méthodes d'animation. Pour approfondir tous les aspects de l'animation biblique, ainsi que les modalités pour proposer un groupe biblique : www.animationbiblique.org

N'hésitez pas ! Faire l'expérience de la lecture de la Bible en groupe c'est aussi faire l'expérience de la gratuité, de la grâce. ■

FLORENCE BLONDON EST PASTEUR À PARIS-ÉTOILE.



MESSAGE DU SYNODE RÉGIONAL 2012 (PROVENCE-ALPES-CORSE-CÔTÉ D'AZUR)

Le travail biblique à quelques-uns a libéré la parole des timides, bousculé les assurés, ralenti les fonceurs, mis en marche les hésitants et ouvert l'appétit des rassasiés.

À l'écoute des interrogations les uns des autres, nous avons découvert de nouveaux chemins insoupçonnés à travers les Écritures, le plaisir et l'enrichissement de les parcourir ensemble. Nous avons été nourris par la Parole, surgie des textes travaillés en commun, approfondie par les interrogations des frères et sœurs, éclairée

par la confrontation des textes et des lectures multiples.

Nous exhortons les Églises à renouveler leur travail biblique en valorisant la lecture en commun. Nous sommes convaincus qu'elles y trouveront un nouvel élan pour témoigner largement et ouvrir toutes grandes leurs fenêtres !

« Écoute, Dieu nous parle ... par la Bible et la parole des frères et sœurs !

SUZANNE DE DIETRICH

(1891-1981)

*Alsacienne, l'une des premières femmes ingénieur, Dietrich, découvre en 1912 la « Fédé » des étudiant(e)s dont elle sera secrétaire de la branche française de 1914 à 1935 et vice-présidente de la Fédération universelle de 1929 à 1932. Chargée des relations œcuméniques et des questions liturgiques, elle ouvre la Fédé aux catholiques et aux orthodoxes et, dans les années 1930, prend des initiatives de conversations œcuméniques (à Mouterhouse et à Bièvres) en faveur d'un œcuménisme spirituel. Marqué par son engagement en faveur du mouvement des Volontaires du Christ signé en 1916, Dietrich œuvre dans trois directions : elle renouvelle les études bibliques pour les groupes locaux d'Églises avec ses ouvrages *Le renouveau biblique* et *Le dessein de Dieu* (1945) traduit en de multiples langues ; elle codirige l'Institut œcuménique de Bossey tourné vers la formation des laïcs de 1946 à 1954 ; elle participe à la création de la Cimade (1939) et à la rédaction des thèses de Pomeyrol (1941), manifeste de la résistance spirituelle dans l'aire francophone.*





L'Église comme... sel de la terre

C'est vous qui êtes le sel de la terre. Mais si le sel devient fade, avec quoi le salera-t-on ? Il n'est plus bon qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds par les gens.

MATTHIEU 5,13

LA DIACONIE AU CŒUR DE L'ÉGLISE

LLUIS CABALLÉ

LA DIACONIE SE VIT AU QUOTIDIEN, ELLE CONCERNE LA VIE DU CHRÉTIEN DE SON LEVER À SON COUCHER. C'EST LA RÉPONSE MÊME DE LA FOI QUI CONCERNE NOTRE VIE TOUTE ENTIÈRE. LE SERVICE N'EST PAS UN SECTEUR ANNEXE DE LA VIE DU CHRÉTIEN OU DE LA COMMUNAUTÉ ECCLÉSIALE. AUSSI LE CONSEIL PRESBYTÉRAL DOIT-IL VEILLER À CE QUE LA DIACONIE AIT, AUX CÔTÉS DE LA LITURGIE ET DE L'ANNONCE DE LA PAROLE, TOUTE SA PLACE DANS L'ÉGLISE.

Comment vivons-nous au sein de notre communauté ecclésiale l'accueil, l'entraide, la solidarité, la fraternité, en un mot, la diaconie ? Nos communautés ne peuvent pas se contenter de laisser ces questions aux Œuvres et n'y répondre, grâce à elles, que par procuration.

C'est au cœur de l'Église que nous sommes convoqués à accueillir, entendre, écouter, mettre en pratique :

→ S'accueillir, se recueillir, hors du tumulte du quotidien, renouvelé par le dialogue avec l'Évangile.



- Accueillir et entendre la parole du frère, ses bonheurs et ses peines, ses joies et ses souffrances, son besoin de partage et de reconnaissance.
- Accueillir, entendre et écouter la parole de Dieu et son exigence de justice.

Écouter et...alors, sans presque s'en apercevoir, mettre en pratique, servir, ...

Une Église servante est une Église qui, à l'image du Christ, écoute, se laisse rejoindre et se met en mouvement, se dérange. Comme le samaritain, c'est mains nues et prise aux entrailles que l'Église reçoit et qu'elle peut alors mettre en circulation ce qu'elle a reçu, « presque rien » qui peut pourtant, par la puissance de Dieu guérir, relever et mettre en route.

C'est à l'intérieur même de la vie des Églises locales que peut et que doit se manifester le fait que le service est une dimension constitutive de l'Évangile. Il y a certes une différenciation entre association 1905 et association 1901 que la loi nous impose, mais cela ne doit pas expulser la dimension du service de la vie quotidienne des Églises locales.

Pour chercher à approcher cette dimension, à situer où en est son Église à ce propos, les Églises locales peuvent se questionner :

- Y a-t-il une place dans mon Église pour l'expression personnelle et communautaire de la diaconie du quotidien ?
- Mon Église locale a-t-elle défini un projet diaconal qui tienne compte de son histoire, de son environnement ?
- Comment les préoccupations et les prises de position des associations de service sont-elles reprises dans l'Église, par les conseils presbytéraux, par les assemblées dominicales ? Quelle information en est donnée ? Quelles initiatives sont prises pour les relayer ?
- Au-delà de l'information, comment les liens avec les Entraides et les Établissements proches sont-ils établis ? Comment les conseils presbytéraux se mobilisent-ils pour accompagner ces associations diaconales : renouvellement des conseils, bénévolat... ?
- La dimension du service est-elle prise en compte dans la catéchèse des enfants et des adolescents ?

- Le culte est-il un lieu où les préoccupations, les questions, les peurs de chacun, mais aussi les engagements petits et grands, sont nommés, partagés et portés devant Dieu dans la prière ?
- Mon Église se laisse-t-elle interpeller par la radicalité du message évangélique ? Interpelle-t-elle au nom de l'Évangile ?

L'Église a la responsabilité de l'annonce de l'Évangile et de son exigence de fraternité et de justice. Cette annonce ne peut pas être implicite, comme si seuls les actes et les engagements suffisaient. Mais elle ne peut pas être non plus de « l'évangélisation de l'estrade » qui assène ses vérités, sans mise en pratique. Elle devrait être une annonce

dans la rencontre. La diaconie peut aider à relancer et renouveler la réflexion sur l'évangélisation, précisément parce qu'en contact permanent avec des hommes et des femmes qui cherchent à réorienter leur vie.

À travers la diaconie, l'Église partage les souffrances, les questions, les attentes qui habitent la société et qui sont autant de défis qui lui sont adressés. Par son engagement diaconal, elle prend part au débat public, dénonce l'injustice, affirme la force libératrice de la Parole de Dieu, proclame l'espérance, et œuvre pour un partage équitable.

Par l'action diaconale l'Église manifeste ainsi qu'elle essaie de vivre ses convictions et que chacun de ses membres est prêt, dans la rencontre avec les autres, à rendre compte de ce qui l'anime. ■

LLUIS CABALLÉ EST SECRÉTAIRE RÉGIONAL À LA FÉDÉRATION D'ENTRAIDE PROTESTANTE.



DES PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR UNE DIACONIE AU CŒUR DE L'ÉGLISE

- Inviter au culte, fréquemment, des associations et œuvres afin qu'elles expliquent leur travail et fassent part de leurs besoins.
- User de sa liberté de parole et d'action pour dénoncer les injustices mais aussi l'endormissement toujours possible des œuvres diaconales.
- Proposer aux associations et œuvres d'inviter paroissiens, jeunes et moins jeunes, à découvrir leur travail : offres de stages, participation à des actions diaconales de terrain.
- Identifier chez les paroissiens des compétences et des appétences au service, afin de les proposer, en fonction des besoins, aux associations et œuvres qui recherchent des aides.
- Inviter au cœur de la vie paroissiale l'action diaconale : partage autour des divers engagements de chacun, organisation de repas fraternels, échanges intergénérationnels.
- Proposer des actions d'accueil de l'étranger, du différent, de l'inconnu : trouver un logement, une aide financière pour un loyer, une carte de transport, la cantine, soutenir les enfants, les inviter...

MADELEINE BAROT

(1909-1995)

Alors qu'elle se destinait à une carrière d'historienne et d'archiviste débutée en 1934, Barot est saisie par l'une des conséquences de la guerre : l'afflux des réfugiés, juifs le plus souvent, fuyant la zone occupée et internés par le gouvernement de Vichy. Elle y avait été préparée par son engagement international à la Fédé. En août 1940, elle est nommée secrétaire générale de la Cimade. Elle visite les camps de réfugiés et installe ses premiers équipiers dans celui de Gurs. Elle entre dans la résistance spirituelle (sauvetage des juifs), participe à la rédaction des thèses de Pomeyrol. À la Libération, Barot continue son action au camp de Drancy et devient en 1947 secrétaire des UCJF pour les questions internationales à Genève. Sa carrière genevoise se poursuit au Conseil Œcuménique des Églises comme directrice de départements (hommes et femmes puis éducation au développement). Pendant sa retraite en France elle œuvre à la Fédération Protestante de France (affaires sociales, économiques, internationales) et à l'ACAT (lutte contre la torture).

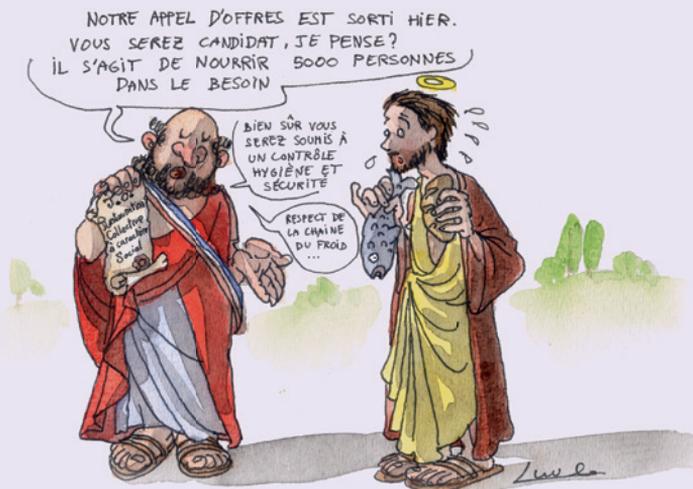


LA FÉDÉRATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE (FEP)

Visage de la diaconie protestante, la Fédération de l'Entraide Protestante se fixe comme objectif de lutter contre toutes les atteintes à la dignité humaine car « la pauvreté et les précarités, le chômage, la solitude, l'exclusion et de multiples formes de souffrance ne sont pas des fatalités » et « sont en contradiction avec la Déclaration universelle des droits de l'homme et en opposition avec l'Évangile » (Charte de la FEP). Elle regroupe 360 associations et fondations représentant quelque mille établissements et services dans le secteur social, médico-social et sanitaire.

Un réseau national qui représente près de 28 000 collaborateurs, salariés et bénévoles, investis dans de multiples actions : accès aux soins, insertion, hébergement, logement, accueil et accompagnement des personnes dépendantes ou souffrant d'exclusions, etc. Pour renforcer les capacités des associations adhérentes et lutter contre les injustices, la FEP accompagne ses adhérents sur les territoires et plaide pour les personnes victimes d'exclusions au niveau national.

www.fep.asso.fr



TÉMOIGNAGE :

QUAND L'ÉGLISE RECONNAÎT SA VOCATION DIACONALE

DOUGLAS NELSON

En 2009 la paroisse de Royan accueillait le synode de la région ouest de l'ERF dont le thème de réflexion était : Solidaires au nom de Jésus-Christ : quand l'Église reconnaît sa vocation diaconale¹. C'était une sorte de clin d'œil à une Église locale qui venait de réactiver son Entraide paroissiale seulement un an auparavant.

Le conseil presbytéral, interpellé sur la nécessité ou non de réactiver le fonctionnement de l'entraide, a organisé un diner-débat sur ce thème suivi d'une rencontre ouverte à tous ceux qui souhaitaient poursuivre la réflexion.

Comme il existe déjà à Royan de nombreuses associations caritatives, parmi lesquelles une banque alimentaire et une

association pour la promotion des gens de voyage où des protestants membres de la paroisse sont engagés de longue date, la question était : « Quel sens donner à un renouvellement de l'Entraide protestante ? »

Au fil de débats nous avons pris conscience que la vocation diaconale, qui n'a jamais été complètement absente de la communauté, avait besoin d'un lieu spécifique où l'on pouvait évaluer les besoins au niveau de la cité et définir clairement une mission possible de notre Église. Il ne s'agissait pas de faire ce que d'autres faisaient déjà, mais de nous donner les moyens de nous informer et

¹ Les réflexions régionales sur le thème « Solidaires au nom de Jésus-Christ : quand l'Église reconnaît sa vocation diaconale », ont contribué à la réflexion du synode national (La Force) de 2010.



éventuellement de proposer d'autres actions en fonction des besoins constatés et de nos propres capacités et limites.

Suite à une assemblée générale extraordinaire pour remettre les statuts de l'association à jour et en désigner les responsables, l'équipe d'Entraide s'est mis au travail :

- *recueil d'information sur des associations et activités dans le domaine de l'action sociale déjà existantes ;*
- *prise de contact avec certaines associations pour mieux connaître leurs champs d'activité ;*
- *constitution d'une équipe de visiteurs afin d'aller à la rencontre des membres de notre paroisse, notamment les plus isolés ;*

- *participation régulière à la Commission « Accueil Hébergement d'Urgence » au CCAS de Royan ;*
- *participation au récent « Collectif pour un habitat social en pays royannais » ;*
- *soutien pour la création d'entreprise par l'octroi de microcrédit ;*
- *adhésion à la Fédération d'Entraide protestante et participation aux rencontres et formations organisées par celle-ci ;*
- *animation de « cultes diaconaux ».*

Une collecte est organisée à la sortie du culte le dernier dimanche de chaque mois pour soutenir l'action présente et future de l'Entraide.

DOUGLAS NELSON EST PASTEUR À ROYAN.

L'ÉVANGÉLISATION

DES DÉFIS À RELEVER

GILLES BOUCOMONT

L'ÉVANGÉLISATION, C'EST UN MOT CHARGÉ D'HISTOIRE, AVEC LEQUEL ON N'EST PAS TOUJOURS À L'AISE ! ET POURTANT, IL CONTIENT EN SON CŒUR LE BEAU MOT « ÉVANGILE », CETTE BONNE NOUVELLE QUI NOUS FAIT VIVRE. ÉVANGÉLISER, C'EST DONC ANNONCER UNE BONNE NOUVELLE ! MAIS QUELLE EST NOTRE MANIÈRE LUTHÉRO-RÉFORMÉE DE LE FAIRE ? COMMENT TÉMOIGNONS-NOUS INDIVIDUELLEMENT ET EN ÉGLISE DE LA BONNE NOUVELLE AUTOUR DE NOUS ? COMMENT LA TRANSMETTONS-NOUS ?

Parce que nous sommes sortis du régime de chrétienté, la transmission dans nos Églises ne se fait plus de façon linéaire. De même que la transmission des métiers de père en fils ou de mère en fille ne s'opère plus dans les familles qu'exceptionnellement, la proposition confessionnelle faite par des parents dessine la possibilité d'une

trajectoire protestante, mais elle ne garantit en rien une adhésion à la foi chrétienne du futur adulte. Nous revenons, de plus en plus, à une Église de convertis au sens où ce sont maintenant des adultes qui adhèrent à un contenu de foi et s'insèrent dans un vécu communautaire, paroissial et local, grâce ou malgré leur origine familiale.



C'est toute la physionomie de nos paroisses qui s'en trouve changée. Mais bien plus encore que leur composition sociologique, c'est surtout leur kérygme, c'est-à-dire le contenu de ce qu'elles annoncent qui est bouleversé. En effet, plus rien ne va « de soi » dans les contenus de la foi. La prédication de la conversion à Christ, du changement de vie, retrouve sa pertinence dans des communautés bariolées où passants et nouveaux ont la part belle, les anciens ou les habitués devenant les serviteurs de ces petits dans la foi. En somme c'est l'annonce première de l'Évangile qui retrouve ses lettres de noblesse ; et elle vient compléter cette ré-évangélisation hebdomadaire, cette édification qu'est traditionnellement le culte communautaire. Le vocabulaire évolue, de fait, car l'assemblée n'est plus homogène comme elle l'était. Le catéchisme pour adultes commence à prendre autant d'importance que l'instruction religieuse des enfants, au cœur du déploiement d'activité de la paroisse locale.

Bref, la paroisse a changé. Christ est toujours le même. Christ ne vient pas abolir la prédication de ses prédécesseurs. Mais « jamais homme n'a parlé comme cet homme » (Jean 7,47), car ce même message est annoncé avec une pertinence nouvelle et totale pour un public qui, lui, évolue.

***Qu'il est beau de voir venir,
franchissant les montagnes,
un porteur de bonne nouvelle !
Il annonce la paix, le bonheur et le salut.***

(Esaïe 52,7)

Ce bouleversement de la déchristianisation implique que le conseil presbytéral révisé l'ensemble de ses propositions ecclésiales avec cette trame de questions, transversale et sous-jacente : « En quoi nos activités répondent à l'impératif de cette évangélisation de nouveaux publics ? En quoi notre type d'annonce d'une Bonne Nouvelle structure la foi de nos contemporains et s'adapte à eux et à leurs langages ? Dans quelle mesure sommes-nous capables d'accompagner d'une part la vieille dame qui est dans la paroisse depuis 80 ans mais aussi ce jeune homme d'origine musulmane qui s'est laissé convaincre que le Christ était aussi Fils de Dieu ? Sans négliger qui que ce soit. »

Parce que la foi des nouveaux membres est souvent enthousiaste, elle vient déranger la quiétude d'un protestantisme très installé dans son histoire. Elle oblige les frères aînés dans la foi à changer de comportement et

à se réjouir, de gré ou de force, du retour des « prodiges » au bercail. Mais la fête n'est pas du goût de tout le monde, car le délicieux ennui de la routine est troublé par le surgissement d'un Dieu qui n'est plus seulement prêché comme étant celui qui dérange, mais qui se met à nous déranger franchement et directement !

Le conseil est là pour garantir cette unité de la paroisse dans l'extrême diversité de ces expressions de la foi. Donner une place au témoignage fait partie de cette réjouissance et de cette reconnaissance du parcours de changement qu'ont vécu les nouveaux membres, les jeunes chrétiens d'adhésion. Mais en tant que protestants historiques nous sommes, au sein du corps du Christ, plus connus pour faire durer des gens dans la foi que pour les amener à la foi, nous ne sommes plus seulement, comme

en d'autres époques, les gestionnaires de ces brebis dégoûtées des autres troupeaux d'où elles sont issues, et qui viennent grossir nos troupes. Et le conseil doit gérer une diversité qui est en soi une bonne nouvelle, celle d'une vraie famille dont les contours se redessinent de façon inattendue. Il faudra rassurer les anciens et conforter les nouveaux. S'imposeront des nouvelles formes de célébration, mettant l'accent sur cette diversité pour s'en réjouir plutôt que de la déplorer. La foi de chacun pourra s'y exprimer comme un enrichissement et plus comme une menace. Même les conseillers en sortiront grandis. ■

**JOIE AU CIEL ET SUR LA
TERRE : LA PAROISSE
A CHANGÉ !**

GILLES BOUCOMONT EST PASTEUR À PARIS - LE MARAIS.



TÉMOIGNAGE :

RENDRE COMPTE DE SA FOI, TOUT SIMPLEMENT

PATRICE FONDJA NOUNDOU

Depuis mon arrivée dans une équipe pastorale missionnaire en région est, j'ai remarqué avec étonnement à quel point les gens sont réservés quand il faut parler de leur foi, préférant plutôt s'engager dans les actions telle que l'entraide. En d'autres termes, l'engagement dans le social prend le dessus sur le volet annonce de la Parole au-delà des murs du Temple, alors que les deux constituent les deux faces de la mission de l'Église.

Pendant longtemps l'aspect évangélisation n'a pas été une priorité de nos paroisses, pour ne pas dire qu'il était complètement mis de côté. Actuellement, on redécouvre l'importance qu'il y a à redynamiser la vie de nos communautés par ce précieux outil qu'est le témoignage. Sinon tout ce qu'on fait de bien aujourd'hui

pour la vie de l'Église ne survivra pas demain faute de personnes qui prennent la relève.

Pour aider nos fidèles à réunir actes et paroles, des journées de formation au témoignage chrétien sont proposées aux paroisses qui le souhaitent, pour aider les participants à oser parler de leur foi autour d'eux sans que cela soit du prosélytisme. Car c'est de cette manière qu'on peut rendre nos proches et connaissances sensibles à la discussion sur la question religieuse qui est de plus en plus stigmatisée au nom d'une laïcité mal interprétée.

On n'a pas besoin d'être un spécialiste pour parler de sa foi aux autres. Témoigner, c'est simplement rendre compte de sa foi, dire en quoi la rencontre avec le Seigneur Jésus, et la vie qui s'en suit, vaut la peine



d'être vécue, et comment cette relation intime à Dieu nourrit sa propre relation à soi-même, et sa relation à l'autre.

Celles et ceux qui en ont fait l'expérience perçoivent que quelque chose de nouveau se profile à l'horizon dans leur paroisse.

Il est donc important de dépasser ses peurs et ses traditions pour s'ouvrir à une nouvelle façon de faire qui ne vient pas faire table rase sur ce qu'on est ou vit déjà, mais constitue un enrichissement supplémentaire.

PATRICE FONDJA EST PASTEUR-MISSIONNAIRE, MEMBRE DE
L'ÉQUIPE PASTORALE MISSIONNAIRE À TOUL.



L'Église comme... lumière du monde

Vous êtes la lumière du monde. Quand une ville est construite sur une montagne, elle ne peut pas être cachée. Et quand on allume une lampe, ce n'est pas pour la mettre sous un seau ! Au contraire, on la met bien en haut, et elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison. De la même façon, votre lumière doit briller devant tout le monde. Alors les autres verront le bien que vous faites. Ils pourront chanter la gloire de votre Père qui est dans les cieux.

MATTHIEU 5,14-16

FAITES DES DISCIPLES... LA MISSION AUJOURD'HUI

ANDY BUCKLER

JUSQU'À RÉCEMMENT, ELLE ÉTAIT UN PEU DÉLAISSÉE DANS NOTRE ÉGLISE, L'IDÉE DE LA « MISSION » ! AUJOURD'HUI, ON LA REDÉCOUVRE EN PARTIE GRÂCE À SON UTILISATION LAÏQUE : DANS LE MONDE PROFESSIONNEL, ON REÇOIT UNE MISSION, ON EST CHARGÉ DE MISSION, ON EST MISSIONNÉ POUR ACCOMPLIR UNE TÂCHE PRÉCISE... ET DONC DANS L'ÉGLISE AUSSI, ON PARLE DE NOUVEAU DE MISSION. ON A MÊME PARFOIS TENDANCE À LA METTRE À TOUTES LES SAUCES ! ALORS, DE QUELLE MISSION S'AGIT-IL ?

De manière générale, on peut dire que la « mission » de l'Église est d'annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ - ce n'est pas plus compliqué que cela ! Cette mission-là a toujours été au cœur de l'identité de l'Église. Plus précisément, parler de mission évoque deux notions : le mouvement et la confiance. Celui qui reçoit une mission est déplacé, il est « envoyé » par quelqu'un pour accomplir une tâche précise. C'est ainsi qu'à la fin de son ministère, Jésus dit à ses disciples : « Allez chez tous les peuples pour que les gens deviennent mes disciples... et moi, je suis

avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde » (Matthieu 28,19-20). Jésus les met en mouvement et la promesse de sa présence leur donne confiance. Cette promesse se réalise le jour de la Pentecôte, lorsque la venue du Saint Esprit tourne les premiers disciples vers les autres et fait d'eux des témoins de la Bonne Nouvelle. C'est le début d'une dynamique de mission qui dépassera les frontières et traversera le temps.

Dans l'histoire de notre Église, la mission est déjà présente au 16^e siècle, avec le désir



des Réformateurs de faire réentendre la Parole de Dieu, de former des pasteurs et de dresser des Églises capables de rayonner l'Évangile. Pendant la période de persécution que l'on appelle « le désert » (17^e - 18^e siècle), l'annonce de l'Évangile se fait plutôt dans la discrétion du cercle familial, dans la résistance aux différentes formes d'oppression.

Au 19^e siècle, la période du Réveil dynamise et renouvelle une Église fragilisée par des persécutions, permettant l'implantation de nouvelles paroisses et le lancement d'œuvres en faveur d'une société plus juste. En même temps, la mission prend une dimension globale avec l'envoi de « missionnaires » pour évangéliser des peuples lointains (les premiers missionnaires protestants français seront envoyés en 1829). C'est la période des sociétés de missions, dont l'élan se formalise en 1910, lors d'une conférence missionnaire mondiale tenue à Édimbourg. Ce sera un premier pas vers la création en 1948 du Conseil Œcuménique des Églises.

En deuxième moitié du 20^e siècle, la mission aura des prétentions plus modestes, plus humbles. Elle s'articulera davantage en termes de dialogue et d'action sociale. On cherchera à poser des signes du royaume de Dieu par la lutte contre des injustices, la mise en pratique de théologies contextuelles (comme la théologie de la

libération) et la recherche de l'unité entre les Chrétiens. En même temps, l'émergence d'Églises des pays du sud avec leurs propres dynamiques missionnaires, enrichit le paysage religieux en France où le christianisme traditionnel est en perte de vitesse.

À chaque époque, donc, les contours de la mission se redessinent en fonction du contexte et de l'histoire. Ces évolutions permettent une compréhension de la mission plus riche, plus intégrée où annonce et action, évangélisation et service, se complètent mutuellement.

ET AUJOURD'HUI ?

En 2010, une nouvelle conférence mondiale à Édimbourg a permis aux Églises de reposer la question de la mission dans leurs contextes respectifs. Par la suite, le Service protestant de mission-Défap a formulé au nom de ses Églises membres quelques convictions sur la mission aujourd'hui de la manière suivante :

→ **La mission est d'abord la mission de Dieu.** L'Église est appelée à prendre place dans la mission de Dieu, en témoignage de Jésus-Christ par la puissance transformatrice de l'Esprit Saint.

- **La mission est écoute et partage de la Parole de Dieu.** Nous sommes appelés nous-mêmes d'abord à recevoir et à vivre l'Évangile en paroles et en actes.
- **Toute communauté est porteuse de la mission de Dieu.** La mission commence là où nous sommes. Toutes nos Églises sont appelées à devenir des communautés ouvertes, pratiquant la compassion avec les plus démunis, la guérison à l'égard des personnes blessées par la vie, œuvrant pour la justice et la paix.
- **La mission est écoute du prochain et dialogue.** Elle se fait dans la rencontre authentique et respectueuse de l'autre, par l'exercice de l'hospitalité et le témoignage de notre foi en Christ.
- **La mission est de partout vers partout.** Le renouveau que nous font vivre les mouvements de migration et de mission rappelle que, par les dons de l'Esprit Saint, Dieu peut rendre

toute personne capable de mission, y compris les enfants et les jeunes.

- **La mission cherche à rendre visible l'unité donnée en Christ.** Par l'accueil des autres dans toute leur diversité, nous affirmons la réalité du corps du Christ. Par des partenariats avec d'autres, nous découvrons que la mission est un travail à faire ensemble.
- **La mission est universelle.** Chaque personne, quelles que soient ses origines ou son passé, peut devenir porteuse de vie dans son contexte local. Grâce à la mondialisation, traverser des frontières devient aussi simple que traverser la rue !

Dans ce contexte, la réémergence du mot « mission » dans le vocabulaire de l'Église est à accueillir avec joie ! Il s'agit d'une invitation à vivre la paroisse comme une communauté ouverte dont tous les membres sont des envoyés, des « chargés de mission » ! ■

ANDY BUCKLER EST PASTEUR, SECRÉTAIRE NATIONAL À
L'ÉVANGÉLISATION ET À LA FORMATION.



LA CATÉCHÈSE ET LA JEUNESSE

UNE GRANDE FAMILLE

MARC SCHAEFER

L'ÉGLISE EST UNE GRANDE FAMILLE OÙ CHACUN A SA PLACE DU PLUS PETIT AU PLUS ÂGÉ. MAIS POUR QUE CHACUN TROUVE SA PLACE, IL FAUT PRENDRE SOIN DE LUI, PORTER ATTENTION À SES BESOINS, À SES ATTENTES, À SES ENVIES. LE CONSEIL PRESBYTÉRAL DOIT AINSI VEILLER À LA SPÉCIFICITÉ DE CHAQUE ÂGE. NOUS NE PROPOSONS PAS LA MÊME ACTIVITÉ À UN ENFANT DE 4 ANS ET À CELUI DE 7 OU 12 ANS. NOUS NE PROPOSONS PAS NON PLUS LA MÊME CHOSE À VIVRE EN ÉGLISE À UN JEUNE DE 16 ANS OU À UN AUTRE DE 24 ANS.

Chaque âge a quelque chose à dire, à vivre, à partager, à donner, à apporter à notre Église. Les jeunes ne sont pas l'Église de demain, ils sont avec tous leurs aînés l'Église d'aujourd'hui. L'Église est en effet un lieu de

cohabitation, de communion, de partage de la Parole où se rassemble des dissemblances.

Le ministère du conseil presbytéral est de veiller à ce que l'Église locale soit prête à



accompagner tous ceux qui font partie de l'Église, quel qu'en soit leur âge. Il se doit ainsi d'encourager la formation et reconnaître les ministères de catéchètes ou d'animateur de groupe de jeunes. Le rôle du conseil presbytéral est également de donner les moyens techniques (locaux, transport, matériel), humains et financiers à la réalisation des projets pour et avec les jeunes.

Le conseil veille à ce que la catéchèse et les projets jeunesse s'inscrivent dans la vie de la communauté que cela soit dans sa dimension spirituelle, culturelle ou encore festive.

Il sera le relais des initiatives d'ensemble, consistoriales, régionales ou nationales tant dans la formation, l'accompagnement que dans la participation à des événements proposés.

Aucune communauté ne peut mettre de côté cette question de la catéchèse ou de la jeunesse quel que soit le nombre de jeunes concernés. Avec son conseil presbytéral, elle veille à laisser la juste place de chacun dans l'Église, carrefour de rencontres où les générations s'écoutent, s'entraident, prient, ouvrent la Bible et s'encouragent mutuellement. ■

MARC SCHAEFER EST PASTEUR, SECRÉTAIRE NATIONAL
À L'ANIMATION DES RÉSEAUX JEUNESSE.

LA CATÉCHÈSE

LUC-OLIVIER BOSSET

QUELLE QUE SOIT LA FORME D'ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ ECCLÉSIALE (PAROISSE, SECTEUR, ENSEMBLE...), UNE ÉVIDENCE S'IMPOSE : LA RESPONSABILITÉ DU CONSEIL PRESBYTÉRAL EST D'Y SOUTENIR LA CATÉCHÈSE. COMME IL DOIT GÉRER, DÉVELOPPER VOIR IMPULSER TOUS LES AUTRES DOSSIERS DE LA VIE COMMUNAUTAIRE (IMMOBILIERS, FINANCES, PLANNING DES CULTES, ETC.), IL EST AUSSI ATTENDU DE LUI QU'IL FASSE DE MÊME PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS CATÉCHÉTIQUES. NI PLUS, NI MOINS.

Cette évidence étant rarement contestée, allons plus loin. Comment un conseil va-t-il pouvoir concrètement soutenir la dynamique catéchétique ?

Prenons ici trois cas de figures pouvant se présenter :

A • SITUATION NORMALE

« Il existe des groupes de catéchèse ² dans l'Église et leurs animateurs sont représentés au conseil en la présence d'une ou deux personnes. »

Lorsque c'est le cas, des questions récurrentes peuvent jaillir dans la tête du conseiller lambda :

S'il n'est pas catéchète : comment puis-je soutenir ces activités alors que, je ne suis pas directement sur le terrain ?

S'il est catéchète : Comment partager les questions essentielles venant du terrain dans un groupe où tout le monde n'est pas impliqué comme moi ?

² Par catéchèse ici, nous comprenons les activités de transmission prévues pour les enfants (éveil biblique, école biblique) et les ados (catéchisme).



Une piste de réponse à ces deux questions se trouve dans l'invitation régulière des différents animateurs de catéchèse à une séance de conseil afin de faire le point sur le déroulement de leurs activités. Les objectifs de telles rencontres sont :

- Écouter les questions qu'ils se posent, être informé sur la manière dont le contact se noue aujourd'hui avec les familles, quelles sont les attentes de ces dernières, ... ?
- Aborder ensemble des thèmes de réflexion comme : aujourd'hui dans un contexte de sécularisation, quelle forme prend la catéchèse ? Accueillir les enfants à la Sainte Cène, pourquoi ? comment ? Etc...
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour que les catéchètes puissent accomplir leur mission : comment s'organiser pour que le fichier d'adresses soit tenu à jour régulièrement ? quel est leur budget ?
- Convenir ensemble des nouveaux chantiers à mettre en œuvre afin de dynamiser le vécu habituel : que changer dans l'organisation de la fête de Noël pour que cette dernière rassemble mieux toutes les générations ?

Ainsi, ces points d'étapes réguliers, en permettant aux conseillers d'être sensibilisés aux questions catéchétiques actuelles et aux animateurs d'élargir leur perception des enjeux communautaires, renforceront le sentiment d'appartenir à une même Église.

B • SITUATION QUELQUEFOIS VÉCUE :

« Il existe des groupes de catéchèse dans l'Église locale, mais pour des raisons touchant souvent au manque de disponibilité des animateurs, ces derniers ne sont pas ou plus représentés au conseil. »

Dans un tel cas de figure, commençons par dire que tout ce qui a été précisé au point (A) reste valable, les points d'étape ici devenant non seulement importants, mais nécessaires.

Cependant, allons plus loin. Car le risque est de s'accommoder d'une telle situation. Au départ, on se dit que ce n'est pas l'absence de catéchète au sein du conseil qui va empêcher l'Église de continuer son bonhomme de chemin. Cependant, vu que toutes les perceptions ne sont pas représentées au sein de l'équipe « décisionnaire », imperceptiblement une manière de faire s'impose. Des choix sont

faits (dates du calendrier et les fréquences des réunions) en fonction de critères qui, sans que cela soit voulu, ne collent plus avec la culture des gens non-représentés.

Quand les groupes de préparation d'un événement sont trop homogènes, cela donne au final des événements ne parlant qu'à un type de personne.

Pour que les kermesses, les temps forts de l'Église soient renouvelés dans leur forme et dans leur fond afin de rassembler toutes les générations, il est de la responsabilité du conseil de veiller à ce que les groupes de préparation de tels événements soient bigarrés.

Ici, j'ose croire qu'un catéchète n'ayant pas le temps de s'engager pour des réunions régulières de conseil sera plus disponible pour participer ponctuellement à la préparation d'une fête où les ados et les enfants de son groupe seront invités.

Et qui sait, ce temps de préparation où différentes équipes auront travaillé ensemble permettra peut-être aux perceptions d'évoluer et au « pourquoi s'engager au sein d'un conseil » de prendre plus de sens...

C • SITUATION AUJOURD'HUI RÉELLE ET DÉLICATE :

« Il n'existe plus de groupes de catéchèse dans l'Église et il est attendu que le conseil fasse quelque chose pour relancer la dynamique. »

Que peut faire un conseil dans une telle situation ? En premier lieu, veiller à ce que cette question ne soit pas portée par une seule et unique personne (le pasteur, une personne ayant des capacités d'animateur et d'éducateur).

Si la situation en est arrivée là, c'est la conséquence de tout un processus entremêlant des problématiques diverses. Renverser la vapeur ne dépendra pas d'une seule personne aussi charismatique et enthousiaste soit-elle, mais d'une équipe arrivant à faire que le défi de relancer la catéchèse devienne un défi porté communautairement.

Qu'il n'y ait plus de groupe de catéchèse, c'est un symptôme exprimant quelque chose de la santé spirituelle de toute la communauté.



En parallèle aux efforts de rassembler des enfants ou des ados afin qu'un groupe redémarre, le conseil ne pourrait-il pas imaginer des animations veillant à replacer tout le monde devant les questions suivantes : Où en est notre envie de transmettre la foi ? Quels sont nos freins ? À quels obstacles sommes-nous confrontés ? Quelles sont nos raisons d'espérer ?

Dans de telles situations, mais aussi dans toutes les autres mentionnées ci-dessus, les équipes régionales de catéchèse et les conseils régionaux peuvent être des alliés permettant de soutenir les efforts visant à consolider ou relancer une dynamique catéchétique.

En un mot comme en cent : soyons tous des jointures afin que la Vie circule ! ■

LUC-OLIVIER BOSSET EST PASTEUR À MONTPELLIER ET
MEMBRE DU SERVICE NATIONAL CATÉCHÉTIQUE.

LA JEUNESSE

MARC SCHAEFER

« CE N'EST PAS PARCE QUE NOUS NE VOYONS PAS LES JEUNES
AU CULTE QU'ILS NE SONT PAS PRÉSENTS DANS L'ÉGLISE ».

Accepter ce constat c'est déjà ouvrir une piste importante du travail du conseil presbytéral sur la jeunesse. Partir de cette phrase peut aider à réfléchir à la fois sur la place des jeunes dans l'Église et sur ce qu'ils ont à vivre avec elle en se demandant déjà : Où sont ces jeunes ? Comment les rejoindre là où ils se trouvent ? Comment les écouter ? Comment les accompagner ? Comment mieux les accueillir au culte ? Comment leur laisser prendre des responsabilités ?

En effet, les jeunes sont en recherche de sens et contrairement à ce que l'on pense parfois, ils sont prêts à s'engager, à s'investir dans un projet qui les motive, qui fait sens pour eux.

Il est important d'accepter encore plus fortement que pour les autres groupes

de l'Église de revisiter régulièrement le projet mené avec et par les jeunes. Pour cela l'objectif, le cadre, les activités pour le mener devront être posés dans un climat de confiance qui permettra d'accepter ensemble l'inattendu.

Dans tout projet jeunesse, le premier objectif est déjà de vivre ensemble quelque chose. Pour chaque groupe, ce quelque chose est différent. Les uns prépareront un culte, les autres un voyage, certains un spectacle, d'autres encore un parcours spirituel, certains animeront une soirée festive ou encore une émission de radio. Le projet mené durera quelques mois, une année, deux ans. Il est important d'y réfléchir avec les jeunes et la ou les personnes qui les accompagneront.



Ce vécu se fera dans le cadre de l'Église dans une salle ou autre lieu de la communauté que les jeunes ont souvent plaisir à investir ne serait-ce déjà que par l'affichage. Le projet se construit souvent par des rencontres rythmées et définit à l'avance où le projet avance et prend forme.

Dans tout projet le conseil doit observer la situation et observer où sont les jeunes. S'il y a une catéchèse adolescent et qu'il n'existe pas de groupe de jeune. Se demander ce qui est proposé après,

voir les envies des jeunes, susciter des animateurs, veiller à leurs formations, se donner les moyens financiers nécessaires à la dynamique jeunesse. La ligne budgétaire jeunesse manque souvent dans nos budgets, elle est pourtant nécessaire à la cohérence et réalisation du projet de vie.

L'essentiel n'est pas que les jeunes de LA communauté aient leur lieu d'Église mais que la paroisse soit capable de proposer aux jeunes de vivre quelque chose en Église que cela soit localement,

entre plusieurs paroisses ou encore en consistoire. Pour dynamiser tout cela, des rassemblements régionaux et nationaux sont régulièrement proposés. Ils permettent de dynamiser la vie locale à travers des thèmes, des propositions d'animation.

Le conseil presbytéral doit ainsi être vigilant aux propositions régionales et nationales, relayer l'information, inviter et donner aux jeunes les moyens d'y prendre part. Le conseil devra aussi être attentif aux membres les plus jeunes de la communauté

en écoutant ce qu'ils ont pu vivre dans ces rencontres en les recevant si possible une fois par an au conseil, en trouvant des animateurs, en s'assurant de la formation de ces derniers et en veillant à ce que le projet mené avec et par les jeunes prenne bien une dimension multi-générationnelle.

Il suffit parfois de peu de chose pour qu'une dynamique jeunesse prenne vie : de l'écoute, un peu de moyens (humains, matériels et financiers) et de l'envie de vivre ensemble quelque chose. ■

MARC SCHAEFER EST PASTEUR, SECRÉTAIRE NATIONAL
À L'ANIMATION DES RÉSEAUX JEUNESSE.



10 PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR UNE JEUNESSE DYNAMIQUE

Ces 10 idées sont celles adoptées par le synode national de l'Église Réformée de France à Orléans en juin 2011. Elles ont toutes été développées dans un livret d'accompagnement préparé par le réseau jeunesse de l'Église qui propose des éléments concrets afin d'aider au développement d'une dynamique jeunesse. N'hésitez pas à demander le détail de ces propositions concrètes aux animateurs ou équipes jeunesse régionaux ainsi qu'au secrétaire national jeunesse de notre Église.

- 1 Bâtir un projet Jeunesse**, en privilégiant le soutien à des projets menés par de petites équipes de quelques jeunes (exemples : concours vidéo, action de solidarité ponctuelle, expo photos, retraite...) s'inscrivant dans le projet de vie de l'Église en profitant de l'apport des diverses générations et du savoir-faire des mouvements de jeunesse.
- 2 Établir une ligne budgétaire** « animation jeunesse » différente de la ligne « catéchèse ».
- 3** Nommer un membre du conseil presbytéral **coordinateur de l'animation jeunesse locale**.
- 4 Nouer un contact avec les mouvements de jeunesse protestants** et les structures diaconales pouvant les accueillir dans des actions communes.
- 5** Penser la **dimension enfance et jeunesse dans tous les cultes**.
- 6** Communiquer aux jeunes connus, mais aussi à l'extérieur de l'Église, **les offres de camps, de rassemblements et de projets** ouverts à tous et organisés par d'autres Églises, les régions et le national.

- 7 **Faciliter financièrement** la participation des jeunes.
- 8 **Faciliter la prise de parole et de responsabilité des jeunes** dans la vie associative et culturelle (ex : appel à être membres du conseil presbytéral, conseil de jeunes, synode de jeunes...) ou dans l'équipe jeunesse locale.
- 9 Favoriser les lieux, temps ou dispositifs permettant **des rencontres pour les jeunes parents** et mettre en place un suivi de ces familles (ex : visites, parrainages, week-end familles...).
- 10 Veiller à ce **que les ministères locaux impliqués dans l'animation jeunesse soient liturgiquement reconnus**, comme la Constitution le permet (article 4, §5).





CAMPS, WEEK-END, JOURNÉE : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Toutes manifestations ou activités de l'Église locale sont sous la responsabilité de son conseil presbytéral et légalement de son représentant (le président du conseil presbytéral). Ce point de responsabilité reste également valable pour les activités catéchétiques et de jeunesse même si l'activité fait l'objet d'une déclaration à Jeunesse et Sport avec un directeur et des animateurs diplômés comme dans le cadre d'un camp.

La délégation de confiance que donne un conseil presbytéral aux catéchètes ou encore aux animateurs de jeunesse ne lui

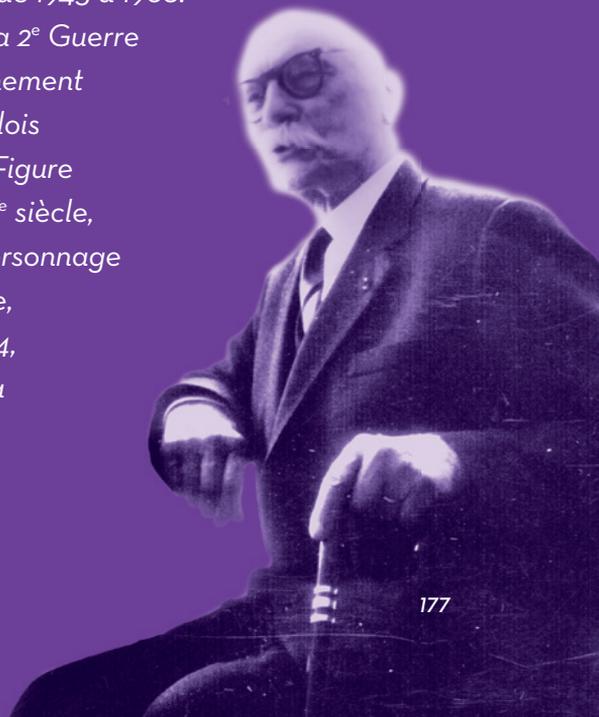
enlève pas le suivi et l'accompagnement (aussi bien avant, pendant et après l'activité) des responsabilités engagées.

Ainsi s'assurer de ce qui est mis en place et se donner les moyens nécessaires pour la sécurité (comme tout simplement l'existence d'une trousse de secours prête à servir dans les locaux ou lors de sorties), le respect des conditions d'hygiène (comme pour les repas) ou encore la formation de l'encadrement souligne concrètement l'attention que porte un conseil presbytéral à la vie communautaire, et notamment à sa dynamique jeunesse.

MARC BOEGNER

(1881-1970)

Boegner commence son ministère pastoral en 1904 dans l'Église réformée de la Drôme. Après une thèse de doctorat en théologie sur Fallot, il devient en 1911 directeur de l'École de la Société des Missions Évangéliques de Paris, Société dont il préside le comité de 1938 à 1968. Suivent les présidences de la Fédération Protestante de France de 1929 à 1961, du conseil national de l'Église réformée de France réunie de 1938 à 1960, du Conseil Œcuméniques des Églises en formation de 1938 à 1948, puis sa co-présidence de 1948 à 1954, de la Cimade de 1945 à 1968. Replié en zone non occupée pendant toute la 2^e Guerre mondiale, il reste en contact avec le gouvernement Pétain, mais rapidement proteste contre les lois anti-juives et entre en résistance spirituelle. Figure imposante du protestantisme français du XX^e siècle, demeuré pasteur de Passy de 1918 à 1934, personnage médiatique, membre de l'Académie française, invité personnel au Concile Vatican II en 1964, Boegner est l'un des acteurs principaux de la réconciliation des protestants français et du dialogue œcuménique.





L'Église comme... des invités à la fête

Le père dit à ses serviteurs : « Vite ! Apportez le plus beau vêtement et habillez mon fils. Mettez-lui une bague au doigt et des sandales aux pieds. Amenez le veau qu'on a fait grossir et tuez-le. Mangeons et faisons la fête. Oui, mon fils qui est là était mort et il est revenu à la vie. Il était perdu et il est retrouvé ! » Et ils commencent à faire la fête.

LUC 15,22-24

L'ŒCUMÉNISME

GWENAËL BOULET

ESSAYEZ UN JOUR DE CONSEIL PRESBYTÉRAL DE FAIRE UN TOUR DE TABLE EN DEMANDANT À CHACUN DE SE PRÉSENTER EN DISANT DANS QUELLE ÉGLISE IL A GRANDI, DE QUELLE ÉGLISE EST ORIGINAIRE SON CONJOINT OU SA CONJOINTE, DANS QUELLE ÉGLISE LEURS ENFANTS ONT ÉTÉ BÉNIS À L'OCCASION DE LEUR MARIAGE. PEUT-ÊTRE DANS CERTAINS COINS DE FRANCE, VOUS SEREZ TOUS D'IRRÉDUCTIBLES RÉFORMÉS OU LUTHÉRIENS, MAIS JE PRENDS LE PARI QUE DANS LA PLUPART DE VOS COMMUNAUTÉS, VOUS TROUVEREZ DES RÉFORMÉS, DES LUTHÉRIENS, DES CATHOLIQUES, DES ÉVANGÉLIQUES.

De plus en plus, nos paroisses sont le reflet d'itinéraires familiaux, spirituels, amicaux, qui sont choisis et particuliers. À côté des huguenots de tout temps, il y a des nouveaux protestants. Dans les conseils presbytéraux, l'histoire côtoie le présent, les deux s'enrichissent, se bousculent, et finalement font vivre l'Église.

L'œcuménisme, la pleine considération que tous les chrétiens sont unis par Dieu et en Dieu, se vit en premier lieu dans chacune de nos communautés. Prendre en compte

au sein d'un conseil presbytéral le parcours de chacun, le pourquoi de son engagement, ses questionnements et ses projets, lui reconnaître une place, malgré des différences de compréhension et d'opinion théologique, entendre ensemble la Parole prêchée et vivre ensemble le partage de la sainte Cène, c'est déjà avoir le souci de l'œcuménisme.

L'œcuménisme n'a pas besoin de grande manifestation pour être vécu par une communauté. Cette certitude que Dieu nous réunit et fait le lien entre



nous est l'un des fondements de la foi !
Notre première mission est donc de nous laisser porter par l'œcuménisme, plus que de le porter nous-mêmes.

Et c'est justement certains que Dieu nous unit déjà, indépendamment de structures et d'institutions ecclésiales particulières, que nous pouvons aller à la rencontre des chrétiens qui vivent leur foi dans d'autres lieux et d'autres Églises.

Selon les régions, les histoires, ces autres chrétiens sont catholiques, baptistes,

évangéliques, pentecôtistes. Ils vivent de leur rencontre personnelle avec Dieu, ils expriment avec leurs singularités leur foi et parfois, il ne faut pas le cacher, leur manière de faire nous interpelle, nous dépasse, voire nous agace. Mais si un quart de seconde, nous inversons les rôles, il faut bien reconnaître que nous aussi nous devons être pour eux interpellation, dépassement et agacement...

Puisque nous sommes donc pleinement également humains et tous chrétiens, c'est avec sérénité que nous pouvons tisser ensemble et simplement des liens visibles. Vivre avec un

voisin et un frère est à la portée de tous, et c'est une mission que Dieu vous confie dans le ministère collégial d'un conseil presbytéral.

Cela peut être de penser à mettre en place à certains temps marquants de l'année liturgique, Avent, Carême, des études bibliques qui réunissent des chrétiens de plusieurs Églises et qui ne sont pas seulement assurées par le pasteur, le curé... Chacun peut dire comment il comprend et interprète le texte biblique !

Cela peut être d'aller visiter une paroisse sœur, d'y participer à une liturgie, d'essayer de se laisser porter par les habitudes des autres chrétiens.

Cela peut être de créer ensemble des temps culturels en y associant des enfants des écoles bibliques et des catéchismes.

Cela peut être parfois de se rencontrer pour discuter de ce qui nous réunit, mais aussi de ce qui semble encore nous diviser.

Les choses les plus simples sont souvent les meilleures ! Le dialogue et le partage ne demandent pas de compétence autre que

l'accueil : des personnes, une salle (chauffée en hiver), un souhait profond d'être ensemble.

C'est parce que nos conseils presbytéraux sont déjà à l'image de l'Église de Dieu, riches de diversités et de différences, mais unis par ce don de faire chemin ensemble, qu'ils sont à même d'être la pointe de l'œcuménisme.

En conseil presbytéral, nous découvrons que nous parlons tous la même langue, celle de la foi, celle de notre relation à Dieu, mais nous sommes tous porteurs d'accents différents. Certains parlent avec l'accent luthérien, d'autres avec l'accent réformé, d'autres avec l'accent évangélique... et ensemble nous vivons et témoignons en Église.

L'œcuménisme n'est que cela : apprendre à reconnaître les accents, les laisser chanter et s'exprimer pour que l'Évangile retentisse et qu'il aille toujours titiller les oreilles des habitants de notre bonne vieille terre !

Forts de cette découverte, laissons-lui libre cours hors de nos communautés, et ouvrons lui les portes vers tous les chrétiens ! ■



DES EXEMPLES D' ACTIONS ŒCUMÉNIQUES

Voici une petite liste d'engagements et d'actions œcuméniques qui se vivent dans telle ou telle Église locale ou paroisse. Heureusement cette énumération n'est pas exhaustive - mais elle peut donner des idées.

- Études bibliques
- Actions de solidarité
- Évangélisation commune par exemple sur le marché
- Groupe de foyers œcuméniques
- Stand de livres dans un centre commercial
- Expositions bibliques
- Catéchèse œcuménique
- Visites auprès de personnes isolées ou hospitalisées
- Préparations aux mariages ou au baptême
- Voyages œcuméniques
- Veillées de prière

LES FINANCES

...DANS L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE

DENIS RICHARD

RESPONSABILITÉ-SOLIDARITÉ : DEUX MOTS POUR QUALIFIER LES PRINCIPES DE BASE DE L'ORGANISATION FINANCIÈRE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE.

Responsabilité juridique, car la loi de 1905 a créé le statut des associations culturelles et leur a donné la personnalité juridique et la responsabilité de leur gestion.

Solidarité car chaque paroissien participe à la vie financière et matérielle de l'Église selon ses moyens et est solidaire de son frère et il en est de même entre les paroisses ou Églises locales et entre les régions. Responsabilité partagée car de par ses statuts, chaque

association culturelle locale adhère à l'Union nationale des associations culturelles et s'engage à appliquer les décisions des synodes.

D'une façon concrète, cette solidarité se manifeste :

→ Entre les membres des assemblées locales qui décident de la part de leur revenu personnel qu'ils vont donner à l'Église.



ARTICLE 17 DE LA CONSTITUTION

§1 : L'organisation financière de l'Église protestante unie de France repose sur les deux principes inséparables de la responsabilité des paroisses ou Églises locales et de leur solidarité régionale et nationale.

§2 : Chaque paroisse ou Église locale doit assurer l'équilibre de ses recettes et de ses dépenses. Elle verse à la caisse régionale une contribution, représentant, autant que possible, la rémunération de son ou ses ministres et la part qu'elle doit assumer des frais communs aux Églises ainsi que des charges liées à l'action apostolique telle qu'elle s'exerce à travers le Service protestant

de Mission-Défap ainsi qu'une part de solidarité avec les autres paroisses ou Églises locales. Cette contribution est fixée par le synode régional, après concertation avec les paroisses ou Églises locales.

§3 : Chaque Église régionale ou région doit assurer l'équilibre de ses recettes et de ses dépenses. Elle a la responsabilité des rémunérations de tous les desservants de postes reconnus par le synode national dans sa circonscription. Elle verse à la caisse de l'Église protestante unie de France la part qu'elle doit assumer des frais communs aux Églises. Cette part est fixée par le synode national.

→ Entre les Églises locales ou paroisses qui participent au budget régional selon leur capacité et le montant défini par le synode régional.

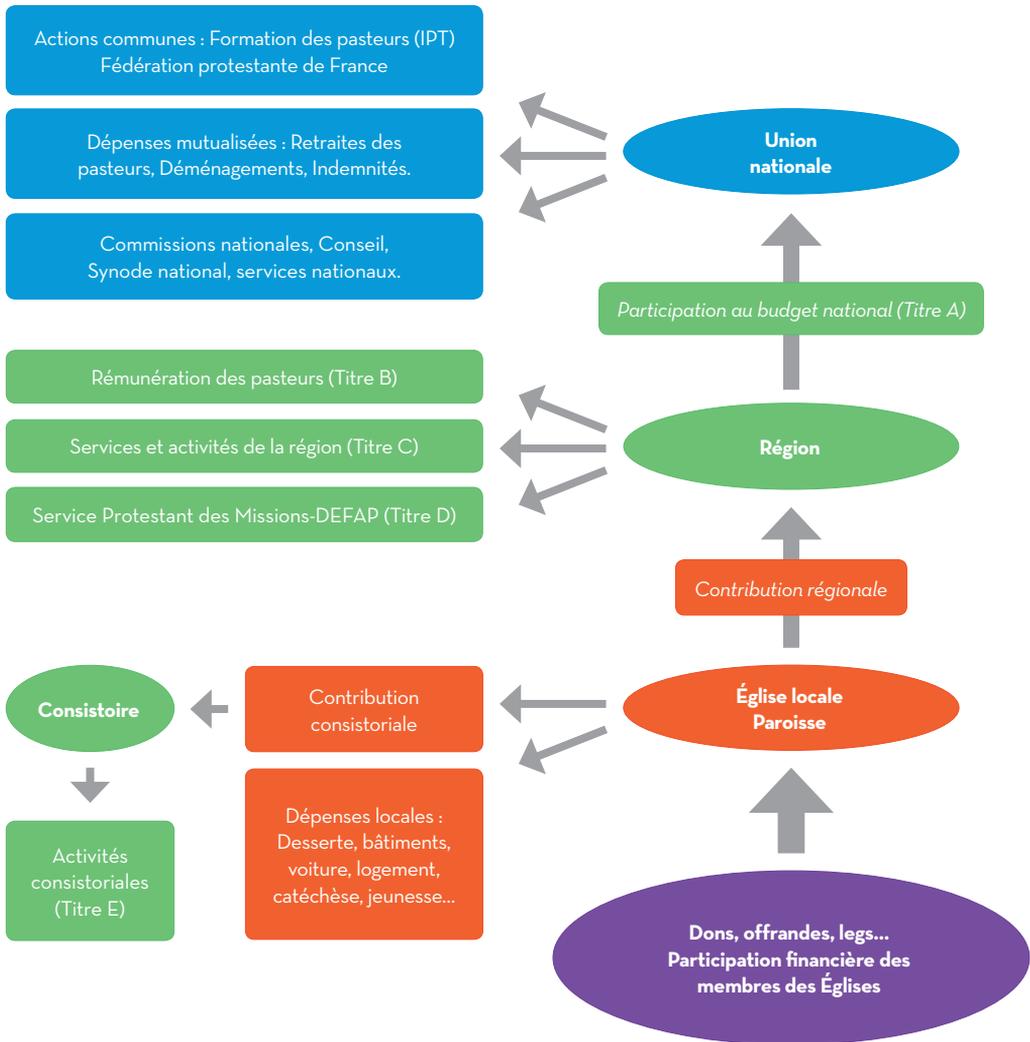
→ Entre les régions et les Inspections de l'Église protestante unie de France qui répartissent entre elles les charges communes.

Le dessin ci joint des trois niveaux de prise en charge montre que toute cette organisation repose sur les engagements pris par chaque niveau :

→ par l'Église locale envers la région lors du vote du budget régional et du tableau des contributions,

→ par la région envers l'union nationale lors du vote du budget national.

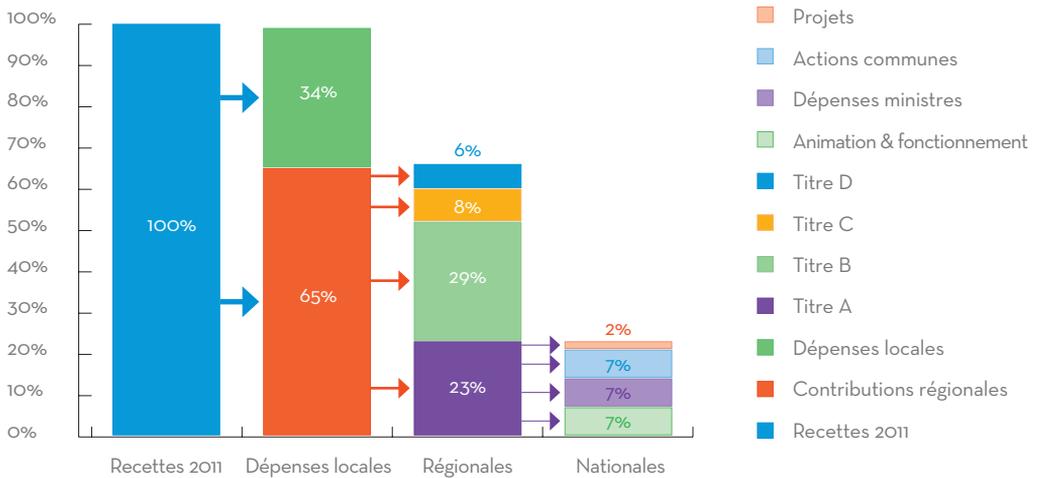
LES NIVEAUX DE FINANCEMENT DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE



Les dépenses entre les Églises locales, les Régions et l'Union nationale se répartissent de la façon suivante :



En pourcentage, ces dépenses se décomposent ainsi entre les différentes instances locales, régionales et nationale :



Ainsi, un membre d'une Église locale qui verse une offrande de 100€ participera pour 65€ à la contribution régionale versée par sa paroisse à la région et 35€ pour couvrir les charges locales : frais d'annonce et de desserte, dépenses du véhicule paroissial, le logement, les frais du secrétariat....

Les 65€ versés à la région seront répartis de la façon suivante :

- 29€ au titre du salaire du ministre ;
- 8€ pour les activités et le secrétariat régional ;
- 6€ pour les actions assurées par le Service protestant de mission-Défap ;
- 23€ sont envoyés à l'Union nationale pour participer aux charges suivantes :
 - 7€ pour les dépenses liées aux pasteurs : formation (IPT), formation continue, retraite...
 - 7€ pour les actions communes : FPF et les organismes mondiaux et européens
 - 7€ pour les dépenses d'animation et de fonctionnement.
 - 2€ pour soutenir des projets spécifiques.

L'ORGANISATION FINANCIÈRE LOCALE : LE TRÉSORIER DU CONSEIL PRESBYTÉRAL

Le trésorier : seul ?

Les finances dans une paroisse et dans l'esprit de tous les conseillers et les ministres sont une chose très importante, au point d'ailleurs de vouloir souvent en réserver la gestion aux seuls « spécialistes »: les trésoriers.

C'est tellement important qu'il n'y a pas de réunion du conseil sans que les finances ne soient abordées mais c'est plutôt en fin de conseil quand tout le monde est bien fatigué et que l'on est déjà en retard, qu'il faut faire vite et que l'attention n'est pas optimale : la solitude du trésorier, le soir au fond de la salle du conseil.

Trésorier : une responsabilité partagée

Le trésorier du conseil presbytéral est d'abord membre du conseil et il est élu par ce conseil pour exercer en son nom un mandat particulier dont les responsabilités principales sont :

- veiller au respect des décisions synodales à caractère financier par le conseil et l'assemblée générale notamment lors de la préparation du budget,



- suivre la réalisation du budget, tant en dépenses qu'en recettes,
- tenir le conseil régulièrement informé de la réalisation de l'exercice financier,
- veiller à l'exactitude des comptes et à leur conformité avec les directives de l'Union nationale.

Lors de la reconnaissance liturgique du conseil presbytéral, il est rappelé : « Vous porterez ensemble la responsabilité de la vie matérielle de la communauté ». C'est le conseil qui s'engage et qui est responsable devant l'assemblée générale, le président apporte son soutien et le ministre s'implique.

Mais le trésorier a une charge spécifique, car de par sa connaissance particulière, sa compétence reconnue, le trésorier doit apporter les informations financières, économiques, comptables nécessaires pour éclairer les conseillers et les aider à se prononcer avec discernement sur les choix et décisions à prendre.

Un calendrier bien rempli :

Il est évident que cette fonction de trésorier demande une certaine disponibilité, une volonté de contact et une obligation de rigueur pour effectuer des tâches récurrentes comme le suivi et la comptabilisation des dépenses, le recueil des offrandes et le dépôt en banque mais aussi assurer l'information des conseillers et des paroissiens, les relations avec la région.

Les tâches sont nombreuses et il ne faut pas hésiter à déléguer : le trésorier n'est pas un spécialiste du chauffage central ni un mécanicien automobile !

Quelques dates à ne pas oublier :

	CONCERNE LE TRÉSORIER	CONCERNE LE CONSEIL
JANVIER	Clôture des comptes de l'année précédente et établit l'État récapitulatif	Mise à jour du fichier des paroissiens
FÉVRIER	Prépare le budget de l'année, Accompagne le réviseur, Envoie l'État récapitulatif	Approuve les comptes et le projet de budget Examine le rapport du réviseur
MARS	Envoi mensuel de la contribution régionale 1/12 ^e par mois	Assemblée générale
AVRIL	Envoi des reçus fiscaux, remerciements, informations	Info sur le bilan du 1 ^{er} trimestre
MAI	Que se passe-t-il au synode national ? Augmentations des salaires, contributions régionales	
JUIN	Courrier aux paroissiens avant l'été Ne pas oublier la contribution régionale	Un CP consacré aux finances : bilan et stratégie
JUILLET	Ranger les dossiers	
AOÛT	Soleil et préparer la rentrée	
SEPTEMBRE	Rencontre le trésorier du conseil régional pour préparer le prochain budget	Information du CP à 2/3 de l'année
OCTOBRE	Information financière des paroissiens en vue de la fin d'année	Le conseil approuve le montant de la contribution régionale de l'année suivante
NOVEMBRE	Suivi du budget à fin octobre : relance et correction.	Le Synode régional vote le budget de l'année suivante
DÉCEMBRE	Vérifier le carnet d'utilisation de la voiture pastorale. Solde de la contribution régionale	



LA RÉVISION DES COMPTES

Les statuts de l'Église protestante unie prévoient de manière obligatoire, dans sa Constitution ainsi que dans son Règlement d'application, une procédure annuelle de révision des comptes des associations culturelles qui ne sont pas dans l'obligation de nommer un commissaire aux comptes. Ce cas s'applique aux associations culturelles, dont le total des recettes ordinaires est inférieur à 153 000 € et le total des subventions reçues est inférieur à 153 000 €.

La mission du réviseur, nommé par le conseil presbytéral consiste à vérifier :

- L'application des obligations administratives, comptables et fiscales ;
- La conservation des pièces justificatives par dépense ;
- La concordance entre les documents comptables et les comptes soumis au conseil presbytéral.

Cette procédure permet :

- Au président et au trésorier de bénéficier d'une aide à la gestion ;

- au conseil d'exercer sa responsabilité en toute connaissance de cause ;
- à l'assemblée générale de disposer d'un regard extérieur.

L'ANIMATION FINANCIÈRE

Une conviction et une question :

- L'Église est dans le monde : la vie financière fait pleinement partie de la vie d'Église.
- Que faire pour faciliter, pour intéresser et engager d'autres à la vie financière de l'Église ?

Quelques principes :

- Animer c'est communiquer : l'animation financière est une partie indissociable de la communication sur la vie et sur les projets de l'Église : le paroissien soutient les projets qu'il connaît, qu'il comprend et auxquels il adhère.
- Un engagement : moi, membre de l'Église, je décide de m'engager y

compris sur le plan financier car l'annonce de l'Évangile de la gratuité ne peut se faire sans moyens.

- Écouter et partager : l'écoute et le partage amical et spirituel sont des dimensions essentielles de la communication dans l'Église.
- Le conseil a une responsabilité collégiale et chaque conseiller est, à sa mesure un animateur des finances de la paroisse.

Tout ne repose pas sur les épaules du trésorier ou de la trésorière.

- Animer c'est convaincre : animer c'est cibler et diversifier la communication, animer c'est identifier et débloquer les freins.
- Se former à l'animation : échanges d'expérience, assistance mutuelle, travail en réseau, formations, réunion régionale des trésoriers : les outils existent. ■

DENIS RICHARD EST TRÉSORIER DU CONSEIL NATIONAL.



QU'EST-CE QUE LE DON ?

ÉTIENNE PFENDER

« EN RÉALITÉ, IL N'EST RIEN DE PLUS VAIN QUE DE S'OCCUPER DE NOMBRES NUS ET DE FIGURES IMAGINAIRES EN SORTE DE PARÂÎTRE VOULOIR S'ARRÊTER À LA CONNAISSANCE DE TELLES NIAISERIES. »
RENÉ DESCARTES

Peut-être vous attendez-vous à ce qu'un trésorier ne vous entretienne que de chiffres, de performances, de courbes de croissance, de ratios, de tendances, de projections mensuelles et autres jongleries financières. Peut-être vous attendez-vous à ce qu'un trésorier de paroisse vous fasse part des difficultés à joindre les deux bouts et discoure de la méthode d'y parvenir. Peut-être espérez-vous glaner quelques beaux tableaux comparatifs et autres indicateurs bien colorés, empiement d'histogrammes savants qui ébaudissent les assemblées générales avant de les étourdir.

Si c'est le cas, je crains votre déception. Les chiffres d'un trésorier d'Église étant communément compris comme

étant la représentation des dons effectués, parlons du don.

L'Homme est un être de relations et la solitude est sa première mort. Il vit au sein de l'humanité, évolue parmi ses semblables et chemine avec ses frères et sœurs. Ses échanges quotidiens sont innombrables et de toutes natures : festifs, ludiques, commerciaux, économiques, politiques, cérémoniels, dialogiques, artistiques, intellectuels, symboliques, amoureux, sociaux... Leurs aspects sont infinis : de l'intime confiance à l'assujettissement, en passant par l'étroite collaboration ou la servitude volontaire. Ils peuvent être spectaculaires ou discrets, régulés ou hasardeux, dévastateurs ou constructifs...



MAIS PARMI TOUTES CES RELATIONS SE DISTINGUE LE DON.

Compris comme acte dénué de tout intérêt personnel, le don véritable dépasse l'idée même de devoir, d'obligation ou de contrainte. Il ne cherche nulle réciprocité, ne réclame rien ni ne calcule. Il porte en lui le partage comme l'arbre porte le fruit, et il ressemble à la rosée qui est « le meilleur don du ciel » (Deut 33,13). Il ne guérit pas forcément mais soigne, ne supplée pas mais relève, ne glane pas mais laboure, et de son absence seule naît la sécheresse mortifère. Il ne considère jamais obliger autrui, mais au contraire se sent privilégié d'exister. Sa discrétion n'a d'égale que sa prévenance, et son empressement nourrit l'amitié qui à son tour alimente le cercle vertueux du don.

LE SERVICE RENDU N'EST PAS TOUJOURS LÀ OÙ L'ON CROIT, ET LE PLUS HEUREUX EST CELUI QUI A LA CHANCE DE POUVOIR DONNER.

Désintéressé dans son acte, le donateur n'attend rien en retour. Ni de la part du donataire (ou de quelque tiers), ni sous la forme d'une valorisation de son acte par une morale approbatrice. Ni sur le moment, ni ultérieurement. De son côté, le bénéficiaire ne doit, ni sur le moment ni ultérieurement, se sentir en situation de débiteur. D'où la vertu de l'oubli qui gomme toute velléité de réclamations (côté donateur) ou de reconnaissance autre qu'universelle (côté donataire). J'ai peut-être donné, mais j'ai sur le champ déjà oublié avoir donné. J'ai peut-être reçu, mais le plus grand bien que j'ai reçu est de pouvoir donner à mon tour ! Car « quelle douceur, quel prix n'acquiert pas un bienfait, si celui qui l'accorde épargne à l'obligé jusqu'aux remerciements ; si en donnant il semble oublier déjà qu'il a donné. » (Sénèque). L'absence totale d'attente d'une quelconque reconnaissance confère au don sa pureté. La pureté n'existe pas ? Peut-être, mais qu'est-ce qui empêche d'y tendre ? C'est donner sans obliger et c'est recevoir sans chaînes.

De surcroît, c'est cela même qui rend plus libre encore pour donner à nouveau et c'est se libérer aussi de toute idée de quantification. Car de même qu'on ne mesure pas la quantité d'oxygène nécessaire à chaque inspiration, de même que l'amoureux ne compte point

les pas diligents qui le rapprochent de sa bien-aimée, de même la bonté ne songe pas à dénombrer ses actions.

Aller jusqu'au bout de cette idée, c'est observer que le don n'est plus soumis à aucun jugement, moral ou autre. Il n'est même plus pertinent de dire qu'il est bien de donner, car la générosité échappe à la conscience d'être ce qu'elle est, et se moque de savoir s'il est bon ou non d'être généreux : elle est, tout simplement. Quel oiseau se demande s'il faut être un peu plus ou un peu moins oiseau et quel poisson se demande s'il est bien ou mal d'être poisson ? Sa nature est d'être ainsi.

Je ne donne pas parce qu'il le faut, je donne parce que c'est nécessaire à la vie de l'humanité, de même que respirer est nécessaire à la vie de mon corps. C'est pourquoi le don est libre et devient indépendant de toute conscience, de tout devoir, de toute contrainte et même de toutes limites, car devient libre celui qui perd conscience des limites qu'il respecte pourtant. Plus encore, le don devance même l'injonction du désir, puisqu'il devient membre de mon âme comme la main qui donne est membre de mon corps.

L'acte de donner se saisit ainsi des simples fils de nos existences pour en tisser l'étoffe de la fraternité, et révèle à l'Homme sa véritable identité : Fils de Dieu. ■

ÉTIENNE PFENDER EST TRÉSORIER ADJOINT DE LA PAROISSE
D'ASNIÈRES-BOIS-COLOMBES-ARGENTEUIL.



COMMENT PRÉSENTER LES FINANCES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ?

1 - CETTE PRÉSENTATION EST STATUTAIRE. IL Y A DONC UN CERTAIN NOMBRE DE RÈGLES RESPECTER :

- Présentation des comptes de l'année écoulée
 - Le trésorier présente ces comptes.
 - Le Commissaire aux Comptes (si l'Église en a un), certifie (ou non) les comptes. Éventuellement le conseil presbytéral peut demander au réviseur des comptes d'intervenir.
 - L'assemblée vote l'approbation (ou non) des comptes
- Présentation du budget de l'année
 - Le trésorier présente le budget et le fait adopter par l'assemblée.

2 - COMMENT DONNER DU SENS À CES PRÉSENTATIONS ET LES RENDRE ATTRAYANTES ?

Tout d'abord quelques précautions à prendre pour le trésorier :

- Bien définir le message que l'on veut faire passer (remerciements, crise, insister sur les dons, ou au contraire sur les dépenses...). Pas plus de 2 ou 3 messages clés.
- Ne pas noyer l'auditoire sur les chiffres.
 - Mais « avoir sous le coude » tous les tableaux chiffrés qui permettent de répondre à toute question.
- Bien veiller à être « transparent » sur les chiffres. Tout l'auditoire doit comprendre ce que le trésorier présente.

- Donner de la couleur à sa présentation (couleur, photos, rappel symbolique sur chaque page etc...)

Contenu de la présentation :

- Pour la présentation des comptes, une fois les principaux chiffres énoncés, le trésorier peut synthétiser ces comptes sous une autre forme, à savoir « À quoi sert la contribution de l'Église ». Ceci permet à l'assemblée de mieux comprendre l'utilisation qui est faite de ses dons.
- Concernant le budget, il est toujours intéressant de replacer celui-ci dans un contexte plus large. L'Église dont on présente les comptes ne vit pas seule dans son splendide isolement au beau milieu de l'océan. Elle vit

en partage avec les Églises de son ensemble, consistoire, voire région ou... Pour donner quelques éléments de comparaison chiffrés (évolution des recettes, don moyen par foyer, dépenses locales et contributions versées à la région...) il est conseillé d'utiliser le document « Analyse des comptes des Églises locales ». Ces documents, présentés chaque année, constituent un outil de travail très précieux pour le trésorier et plus généralement pour l'animation des finances dans l'Église Locale.

En tout état de cause, ayons toujours à l'esprit que l'intervention du trésorier ne doit pas être simplement une litanie de chiffres. Le trésorier doit aussi délivrer un message qui vient en appui de celui du président pour porter le projet de l'Église Locale.

ALAIN CLAVEL EST TRÉSORIER DU CONSEIL RÉGIONAL CÉVENNES-LANGUEDOC-ROUSSILLON.



LA COMMUNICATION

UNE ÉGLISE QUI NE COMMUNIQUE PAS — EST-CE ENCORE UNE ÉGLISE ?

GÉRALD MACHABERT

AUX PROTESTANTS EST ATTACHÉE UNE IMAGE DE DISCRÉTION. CETTE DISCRÉTION VA DE PAIR AVEC L'AUTRE A PRIORI QUI COLLE À L'IDÉE QUE L'ON SE FAIT DES ÉGLISES PROTESTANTES, CELUI DE L'AUSTÉRITÉ. NOS LIEUX D'ÉGLISES, TEMPLES ET SALLES DE RÉUNIONS, COMME NOS MOYENS DE COMMUNICATION, IMPRIMÉS OU NUMÉRIQUES, VIENNENT ENCORE TROP SOUVENT, À LEUR TOUR, CONFORTER CES LIEUX COMMUNS : NOUS SOMMES AUSTÈRES ET TROP DISCRETS !

Nos arguments théologiques cherchent parfois à justifier ce défaut de visibilité dans l'espace public. Héritiers du *sola scriptura* des Réformateurs (c'est par l'Écriture seule que nous découvrons la grâce de Dieu

dont nous sommes les bénéficiaires) nous préférons l'ampleur d'un texte à l'efficacité d'une « image qui parle ». Ce faisant nous adoptons peu ou prou la posture d'un club fermé et réservé aux seuls initiés. Et si, au lieu



du *sola scriptura*, nous nous laissons porter par l'un des autres soli des réformateurs : *sola gratia* (seule la grâce de Dieu sauve) ?

LA GRÂCE POUR DÉPASSER L'ESPRIT DE TIMIDITÉ

Pâques, c'est le passage vers un à-venir à nouveau possible alors que tout paraissait bouché, bouclé par les liens de la mort elle-même. C'est cette grâce qui nous est donnée : l'espérance qui se fraie inlassablement un chemin dans l'histoire humaine. Entendre cette grâce, la recevoir et en vivre, invite à la confiance ; une confiance joyeuse et contagieuse ! Contre tous les déterminismes et toutes les autojustifications, nous sommes appelés à vivre de la confiance et à en témoigner. Non pas en témoigner pour parler de nous-mêmes mais pour parler de Christ qui agit en nous. Non pas en témoigner pour parler de nos propres capacités mais simplement parce que Christ nous fait confiance malgré nos incapacités pour témoigner de qui il est.

Une Église qui reçoit cette Bonne Nouvelle, cet Évangile, et essaie de vivre de cette grâce peut-elle dès lors ne pas chercher à la partager ? Une Église qui ne témoigne pas en confiance de cette grâce reçue est-elle encore une Église ?

L'ARTICULATION DES TROIS DIMENSIONS DE L'ÉGLISE

Si la communication est plus facilement associée au domaine du témoignage elle n'est pas totalement étrangère aux deux autres dimensions de la vie chrétienne le service de Dieu et le service du prochain. Communiquer, ce n'est pas tant « dispenser quelque chose » que « partager ce qui est commun ». La communication n'est donc pas seulement un effort supplémentaire que nous avons à mettre en œuvre pour nous tourner vers l'extérieur. Elle est aussi une dynamique que nous avons à vivre « entre nous ».

NOUS SOMMES APPELÉS À ANNONCER

Il ne s'agit donc pas de communiquer avec ostentation et exubérance, mais de savoir cependant dire simplement ce en quoi nous croyons et Celui en qui nous croyons, contre tout esprit de timidité. Et où le dire si ce n'est sur les panneaux d'affichage ou les portes de nos temples devant lesquels nos voisins passeront ? Si ce n'est sur les tracts et dans les bulletins et journaux qu'en mains ils tiendront ? Si ce n'est à travers les pages web sur lesquelles ils surferont ? Les supports de cette communication sont variés et aujourd'hui facilement disponibles au plus grand nombre. Si Luther et la Réforme

ont profité de l'expansion du livre grâce à l'imprimerie, que ne profitons-nous pas des moyens techniques qui nous sont offerts pour témoigner à notre tour de notre foi ?

- Quels supports de communication avons-nous employé pour parler de ces activités ?

UNE SÉRIE DE QUESTIONS POUR ÉVALUER VOTRE COMMUNICATION

- Faites la **liste des supports de communication** que vous avez (site, bulletin, tracts, etc.) et pour chacun de ces supports, questionnez-vous :
 - à qui l'adressons-nous ?
 - que transmettons-nous à travers ce média ? Par le texte ? Par l'image ?
 - à quelle régularité le diffusons-nous ?

Est-ce que les réponses aux trois questions ci-dessus sont adaptées entre elles ?

- Maintenant **faites l'exercice dans l'autres sens** et interrogez-vous :
 - Qu'est-ce que notre Église organise (activités régulières, projets ponctuels, etc.) ?
 - Pour qui sont organisées ces différentes activités ?

Est-ce que les réponses aux trois questions ci-dessus sont adaptées entre elles ?

QUELQUES OUTILS DISPONIBLES

- Des images libres de droit : <http://www.sxc.hu>
- Des polices d'écriture libres de droit : <http://www.google.com/webfonts>
- Des éléments graphiques gratuits pour les Églises : <http://www.creationswap.com>
- Retouche d'images (en ligne - gratuit) : <http://pixlr.com>
- Retouche d'images (logiciel à télécharger - gratuit) : <http://www.gimp.org>
- Retouche d'images (les outils du célèbre logiciel Photoshop® en ligne - gratuit) : <http://www.photoshop.com/tools/expresseditor?wf=editor> ■

GÉRALD MACHABERT EST PASTEUR ET INFORMATEUR RÉGIONAL
POUR L'INSPECTION DE MONTBÉLIARD ET LA RÉGION EST.



JE CHERCHE UNE ÉGLISE...

Le premier public dont les Églises devraient se préoccuper sur internet est celui à la recherche d'actes pastoraux et/ou d'une communauté d'accueil. Car ils sont de plus en plus nombreux à préférer Google aux Pages Jaunes. D'ailleurs, c'est quoi les Pages Jaunes déjà ? Pour saisir ce public, il faut penser à un site bien référencé dans les moteurs de recherche et en lien avec votre localité. Quand l'internaute sera enfin sur votre page, il appréciera ne pas être mis en fuite par une « Analyse comparée du baptême luthéro-réformé du XVI^e siècle à nos jours » ! Il recherchera plutôt des textes courts et sans détours, bien illustrés à l'aide de photos et de vidéos – c'est très important –, dans un vocabulaire simple et accessible.

Avec modération, une pointe de légèreté dans le ton est toujours appréciable sur internet et même si cela peut faire peur, c'est un bon risque à prendre. Simplicité, clarté, le tout bien illustré, mis à jour régulièrement et avec une pointe de fantaisie, voilà ce que recherche l'internaute moyen en quête d'actes pastoraux mais aussi en recherche d'une communauté d'accueil. Il en est de même pour le paroissien souhaitant lire le dernier billet du pasteur ou encore le curieux désireux d'en savoir plus sur le protestantisme grâce à cette super vidéo autoproduite par cette fantastique Église protestante unie de St-Machin-Les-Bains...

**BENJAMIN BORIES EST ASSISTANT DE PRODUCTION, SERVICE TV
DE LA FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE.**

UNE ÉGLISE SANS PRÉSENCE SUR INTERNET — EST-CE IMAGINABLE ?

CHRISTIAN APEL

Les moyens d'être présent sur la toile se sont de plus en plus démocratisés avec le temps. Ainsi chaque Église locale dispose au moins d'une page d'information hébergée sur les sites régionaux de l'Église Protestante Unie.

La vitrine qu'est Internet est aujourd'hui à la portée de tous pour dire notre identité protestante, nos convictions et nos activités, mais surtout pour favoriser l'interactivité grâce aux moyens du Web 2.0. Cette présence est particulièrement importante pour tisser un contact avec ceux qui ont pris leurs distances avec la foi et qui la découvrent peut-être autrement aujourd'hui par l'intermédiaire de l'écran de leur ordinateur, de leur tablette ou de leur smartphone.

Mais d'autres outils s'offrent, comme des campagnes de mailing, des réseaux

sociaux ou d'autres outils qui facilitent l'organisation de la vie de l'Église locale.

PAGE FACEBOOK OU COMPTE TWITTER

Ces deux outils peuvent être utilisés pour promouvoir des événements spécifiques (conférences, cultes, expositions, concerts), suscitant aussi parfois des réactions en forme de commentaires (publics ou privés) qui témoignent de l'intérêt que le lecteur porte aux différentes publications. Le maître-mot est celui de l'interactivité. Il s'agit d'outils surtout plébiscités par les jeunes.

Au-delà du caractère « canal d'information supplémentaire » aussi bien Facebook que Twitter mettent en valeur les liens entre membres d'une même communauté.

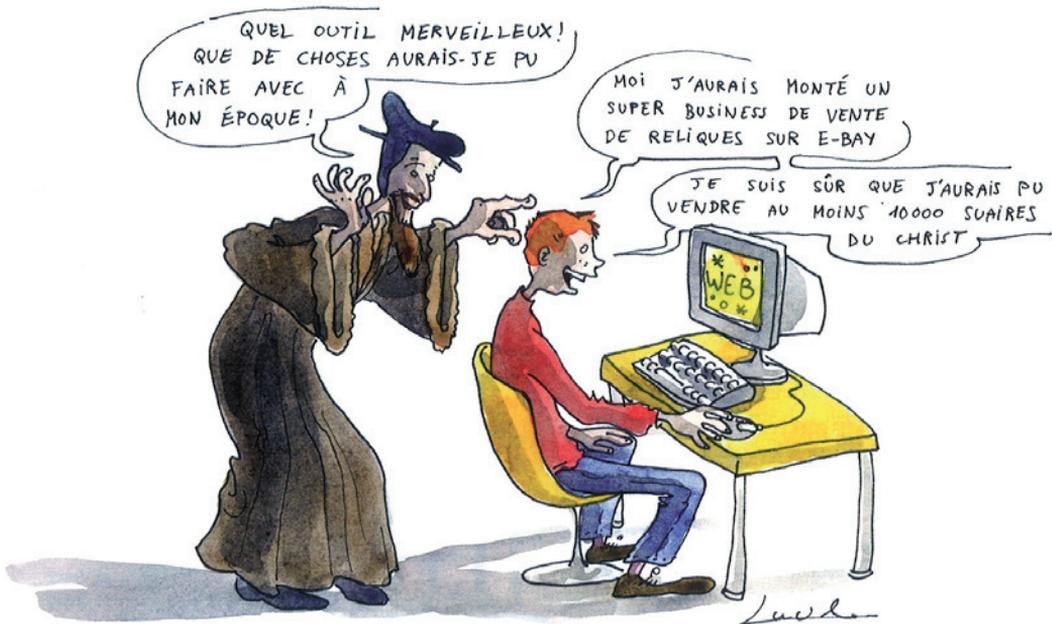


Cela peut donner lieu à des encouragements ponctuels, à des discussions théologiques entre membres d'Église. L'utilisation de Facebook par les jeunes fait partie de leur culture, notamment les échanges avec des copains dont on devient parfois (involontairement) témoin par le biais de Facebook ! Pourquoi ne pas profiter de la transparence de ces échanges pour y placer un conseil, une parole biblique ou un questionnement, ce qui permet à d'autres jeunes dans la conversation

d'être sensibilisés à un point de vue chrétien sur telle ou telle question.

CAMPAGNE DE MAILING (LETTRES DE NOUVELLES)

Dans notre Église locale de Mantes - Les Mureaux, en complément des feuilles de culte, du journal de paroisse (trimestriel) et du journal régional, nous utilisons un système d'envoi de lettres de nouvelles



(chimplmail.com) à des rythmes variés (annuel, mensuel, hebdomadaire) pour tenir informés les membres d'Église et ceux qui la fréquentent ponctuellement. Ces lettres de nouvelles sont reliées directement à la publication d'articles sur le site Internet par des flux RSS mais peuvent être complétées manuellement selon les besoins. Les destinataires peuvent s'y abonner ou désabonner à tout moment par un simple clic.

L'AGENDA OU DES DOCUMENTS DE L'ÉGLISE EN LIGNE (L'OUTIL GOOGLE DRIVE)

Dans un site Internet peut facilement s'intégrer un module de Google Drive (anciennement Google Docs), aussi bien pour le partage de documents que pour l'agenda

(mise à jour régulière). Chaque événement (notamment les réunions) peut être paramétré de sorte à ce que les participants réguliers puissent recevoir un rappel automatique par e-mail quelques jours avant la réunion et confirmer leur présence/absence à la réunion par simple clic.

PLANIFICATION DE RÉUNIONS (DOODLE.COM)

Un outil très précieux pour trouver une date commune pour une réunion en tenant compte de la disponibilité des différents interlocuteurs. Cela évite de nombreux coups de téléphone ! Même si il faut privilégier le contact direct un déplacement coûteux pour une réunion peut parfois être évité par l'utilisation de la visio-conférence par Skype. ■

CHRISTIAN APEL EST PASTEUR À MANTES-LA-JOLIE.

PARTIE 5

CONTI-
NUITÉ
ET
INNO-
VATION



UN MAÎTRE DE LA LOI QUI DEVIENT DISCIPLE
DU ROYAUME DES CIEUX,
VOICI À QUI IL RESSEMBLE :

IL EST COMME UN MAÎTRE DE MAISON
QUI TIRE DE SON TRÉSOR

DES CHOSES NOUVELLES ET
DES CHOSES ANCIENNES.

Matthieu 13,52





DÉCOUVRIR LE MINISTÈRE

VOUS VOILÀ DONC CONSEILLER PRESBYTÉRAL ! À VRAI DIRE, CE N'EST PAS UNE SURPRISE TOTALE — LE CONSEIL PRESBYTÉRAL SORTANT A SANS DOUTE PRIS LE SOIN D'ÉVOQUER LE SUJET AVEC VOUS AVANT. MAIS QU'IMPLIQUE RÉELLEMENT CETTE RESPONSABILITÉ DONT ON DIT QUE C'EST D'ABORD UN « MINISTÈRE » DANS L'ÉGLISE ?

Ministère veut dire « service ». C'est déjà rassurant : il ne s'agit pas d'abord de compétences, mais de caractère et de disponibilité – vous êtes là pour servir les autres dans l'Église, ce qui traduit bien le désir de servir aussi Dieu, d'être utile pour lui.

Et puisqu'on vous a sollicité, appelé, choisi pour être conseiller (heureusement qu'il n'y a pas de campagne électorale avant les élections pour le conseil presbytéral !), on peut croire que dans ce processus, Dieu y est pour quelque chose, et qu'il vous appelle avant tout à être vous-même. Là aussi, c'est rassurant. Mais ensuite... Concrètement, qu'est-ce qui vous attend ?

VOICI PLUSIEURS PERSONNES QUI TÉMOIGNENT DE LEUR EXPÉRIENCE...



JEAN-NICOLAS BAZIN (ARVE MONT-BLANC) — JE VIENS D'ÊTRE ÉLU !

La semaine qui suit l'assemblée générale, le nouveau conseil presbytéral se réunit pour répartir les rôles. La première tâche consiste à élire le bureau. Le pasteur y étant déjà de droit, il est question de président, vice-président, secrétaire, trésorier... On discute, on écoute, on vote. On réfléchit aussi à d'autres responsabilités dont on a besoin dans l'Église - c'est un travail pour le conseil de discrétion et de discernement.

Chaque ministère dans l'Église a son importance, et doit être reconnu et soutenu. Chez nous la liste est longue ! Il y a le délégué au consistoire, le délégué au synode, les prédicateurs laïcs, le responsable de l'immobilier, l'aumônier de prison, l'aumônier de l'hôpital, la responsable de la catéchèse, la responsable de l'école biblique, la déléguée au journal régional, la responsable du journal de l'Église locale, la responsable de la chorale...

Le conseil recense les goûts et talents de chaque conseiller pour coordonner les différentes activités de l'Église, mais aussi des personnes extérieures au conseil et ayant des responsabilités qu'il conviendra également d'accompagner.

Chaque conseiller se documente en utilisant la documentation en ligne selon ses compétences, le document de gestion financière et immobilière pour le trésorier et le responsable immobilier, les ressources catéchétiques pour d'autres, etc...

Le conseil presbytéral se réunit une fois par mois à une date et une heure où chacun peut se libérer et dans un lieu central pour limiter les déplacements. Nous essayons de répartir équitablement le temps des réunions entre le partage de la foi (moment de lecture et de prière), l'organisation des activités de l'Église (cultes, catéchisme, etc..) et la gestion administrative financière et immobilière (et oui, il faut bien ...). Nous avons aussi décidé de réunir le bureau une semaine avant le conseil presbytéral pour préparer l'agenda et faire des propositions de décisions afin que le conseil aille plus vite à l'essentiel. Un groupe immobilier a également été mis en place qui traite ce sujet technique en détail et ne soumet au conseil que les points nécessitant une décision.

Même si le président est en charge de la coordination du fonctionnement du conseil, chez nous, il est décidé d'assurer

une présidence tournante des séances. Cela amène chacun à tour de rôle de se sentir investi d'une responsabilité capitale pour le bon fonctionnement de la séance. De plus à chaque réunion, certains amènent de petits gâteaux, des tisanes, voir de temps en temps un gâteau d'anniversaire ou une boisson pour souligner le plaisir de se retrouver ensemble !

J'ai découvert que le conseil presbytéral est un lieu privilégié où chacun peut s'exprimer ouvertement et sans tabou, tout en gardant à l'esprit la responsabilité de garder confidentiel le contenu des discussions. Cela permet de mieux se connaître et d'aller au fond des choses, dans

un esprit de d'émulation et de solidarité.

Devenu moi-même président, un élément de mon rôle actuel est d'insister sur le fait que même si le conseil a de nombreuses tâches administratives, il est important que la spiritualité y ait aussi un rôle privilégié car c'est la source d'inspiration et d'énergie pour la vie de l'Église. On demande à tous les conseillers de préparer chacun à son tour un petit moment de prière en y mettant sa touche personnelle. L'un préfère commenter la lecture biblique du jour, un autre lire une belle prière, un autre encore proposer un cantique à chanter ensemble. Peu importe, du moment que cela soit personnalisé et amène le conseil à partager sa foi !

JEAN-NICOLAS BAZIN EST PRÉSIDENT DU CONSEIL PRESBYTÉRAL
DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE ARVE MONT-BLANC.

MICHÈLE MERLET (NANTES) — NOTRE FOI NOUS POUSSE À NOUS ENGAGER

À notre arrivée à Nantes nous avons fait connaissance avec la paroisse, et ma première activité au sein de la communauté a été de participer à l'animation de la catéchèse

lorsque notre fille aînée a pu suivre l'école biblique. Après quelques années, le président du conseil presbytéral m'a demandé de les rejoindre et c'est après réflexion et avec joie



L'Église comme... bâtiment en construction

Vous êtes devenus la maison qui a pour fondations les apôtres et les prophètes. La pierre principale, c'est le Christ Jésus lui-même. C'est en union avec le Christ que toutes les pierres de la maison tiennent ensemble. Et cette maison s'agrandit pour former un temple saint dans le Seigneur. C'est en union avec le Christ que vous aussi, vous faites partie de la maison qui est construite. Et vous formez avec tous les autres un lieu où Dieu habite par son Esprit.

EPHÉSIENS 2,20-22

que j'ai accepté. Je ne connaissais pas les occupations et les devoirs d'un conseil et j'ai d'abord été très surprise de la multitude de tâches à tenir et de décisions à prendre.

Une longue réunion mensuelle m'a fait découvrir petit à petit les rouages d'une Église locale, la diversité des conseillers dans leurs avis, leurs engagements. De ce fait, les réunions du conseil sont toujours très animées, enrichies par toutes ces pensées et ces avis émis, mais un consensus est toujours trouvé. Je suis toujours émerveillée de l'engagement des personnes qui œuvrent pour l'Église : ceci traduit vraiment et concrètement leur foi.

De plus, j'ai été nommée déléguée au consistoire et c'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai découvert d'autres paroisses, leurs joies et leurs difficultés.

On m'a ensuite confié le poste de trésorière pendant 6 ans et j'ai donc intégré le bureau du conseil. La trésorerie est un poste intéressant

qui fait connaître la vie concrète de la paroisse et donne aussi certaines angoisses provoquées par l'arrivée des factures, la lenteur parfois de la rentrée des dons, les travaux imprévus et indispensables. Mais je retiens surtout un grand enrichissement personnel acquis par la rencontre de beaucoup de paroissiens ; il s'installe parfois des dialogues tellement variés, prenants et profonds.

Depuis quelques mois, je suis présidente du conseil presbytéral - c'est un poste différent et tout aussi captivant. Il se traduit par l'écoute de chacun, par des rencontres extérieures à la paroisse : collectivités locales, instances de la cité, rencontres indispensables afin de faire connaître notre Église et de l'ouvrir au monde.

Notre foi est un don de Dieu pour nous, cadeau à la fois complexe et déroutant, mais c'est une force reconfortante, bienveillante et paternelle. Elle nous soutient et nous pousse à nous engager afin que l'Église vive et grandisse.

MICHÈLE MERLET EST PRÉSIDENTE DU CONSEIL PRESBYTÉRAL DE
L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE LOIRE ATLANTIQUE.



ÉMILE GENOUVRIER (TOURS) — PREMIER PAS D'UN PRÉSIDENT

« Monsieur le Président... » Ca en impose ! Vous voici tout d'un coup parmi les « Autorités »... Du moins vous y placent-elles. Mais depuis 6 ans que dure mon mandat, je n'ai jamais oublié ce que me dit le président du conseil régional que je consultai, alors que j'allais accepter cette charge : « Avec tes frères du conseil presbytéral, tu es à l'écoute de tout ce qui se passe dans ton Église. Tu es à son service. Tu n'es dans rien, tu te tiens au courant de tout... Tu accueilles... ».

PRÉSIDENT... VU DE L'EXTÉRIEUR...

Le titre officiel, « président du conseil presbytéral », est une formule très opaque pour les non-initiés ! Il faudrait dire le synonyme : « président du conseil des anciens ». C'est plus clair ; mais peu convaincant pour les plus jeunes d'entre nous... Et puis les anciens, ça fait un peu Amish, non ?

Il vaut la peine parfois, au détour des questions posées sur cette fonction, de se lancer dans quelques explications. Car c'est quand même bien sur l'organisation de l'Église et des ministères que les mondes

chrétiens catholiques et protestants se séparent, plus que sur la Vierge ou les saints.

Ce qui se manifeste clairement, pour l'extérieur officiel, c'est que le président est celui de l'association culturelle : il signe les actes publics ; on l'invite à diverses manifestations ; et c'est lui qui va manger des oranges en prison en cas de riffi avec la justice...

...ET DE L'INTÉRIEUR

À l'intérieur de notre Église, il se trouve des paroissiens qui gratifient le président du « pouvoir » des affaires courantes : il est élu pour les diriger ! De même conçoivent-ils le pasteur comme seul maître à bord pour l'annonce de la Parole. « L'homme de Dieu », c'est lui.

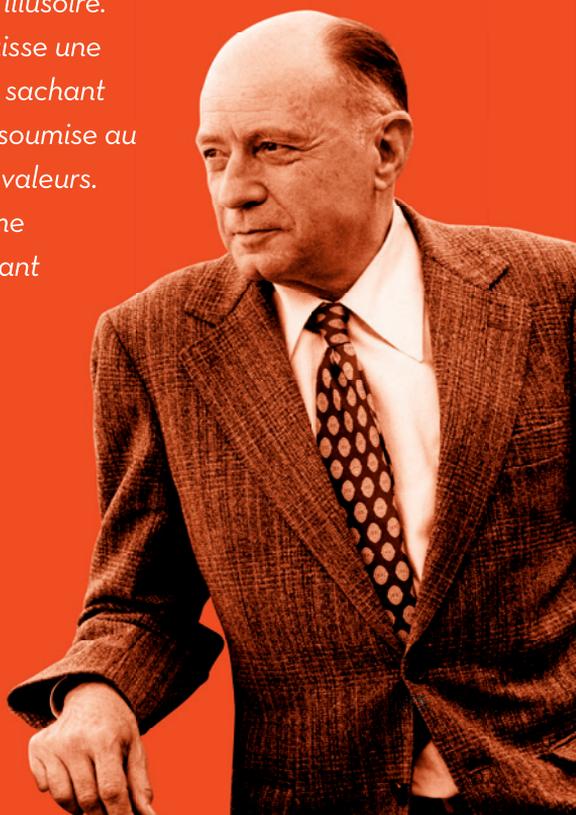
Au fond, comme dans « le monde », où les choses sont simples : le pouvoir aux chefs.

Mais il n'en va pas ainsi dans notre Église ; la plupart d'entre nous le savent bien, et s'en réjouissent.

JACQUES ELLUL

(1912-1994)

Professeur reconnu pour ces manuels classiques d'histoire du droit, Ellul est également l'auteur d'une œuvre littéraire théologique et sociologique considérable, deux domaines dont il a passé sa vie à chercher les correspondances. Son maître livre « La technique ou l'enjeu du siècle » (1954) fixe le cadre de sa sociologie : la société toute entière est soumise à la technique qui rend toute décision politique illusoire. En théologie, « Le vouloir et le faire » (1964) esquisse une problématique chrétienne de la liberté éthique, sachant que, dans le monde profane, l'éthique est aussi soumise au règne de la nécessité technique excluant les valeurs. Ellul milite, avant l'heure, pour des causes comme l'écologie, qui l'ont fait connaître à l'étranger avant la France. Laïc engagé dans l'Église Réformée de France, il est une voix du non conformisme protestant pour lequel la décision de l'individu devant Dieu est souveraine. Inspirateur de la réforme des études de théologie de 1971, il voulut que les théologiens s'engagent tout en sachant se dégager de toutes les modes.





Que le président ait un rôle propre, c'est bien pour ça qu'on l'a élu. Que sa charge soit lourde, c'est évident : les candidats à la fonction ne se bousculent pas. Qu'il puisse faire preuve d'autoritarisme, j'entends dire que cela se rencontre parfois ; le conseil des anciens est aussi une assemblée de « vieils hommes » pécheurs, si l'on me permet cette formule !

Mais ces femmes et ces hommes essaient de vivre en Église et pour elle l'amour fraternel de Celui qui la conduit. Avec le sens du service pour que l'autre grandisse dans la joie et la paix, au culte, à l'école biblique, dans nos bâtiments. Bref, en toute occasion de rassemblement fraternel.

Un conseil presbytéral est une contre-image du monde. Lui seul, et non son président, a le ministère COMMUN du gouvernement de son église. Il le reçoit non des hommes et pour ses mérites, mais de Dieu, dans la prière de toute l'assemblée qui lui impose les mains lors de son entrée en fonction. Son président, comme le pasteur qui s'y trouve, n'est qu'un parmi les autres, pour le meilleur et pour le pire, portés en commun.

Parvenu au terme d'un long mandat, je me réjouis de ne m'être jamais senti seul pendant toutes ces années, pourtant assez difficiles dans notre Église. Mes frères et sœurs du conseil m'ont constamment aidé, soutenu, aimé. Nous avons tout partagé ensemble. Quelle grâce !

ÉMILE GENOUVRIER ÉTAIT PRÉSIDENT DU CONSEIL PRESBYTÉRAL DE
L'ÉGLISE PROTESTANTE RÉFORMÉE DE TOURAINE DE 2006 À 2012.

ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET RÉOLUTION DE CONFLIT

BERNARD DUGAS

L'ÉGLISE EST APPELÉE À SE RÉFORMER SANS CESSER EN FONCTION DE SA MISSION ET DES BESOINS DU TERRAIN. CETTE RÉFORME IMPLIQUE DES CHANGEMENTS, PARFOIS PROFONDS, DANS NOTRE MANIÈRE DE VIVRE L'ÉGLISE. ET POURTANT, IL EST PLUS FACILE DE RESTER AVEC CE QUE L'ON CONNAÎT : « ÇA A TOUJOURS FONCTIONNÉ COMME ÇA, ON SAIT CE QU'ON A, ON NE SAIT PAS CE QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR... »

Notre monde évolue, notre société évolue, nous voulons remplir notre mission d'annonce de l'Évangile et nous ne saurions réussir sans comprendre et tenir compte de ce qui se passe autour de nous.

En réalité, chacun est capable de s'adapter à un nouveau mode de fonctionnement à condition qu'on lui en donne les moyens.



- **Expliquez-moi pourquoi on ne peut pas rester comme avant !** La réponse est souvent : parce que si on n'évolue pas on va mourir : moins de membres, vieillissement, essoufflement des activités, une spirale mortifère....
- **Mais où est-ce que vous nous emmenez ?** Parlons de notre vision partagée de notre Église demain : rêvons ensemble d'une animation biblique qui donne à chacun le droit à la parole, d'un culte dominical qui soit une occasion de ressourcement, d'une vie communautaire qui rayonne la joie,
- **Et comment aller vers cette nouvelle situation ?** Suivons ensemble les étapes d'élaboration du projet de vie communautaire comme il nous est proposé à la partie 3 de ce livre.
- **Mais je ne suis pas pour autant d'accord pour changer !** Il est tout naturel que vous résistiez au changement, partageons ce qui vous inquiète et travaillons ensemble à une solution consensuelle. Notre Église est un appel permanent à sortir de notre confort pour aller vers les autres.



→ **Mais en avons-nous les moyens ?**

C'est à nous, avec l'aide des instances de l'Église protestante unie, de trouver les moyens à la lumière de l'Esprit qui nous inspire : ensemble nous pourrions réussir et le conseil presbytéral se doit de montrer l'exemple.

→ **Je voudrais bien voir ça !** Nous allons progressivement changer des petites choses et pas à pas nous partagerons nos succès en remerciant Dieu de nous les avoir permis. Nous communiquerons notre reconnaissance et nous nous réjouissons ensemble du chemin parcouru grâce aux contributions de chacun ... avec la force qu'il a !

Je suis certain que cela va entraîner des conflits... parlons plutôt de désaccord si vous le voulez bien. Dans une famille, on n'est pas forcément d'accord sur tout ; si chacun reconnaît à l'autre le droit d'avoir

des opinions différentes, si on est entre adultes et qu'on ne joue pas un jeu pervers pour avoir, sur l'autre, du pouvoir, on peut se mettre d'accord sur un désaccord et continuer à être frères. Parlons du désaccord et travaillons à trouver une solution originale qui convienne à tout le monde. Soyons créatifs, sortons des solutions toutes faites, sortons du cadre. Les situations de désaccord sont des occasions de progrès à condition qu'on les explicite, à condition que l'on ne fasse pas « comme si » elles n'existaient pas.

Si entre membres d'une communauté, on utilise la Parole pour créer des relations fraternelles, pas pour juger, pas pour prouver qu'on a raison, mais pour construire ensemble des solutions qui conviennent à tous, on vit la présence du Christ dans notre monde aujourd'hui et on instaure un climat de confiance réciproque. Que Dieu nous soit en aide ! ■

BERNARD BUGAS EST MEMBRE DE LA COORDINATION
NATIONALE ÉVANGÉLISATION ET FORMATION.



TÉMOIGNAGE :

PRENDRE LE RISQUE D'AVANCER ENSEMBLE

FRANÇOISE VIVIEN

Notre paroisse a vécu successivement plusieurs changements d'importance : nouveau lieu de culte, nouveau pasteur, nouvelle physionomie de la paroisse.

UNE VICTOIRE D'ÉQUIPE QUI NOUS OUVRE VERS L'EXTÉRIEUR

La construction du nouveau temple a été une longue et délicate entreprise dans laquelle toute la paroisse s'est mobilisée avec le pasteur. Nous avons surmonté les difficultés ensemble et dès notre installation, remplis d'enthousiasme nous nous sommes aussitôt lancés dans la découverte de notre nouveau milieu, en allant à la rencontre de nos voisins et particulièrement de la communauté

musulmane voisine qui s'est implantée dans le quartier très peu de temps après nous. La réussite de ce projet a incontestablement été ressentie comme une « victoire d'équipe », même si une certaine nostalgie a pu s'emparer de quelques anciens.

LA VACANCE PASTORALE RÉVÈLE LA SOLIDARITÉ EN ÉGLISE

Puis, le pasteur a quitté la paroisse et nous sommes entrés dans l'année de vacance pastorale. Cela n'a pas été facile et certains, parmi les plus engagés, ont connu des moments de fatigue, voire d'épuisement, mais les difficultés rencontrées n'ont pas entamé notre volonté de maintenir la vie de la paroisse. Nous avons apprécié

la solidarité de l'Église, l'engagement de nombreux pasteurs et les efforts de chacun pour la vie communautaire.

RÉFORMER NOS MANIÈRES DE VIVRE L'ÉGLISE

Quand nous avons accueilli notre nouveau pasteur, nous avons dû accepter de changer certains modes de fonctionnement, de revoir notre organisation. Cette restructuration, ajoutée à notre nouvelle implantation, a fait bouger les lignes et nous avons vu peu à peu la physionomie

même de la paroisse changer. Les uns ont préféré se retirer, d'autres sont arrivés. La communauté évolue et après avoir construit notre temple nous avons dû aussi construire de nouvelles relations.

Nous allons bien sûr rester attentifs pour entretenir notre nouvel édifice et le protéger de toute fissure, mais nous nous réjouissons surtout qu'à travers ces changements notre communauté ait grandi, ait vécu une vraie solidarité que nous espérons inébranlable.

Avec confiance sachons prendre le risque d'avancer ensemble !

FRANÇOISE VIVIEN EST VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL PRESBYTÉRAL
DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE D'ERMONT-TAVERNY.



L'Église comme... communauté de partage

La foule des croyants est très unie par le cœur et par l'esprit. Personne ne dit : « Cela, c'est à moi ! », mais ils mettent tout en commun. Avec une grande force, les apôtres témoignent que Jésus s'est relevé de la mort, et Dieu leur montre son amour de mille manières...

ACTES 4,32-33

RENOUVELER L'ÉGLISE

QUELLE EST L'ÉGLISE LOCALE QUI NE RÊVE PAS D'ATTIRER DES FAMILLES NOUVELLES AVEC LEURS ENFANTS AU CULTE ? QUI NE DÉSIRE PAS TROUVER UN NOUVEL ÉLAN POUR TÉMOIGNER DE JÉSUS-CHRIST À CEUX QUI SE TIENNENT SUR LE SEUIL DU TEMPLE ? OU QUI, SANS NÉCESSAIREMENT VISER LA CROISSANCE DU NOMBRE DE SES MEMBRES, VEULENT AU MOINS STOPPER LA LENTE DÉSAFFECTION DE SES ASSEMBLÉES ?

Petites, moyennes ou grandes paroisses, avec ou sans pasteur, en grande ville ou en dissémination, toutes nos Églises locales sont confrontées à cette question qui touche au cœur de notre mission. Ne faut-il pas périodiquement interroger nos pratiques et nos structures pour mieux annoncer l'Évangile au monde d'aujourd'hui ?

En réponse à ces défis, la démarche "*Écoute ! Dieu nous parle...*" a permis de recenser bon nombre d'initiatives locales et régionales qui vont dans ce sens (voir www.ecoutedieunousparle.com).

En 2007, le synode national de Sochaux a ouvert une période d'expérimentation pour permettre de réfléchir à l'adaptation de nos modes de fonctionnement au niveau de nos paroisses et de nos régions. Dans ce contexte, voici trois exemples de nouvelles initiatives venant des régions Est, Ouest et CLR.



POUR UN CHANGEMENT PLUS RADICAL DE L'ÉGLISE LOCALE : LES ÉQUIPES PASTORALES MISSIONNAIRES (EPM)

CHRISTIAN TANON

En principe toutes les Églises locales ont pour mission d'annoncer l'Évangile au monde, quelle que soit leur taille et leur environnement. Mais certaines Églises, en particulier en Région Est, n'ayant pas de pasteur depuis des années, et subissant une continuelle désaffection et vieillissement de leurs membres, ont souhaité connaître un nouvel élan. Elles ont accepté que des pasteurs à profil missionnaire fassent un travail d'évangélisation dans leur ville et environs. Les EPM ont commencé à Chaumont en 2009 et à Toul et Verdun en 2010, pour des missions de 5 ans.

COMMENT SONT COMPOSÉES LES EPM ?

La première équipe fut implantée à Chaumont (Haute Marne) en septembre 2009 et fut composée de deux pasteurs de l'ERF. Une deuxième équipe a démarré en 2010 à Toul et Verdun, avec un pasteur envoyé par l'Église Évangélique du Cameroun et un assistant missionnaire envoyé par l'Église épiscopale aux USA, qui rejoindra l'équipe en 2013.

Les EPM travaillent en étroite collaboration avec les Églises locales qui les accueillent, mais ne rendent pas compte à leur conseil presbytéral. Elles rendent compte au conseil régional. Une structure d'accompagnement, ou comité de pilotage, constituée de membres du conseil

régional, de délégués des Églises locales, et des pasteurs eux-mêmes, se réunit périodiquement pour accompagner les pasteurs, faire le point et éventuellement orienter les activités des EPM.

QUEL EST LEUR « CAHIER DES CHARGES » ?

Cela tient en trois verbes :

Évangéliser : c'est-à-dire annoncer l'Évangile à l'extérieur de l'Église, aux non habitués des Églises locales concernées. La manière de faire est laissée à l'entière discrétion des pasteurs (à condition de respecter la liberté de l'autre comme il se doit dans notre société).

Discerner : c'est-à-dire repérer les personnes qui pourraient être accueillies dans les Églises locales où ils interviennent. Tout en ayant conscience que cet accueil est en soi un défi pour l'Église locale qui devra s'adapter dans ses pratiques, notamment du culte, et qu'il faudra les y aider.

Former : c'est-à-dire permettre aux accueillis et aux accueillants de progresser dans l'intelligence de la foi, ainsi que dans le désir et la capacité de témoigner. Nous voulons faire en sorte que la dynamique qui sera ainsi créée puisse se poursuivre même si les pasteurs devaient se retirer pour une autre mission.

QUE FONT-ILS EFFECTIVEMENT ?

Une des activités prometteuses est l'animation de cultes café croissants. Une fois par mois environ, le temple est utilisé pour un culte qui ne ressemble pas beaucoup à nos cultes ordinaires. Les bancs cèdent la place à des petites tables où les participants viennent s'asseoir en cercle et se voient servir des cafés et des croissants par les paroissiens. Après un mot d'accueil du pasteur, un chant, une prière et une brève lecture de la Bible, la parole est donnée à un témoin, venant de l'extérieur, et qui partage à sa manière ce qui l'a fait grandir dans la foi, et mettre en lumière l'œuvre de Dieu dans sa vie. Puis les participants aux tables sont invités à réfléchir et partager autour d'une question posée par le pasteur, en rapport avec le témoignage et la lecture biblique. Le culte se termine par une très courte prédication, un chant, une prière d'intercession et une bénédiction. Nombreux sont ceux qui viennent et reviennent, venant de tous horizons, croyants et non croyants.

Les EPM proposent aussi des parcours Alpha, et à leur suite, des groupes de maison. Elles saisissent toutes les opportunités pour écouter les personnes en recherche, et faire connaître la Parole de Dieu à ceux qui en manifestent le besoin, sous forme collective ou individuelle. Certains



progressent dans la foi en commençant par le Culte Café Croissant, puis le Parcours Alpha, puis les Groupes de Maison.

Nous voyons aujourd'hui quelques personnes qui sont prêtes à s'engager dans la vie des Églises locales, mais ce n'est qu'un début.

UNE NOUVELLE FAÇON DE VIVRE L'ÉGLISE LOCALE

Il est clair que l'Église locale qui décide d'accueillir une EPM en son sein ne sortira pas indemne d'une telle expérience ! Les nouvelles personnes qui se présentent ne ressemblent pas aux « bons protestants » que nous connaissons bien. Elles ont des attentes tout à fait nouvelles. Elles ont pris goût aux petits groupes très chaleureux

et participatifs des parcours Alpha et des groupes de maison. Certaines ont une grande soif de partager leur foi et leurs interrogations, et recherchent parfois un accompagnement personnalisé. Nos paroisses sont-elles prêtes à répondre à ces attentes nouvelles ? Ne faut-il pas par exemple faire évoluer la forme des cultes pour les rendre plus participatifs ? ou repenser en profondeur notre façon d'accueillir les nouveaux membres ? Et discerner les dons et talents des nouveaux venus pour leur confier des responsabilités dans la vie de l'Église ?

C'est un véritable défi que connaissent actuellement les paroisses de Chaumont et de Toul et qui sera déterminant pour la pérennité de cette expérience. ■

CHRISTIAN TANON EST PASTEUR RETRAITÉ, MEMBRE DU CONSEIL D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES PASTORALES MISSIONNAIRES.

ÉVANGÉLISATION CENTRE BRETAGNE, UN PROJET DE CONSISTOIRE PORTÉ PAR LA RÉGION

JEAN-PIERRE LE GUILLOU

VOICI DÉJÀ QUELQUES ANNÉES, LE SYNODE RÉGIONAL DE LA RÉGION OUEST ÉTAIT INTERPELLÉ SUR LA PRISE EN COMPTE DES ZONES DE DISSÉMINATION DANS UNE PERSPECTIVE D'ÉVANGÉLISATION. LE CONSISTOIRE DE BRETAGNE A FAIT SIENNE CETTE PRÉOCCUPATION ET TRAVAILLE DEPUIS PLUS DE DEUX ANS SUR CE PROJET.

Aujourd'hui, après une phase de réflexion portant sur ce que l'on entend dans notre Église par « évangelisation », sur la définition d'une zone géographique ciblée, sur l'impact (engagement spirituel, humain, financier...) de ce projet sur les communautés bretonnes, la recherche de financements, nous entrons dans la phase de mise en œuvre avec un double objectif :

- Développer une dynamique d'évangelisation dans les communautés bretonnes,
- Porter un effort tout particulier vers le centre de la Bretagne, chaque département breton (donc chaque Église locale) étant concerné par cette zone géographique.



PRINCIPES FONDAMENTAUX

Fondamentalement, ce projet est d'abord motivé par la mission de l'Église. Parce que je suis conscient du formidable cadeau qu'est la grâce reçue en Jésus-Christ, que cette rencontre bouleverse ma vie et est profondément libératrice, partager cet Évangile est une vocation que je ne peux pas considérer comme une simple option. Ce partage est écoute, respect, parole osée au nom de Jésus-Christ.

Les principes sur lesquels repose ce projet sont élaborés en 2009 par la Coordination inter-régionale pour l'évangélisation, à savoir qu'il vise :

- L'annonce explicite de l'Évangile au service d'une rencontre avec le Seigneur.
- Ceux qui ne connaissent pas ou plus l'Évangile.
- L'accueil et l'écoute de l'autre sans jugement.
- À favoriser une rencontre personnelle.

- À respecter le cheminement de chacun, son intelligence et sa liberté.

CAHIER DES CHARGES

Un cahier des charges précise les modalités de mise en œuvre de ce travail qui sera confié à une personne (ministre ou chargé de mission régional entouré d'une équipe d'accompagnement) résidant dans la zone concernée. Les axes essentiels sont :

- Créer un ou plusieurs événements dans divers lieux pour toucher des publics variés,
- Organiser autour de ces événements des espaces de dialogue,
- Constituer un réseau de partenaires et de personnes relais dans la perspective éventuelle de création de groupes de maison,
- Faire connaître les Églises Protestantes Unies de Bretagne grâce à une documentation adaptée.

JEAN-PIERRE LE GUILLOU EST CONSEILLER RÉGIONAL, RÉGION OUEST.

REPENSER LA STRUCTURE PAROISSIALE POUR MIEUX VIVRE L'ÉVANGILE : LES « ENSEMBLES » EN RÉGION CLR

SOPHIE ZENTZ-AMEDRO

EN CLR LA QUESTION CENTRALE DES DÉBATS A ÉTÉ EN SYNODE : « QUELS CHANGEMENTS POUR MIEUX RECEVOIR L'ÉVANGILE AVEC LES AUTRES ? ». CE THÈME A PERMIS DE REVOIR NOS PRATIQUES CONCERNANT NOTRE TÉMOIGNAGE ET L'AFFIRMATION DE NOS CONVICTIONS, L'ACCUEIL ET LA RENCONTRE DE NOS CONTEMPORAINS, L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES DE NOS VIES D'ÉGLISE ET LE SACERDOCE UNIVERSEL.

Dans le même temps que cette démarche synodale, nous avons recensé les synergies existantes dans les consistoires, les collaborations possibles entre associations culturelles et équipes pastorales, les mutualisations en place ou à venir. Le travail synodal régional a permis de formaliser et d'officialiser ces pratiques. Dans d'autres lieux ce sont de nouvelles collaborations,

avec des répartitions géographiques différentes qui ont été suggérées. Les conseils presbytéraux, les équipes pastorales, les conseils de consistoires tous se sont mis à échanger, élaborer des trames de vie possible ensemble en mettant fortement l'accent sur les spécificités des réalités locales, privilégiant ainsi une appropriation plus grande de cette démarche de mutualisation.



Dans notre région nous avons décidé de réaliser des « Ensembles ». Il a été nécessaire d'établir des chartes de mutualisation pour chacun de ces ensembles regroupant plusieurs associations culturelles (de 2 à 10) selon les lieux et disposant dorénavant d'un ministre sur un « Ensemble » à des équipes pastorales de 3 pasteurs. Une trame de base commune a été reprise par tous les conseils. Une communication régulière avec le comité de pilotage a permis de préciser ou amender ces documents tout en vivant déjà concrètement cette nouvelle organisation tant sur le plan des activités paroissiales, de la répartition des missions pastorales, des collaborations ministres-laïcs que sur celui de la nomination, du suivi et de l'accompagnement des ministres.

Au bout de ces quatre années (2008-2012) un premier bilan d'expérimentation a pu être mené par le comité de pilotage au sein de chaque Ensemble. Cette rencontre a permis de pointer ce qui marchait

« Dans notre conseil d'Ensemble nous vivons, en confiance dans le Seigneur, un vrai partage des difficultés et des réussites de chacun qui confère à nos communautés plus de solidité pour s'ouvrir sur le monde. »

**GILLETTE DROUET, ENSEMBLE
« ENTRE GARDON ET VIDOURLE ».**

mieux, ce qu'il fallait améliorer, ce à quoi il fallait renoncer, certains voulant aller encore plus vite et plus loin parfois !

À l'issue de tous ces bilans, aucun Ensemble n'a souhaité revenir en arrière, mais bien dépasser cette étape expérimentale pour vivre pleinement cette dynamique de témoignage et d'unité, ces mutualisations nécessaires et enrichissantes tout en gardant des vies communautaires vivantes et spécifiques. ■

SOPHIE ZENTZ-AMEDRO EST PASTEUR ET PRÉSIDENTE DU CONSEIL
RÉGIONAL, CÉVENNES-LANGUEDOC-ROUSSILLON.

« Dans notre Ensemble, nous avons mutualisé un certain nombre de compétences :

- définition du poste pastoral,
- validation de la mission des prédicateurs laïcs,
- établissement des programmes de catéchèse et de formation,
- coordination des calendriers des Églises locales,
- mise en place de projets communs de témoignage et la possibilité de mener une réflexion sur les sujets synodaux.

Toutes les décisions sont validées par les deux conseils presbytéraux. »

**GEORGES D'HUMIERES,
ENSEMBLE DE L'AUDE.**

« Chez nous, ce rapprochement d'associations culturelles est une richesse, il favorise la solidarité et la complémentarité de l'équipe pastorale, et permet de s'ouvrir aux autres en faisant des choix :

- La jeunesse est privilégiée : la formation de groupes plus fournis permet de dynamiser instruction religieuse, camps, spectacles ...
- La formation de laïcs est proposée pour visites et prédication.
- Des dîners-débats sur des sujets variés, 4 fois par an, en divers lieux, permettent l'ouverture vers la société civile.
- Un culte d'Ensemble par trimestre, en divers lieux aussi réunit les générations lors de temps forts »

**MONIQUE FAURE, ENSEMBLE
MONTAGNE DES CÉVENNES.**



L'Église comme... troupeau

Celui qui entre par la porte est le berger des brebis. Le gardien lui ouvre la porte et les brebis écoutent sa voix. Il appelle ses brebis chacune par son nom et il les mène dehors. Quand il les a toutes fait sortir, il marche devant elles et les brebis le suivent, parce qu'elles connaissent sa voix.

JEAN 10,2-4

UN CONSEIL SANS PASTEUR

ANNICK BAINIER

DANS L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE, CHAQUE PAROISSE CONNAÎT UNE PÉRIODE DE VACANCE PASTORALE D'AU MOINS UN AN AVANT L'ARRIVÉE D'UN NOUVEAU MINISTRE. DANS CERTAINS LIEUX, CE TEMPS PEUT DURER PLUS LONGTEMPS ET PEUT S'OUVRIRE SUR DE NOUVELLES CONFIGURATIONS DE VIE PAROISSIALE. IL S'AGIT D'UN MOMENT DIFFICILE DANS LA VIE D'UNE ÉGLISE LOCALE, SOUVENT MARQUÉE PAR L'INQUIÉTUDE D'UN AVENIR INCONNU. POURTANT, IL PEUT AUSSI ÊTRE UNE CHANCE À SAISIR POUR MOBILISER LA PAROISSE ET POUR VIVRE DES SOLIDARITÉS INTER-PAROISSIALES.

Voici quelques réflexions sur deux périodes de vacance pastorale, vécues en tant que présidente de conseil presbytéral. La première, je venais d'être élue présidente et me suis sentie perplexe si ce n'est déroutée pour prendre avec mes amis du conseil presbytéral une décision concernant un nouveau pasteur. La seconde, huit ans après, même si l'inquiétude a été la même que huit ans auparavant, je me suis

sentie plus forte, avec des possibilités d'action que j'ignorais la première fois.

LA VACANCE PASTORALE

Elle est censée durer un an ! C'est ce que tout le monde souhaite, mais nous voyons bien que parfois l'année se transforme en période indéterminée, et personne



ne sait lorsqu'elle se terminera. Pendant ce temps la vie continue. Pour bien vivre cette période et continuer à être heureux dans notre paroisse, sans être écrasé par le travail à faire, ou par les responsabilités, il est nécessaire de la préparer. D'abord avec le pasteur qui va partir. Le conseil presbytéral fait le point avec lui sur ce qui nous paraît important de continuer. Nous faisons le tour des activités, et des responsables, en vérifiant que chacun continuera à s'engager dans ce qu'il fait déjà. Nous pensons aussi aux activités récemment mises en place, et aux nouvelles que nous voulons lancer parce que c'est le moment. Peut-être faudra-t-il trouver de nouveaux responsables. Chaque conseiller a accepté d'augmenter légèrement son champ d'action, ou son soutien à l'un ou à l'autre. C'est aussi le moment de solliciter de nouvelles bonnes volontés dans la paroisse.

La grande question est d'assurer les cultes chaque dimanche et les « actes pastoraux » (baptêmes, mariages, services funèbres). Heureusement, on peut faire appel à des pasteurs retraités, comme aussi aux pasteurs du consistoire. Dans notre cas, quelques paroissiens ont également accepté de se former pour assurer les cultes du dimanche et les services funèbres. D'autre part, comme nous ne voulions pas arrêter les études bibliques, ni les groupes de maison, nous

avons mis en place des rencontres régulières trimestrielles, avec l'animateur régional biblique et théologique, et des rencontres plus fréquentes avec des pasteurs disponibles. Le niveau consistorial a été très important pour nous, toutes les rencontres qui nous étaient proposées furent acceptées avec joie : fête de la reformation, mini camp pour les jeunes etc... Nous y avons participé encore plus que les autres années.

Lorsque la rentrée s'est faite sans pasteur, en voyant que tout pouvait marcher, nous en avons été très reconnaissants, mais nous avons aussi senti la nécessité de nous « serrer les coudes ». Il nous a semblé qu'une des choses les plus importantes était que nous devions préserver le bon esprit qui règne entre nous. Nous pouvions compter les uns sur les autres, et nous nous sentions responsables les uns des autres à tous les niveaux. Je dois dire aussi que l'humour a permis bien souvent de calmer le jeu lorsque l'inquiétude se manifestait.

Nous avons souhaité conserver la qualité de l'accueil au temple le dimanche matin. Chaque dimanche nous voyons arriver des personnes nouvelles ou que nous ne connaissons pas. Un mot d'accueil, une explication sur le culte ou le temple, et la glace est rompue. Nous leur proposons le journal de notre paroisse, et souvent, à la fin du culte elles nous remercient

PAUL RICŒUR

(1913-2005)

Grande figure de la philosophie au XX^e siècle, Ricœur est habité par deux grands thèmes surgis de son expérience du mal pendant la 2^e Guerre mondiale : l'interprétation du temps et l'herméneutique du texte. C'est la recherche du sens qui intéresse ce laïc protestant, tant le sens du temps raconté par la mémoire vive, les jeux de l'oubli, et le travail de l'histoire que le sens du texte, de la Bible par exemple, narré par le récit et par le lecteur. « Temps et récit » (3t.) entre 1983 et 1985 et « Le conflit des interprétations » (2t.) entre 1969 et 1986, portent cette recherche, à côté de nombreux autres ouvrages consacrés à la philosophie, l'éthique, la politique. Car Ricœur est un intellectuel engagé : à la Fédération Protestante de l'Enseignement, lui qui avait rêvé, sans succès, de réformer l'Université française après les événements de 1968, au mouvement du christianisme social à la recherche d'un socialisme tenant ensemble justice sociale et efficacité économique. À compter de 1970, il enseigne entre Chicago et plusieurs villes universitaires d'Europe.





de notre accueil, quelquefois, elles reviennent. De même pour les repas partagés, une fois par mois après le culte, nous avons voulu que ce soit une sorte de fête, où chacun a sa place. Nous voulions que notre vie paroissiale soit une louange, une reconnaissance envers Dieu. Finalement, ces deux expériences d'années sans pasteur ont été positives, par la solidarité qui s'est établie à tous les niveaux : régional, consistorial, paroissial.

LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU PASTEUR

Pendant ce temps, le conseil s'occupe aussi de la recherche d'un nouveau pasteur. Mais comment ? Qui chercher ? Qui contacter ? Dans ce cas, les conseils presbytéraux se retrouvent souvent dans une grande solitude. Le premier appui doit être le conseil régional, qui peut faire des propositions (s'il a des personnes à proposer), et qui donne un soutien moral précieux par des visites, des appels téléphoniques. Le conseil presbytéral prépare un dossier de présentation de la paroisse qui peut être envoyé à des candidats potentiels. Des pasteurs intéressés peuvent également entrer en contact avec la paroisse.¹ Il s'agit d'un

¹ Pour les conditions à respecter dans ce processus, voir la fiche pratique : « Le poste pastoral est vacant : comment le pourvoir » (p240).

temps de discernement qui impliquera tout le conseil, le candidat et le conseil régional.

ET LORSQU'UN PASTEUR SE PRÉSENTE...

Dans notre cas, le pasteur pressenti a passé un week-end avec nous, il a présidé un culte, nous avons préparé notre projet de vie, nous lui avons expliqué la vie de notre paroisse, nous l'avons écouté se présenter, nous lui avons posé des questions. Ensuite, il a bien fallu prendre une décision de part et d'autre !

Notre régime presbytérien synodal laisse le conseil presbytéral décider de son choix, confirmé ensuite par le conseil régional. Cela me paraît une bonne chose, mais la décision doit s'appuyer sur des critères à respecter pour bien travailler ensemble, et être heureux ensemble : le pasteur et sa famille, et la paroisse. C'est un peu comme un mariage qui serait « arrangé » en souhaitant que les bonnes volontés réciproques puissent éventuellement pallier le manque d'affinité. Autrement dit, c'est risqué !

SI LA MAYONNAISE
PREND, C'EST HUIT OU
DIX ANS DE CRÉATIVITÉ,
D'APPROFONDISSEMENT
SPIRITUEL, ET DE JOIE
POUR UNE GRANDE PARTIE
DE LA COMMUNAUTÉ.

Mais même si les relations ne s'établissent pas dans la fluidité comme on l'aurait espéré, le conseil presbytéral est appelé à grandir, à devenir encore plus responsable,

plus adulte, plus humble aussi. C'est moins confortable, mais est-ce confortable d'être au service du Seigneur ? Pas toujours.

D'une façon générale, c'est toujours bon de se parler, n'ayons pas peur de dire les choses, les bonnes et les moins bonnes, c'est une façon de respecter nos interlocuteurs.

Le Seigneur donne aux conseils presbytéraux des responsabilités parfois lourdes, mais nous savons qu'Il est à côté de nous dans tous nos engagements. Alors, soyons heureux ! ■

ANNICK BAINER EST PRÉSIDENTE DU CONSEIL PRESBYTÉRAL DE LA ROCHELLE.



TÉMOIGNAGE :

LA VACANCE PASTORALE : UNE DIFFICULTÉ, MAIS AUSSI UNE CHANCE À SAISIR

CHRISTIAN BAUVAIS

L'annonce du départ d'un pasteur est toujours un moment difficile à vivre. C'est la douche froide ! Tout d'un coup, nous nous sentons seuls, perdus, désespérés, c'est l'instant où l'on se demande comment nous allons pouvoir faire pour maintenir la paroisse et la communauté en état de vie active. On cherche notre guide spirituel.

C'est à ce moment-là qu'il faut se tourner vers le Seigneur avec confiance car c'est Lui, notre berger. Il faut être convaincus et affirmer à tout le monde notre certitude que son aide et son soutien nous sont acquis. C'est ce que nous avons vécu à Mantes-la-Jolie. Ce qui nous a beaucoup aidés, c'est un conseil presbytéral soudé, uni. Chacun a pris

sa part de travail. Nous avons eu la chance d'avoir des frères et des sœurs capables d'animer un culte ainsi qu'un groupe de six prédicateurs laïcs parmi lesquels nous avons désigné une responsable chargée d'organiser le calendrier. Chaque réunion du groupe de travail a anticipé et réparti, avec l'accord des intéressés, les responsabilités pour les trois mois suivants. Nous avons fonctionné à deux personnes par culte ; la première prenant en charge la présidence, le déroulement liturgique, et la seconde assurant la prédication. Nous avons également pensé qu'il était important de demander, une fois par mois, à un pasteur, chaque fois différent, de venir apporter la Parole.

Bien sûr, c'était inévitable, certains paroissiens ont cessé de fréquenter notre Église, promettant de revenir au sein de notre communauté lors de l'arrivée d'un nouveau pasteur. Mais, dans l'ensemble, la présence au culte et le dynamisme sont restés bons.

Nous avons rencontré nos plus grosses difficultés dans l'animation et l'encadrement de l'école biblique et de l'enseignement pour les enfants mais ces activités n'ont jamais été interrompues grâce à une équipe restreinte mais dévouée.

Le point le plus important auquel je me suis attaché en tant que président du conseil presbytéral, a été de veiller à une bonne communication et à une circulation des informations efficace et rapide entre tous les conseillers. Cette période de vacance pastorale nous a été bénéfique et nous a rapprochés les uns des autres.

C'est dans ce sens qu'on peut parler d'une « chance à saisir » pour notre paroisse.

La dynamique au sein du conseil nous a permis de ne rien changer aux habitudes de notre communauté. Même les week-ends de paroisse ont eu lieu. C'était un signe important que nous voulions donner pour indiquer à tous que notre paroisse restait bien vivante. L'ambiance entre les paroissiens aussi a évolué. Les gens restent volontiers après le culte pour parler, échanger et se retrouver.

Pour conclure, une vacance pastorale est, bien sûr, un chemin semé d'embûches mais il resserre les liens, affermit nos pas sous l'œil bienveillant de notre Seigneur en donnant l'occasion à des femmes et à des hommes de se révéler, d'oser s'exprimer et prendre des responsabilités que jamais ils n'auraient cru être capables d'assumer.

CHRISTIAN BAUVAIS ÉTAIT PRÉSIDENT DU CONSEIL PRESBYTÉRAL
DE MANTES – LES MUREAUX DE 2009 À 2013.



LE POSTE PASTORAL EST VACANT : COMMENT LE POURVOIR ?

Par où commencer ?

Tout d'abord s'entretenir en conseil presbytéral sur le projet de vie de l'Église locale qui définit ses priorités et les axes principaux de sa mission. Le conseil presbytéral transmet ce projet de vie au conseil régional, qui le transmet à son tour au Secrétaire général. Lorsque la date de la vacance du poste (c'est-à-dire du pourvoi possible) est publiée sur la liste officielle des postes vacants², des candidatures peuvent être reçues, et des recherches peuvent être menées.

Qui peut-on appeler, qui peut postuler ?

Les pasteurs qui sont appelables au 1^{er} juillet auront dû avoir accompli 6 ans de ministère sur le même poste³ et en avoir démissionné au plus tard au 31 mars. Les paroisses et les pasteurs qui envisagent de faire appel ou de poser leur candidature, doivent en conférer au préalable avec le président du conseil régional ou l'inspecteur ecclésiastique.

Le conseil régional pourra proposer des noms, mais aussi indiquer qu'il est déconseillé de s'adresser à tel pasteur pour des raisons de responsabilités actuelles ou à venir du pasteur, de solidarité par exemple à l'intérieur d'un consistoire, et bien sûr de profil, de charisme, de compétence, etc.

Peut-on examiner plusieurs candidatures ?

Il est vivement recommandé de ne pas mettre en concurrence deux ou plusieurs pasteurs. On examinera une première candidature, et la réponse, positive ou négative, sera donnée. Ensuite, le cas échéant, une deuxième candidature pourra être étudiée. L'expérience montre que les effets d'une mise en concurrence, notamment dans une petite Église comme la nôtre, peuvent laisser des traces entre les collègues et à l'intérieur des conseils presbytéraux. De plus, on risque de s'arrêter à des comparaisons sur des points très subjectifs. C'est de la rencontre spirituelle d'un pasteur et d'un conseil que va naître une féconde coopération.

Et pour des pasteurs proposant ou venant d'une autre Église ?

Lorsque la commission des ministères (seule compétente pour cela) a agréé un futur proposant ou un ministre venant d'une autre Église, le secrétaire général présente son profil aux présidents de conseils régionaux et inspecteurs ecclésiastiques, réunis en conférence, et fait alors une proposition de poste concertée. Le futur proposant ou ministre venant d'une autre Église entre en contact avec l'Église locale ou la paroisse proposée via les présidents de conseil régional ou inspecteur ecclésiastique. Le futur proposant ou le ministre venant d'une autre Église et le conseil presbytéral se rencontrent et l'un et l'autre sont appelés à donner leur accord.

En deux mots ?

Les ministres et les conseils presbytéraux se concertent avec le président de conseil régional ou l'inspecteur ecclésiastique pour les initiatives concernant les départs et nominations. Au cours de leur rencontre, le conseil presbytéral et le ministre font connaissance, ils partagent en confiance sur le projet de vie de l'Église et le projet de ministère du pasteur. Ils discernent le chemin à suivre ensemble au service de l'Évangile.

BERTRAND DE CAZENOVE EST PASTEUR ET ÉTAIT SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE DE FRANCE DE 2002 À 2013.

- 2 Tous les ministres reçoivent 4 fois par an cette liste.
- 3 Sauf dérogation accordée par le conseil national.

PARTIE 6

**UNE
ÉGLISE
EN
PLUSIEURS
DIMEN -
SIONS**



NOUS TE RENDONS GRÂCES, DIEU NOTRE PÈRE,
DE NOUS AVOIR CRÉÉS
SI DIFFÉRENTS LES UNS DES AUTRES.

NOS VISAGES ONT TOUTES LES COULEURS
ET TA LUMIÈRE PASSE
SUR LEUR VARIÉTÉ.

NOUS TE REMERCIONS,
DE NOUS AVOIR DONNÉ PLUSIEURS LANGAGES.

TU MULTIPLIES AINSI
DANS L'EXPRESSION DE L'HOMME
LA RECHERCHE DE TON VISAGE.

NOUS TE LOUONS, SEIGNEUR,
CAR TU NOUS AS DONNÉ
DE NOUS DÉCOUVRIR LES UNS LES AUTRES
ET DE CONNAÎTRE LA JOIE DE LA RENCONTRE.

François Chagneau



LES STRUCTURES DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE

JOËL DAUTHEVILLE

RAPPEL : L'ANNONCE DE L'ÉVANGILE EST PREMIÈRE

Pour les Réformateurs, là où l'Évangile est droitement prêché et les sacrements correctement administrés, là est l'Église (voir Confession d'Augsbourg, article 7, et Confession de La Rochelle, article 28¹). Touchés par l'événement de la Parole de Dieu, les chrétiens s'unissent et forment l'Église locale, régionale, nationale. L'Église-institution est donc seconde par rapport à l'événement de l'Évangile. On pourra trouver un ordre de priorité différent dans l'Église catholique voire dans l'orthodoxie.

Cette priorité donnée à l'annonce de l'Évangile par la prédication et les sacrements est l'un des marqueurs du protestantisme luthéro-réformé comme l'affirme l'article 4 de la Concorde de Leuenberg dont un extrait est repris dans la déclaration d'union : « Unanimement, ils [Les Réformateurs] ont confessé que seule la mission impartie à l'Église de proclamer ce témoignage dans le monde doit déterminer l'action et les structures ecclésiales, et que seule la parole du Seigneur demeure souveraine par rapport à toute organisation humaine de la communauté chrétienne. »

1 Voir <http://www.eglise-protestante-unie.fr/Echanger-des-convictions/Confessions-de-foi>



L'ÉGLISE EST UNE INSTITUTION AU SERVICE DE L'ANNONCE DE L'ÉVANGILE

L'Église comme institution est donc seconde, mais elle n'est pas secondaire. Il lui revient de traduire dans le vivre ensemble ce qui compte pour elle, ce qui la constitue, d'où le nom de Constitution donné à l'ensemble des articles. Certains articles sont complétés par des règlements d'application. Et elle doit le faire dans le cadre du dispositif législatif français en la matière, c'est-à-dire la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905. Cette institution se décline au niveau local, consistorial, régional et national.

L'ÉGLISE LOCALE OU PAROISSE

Selon sa tradition on préférera le terme « paroisse » (plutôt chez les Luthériens) ou « Église locale » (chez les Réformés) pour parler de ce lieu de rassemblement qui est la base même de l'Église protestante unie. Toute l'Église est dans la paroisse par le témoignage, l'écoute et le service. C'est pourquoi la Constitution y consacre ses premiers articles. En même temps elle doit se conformer à la loi 1905 qui reconnaît l'existence d'association culturelle. L'Église locale accueille les membres qui reconnaissent que Jésus-Christ est le

Seigneur. Pour avoir une existence légale elle doit être portée par une association culturelle avec ses droits et ses devoirs. L'assemblée générale élit son conseil d'administration lequel prend alors le nom de conseil presbytéral. Ce dernier élit son bureau dont la composition connaît quelques différences entre luthériens et réformés. Le conseil presbytéral est alors le gouvernement de l'Église locale et est responsable pour ce qui le concerne devant l'assemblée générale.

Bien des paroisses cherchent à exprimer une solidarité dans leur témoignage commun. Le consistoire, qui autrefois était un échelon très administratif, notamment dans l'organisation de l'Église évangélique luthérienne, est clairement ce lieu de solidarité où peuvent s'élaborer des missions communes en fonction des lieux. Cette solidarité peut également s'exprimer de façon plus juridique avec la constitution d'ensembles qui, selon la charte de départ, répartit les responsabilités entre un ensemble et les associations culturelles qui la composent.

L'ÉGLISE RÉGIONALE

Si toute l'Église est dans l'Église locale/ paroisse, celle-ci n'est pas l'Église à elle toute seule ! Loin d'être congrégationaliste, l'Église protestante unie estime que les Églises locales/paroisses d'une même région sont appelées à témoigner de leur unité dans une même circonscription géographique pour constituer une région ou une Église régionale. Le synode régional est ce lieu privilégié de recherche et de mise en application d'un témoignage organisé au niveau régional. Il est composé de délégués de chaque Église locale. S'il y a des similitudes évidentes entre luthériens et réformés sur la structure régionale, il existe aussi une différence concernant la gouvernance de l'Église régionale. En plus des conseillers régionaux, les synodes luthériens élisent dans un autre agenda que celui des conseillers leur inspecteur ecclésiastique. Il y a ainsi une complémentarité chez les luthériens entre le ministère du président du conseil régional, un laïc, et celui de l'inspecteur ecclésiastique, un pasteur. Le président exerce le « pouvoir » institutionnel du conseil régional et l'inspecteur celui de l'unité dans sa relation avec les ministres et les paroisses. Chez les réformés les deux aspects sont réunis dans la fonction de président du conseil régional par un pasteur élu par le conseil régional.

ÉGLISE NATIONALE

Au niveau national les différentes commissions, coordinations nationales et conseil sont élus par le synode national ou désignés par le conseil national. L'Église protestante unie témoignera d'autant mieux de l'Évangile qu'elle saura bien faire circuler la parole entre le niveau local, régional et national. L'instance nationale a également une existence légale à travers une union qui regroupe les associations culturelles.

LE RÔLE DU SYNODE NATIONAL

Le synode national, quant à lui, est composé de délégués de chaque région, désignés par chaque synode régional. Il a la responsabilité de gouverner l'Église protestante unie et de la représenter, de formuler ses confessions de foi et ses liturgies, d'établir la Constitution et de la faire respecter. Il élit :

- Le conseil national. Il est l'exécutif du synode national.
- La commission des ministères. Elle accomplit un travail de discernement au sujet des proposants et prononce l'admission des proposants et des ministres venant d'une autre Église.



- Les coordinations nationales. Elles créent des outils au service du témoignage des Églises locales/paroisses (expos, livrets d'animation, « Écoute ! Dieu nous parle... », chants, etc.)
- La commission des affaires générales. Elle veille à la bonne exécution des décisions du synode national.
- La commission d'appel. Elle est une instance de recours pour un ministre qui est l'objet d'un processus disciplinaire.

LE RÔLE DU CONSEIL NATIONAL

Outre les responsabilités liées à sa fonction exécutive, le conseil national nomme :

Le secrétaire général et les secrétaires nationaux, la commission de théologie, les représentants de l'Église à différents organismes nationaux et internationaux, notamment l'assemblée générale de la Fédération Protestante de France. Il nomme aussi la commission de discipline qui intervient lorsqu'il existe une procédure discipline au sujet d'un ministre. Il nomme également la commission de réexamen, instance de recours des décisions de la commission des ministères.

L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE : UNE STRUCTURE ORIGINALE AU SERVICE DE LA DIVERSITÉ RÉCONCILIÉE

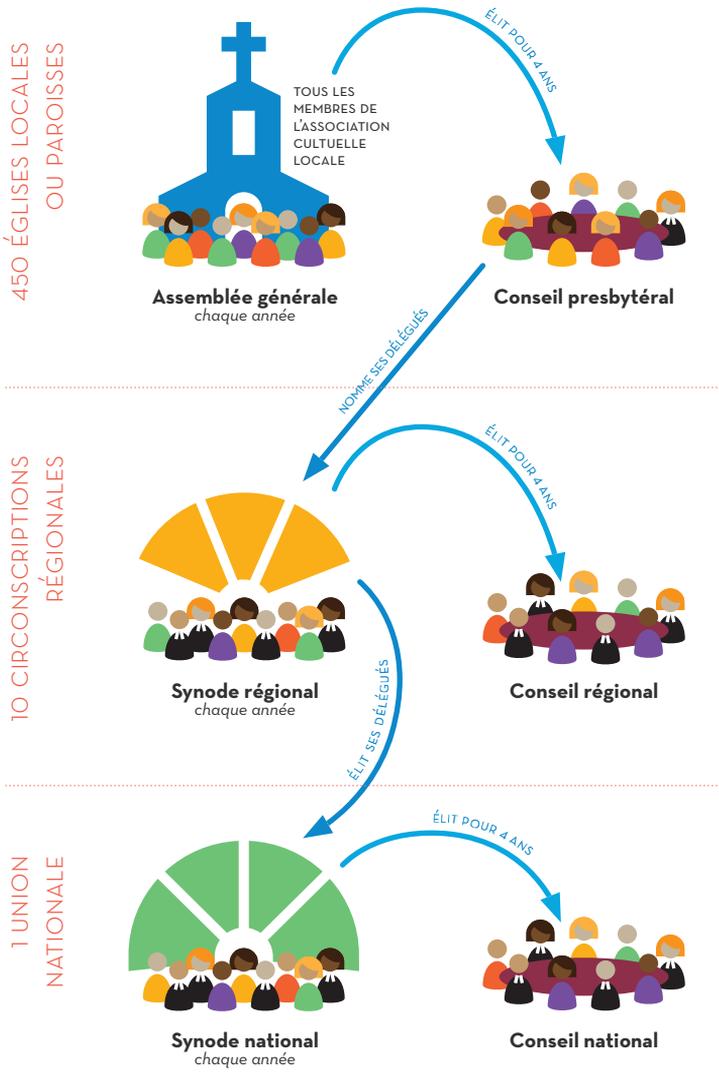
Originale car elle unit deux confessions, luthérienne et réformée, qui ont coexisté, selon les lieux, en France ou en Europe, et les époques, avec plus ou moins de bonheur. Loin d'oublier leurs traditions, deux Églises françaises s'unissent pour offrir un meilleur témoignage dans une société qui évolue et dont le paysage religieux se recompose très rapidement.

Originale car l'Église protestante unie n'a qu'un seul synode national, un seul exécutif élu par ce synode, une seule commission des ministères, et un seul corps des ministres. Il existe des régions avec des synodes confessionnels. Quand deux régions confessionnelles différentes s'unissent, leur synode comprendra des délégués des deux confessions.

Originale car le facteur humain concernant la différence numérique entre les deux confessions est pris en compte. La confession la moins nombreuse est surreprésentée dans les instances.

Originale car elle maintient des dispositions spécifiques luthériennes et réformées. Par exemple la représentation des laïcs au synode

L'ORGANISATION PRESBYTÉRO-SYNODALE DE L'EPUDF



L'échelon presbytéral

Chaque association culturelle locale est administrée et gérée par un conseil presbytéral (litt. « d'anciens ») élu par l'assemblée générale pour 4 ans.

Le pasteur est membre de droit de ce conseil, mais il ne le préside pas nécessairement. Pasteurs et membres laïcs ont une voix équivalente en son sein.

Le conseil presbytéral nomme et évalue le pasteur régulièrement en accord avec le conseil régional

L'échelon synodal 1

Chaque association culturelle locale nomme ses délégués au synode régional de sa circonscription - 2 régions luthériennes et 8 réformées.

Un délégué laïc est désigné pour un délégué ministre. Le synode régional élit les membres du conseil régional (CR) tous les quatre ans. Les CR régionaux réformés élisent leur président (pasteur), les CR luthériens élisent un président laïc et un inspecteur ecclésiastique (pasteur) est élu directement par le synode.

L'échelon synodal 2

Chaque synode régional élit ses délégués (laïcs et pasteurs) au synode national. Le synode national élit les membres du conseil national (laïcs et pasteurs) tous les quatre ans. Le conseil national élit en son sein le président du conseil national pour 4 ans.



régional, certaines dispositions concernant la catéchèse et le culte ainsi que la place et le rôle de l'inspecteur ecclésiastique pour les luthériens. Les dispositions spécifiques réformées concernent surtout la présentation des enfants et le mandat occasionnel du culte. Enfin quelques pratiques différentes en matière de nomination des ministres ou la façon dont est composé le consistoire.

La structure de l'Église protestante unie est construite pour lui permettre d'assumer au mieux la mission que le Seigneur lui a confiée en favorisant le dialogue et l'écoute entre les différents niveaux, locaux, régionaux et national, entre les confessions et les acteurs de cette Église. ■

JOËL DAUTHEVILLE EST PASTEUR À NANCY, ET ÉTAIT INSPECTEUR
ECCLÉSIASTIQUE DE L'INSPECTION DE MONTBÉLIARD DE 2002 À 2013.

VIVRE LA SOLIDARITÉ AU-DELÀ DU LOCAL

VALÉRIE MITRANI

« LES ASSOCIATIONS CULTUELLES D'UNE MÊME RÉGION ECCLÉSIASTIQUE FORMENT UNE ÉGLISE RÉGIONALE, OU RÉGION, QUI EST L'INSTRUMENT DE LEUR SOLIDARITÉ, CHARGÉE D'ANIMER LA VIE RÉGIONALE ET DE COORDONNER SES ACTIVITÉS. »²

2 Constitution, art 6, §1

Solidarité : Comment en Église écrire ce mot ? Comment le décrire ? Comment l'expliquer ? Comment le vivre ? Le défi est réel car ce mot résonne d'abord comme une revendication, un combat. La solidarité découle d'un choix, d'une volonté. Elle est motivée par un engagement envers des personnes qui le demandent et/ou qui en ont besoin.

En Église, le mot « solidarité » peut résonner de cette manière-là. Mais je pense

qu'il a aussi une autre signification que la région peut révéler. En Église, la solidarité veut d'abord dire reconnaître, se rendre compte du lien qui nous unit les uns aux autres, qui unit les Églises entre elles.

Le lien est institutionnel. Les Églises locales et les Églises régionales forment ensemble l'Église Protestante Unie de France. L'Église est pleinement l'Église localement, régionalement et nationalement.



Le lien est matériel et financier. Le partage des ressources et des outils favorise l'existence de chaque Église locale et régionale.

Le lien est historique. Les Églises ont en commun une histoire, un patrimoine, des théologies.

Le lien est spirituel. Les Églises n'ont pas choisi d'être solidaires. Elles le sont parce qu'elles sont membres d'un même corps, celui du Christ. Ce corps a existé hier, il existera demain.

La région est là pour révéler la diversité des membres de ce corps, la diversité des besoins, la diversité des fonctions, la diversité des articulations.

Dans ce corps il y a par exemple des Églises en ville et des Églises à la campagne avec des besoins et des moyens différents. Il y a des œuvres (comme les entraides ou les diaconats) et des mouvements (comme les Éclaireurs et Éclaireuses Unionistes de France, le Mouvement d'Action Rurale, l'Association Protestante pour l'Éducation et l'Enseignement) où est posée régulièrement la question du mode de témoignage à l'Évangile. Dans ce corps il y a des enfants, des adolescents, des catéchètes. Il y a des étudiants. Il y a des vieux chez eux ou en maison de retraite.

Dans ce corps il y a des malades qui vivent à l'hôpital avec à leurs côtés des soignants et des aumôniers, des gens en prison, des militaires qui, chacun dans leur lieu de vie, peuvent recevoir et vivre l'évangile. Dans ce corps il y a des membres qui vivent au-delà de nos frontières : en Europe, mais aussi dans les pays du sud de notre planète. Le lien avec eux rappelle un Christ venu en humanité pour que le salut soit connu de tous les êtres de la terre. Dans ce corps il y a tous ceux qui n'ont pas encore reconnu le Christ, le Chef de l'Église, la Tête de ce corps auquel il les agrée. Il y a donc dans ce corps ceux qui évangélisent, ceux qui témoignent du Christ en dehors des murs habituels des Églises.

Reconnaître les liens qui unissent ces différents membres donne un visage à la solidarité ecclésiale. Reconnaître ce que chacun de ces membres vit et apporte au sein du corps de l'Église en donne le sens.

Pour cela il est parfois nécessaire **d'établir le lien**. La région est là pour y contribuer par l'information et par la coordination. Dire qui fait quoi, qui pourrait le faire avec d'autres : le conseil presbytéral le fait localement, la région le fait régionalement.

La solidarité en Église **c'est aussi soigner le lien**. Il ne va pas de soi même entre les membres de l'Église. Le lien a besoin d'être entretenu pour perdurer, pour garder sa vigueur et son sens.

Pour cela il a besoin d'être protégé, d'être gardé. L'Église comme toute communauté humaine cède parfois à la tentation du « chacun pour soi », de l'indifférence à l'égard de certains de ses membres, du manque d'attention à l'égard de leurs besoins et de leur présence. La région est particulièrement vigilante vis à vis des « petits », ceux qui ont moins facilement la parole, ceux qui ont moins de moyens ou moins de ressources.

Je terminerai avec une histoire :

Un groupe d'enfants jouait ensemble. À un moment donné l'un d'entre eux prit sur ses épaules un autre des enfants. Un adulte regardant de loin la scène s'approcha et dit : « C'est un fardeau trop lourd pour toi, pose-le ». L'enfant se retourna et répondit à l'adulte : « Je n'ai pas de fardeau ». Et celui que tu portes sur tes épaules, alors ? « Ah lui ... Ce n'est pas un fardeau, c'est mon frère ».

Que nos solidarités ecclésiales locales et extra-locales soient vécues ainsi et l'Église dévoilera toujours le visage du Christ ! ■

VALÉRIE MITRANI EST PASTEUR ET PRÉSIDENTE DU
CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉGION OUEST.



L'Église comme... lettre

Notre lettre, c'est vous. Elle est écrite dans nos cœurs, tout le monde la connaît et la lit. Oui, c'est clair, le Christ lui-même a écrit cette lettre, et c'est nous qui l'avons apportée. Elle n'est pas écrite avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant. Elle n'est pas gravée dans la pierre, mais elle est gravée dans des cœurs humains.

2 CORINTHIENS 3,2-3

UNE PRÉSENCE DANS LA CITÉ

PIERRE-YVES DEBRENNE

LE LIEU D'IMPLANTATION DE LA PAROISSE EST BIEN DAVANTAGE QUE LE TERRITOIRE DE LA DESSERTE PASTORALE OU QU'UN EMPLACEMENT IMMOBILIER. C'EST UN ESPACE DE LA TERRE HABITÉE QUI EST DONNÉ POUR Y TÉMOIGNER, POUR ESSAYER DE DONNER DE L'ESPACE À L'ACTION DE DIEU, SELON LA BELLE FORMULATION DE BONHOEFFER.³

³ Dietrich Bonhoeffer était un théologien allemand de la première moitié du 20^e siècle.

Pour être Église il ne suffit pas d'organiser des activités culturelles classiques, il faut aussi se sentir coresponsable de la cité, se vouloir acteur de son devenir, être solidaire de tous, là où ils vivent et tels qu'ils sont. Un tel projet s'articulera autour de deux axes : connaître et témoigner. Dans ce sens, le projet de vie de la paroisse ne pourra être élaboré en dehors de toute connaissance ou approche du cadre social, économique, culturel, institutionnel, dans lequel vivent non seulement les membres de la communauté, mais aussi évolue cet

ensemble de cercles d'appartenance sociale partagés par toute une population et qui font aujourd'hui « société ». Une attention renouvelée sera ainsi portée à ce qui fait l'actualité de l'environnement local, le conseil presbytéral veillant à en débattre régulièrement, en s'entourant si nécessaire d'expertises extérieures.

Connaître son environnement, c'est aussi identifier et connaître les institutions qui en ont la responsabilité, institutions politiques ou grands services publics.



L'interlocuteur premier et souvent privilégié est le maire, en charge du territoire communal et de sa gestion au quotidien (les communautés de communes ou d'agglomération partagent de plus en plus cette gestion). Le Conseil Général, le Centre Communal d'Action Sociale ou la Caisse d'Allocations familiales, en charge notamment de la solidarité, doivent être également notés parmi les interlocuteurs de la communauté. Se présenter, participer aux rendez-vous démocratiques initiés par la municipalité ou les conseils généraux et régionaux, inviter aux activités symboliques de la paroisse, donne une visibilité de l'Église dans la tradition luthéro-réformée au cœur de l'espace public. Et lorsqu'il sera nécessaire de solliciter une subvention pour les bâtiments, le projet de vie viendra supporter et donner sens à la demande.

Une attention particulière devrait être portée à la culture, et à son fondement qu'est l'éducation, auxquels le protestantisme est, pour une bonne part de son histoire, lié. La culture métissée contemporaine est une invitation à tenir une démarche d'ouverture à autrui faite d'acceptation et de respects mutuels. L'accès à la culture est un facteur d'émancipation pour tous, qui suppose la reconnaissance de l'autre dans sa globalité, avec ses différences, les plus visibles comme les plus fines, et ses ressemblances

« Pour une paroisse, la conscience de faire partie d'un territoire et la connaissance qu'elle en a, aiguisent la compréhension de sa propre raison d'être. C'est dans l'environnement qui est aussi celui de ses membres, que la paroisse peut tout à la fois se construire, définir ses tâches, réinterpréter ses structures, élaborer le langage de sa prédication, le territoire est pour elle une dimension significative et vitale, celle de l'espace social et de l'espace de communication où elle peut à la fois s'affirmer et se renouveler ».

**GÉRARD DELTEIL & PAUL KELLER IN
L'ÉGLISE DISSÉMINÉE**

aussi. La culture porte la promesse de la rencontre, de l'enrichissement des points de vue, même conflictuels. Elle nous permet d'être « chrétien de plein vent », selon le philosophe Paul Ricœur.

Dans le même esprit, le dialogue interreligieux relève d'une démarche féconde pour notre société en quête de sens et à la recherche d'une nouvelle conscience collective. L'engagement pour la dignité de toute personne appelle un partenariat incluant tous ceux qui partagent ce souci

de l'humain. Cela suppose qu'adosés à un travail d'approfondissement de nos propres convictions, nous acceptons d'entrer en conversation ouverte avec ce qu'il y a d'universel, de créatif et de vivant dans chaque culture. Le dialogue ainsi nourri se concrétisera selon les lieux et les circonstances par des actions communes, des solidarités concrètes et des temps de prières, permettant de nous connaître et de nous reconnaître.

Aussi riche d'objectifs soit-il, le projet de vie de la communauté serait encore amputé de l'essentiel, s'il ne faisait pas place au souci des exclus et des démunis. Donner à manger, vêtir, visiter, sont autant d'exigences évangéliques. À travers le diaconat local, ou en soutenant les associations caritatives, par des engagements humains et financiers,

et au-delà de ces « structures » comme il est coutume de dire, ce sont bien des hommes et des femmes de conviction dans leur foi et dans leurs engagements qui portent le message évangélique.

Ainsi en peut-il être d'une ambition pour une présence dans la cité : habiter des lieux ouverts, ouverts au souffle de l'Esprit, pour y partager une bonne nouvelle dont nul être humain ne saurait en être exclu. Et si cette ambition dépasse de très loin nos propres forces, cela ne peut nous en détourner. Dire à temps et contretemps une espérance, participer à ouvrir un avenir à tous, sans distinction, soutenir ceux qui sont repoussés à toutes les marges, chercher un sens pour chacune des vies comme pour notre société commune, c'est essayer d'être à la hauteur de l'espérance de Dieu. ■

PIERRE-YVES DEBRENNE EST PRÉSIDENT DU CONSISTOIRE
DE L'ARC PHOCÉEN (MARSEILLE).



UNE ÉGLISE EN RELATION

LE PROTESTANTISME FRANÇAIS

BERNARD DUGAS

Implanté en France dès les débuts de la Réforme mais touché par une histoire tragique, le protestantisme arrive aujourd'hui en 3^e position des religions pratiquées en France après le catholicisme et l'islam, mais avant le judaïsme. Les protestants français se répartissent traditionnellement entre les Églises luthériennes, les Églises réformées et des Églises évangéliques (dont les pentecôtistes, les baptistes et les mennonites). Il existe aussi quelques paroisses anglicanes à l'intention des anglophones résidant en France et des Églises de rite étranger, fonction de la population présente en France.

Selon un sondage de 2009, les protestants représentent environ 3 % de la population française, alors qu'en 1995, l'estimation n'était que 1,5 %. Le sociologue Jean-Paul Willaime attribue cette augmentation à la croissance des mouvements évangéliques. Ce même sondage indique que 25 % des protestants français sont évangéliques, 26 % sont membres des Églises réformées et 19 % sont luthériens. 40 % des protestants ont moins de 30 ans. Ils sont en majorité progressistes en matière sociale (97 % défendent l'utilisation d'un préservatif) et hétérogènes en politique. 78 % sont pour la laïcité. 25 % des pasteurs français sont des femmes.



Le protestantisme est inégalement réparti dans les régions, en fonction de l'histoire. Il est principalement implanté en Alsace et dans le pays de Montbéliard (notamment à cause du fait que pendant les guerres de religions, l'Alsace n'était pas française et que lors de sa conquête, Louis XIV n'a pas osé y instituer immédiatement sa politique de persécutions religieuses) et dans le Languedoc (notamment, mais pas seulement, dans les Cévennes). Dans d'autres régions (Bretagne, Centre), le protestantisme est très disséminé alors que dans la reste de la France, il est surtout présent dans les

grandes villes et dans quelques implantations historiques (Charentes, Saintonge, Béarn...).

LA FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE (FPF)

Fondée en 1905, la Fédération protestante de France rassemble, en 2012, plus d'une trentaine d'unions d'Églises, et plus 80 associations, représentant environ 500 Communautés, Institutions, Œuvres et Mouvements pour un témoignage commun (site : www.protestants.org).

Communion et représentation restent, aujourd'hui comme hier, les deux raisons d'être de la FPF.

Elle offre des services permanents communs pour les Églises : Information-Communication-Documentation, Télévision, Radio, Relations Œcuméniques, Aumônerie aux Armées, Service Biblique, Justice et Aumônerie des Prisons, Aumônerie des Établissements sanitaires et médico-sociaux. Elle organise et anime des commissions et des groupes de travail, notamment concernant les domaines suivants : Relations avec le judaïsme, Relations avec l'islam, Projet Mosaïc, Conseil scolaire, Droit et Liberté Religieuse, Église et Société, Jeunesse, Aumônerie protestante de collèges et de lycées, Département des communautés...

Les Églises protestantes en France qui sont rassemblées dans la FPF présentent plusieurs confessions très diverses :

ÉGLISES LUTHÉRIENNES ET RÉFORMÉES

Les Églises luthériennes et réformées sont héritières de Luther, Calvin et Zwingli. Elles remontent aux origines mêmes de la Réforme et se réclament des trois affirmations centrales du message de Luther : l'autorité souveraine

de la Bible, le salut par la grâce, et le sacerdoce universel des croyants. Plusieurs Églises luthéro-réformées existent en France :

- L'Union des Églises protestantes d'Alsace Lorraine (UEPAL), qui regroupe l'Église (luthérienne) de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (ECAAL) et l'Église Protestante Réformée d'Alsace et de Lorraine (EPRAL) ;
- L'Église protestante unie de France (EPUdF), qui résulte de l'union de l'Église Évangélique Luthérienne de France et de l'Église Réformée de France ;
- La tradition réformée est également représentée par l'Union nationale des Églises protestantes réformées évangéliques de France (UNEPREF).

ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES

La France compte de nombreuses Églises évangéliques ; elles représentent 1/3 des protestants du pays et sont depuis quelques années en croissance numérique rapide.

La plupart de ces Églises évangéliques sont rassemblées au sein du Conseil national des évangéliques de France (CNEF), créé en 2010 à partir de l'Alliance évangélique française et du réseau Fédération évangélique de France.



Plusieurs sont également membres de la Fédération protestante de France. Elles se composent d'Églises baptistes, adventistes, méthodistes, darbystes, pentecôtistes, libristes... Plusieurs de ces Églises sont de type charismatique tandis que d'autres sont plutôt évangéliques classiques ou traditionnelles.

ÉGLISES PENTECÔTISTES

Le Pentecôtisme est un courant évangélique de type charismatique né de mouvements de réveil qui se sont manifestés au début du XX^e siècle aux États-Unis, sous l'impulsion du pasteur Charles Parham et de William J. Seymour. La particularité théologique des pentecôtistes est d'affirmer que le Saint Esprit est donné au croyant lors d'une expérience particulière, distincte du baptême d'eau traditionnel : le baptême du Saint Esprit. Celui-ci confère au croyant des dons particuliers comme le parler en langue, la prophétie ou la guérison. Les Églises pentecôtistes se font les témoins de l'Évangile aux quatre angles : « Jésus sauve, baptise, guérit, revient ». Par ailleurs, elles se situent dans la tradition protestante

évangélique et baptiste et se réfèrent aux grands principes de la Réforme : salut par la grâce, autorité de la Bible seule, sacerdoce universel. Les plus importantes Églises pentecôtistes en France, sont les Assemblées de Dieu et l'Église de Dieu en France.

LE CONSEIL NATIONAL DES ÉVANGÉLIQUES DE FRANCE (CNEF)

Créé officiellement par l'assemblée générale constitutive le 15 juin 2010, le CNEF est un lieu d'échange, de réflexion, de concertation et de prière, plate-forme en vue de renforcer les liens et la visibilité du protestantisme évangélique français, dans le respect de ses diversités. Il représente actuellement environ 75% du monde évangélique français et notamment les Assemblées de Dieu, les Églises protestantes évangéliques non pentecôtisantes et rattachées au Réseau FEF (ex-Fédération évangélique de France), les Églises pentecôtistes et charismatiques ainsi que les Églises protestantes évangéliques membres de la Fédération protestante de France et qui ont fait le choix de la double appartenance. (site : www.lecnef.org). ■

BERNARD DUGAS EST MEMBRE DE LA COORDINATION
NATIONALE ÉVANGÉLISATION ET FORMATION.

LES LIENS INTERNATIONAUX

DIDIER CROUZET

L'Église locale est des lieux privilégiés où se vit et se construit l'Église universelle. Celle-ci se reçoit comme un don de Dieu à travers les frères et sœurs chrétiens d'autres pays, d'autres cultures, d'autres Églises qui ont reçu la parole que Christ adresse à chaque habitant de cette terre. L'Église universelle se vit d'abord à l'échelle d'un village, d'une ville. Elle se vit à travers :

- la présence et l'accueil dans la communauté de frères et sœurs venus d'ailleurs.
- la prière et l'intercession.
- les jumelages avec des paroisses d'autres pays.
- des camps de jeunes à l'étranger.
- les contacts avec des Églises étrangères installées en France, etc.

L'Église universelle se vit également à l'échelle régionale à travers l'accueil de pasteurs étrangers exerçant leur ministère en France (ils représentent environ 20% du corps pastoral), à travers le soutien financier au Défap-Service protestant de mission.

L'Église universelle se vit enfin au niveau national à travers les multiples liens que l'Église protestante unie entretient hors des frontières du pays. Ces liens sont de deux types.

- Les liens bilatéraux avec des Églises luthériennes, réformées, ou unies sur à peu près tous les continents. Ces liens consistent en des partages d'information et d'expériences, l'accueil de délégations, des visites aux synodes respectifs, l'organisation de conférences et rencontres diverses.
- L'appartenance aux organisations œcuméniques internationales. Elles sont au nombre de sept.



1. Le Conseil œcuménique des Églises (COE)

est le plus large rassemblement d'Églises au monde : 349 Églises protestantes, orthodoxes, anglicanes représentant plus de 560 millions de chrétiens dans 110 pays. Cette communauté fraternelle se donne trois grands axes de travail : tendre vers l'unité visible ; développer un témoignage commun dans la mission et l'évangélisation ; s'engager dans le service de la société en soulageant les misères humaines, en travaillant pour la paix et la justice, en prenant soin de l'environnement.

2. La Cevaa - communauté d'Églises en mission,

ce sont 37 Églises protestantes réparties sur les cinq continents. Comme son nom l'indique, elle n'est ni un conseil d'Églises qui siègent côte à côte, ni une conférence d'Églises qui se consultent, mais une communauté d'Églises qui veulent vivre ensemble la mission de Dieu. Pour cela, elles partagent ressources matérielles et humaines, expériences de vie d'Églises, intercession, lecture de la Bible. La rencontre est l'instrument privilégié de ce partage.

3. La Conférence des Églises Européennes (KEK)

– 124 Églises protestantes, orthodoxes, anglicanes. Dans un continent qui a vu naître les divisions des Églises et les pires conflits que le monde ait connus, la KEK, née en 1959 en plein guerre froide, s'est donnée pour mission la réconciliation et la paix en Europe.

Construire l'Europe des peuples à travers les Églises, tel pourrait être son mot d'ordre. Un des moyens pour réaliser cet objectif est de travailler avec les décideurs politiques. D'où la présence de la Commission Église et Société auprès des instances de l'Union européenne à Bruxelles et Strasbourg.

4. La Fédération luthérienne mondiale (FLM),

fondée en 1947, compte aujourd'hui 145 Églises membres. Elle s'organise autour de 3 Départements : « Mission et développement », « Théologie et témoignage public » « Service du monde et Diaconie » C'est la Diaconie qui constitue l'engagement principal de la FLM.

5. La Communion mondiale d'Églises réformées (CMER).

Elle a été créée en 2010 par la fusion de deux organisations réformées mondiales. Elle regroupe aujourd'hui 230 Églises et 80 millions de membres. Les cinq domaines d'engagements prioritaires de la CMER sont : mission, approfondissement de la communion entre Églises membres, justice, théologie, engagement œcuménique. La CMER s'est beaucoup engagée dans la dénonciation des injustices économiques et la promotion d'une économie solidaire.

6. La Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE)

– 105 Églises dans plus de 30 pays. Issue de la Concorde de Leuenberg en 1973, la CEPE a pour

vocation d'approfondir la communion entre luthériens, réformés, méthodistes. Elle a développé le concept d'« unité dans la diversité réconciliée », qu'elle propose comme modèle pour le mouvement œcuménique.

7. La Conférence des Églises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPE) – 26 Églises dans 6 pays d'Europe de culture latine (Espagne, Portugal, Italie, France, Suisse, Belgique). Elle est née en 1950 en raison des circonstances historiques qui appelaient un soutien aux Églises sœurs de la péninsule ibérique. La CEPPE a pour objectif de développer des solidarités entre les Églises membres (formation, catéchèse, jeunesse, diaconie...). Ces organisations ont une triple fonction :

- Une fonction théologique et spirituelle : elles offrent un espace de débats théologiques et d'approfondissement de la communion entre Églises.
- Une fonction diaconale : elles mutualisent les forces pour répondre aux besoins exprimés par les Églises membres (lutte contre la pauvreté,

prévention du VIH/Sida, secours en cas de catastrophes naturelles, etc.)

- Une fonction de plaidoyer : les organisations œcuméniques internationales relaient auprès des gouvernants les interpellations issues du travail des Églises sur le terrain (défense des migrants, appel à une économie plus solidaire, protection de l'environnement, promotion de la paix, défense des minorités, etc.).

Tous ces liens mettent en pratique la conviction qu'aucune Église ne peut

remplir seule sa mission parce qu'aucune Église n'est à elle seule l'Église de Jésus-Christ ⁴. De même qu'un chrétien a besoin de rencontrer d'autres chrétiens pour progresser dans sa foi et dans son témoignage, de même les Églises aussi ont besoin des autres Églises pour approfondir leurs convictions et les mettre en œuvre face aux défis de notre temps. Les rencontres et les échanges qu'offre l'Église universelle sont des outils essentiels au service de la mission des chrétiens et des Églises. ■

⁴ Voir le Préambule de la Constitution, et le Préambule des statuts des associations culturelles.

DIDIER CROUZET EST PASTEUR, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE. IL A ÉTÉ SECRÉTAIRE NATIONAL AUX RELATIONS INTERNATIONALES DE 2004 À 2013.



LE DÉFAP - SERVICE PROTESTANT DE MISSION

Le Défap est le service de soutien à la mission de trois Églises protestantes de France. Au moment où se constitue l'Église unie, l'organisme missionnaire luthérien CoLuRéOM (Commission luthérienne des relations avec les Églises d'outre-mer) a rejoint le Défap dont il est devenu une des composantes. Dans le cadre de la Cevaa, le Défap soutient et accompagne des actions telles l'envoi et l'échange de personnes, l'accueil de boursiers, l'accompagnement de groupes de jeunes pour des camps Nord-Sud, l'entraide de type diaconal. Le Défap remplit des fonctions identiques auprès de quelques Églises non-membres de la Cevaa (Haïti, Djibouti, Congo RDC...) Il assure le lien avec les Églises luthéro-réformées des départements d'Outre-mer.

Grâce aux conventions signées avec l'État, le Défap envoie des volontaires de la solidarité internationale (VSI) et des jeunes dans le cadre du Service Civique Volontaire.

Le Défap propose une animation missionnaire dans les paroisses des Églises membres. Il crée des outils de communication qui sont mis à leur disposition. Il apporte sa contribution à des actions initiées par les Églises de France (projet Mosaïc, rassemblements, projets d'évangélisation).

Le Defap est doté d'une bibliothèque importante avec un centre de documentation et des archives uniques. Il est financé par les contributions des Églises membres (pour l'Église protestante unie, par les régions et inspections).

www.defap.fr

DES RESSOURCES POUR NOS ÉGLISES

ANDY BUCKLER

« PAR CES DONS, LE CHRIST A VOULU FORMER CEUX QUI APPARTIENNENT À DIEU. AINSI, ILS PEUVENT ACCOMPLIR LEUR SERVICE DE CHRÉTIENS POUR CONSTRUIRE LE CORPS DU CHRIST. (...) BEAUCOUP D'ARTICULATIONS SERVENT À UNIR LE CORPS, ET QUAND CHAQUE PARTIE DU CORPS FAIT SON TRAVAIL, LE CORPS GRANDIT ET SE CONSTRUIT LUI-MÊME DANS L'AMOUR. »

ÉPHÉSIENS 4,12 ET 16

Si la vie de l'Église s'exprime d'abord dans nos contextes locaux, une des forces du système presbytérien synodal qui structure notre Église est l'articulation possible entre les différents niveaux local, régional et national. La paroisse se situe dans un contexte plus large - d'ensemble, de secteur, de consistoire, de région. Ces liens sont l'occasion de mutualiser des actions (catéchèse, jeunesse, diaconat), de vivre la solidarité entre paroisses (contribution financière à la région, soutien des paroisses sans pasteur)

et de permettre un rayonnement au-delà des frontières de nos paroisses (expo Bible, actions d'évangélisation, projets d'entraide).

Mais la richesse de l'Église est aussi de pouvoir partager nos expériences et nos compétences pour permettre à chacune de nos communautés de mieux vivre et annoncer l'Évangile. Dans cette optique, il existe diverses ressources dont le conseil presbytéral peut se servir pour développer son projet de vie et accompagner ses membres dans l'édification et le témoignage.



1. LE NIVEAU RÉGIONAL

Chaque conseil régional cherche à accompagner les paroisses par la mise en place d'équipes régionales (catéchèse, jeunesse, formation, évangélisation), selon les besoins de chaque région. Ces équipes sont à l'écoute des Églises locales et proposent des temps de rencontre et de formation pour ceux qui exercent un ministère local (conseillers presbytéraux, présidents de conseil, trésoriers, prédicateurs laïcs, animateurs de catéchèse). Ces sessions permettent non seulement d'acquérir des compétences pratiques, mais aussi de développer un réseau de soutien et de relation avec d'autres qui exercent un ministère semblable.

Selon la région, des animateurs régionaux sont également en poste pour offrir aux paroisses des ressources, notamment par des temps de formation (animation biblique, jeunesse, catéchèse, informateurs régionaux). Pour plus de renseignements, voir les sites internet régionaux.

2. LES ŒUVRES ET MOUVEMENTS

De nombreux œuvres et mouvements protestants font partie de l'Église protestante unie, ou agissent en lien avec elle au niveau national, régional ou local. Ces organismes

constituent une vraie ressource pour le conseil presbytéral et sont prêts à informer régulièrement de leurs activités (envoi de journal, brochures, catalogues), à intervenir sur des questions précises (articles, conférences, rencontres) et à offrir des conseils ou un accompagnement dans la mise en œuvre de projets paroissiaux. La liste des œuvres et mouvements formellement en lien avec l'Église protestante unie est disponible sur le site internet de l'Église.

3. LES SERVICES NATIONAUX

Pour accompagner le développement de la vie des paroisses, des ressources sont proposées et coordonnées par les différents services nationaux : formation et évangélisation, catéchèse, animation jeunesse, relations internationales, communication. La coordination nationale évangélisation & formation en particulier pilote des projets et des initiatives nationaux, valorise des dynamiques de base (régionales, locales), coordonne des actions entre acteurs dans des domaines précis et communique pour offrir des outils d'évangélisation et de formation.

Parmi les ressources à disposition des conseils presbytéraux, on peut souligner en particulier :

Le conseil presbytéral :

- Le deuxième volume du présent livre propose une vingtaine de modules d'animation à vivre à l'intérieur d'une séance du conseil (modules courts), ou lors de journées de retraite du conseil (modules longs). Ces animations pratiques abordent différents aspects de la vie du conseil et de la paroisse. Publié par Olivétan, également disponible sur le site internet : www.conseilpresbyteral.fr
- Dans cette même série, des livres sont également disponibles sur la catéchèse, les ministères, l'entraide (prévu 2014).
- La revue de l'Église protestante unie, Information-Évangélisation, publiée par Olivétan, propose des dossiers thématiques, ainsi que des nouvelles sur la vie de l'union et des thèmes synodaux.
- Le site internet www.eglise-protestante-unie.fr et une page Facebook « Église protestante unie » permettent d'être informés des offres de formation et des outils/projets nouveaux.

Le culte :

- Le service « notes bibliques et prédications » propose des notes préparées pour chaque dimanche (suivant le calendrier de la Fédération protestante de France), ainsi qu'une proposition de prédication. Des archives de plus de 20 ans de notes sont également disponibles, avec recherche par livre biblique ou par thème. Ce service gratuit est accessible directement par l'adresse : www.notes-bibliques.org
- Les différentes liturgies (luthériennes et réformées) peuvent être téléchargées sur le site internet.
- Un programme de développement de ressources musicales pour le culte est en cours d'élaboration (recueils de chants, CD, mp3, partitions, propositions de formation) - renseignements sur le site www.cantiques.fr

La catéchèse :

- Le service national catéchétique accompagne les équipes de catéchèse régionales, met à disposition des paroisses des ressources catéchétiques et produit régulièrement du matériel

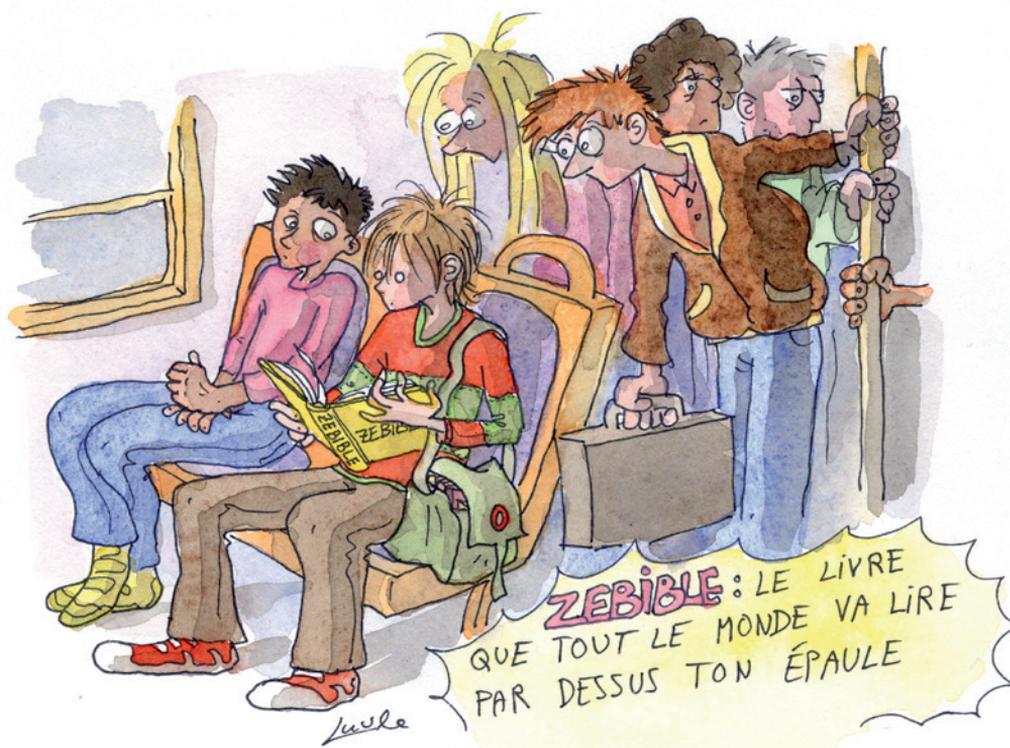


catéchétique en partenariat notamment avec les éditions Olivétan.

- L'Offrande des écoles du dimanche est proposée tous les ans aux paroisses par le service catéchétique en lien avec les Églises sœurs d'Alsace-Lorraine, Belgique, Suisse.
- Le site internet catéchétique www.pointkt.org est une mine d'or pour tous ceux qui animent la catéchèse et qui sont à la recherche d'idées !

L'animation jeunesse :

- L'animation jeunesse est portée notamment par un réseau national, animé par le secrétaire national à la jeunesse. Ce réseau comprend les animateurs régionaux, ainsi que des représentants des mouvements de jeunesse, qui sont à la disposition des paroisses pour tout conseil et aide dans le développement de leurs projets locaux.
- Des week-ends ou des parcours de formation à l'animation des groupes de jeunes sont proposés régulièrement en lien avec les régions pour aider les paroisses à monter ou développer leur projet de jeunesse.
- Des animations de groupe de jeunes sont disponibles sur internet. Voir le site de l'Église.
- Le projet pédagogique de l'Église est disponible sur le site internet, ainsi qu'un livret d'accompagnement des textes synodaux de 2011 sur la jeunesse. Ce livret contient beaucoup d'idées pratiques à destination des paroisses.
- Le projet Ze Bible offre de nombreuses ressources : parcours bibliques, thématiques, aides à la lecture (Bible imprimée), site internet www.zebible.com, groupe Facebook et film interactif www.lautreexperience.com
- Des rassemblements régionaux et nationaux sont organisés régulièrement pour les jeunes.
- La participation aux stages de formation BAFA et BAFD est activement encouragée au niveau national par des subventions accordées aux participants membres de nos paroisses.
- De nombreuses formes de volontariat sont proposées pour des jeunes (notamment dans le cadre du service civique), à partir du carrefour de l'engagement coordonné par la Fédération d'entraide protestante (FEP).



www.engagement-protestant.fr.

L'accueil de jeunes volontaires dans des paroisses est coordonné par jeunesse@eglise-protestante-unie.fr

- Le Service de mission (Défap) offre un accompagnement dans l'organisation de camps à l'étranger. www.defap.fr

La vie de l'Église locale :

- Le processus d'animation "Écoute ! Dieu nous parle..." offre des ressources pratiques issues des Églises locales, sous forme de livre et internet (www.ecoutedieunousparle.com). Une web-série, Paroles en l'air,



accompagnée de propositions d'animation en groupe, permet d'approfondir le thème. www.parolesenlair.com

- Pour renouveler l'annonce de l'Évangile en paroisse au moment des fêtes, des livres d'animation sont disponibles : Noël un cadeau (livre et www.noeluncadeau.fr) et Pâques, la vie en cadeau (sortie prévue 2014).
- Pour permettre le développement de groupes de maison dans des paroisses, une plaquette est à disposition, ainsi qu'un réseau d'accompagnement.
- Des journées de formation au témoignage peuvent être proposées en paroisse, en consistoire.
- Des expositions sont régulièrement développées et mises à disposition des paroisses en lien avec leur projet de vie (Église de témoins, À Visage découvert, Expo Noël...).

La formation spirituelle et théologique :

- « ThéoVie » est le service de formation biblique et théologique à distance de l'Église protestante unie. Ce service gratuit

propose cinq espaces de formation : lire et interpréter la Bible, conjuguer le passé au présent, croire et comprendre aujourd'hui, vivre et agir dans la foi, se former pour servir. ThéoVie offre un parcours libre et individualisé, avec possibilité d'un accompagnement. Dans certaines paroisses, un groupe de partage ThéoVie s'est constitué pour ajouter une dimension communautaire. www.theovie.org

THÉO VIE

- est gratuit et ouvert à toute personne.
- permet de découvrir la Bible et la réflexion théologique individuellement et/ou en groupe de partage.
- propose des modules sur internet www.theovie.org mais aussi en version papier.
- offre à la demande des parcours individualisés et accompagne les inscrits.

Contact: theovie@wanadoo.fr

- L'Institut protestant de Théologie (IPT) offre des parcours universitaires, avec la possibilité de suivre des cours en auditeur libre, ou à distance. Des cours publics sont également proposés, dont certains sont filmés et disponibles sur internet, ainsi que des cours de formation pratique organisés en lien avec les régions. La faculté de Montpellier organise également des cours décentralisés, destinés à rendre la théologie accessible au plus grand nombre. www.iptheologie.fr
- La maison d'édition de l'Église protestante unie, Olivétan, a pour mission de permettre le rayonnement de la pensée protestante (livres de réflexion théologique, biblique, éthique) et de publier des outils à destination des paroisses (matériel catéchétique, recueils de chants et de prières, liturgie). www.editions-olivetan.com

L'Église universelle :

- Le Secrétaire national aux relations internationales fournit régulièrement

des nouvelles concernant nos Églises sœurs, les organismes internationaux, les questions d'actualité qui touchent les Églises. Ces informations sont relayées par les régions, mais sont également disponibles sur internet.

www.eglise-protestante-unie.fr/echanger

- Le Service protestant de mission (Défap) encourage chaque paroisse à nommer un correspondant local, pour maintenir vive la question missionnaire dans l'Église locale. Des animations et des temps de formation sont proposés par le Défap sur des thèmes liés à l'universalité de l'Église et à sa mission. www.defap.fr
- Des revues protestantes offrent un regard protestant sur l'actualité (le journal Réforme www.reforme.net), sur la mission (la revue Mission www.defap.fr, la revue Perspectives missionnaires www.perspectives-missionnaires.org).

Pour plus de renseignements sur des projets en cours et des outils disponibles, consulter www.eglise-protestante-unie.fr/se-former. ■

ANDY BUCKLER EST PASTEUR, SECRÉTAIRE NATIONAL
À L'ÉVANGÉLISATION ET À LA FORMATION.



L'Église comme...

- peuple choisi
- champ à labourer
- bateau
- corps bien articulé
- grande famille
- sel de la terre
- lumière du monde
- des invités à la fête
- bâtiment en construction
- communauté de partage
- troupeau
- lettre

Et vous...

quelle image
inventeriez-vous
pour décrire
l'Église aujourd'hui ?

LE CADRE JURIDIQUE

JEAN-DANIEL ROQUE

« L'ÉGLISE VISIBLE N'EST JAMAIS QUE CELLE DE NOTRE CONDITION PRÉSENTE : TRANSITOIRE, IMPARFAITE, JAMAIS ENTIÈREMENT CONVAINCANTE ⁵. » MAIS POUR ÊTRE DISPONIBLE À TOUS ET FERME DANS SON TÉMOIGNAGE, ELLE A BESOIN DE SE RÉFÉRER À DES TEXTES PUBLIÉS, COMME TOUTE INSTITUTION.

⁵ Bernard Reymond, *Entre la grâce et la loi*, Labor & Fides, 1992, p. 104.

En ce qui concerne l'Église protestante unie de France, quels sont les textes que doivent suivre les Églises locales et comment y accéder ? Voici une question que se pose souvent un nouveau responsable, afin de connaître les règles qui doivent être respectées, répondre aux interrogations des membres du conseil presbytéral ou de l'Église, ou encore de toute autre personne avec laquelle il est en relation, et enfin prendre les décisions en accord avec ces textes et selon la procédure la plus adéquate.

1. UNE TRIPLE RÉFÉRENCE, PARMI DES RÈGLES DIVERSES ET DISPERSÉES

Une Église a généralement en France la forme juridique d'une association. Or le droit des associations est complexe : non seulement il se situe au carrefour de toutes les branches du droit (droit civil, droit pénal, droit du travail, droit social, etc.) mais il se décline en de nombreuses catégories différentes ; ainsi une association reconnue d'utilité publique est soumise à des règles plus contraignantes qu'une association

simplement déclarée. Les associations culturelles créées par le titre IV de la loi du 9 décembre 1905 constituent une catégorie particulière d'associations, qui doit être distinguée, pour les activités organisées dans un cadre juridique, de l'association d'entraide ou diaconat, et de la section

locale d'un mouvement national de jeunesse.

6 Création, changement parmi les membres du conseil, liste des immeubles dont l'association est propriétaire, modification des statuts.

outre mal connue : elle n'est mise en œuvre que par moins d'un demi pour cent des associations en activité et les représentants des administrations et collectivités territoriales ont donc souvent tendance à

l'apprécier au regard des deux « modèles »

7 Article 30 du décret 16 mars 1906 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 9 décembre 1905 ; l'article 31 de ce décret ajoutée à la liste des déclarations rappelée à la note précédente celle des membres majeurs et domiciliés dans la circonscription.

plus répandues ou citées dans les instructions : les associations régies par la seule loi du 1er juillet 1901 (qui représentent l'écrasante majorité des associations) ou les « mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés

fondamentales ».

8 Article 4 de la loi du 9 décembre 1905.

Enfin, nous adhérons à une institution qui s'est dotée depuis son origine – en 1559 – d'un régime spécifique :

le régime presbytérien synodal, qui mêle étroitement les responsabilités de chaque Église locale et la communion solidaire au sein de l'Union nationale, dans le cadre de la région. C'est ce principe qui régit et éclaire les règles de fonctionnement de l'union nationale des associations culturelles de l'Église protestante unie de France, à laquelle adhère chaque association culturelle.

Cette association culturelle doit, pour ses déclarations⁶ (tant à la préfecture ou sous-préfecture que pour leur éventuelle publication au Journal Officiel), suivre les mêmes procédures que toute association 1901, mais elle « se constitue, s'organise et fonctionne librement sous les seules restrictions résultant de la loi du 9 décembre 1905 »⁷.

En outre, chaque association culturelle doit « se conformer aux règles d'organisation générale du culte dont elle se propose d'assurer l'exercice⁸ ». Pour les associations culturelles de l'Église protestante unie de France, ces règles sont inscrites dans les statuts de l'union nationale et de l'association culturelle, sa Constitution et son Règlement d'application (qui sont les textes de référence les plus usuels, complétés en tant que de besoin par le Règlement des synodes et les décisions des synodes).

C'est dire que nous devons tenir compte d'une triple référence, et donc rechercher à concilier constamment :

- les principes de l'Église protestante unie,
- le droit des associations culturelles et la jurisprudence qui les concerne, nombreuse et variée⁹,
- et, plus généralement, les règles générales du droit français.

Dans la pratique, il est souvent nécessaire de conjuguer plusieurs de ces sources. Ainsi, par exemple, en ce qui concerne les biens immobiliers, il faut tenir compte à la fois :

- de l'article 6 de la loi du 1er juillet 1901, qui limite la capacité de toute association en matière immobilière au « local destiné à l'administration de l'association et à la réunion de ses membres » ainsi que plus généralement aux « immeubles strictement nécessaires à l'accomplissement du but » qu'elle se propose,
- des titres II et III de la loi 9 décembre 1905 relatifs à deux spécificités des associations culturelles : les biens appartenant aux collectivités territoriales « affectés » à un culte et les biens qui, en 1906, ont été attribués à une association culturelle,

- des dispositions fiscales inscrites dans le Code général des impôts, et de la jurisprudence du Conseil d'État,
- enfin de dispositifs propres à notre Église, qui dissocie dans un certain nombre de cas la propriété (union nationale, société centrale d'évangélisation, association culturelle à vocation régionale) de la responsabilité globale de la gestion et de la maintenance (association culturelle).

⁹ La plupart des textes à appliquer, ainsi que les récentes instructions du ministre de l'intérieur (ministre des cultes), sont contenues dans la publication des Editions des Journaux officiels « Laïcité et liberté religieuse » (octobre 2011).

Heureusement les moyens technologiques modernes viennent faciliter la recherche de ces textes : il suffit de saisir sur Google « loi 9 décembre 1905 » ou « Constitution Église protestante unie France » pour accéder immédiatement à ces textes !

C'est dire que les difficultés proviennent plutôt de l'interprétation des textes officiels ou du discernement de la situation exacte dans laquelle l'on se trouve. Pour accompagner les Églises locales, chaque région a mis (ou va mettre) en place une équipe de conseil, tant dans les domaines financier ou immobilier que juridique. Il ne faut pas hésiter à les saisir : l'on est toujours mieux informé à plusieurs !



Mais il importe aussi de bien connaître les principes généraux d'organisation de notre Église, et leur transcription.

2. LE RÉGIME PRESBYTÉRIEN SYNODAL

Les règles du régime presbytérien synodal sont énoncées dans les « principes ecclésiologiques » du Préambule de la Constitution, qui sont repris dans le Préambule des statuts de chaque association cultuelle.

Le conseil presbytéral est chargé de « gouverner¹⁰ » la paroisse ou Église locale. Il s'agit d'un « ministère collégial », reconnu liturgiquement au cours d'un culte¹¹.

Cette notion de ministère implique une responsabilité spirituelle, qui est indissociable d'une fonction administrative ou gestionnaire. En outre son caractère collégial implique concertation et recherche du consensus

au sein du conseil presbytéral.

Constitution (dorénavant C),
article (dorénavant art.) 4, §1.

C, art.18, §5. 11

S, art. 4.3 et C, art.1 § 3. 12

C, article 4 § 4. 13

Statuts-type des associations
cultuelles (dorénavant S),
art. 10 et C, art. 28 §1. 14

C, art. 7, § 2. 15

C, art. 8 §1 et 9 §1. 16

L'assemblée générale a la responsabilité d'élire le conseil presbytéral, d'examiner les actions conduites pendant l'année écoulée, et de veiller à la mise

en œuvre du projet de vie¹². Mais ses compétences sont limitativement définies, et elle ne peut pas décider de mettre fin au mandat d'un conseiller presbytéral ou de l'ensemble du conseil presbytéral¹³. En cas de différend local, le conseil presbytéral ou, à défaut, le conseil régional a pour mission de rétablir la conciliation¹⁴.

Le synode régional est constitué des représentants des associations cultuelles, ministres ou délégués laïcs élus par chaque conseil presbytéral en son sein¹⁵. Il exerce collégialement le gouvernement de l'Église dans la Région, et désigne le conseil régional pour exercer cette charge et responsabilité dans l'intervalle de ses sessions selon les orientations qu'il a fixées¹⁶.

Le synode régional élit ses délégués au synode national, qui gouverne l'Église protestante unie de France, la représente et adopte les textes qui la régissent. Si au XVI^e siècle il n'y avait pas de séparation des pouvoirs, et si les synodes disposaient à la fois des attributions législatives, exécutives et judiciaires, tel n'est plus le cas de nos jours. À partir du quatrième quart du XIX^e siècle ont commencé à être disjointes les attributions législatives et exécutives, par la mise en place des « commissions exécutives » ou « permanentes ». Un siècle plus tard, afin de garantir l'impartialité de

l'organe de décision, l'Église Réformée de France a déchargé le conseil national de sa précédente compétence en matière de sanctions, et en a chargé une « commission de discipline », à laquelle l'Église protestante unie de France vient d'ajouter une « commission d'appel », à l'instar de ce que connaissait déjà l'Église Évangélique Luthérienne de France.

Synode régional et synode national veillent à l'exercice de la solidarité entre tous les constituants de l'union nationale et à l'exercice du ministère évangélique. Ils ont toujours été constitués par des délégués ministres et laïcs, alors que la place des laïcs a souvent été reconnue beaucoup plus tardivement dans d'autres Églises issues de la Réforme (au XIX^e siècle seulement pour les Églises réformées de Suisse romande, et en 1920 en Angleterre en ce qui concerne la création de la chambre des laïcs au sein de l'Assemblée de l'Église anglicane).

Le régime presbytérien synodal est donc caractérisé par un exercice collégial à tous les niveaux de son organisation. Il repose sur une double relation constante de la base presbytérale vers les synodes et de ceux-ci vers les communautés locales. Il implique à la fois vigilance et confiance, sans que cela exclue l'organisation prévoyante de procédures en cas de différends ou

manquements¹⁷. Chacun mesure aussi que la collégialité et l'interdépendance peuvent nécessiter du temps pour discerner les solutions les plus adéquates et permettre aux organes collégiaux de se prononcer : il est donc conseillé d'anticiper les questions à traiter... dans la mesure du possible, bien évidemment !

Le régime presbytérien synodal est souvent présenté sous la forme d'une « pyramide d'assemblées » (conseil presbytéral, synode et conseil régional, synode et conseil national). Le consistoire n'est pas inclus dans cet ensemble... mais cela ne veut pas dire qu'il ne tient pas de rôle dans l'organisation de l'Église. Il a « essentiellement pour but de veiller au témoignage commun et à la solidarité des Églises¹⁸ ». Son rôle effectif est très variable selon les situations rencontrées. Mais il est des consistoires qui tiennent une place stratégique dans l'action commune et la communion fraternelle : il appartient à chaque assemblée de consistoire (à laquelle sont représentées toutes les paroisses ou Églises locales) de discerner la place qu'elle veut lui voir reconnaître.

¹⁷ C, art. 28 et S, art.10.

¹⁸ C, art. 5 § 1.

C'est intentionnellement que cette brève présentation des responsabilités au sein de notre Église est systématiquement accompagnée de références permettant



de retrouver les textes qui comportent les principes mentionnés, afin de constituer en quelque sorte une invitation à se reporter soi-même aux textes de référence. Afin de compléter cette ouverture, figure en annexe la table des matières de la Constitution.

3. LA CONSTITUTION DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE

La Constitution énonce les principes fondamentaux de l'organisation de l'Église protestante unie. Pour tenir compte du regroupement des deux confessions, la Constitution proposée est composée de textes ayant trois champs différents d'application :

- a) La plus grande partie du texte fait partie des Dispositions communes, qui s'appliquent à tous les membres et organes de l'Église unie... :
- b) Les Dispositions luthériennes reprennent les dispositions maintenues de la précédente Constitution de l'EELF et de son Règlement et servent de texte de référence pour les paroisses, consistoires, Églises régionales et ministres qui s'y réfèrent ; ces dispositions luthériennes concernent essentiellement l'inspecteur ecclésiastique (art. 21 § 14 bis), l'année

liturgique (art. 30), la fréquence de la célébration de la Sainte Cène (art. 32 § 2bis) et la confirmation (art. 33).

- c) Les Dispositions réformées reprennent les dispositions maintenues de la précédente Discipline de l'ERF et de son Règlement général d'application et servent de texte de référence pour les Églises locales, consistoires, Régions et ministres en relevant ; ces dispositions réformées concernent essentiellement le mandat pour la célébration occasionnelle du culte (art. 20 § 4 ter), le président du conseil régional (article 21 § 14 ter) et la présentation des enfants (art. 31).

Cette diversité ne contredit pas la notion d'Église, et éclaire même son appellation d'Église « unie ». Si la Concorde de Leuenberg affirme que « La prédication des Églises gagne en crédibilité dans le monde quand elles rendent à l'Évangile un témoignage unanime. L'Évangile libère et lie les Églises pour un service commun. Exercé dans l'amour, ce service concerne l'homme dans sa détresse et vise à éliminer les causes de cette détresse. La recherche de la justice et de la paix dans le monde exige de plus en plus que les Églises assument une responsabilité commune » (art. 36), elle reconnaît également qu'« Une unification qui porterait atteinte à la pluralité vivante des formes de la prédication, de la vie

culturelle, de l'ordre ecclésial et de l'activité diaconales et sociale, contredirait l'essence de la communion ecclésiale. » (art. 45).

Le Règlement d'application comprend les dispositions qui soit représentent des modalités pratiques d'application de principes inscrits dans la Constitution, soit sont relatives au statut personnel des ministres ou sans incidence sur les droits fondamentaux des associations culturelles. Il est ainsi particulièrement développé en ce qui concerne les Ministres (article 21 à 29) et la vie culturelle (titre 6).

Ces textes ont pour objet premier de permettre à tous les membres de l'Église de vivre ensemble en définissant le rôle de chacun, en garantissant le respect des personnes et en fixant des procédures. Il vaut donc la peine de s'y reporter quand le conseil presbytéral doit prendre des décisions, afin qu'elles soient en accord avec les règles qui régissent notre Église, sans oublier qu'en cas d'hésitation quant à leur signification, c'est l'esprit général qui les inspire qui doit guider leur lecture.

RESPECTER L'EXPÉRIENCE SANS EXCLURE UNE ÉVOLUTION

L'on a pu dire, tant à propos du droit en général que du droit ecclésial en particulier, que « les règles du droit tentent d'aider à résoudre les problèmes de demain avec le langage d'aujourd'hui sur la base des expériences d'hier ».

Une telle définition ne peut qu'appeler à la modestie ceux qui, dans toutes les instances ecclésiales, appliquent les règles que se sont données notre pays et notre Église. Mais elle incite aussi à s'interroger périodiquement sur l'adaptation de ces règles : or tel est bien l'un des rôles caractéristiques des synodes. Les membres de l'Église élus à des fonctions de gouvernement – terme utilisé aux trois « niveaux » institutionnels caractéristiques du régime presbytérien synodal – ont d'ailleurs le privilège à la fois de veiller à l'application des règles énoncées par leurs prédécesseurs et de pouvoir, à l'expérience, en proposer l'évolution. ■

JEAN-DANIEL ROQUE EST CONSEILLER JURIDIQUE, ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE.



PLAN DE LA CONSTITUTION

TITRE 1 : PAROISSE OU ÉGLISE LOCALE & CONSISTOIRE

1. Principes généraux
2. Association culturelle
3. Assemblée générale
4. Conseil presbytéral & Ministères locaux
5. Consistoires

TITRE 2 : ÉGLISE RÉGIONALE OU RÉGION

6. Église régionale ou Région
7. Constitution du synode régional
8. Attributions du synode régional
9. Ministères régionaux, collégiaux et personnels

TITRE 3 : UNION NATIONALE

10. Constitution du Synode national
11. Attributions du Synode national
12. Ministères collégiaux nationaux

TITRE 4 : DISPOSITIONS COMMUNES AUX RÉGIONS ET À L'UNION NATIONALE

13. Adhésion et retrait d'une association culturelle
14. Églises associées
15. Institutions participant de la même mission que l'Église unie
16. Synodes
17. Organisation financière

TITRE 5 : MINISTÈRES & MINISTRES DE L'UNION

18. Les ministères
19. Le ministère diaconal
20. Mandats
21. Ministres
22. Admission des ministres
23. Rôle des ministres
24. Postes et charges d'aumônerie
25. Nominations
26. Démissions
27. Rémunération des ministres en activité et congés
28. Différends, manquements et sanctions
29. Retraite

TITRE 6 : VIE CULTUELLE & CATÉCHÈSE

30. Cultes
31. Baptême et accueil
32. Sainte Cène
33. Catéchèse
34. Bénédiction d'un couple à l'occasion de son mariage
35. Annonce de l'Évangile aux familles en deuil

TITRE 7 : CONSTITUTION & RÈGLEMENT D'APPLICATION

36. Constitution et Règlement d'application

GLOSSAIRE

AUMÔNERIE

Ce terme signifie d'abord le travail d'accompagnement et d'écoute dans des domaines précis (hôpitaux, universités, prisons...), effectués en lien avec des paroisses, des œuvres, des organismes (par exemple la Fédération protestante de France). Le terme est employé dans un deuxième sens pour désigner les moments de célébration/culte qui ont lieu lors de réunions diverses et/ou synodes.

CATÉCHÈSE

Si ce terme est largement employé pour désigner l'accompagnement qu'on donne aux enfants dans leur découverte de la foi, aujourd'hui on revient progressivement au sens originel qui désigne l'instruction et l'accompagnement donnée à tous ceux qui découvrent la foi, autant aux adultes qu'aux enfants. Le catéchumène est celui qui suit ce processus, le catéchète celui qui l'impulse. Auprès des enfants on parle aussi de 'moniteurs/trices'.

CIBLE

C'est le montant de la contribution versée par l'Église locale ou paroisse à l'inspection ou à la région pour couvrir les dépenses de l'Église. (voir Titres A, B, C, D)

CNEF

Créé officiellement par l'assemblée générale constitutive le 15 juin 2010, le Conseil National des Évangéliques de France est un lieu d'échange, de réflexion, de concertation et de prière, plate-forme en vue de renforcer les liens et la visibilité du protestantisme évangélique français, dans le respect de ses diversités

COMMISSION DES MINISTÈRES

Constituée de cinq ministres et de cinq laïcs, la commission des ministères a pour mission de suivre les étudiants en théologie et les autoriser après cinq années de théologie à entrer en « proposanat ». Elle se prononce ensuite sur l'admission du proposant comme pasteur de l'Église protestante unie de France.

CONGRÉGATIONALISTE

Pour le congrégationalisme, l'Église est l'assemblée - la congrégation - des fidèles rassemblée en un lieu donné. Chacune de ces Églises est autonome et souveraine. Les superstructures, institutions ecclésiastiques, fédérations ou même synodes etc. ne se justifient que pour tisser des liens entre les communautés locales. Leur autorité est fonctionnelle

CONSEIL RÉGIONAL

Élu par le synode régional, le conseil régional gère l'Union dans la région et met en œuvre les décisions et orientations synodales entre deux sessions annuelles.

CONSEIL NATIONAL

Élu par le synode national, le conseil national gère l'Union et met en œuvre les décisions et orientations synodales entre deux sessions annuelles.

CONSISTOIRE

Le consistoire dans l'Église protestante unie de France regroupe pour les activités communes et l'évangélisation les Églises d'un même ensemble géographique au sein d'une région

CONSTITUTION, DISCIPLINE, RÈGLEMENT D'APPLICATION

La Constitution de l'Église protestante unie énonce les principes fondamentaux

de l'organisation de l'Église protestante unie. Pour tenir compte du regroupement des deux confessions, la Constitution est composée de textes ayant trois champs différents d'application : des dispositions communes qui s'appliquent à tous les membres et organes de l'Église unie, les dispositions luthériennes reprennent les dispositions maintenues de la précédente Constitution de l'EELF et de son Règlement, et les dispositions réformées reprennent les dispositions maintenues de la précédente Discipline de l'ERF et de son Règlement général d'application

CPLR

Communauté Protestant Luthéro-Réformée : La CPLR est une communion d'Églises entre EPUdF (Église protestante unie de France) et l'UEPAL (Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine) dont les actions touchent à la formation permanente de leurs ministres, la catéchèse et la coordination des représentations dans des instances œcuméniques nationales et internationales.

DÉFAP

Le Défap est le service protestant de mission de trois Églises protestantes en France : l'Église protestante unie, l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine, l'Union nationale des Églises Protestantes Réformées Évangéliques de France.

FONDATION DU PROTESTANTISME

Reconnue d'utilité publique la Fondation du protestantisme propose une structure juridique sécurisée et pérenne pour des actions issues du protestantisme français.

FPF

Fondée en 1905, la Fédération protestante de France rassemble, en 2012, plus d'une trentaine d'unions d'Églises, et plus 80 associations, représentant environ 500 Communautés, Institutions, Œuvres et Mouvements pour un témoignage commun.

INFORMATION-ÉVANGÉLISATION

Revue périodique de l'Église Réformée de France (de l'Église protestante unie à partir de 2013), publiée par les Éditions Olivétan.

INSPECTION, INSPECTEUR ECCLÉSIASTIQUE

L'inspecteur ecclésiastique est un pasteur chargé d'un rôle spécifique dans chacune des deux unions régionales (qui portent aussi, de ce fait, le nom 'inspections ecclésiastiques). Il est élu par le synode régional, pour un mandat de cinq ans. Son rôle est essentiellement spirituel. Il est le pasteur des pasteurs. Il veille à l'unité au sein de l'Église régionale. Il visite régulièrement les paroisses. Il procède à l'ordination des nouveaux pasteurs.

MINISTRE, MINISTÈRE PASTORAL, MINISTÈRES LOCAUX

Le mot ministre signifie « serviteur ». Il désigne les fidèles appelés à exercer un ministère, c'est-à-dire une fonction reconnue au service de l'Église locale ou nationale. Le ministère pastoral n'est pas la seule fonction ecclésiastique considérée comme organiquement nécessaire à l'Église et à sa mission. Dans l'ecclésiologie de Martin Bucer et de Jean Calvin, à côté des Pasteurs il y a place pour des Anciens, des Docteurs et des Diacres. Pour faire court, les Pasteurs prêchent, les Anciens dirigent, les Docteurs enseignent et les Diacres assistent les pauvres.

ORDINATION - RECONNAISSANCE DE MINISTÈRE

L'admission à l'issue du proposanat en qualité de pasteur de l'Église protestante unie de France entraîne la célébration liturgique d'ordination-reconnaissance du ministère.

PRESBYTÉRIEN

Le terme « presbytérien » vient du grec « presbyteros », qui signifie « ancien ». Par extension, il désigne les Églises gouvernées par un conseil « d'anciens », autrement dit les Églises réformées.

PROPOSANAT, PROPOSANT

Le proposanat est une période probatoire de deux ans pendant laquelle le proposant

est affecté à un poste et est suivi par la commission des ministères qui l'a admis au proposanat. Au terme de son proposanat, la commission des ministères a qualité pour prononcer son admission comme ministre de l'Église protestante unie de France.

SYNODE

Dans l'Église protestante unie de France, le synode est l'assemblée réunissant délégués laïcs et pasteurs, au niveau national ou régional. Le synode national est l'instance souveraine, décidant de la formulation de la foi et des questions d'organisation, depuis le traitement des ministres jusqu'aux accords internationaux ou interconfessionnels. Il élit un conseil national qui gère l'Union et met en œuvre les décisions et orientations synodales entre deux sessions annuelles.

SYNODE GÉNÉRAL

Le synode général de l'Église évangélique luthérienne de France correspondait au synode national de l'ERF et regroupait les délégués des deux inspections ecclésiastiques de l'EELF.

TEMPLE, ÉGLISE, PAROISSE, ÉGLISE LOCALE

Dans la tradition réformée, le « temple » est le bâtiment destiné au rassemblement de la communauté. Chez les luthériens, on parle plutôt d'église pour désigner le bâtiment. Pour les protestants en général, le terme « Église »

fait surtout référence aux personnes : d'abord de tous ceux qui croient en Jésus-Christ, ensuite, de ceux qui se rassemblent dans un lieu précis. Dans ce cas, on parle d'Église « locale », de paroisse. Le terme « paroisse » désigne à la fois une aire géographique précise, le « territoire de la paroisse », et un groupe de personnes habitant sur ce territoire et constituant la communauté paroissiale.

TITRE A

Budget de l'Union nationale : Budget National, Formation et retraites des Pasteurs, Représentation des Églises, Services et Projets nationaux.

TITRE B

Rémunérations et charges sociales des Ministres

TITRE C

Services et Activités de la Région

TITRE D

Contributions des régions au budget du DEFAP

DÉCLARATION D'UNION

La déclaration d'union se trouve dans le préambule de la Constitution de l'Église protestante unie de France, qui comporte également une préface historique et des principes ecclésiologiques.

CRÉDITS PHOTO ET ILLUSTRATIONS

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à l'illustration de ce livre : ci-après les copyrights des images. Malgré nos recherches, nous n'avons pas pu identifier l'origine de toutes les photos ou su trouver les coordonnées de leurs auteurs. Nous restons à leur disposition et les remercions de leur compréhension.

Couverture	iStockphoto (positivelydigital)
12	Hervé Lefèbvre (cette image fait partie de l'exposition « Église de témoins » – www.eglisedetemoins.fr)
17	« Martin Luther » par Lucas Cranach le Vieux, Stadel Museum, Frankfort
23, 122, 130, 244	Daniel Cassou
29	Fotolia (Davis)
33	Gravure de Philipp Melanchthon, Smithsonian Institution Libraries, Washington
42	Fotolia (Antoine Lemenant)
51	« Calvin jeune », Musée international de la Réforme, Genève
68, 140, 258	Alfredo Salazar (l'image p258 fait partie de l'exposition « À Visage découvert » – www.ecoutedieunousparle.com/avd)
75	« John Wesley » par George Romney, National Portrait Gallery, London
77	Fotolia (Miguel Angel Pallardo)
93	Éditions Olivétan, Lyon
95, 145, 151	Journal Réforme
101	Nadia Savin
112, 130, 198	La Voix Protestante, Paris
117	Albert Huber
129	Karl Barth Archiv, Basel
159, 249 (ill)	Gérald Machabert
164, 166	Franck Honneger
172	Iarinirina Rakotoarivony
192	Frédéric Genty
208	Fotolia (Coco)
215	Collection privée Ellul
235	Fonds Ricoeur, Paris
88, 98, 175, 177	DR
Illustrations	Lucile Kornack

*Ce livre est accompagné
par des modules d'animation
pratique à vivre au sein du conseil
presbytéral et à découvrir sur :*

www.conseilpresbyteral.fr



Église protestante unie de France
47 rue de Clichy, 75009 Paris, France
www.eglise-protestante-unie.fr

CE LIVRE EST UN GUIDE PRATIQUE POUR AIDER À COMPRENDRE
LE SENS D'UNE ORGANISATION ORIGINALE QUI EST AU CŒUR DE
L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE : LE CONSEIL PRESBYTÉRAL.

Être conseiller presbytéral est un ministère passionnant que l'on vit avec d'autres et qui fait appel à notre inventivité, notre créativité, notre sens des responsabilités et notre désir d'être au service du Dieu de Jésus-Christ.

Réalisé par de nombreux contributeurs, ce livre est complété par des modules d'animation pratique à vivre collectivement au sein même du conseil. Ces modules sont disponibles sur www.conseilpresbyteral.fr

15€

Éditions
Olivétan

ISBN 978-2-35479-199-5



9 782354 791 995